QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12131 – 4 F

– VENDREDI 27 JANVIER 1984

LES TROUBLES DU MAGHREB

MAROC : 29 morts selon les chiffres officiels

TUNISIE : levée du couvre-feu

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Notre supplément « le Monde des livres »

pages 13 à 19

Kundera et le rapt de l'Europe centrale

Paris met en cause la Libye après la destruction d'un Jaguar au Tchad

La riposte difficile

Il y a à peine quinze jours, la table ronde entre Tchadiens, prévue sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine, s'achevait sans avoir seulement commencé. On avait dès lors tout lieu de redouter un incident du type de celui qui s'est produit le 25 janvier. Les soldats français *ont été, pour la première* fois depuis leur retour au Tchad, l'été dernier impliqués dans des combats, un Jaguar a été abattu et son pilote tué. Comme la Libye, contre l'évidence, nie toute présence de ses troupes au Tchad, les attaques au sud de la « ligne rouge » ne pourraient donc être que le fait de ses protégés – les « coalisés » de M. Goukouni Oueddeï, – dont les militaires français jugent pourtant le moral défaillant et les capacités opérationnelles bien limitées.

Le colonel Kadhafi aurait pu choisir de continuer à renforcer son dispositif militaire dans le nord tchadien en attendant que, de guerre lasse, les Français *trouvent quelque* porte de sortie. Il a préféré tâter le terrain, s'inquiétant peut-être de la consolidation, sous la protection française, du régime de N'Djamena.

Sans doute le dirigeant libyen a-t-il voulu d'abord mesurer la détermination de la France. Il s'agissait de savoir si elle ferait donner son aviation contre un convoi d'une vingtaine de véhicules qui, franchissant la ligne rouge, menaçaient ses positions avancées. Si telle était la question posée, la réponse est claire.

Pour Paris, l'affaire démontre le peu d'étanchéité de ladite ligne rouge. En outre, la réputation de quasi invulnérabilité dont jouit le Jaguar en Afrique est mise à mal. Certes, l'armée française pourrait procéder à des représailles – les cibles militaires libyennes sont nombreuses dans le nord tchadien, – et Tripoli, du fait même qu'il nie sa présence militaire dans cette région, pourrait difficilement protester. Mais comment, dans cette hypothèse, éviter de nouvelles pertes et, sans se contredire, justifier le fait que l'opération « Manta », déclenchée pour « geler la guerre », n'ait réussi qu'à engager des troupes françaises sur un nouveau théâtre d'opérations à l'étranger ?

Le colonel Kadhafi n'ignore pas que les alliés africains de la France attendent d'elle la grande fermeté que réclame naturellement le président Hissène Habré. Mais il mise sans doute sur les réticences de l'opinion française pour amener Paris, déjà aux prises à Beyrouth avec de graves difficultés que les Libyens, comme les Syriens s'emploient à exacerber, à se résigner à un dégagement au Tchad.

La France n'a évidemment aucune envie de s'enliser dans un conflit interminable et qui, pour la première fois, a provoqué la mort d'un de ses militaires. Elle souhaite un règlement politique. A-t-elle les moyens de l'imposer alors que, sur le terrain, elle ne peut ni ne veut aller au bout de la logique des armes ? La riposte est impossible et la réconciliation improbable. Telle est la dure règle du jeu.

Des renforts aériens sont acheminés vers N'Djamena

Après la destruction, mercredi après-midi 25 janvier, d'un Jaguar de l'armée de l'air française au Tchad, on apprenait, jeudi matin, que Paris avait décidé d'envoyer à N'Djaména des renforts aériens en provenance de métropole et de Libreville.

Le porte-parole du quai d'Orsay a déclaré, ce jeudi en fin de matinée : *« On ne doit pas se dissimuler la gravité des événements survenus au Tchad. La Libye semble en porter la responsabilité. La situation sur le terrain est suivie avec la plus grande attention à tous les niveaux. La France n'entend pas modifier les objectifs qu'elle poursuit en vue de rétablir l'unité et la souveraineté du Tchad. »*

Le Jaguar a été abattu par un missile SAM-7, et son pilote a été tué, son parachute ne s'étant pas ouvert. L'incident s'est produit à 70 kilomètres environ au nord de la « ligne rouge » alors que deux Jaguar bombardaient une colonne de dix-huit véhicules armés remontant vers le nord après avoir fait prisonnier un Américain, membre de l'« assistance militaire technique », ainsi que deux Belges, membres de « Médecins sans frontières », enlevés la veille nettement au sud de la « ligne rouge ».

M. Charles Hernu a déclaré, mercredi soir, que les avions français, en mission de reconnaissance, ont *« essuyé des tirs de missiles sol-air, ont riposté en état de légitime défense et détruit plusieurs véhicules »*. Le ministre s'est contenté d'indiquer que cette colonne était constituée d'éléments *« provenant de forces stationnées au nord du Tchad »*, sans préciser si elle comportait des Libyens ou était seulement formée par des *« coalisés »* tchadiens repliés dans le Nord sous l'autorité de M. Goukouni Oueddeï.

D'autre part, M. Hernu a annulé son départ, prévu mercredi soir, pour la Réunion afin de suivre l'évolution de la situation au Tchad.

Les trois ressortissants étrangers ont été enlevés, *ainsi que treize* soldats gouvernementaux, à Ziguey, poste tenu par les FANT (Forces armées nationales tchadiennes), à une soixantaine de kilomètres au nord de Mao et à un peu plus de deux cents kilomètres au nord de N'Djaména. La « ligne rouge », qui passe juste au-dessous du quinzième parallèle, se trouve à deux cent kilomètres au nord de Ziguey, que la colonne venue du Nord avait investi, apparemment par surprise, mardi après-midi.

J.-C. P.

(Lire la suite page 6.)

M. Reagan annonce la construction d'une station spatiale habitée

Dans l'hypothèse la plus favorable la mise en orbite ne pourrait pas être effective avant 1992

Dans son discours sur l'état de l'Union, le président Reagan annonce une décision attendue de longue date : celle de construire et de mettre en orbite *« une station spatiale habitée en permanence »*. C'est une annonce difficile à juger. S'agit-il de l'équivalent du célèbre discours de John Kennedy qui engagea les États-Unis dans la course à la Lune ? S'agit-il simplement d'une péripétie de *la campagne* présidentielle américaine, où l'un des candidats à l'investiture du Parti démocrate, le *sénateur* John Glenn, est le premier Américain à avoir fait un vol orbital, il y a déjà plus de vingt ans ?

Quelle que soit la réponse, engager 9 milliards de dollars – ce qui est certainement très sous-estimé – mérite une certaine considération. L'occupation permanente de l'espace est dans la logique de toute la conquête spatiale. Les Soviétiques ont suivi une approche très progressive, leurs stations Saliout sont de plus en plus perfectionnées, et s'ils ne les occupent pas en permanence, ils y ont fait séjourner plus de six mois certains équipages. Rien n'interdirait d'envoyer l'équipe de relève avant le départ de celle qu'elle remplace. Si les Soviétiques *n'agissent pas ainsi*, s'ils laissent, comme actuellement, Saliout-7 inoccupée, c'est qu'ils n'estiment pas utile une présence permanente en orbite.

Envoyer un homme dans l'espace n'est pas une panacée. L'astronaute ne peut pas y faire grand-chose. L'observation de la Terre se fait fort bien sans lui, avec des caméras photographiques ou électroniques, et il y a beau temps qu'avec leurs Big Birds les militaires américains connaissent tous les boutons de guêtre soviétiques. On peut utiliser l'apesanteur – il est plus exact de parler de microgravité – pour réaliser certains alliages, pour obtenir certaines cristallisations, pour séparer quelques protéines biologiques de grande valeur pharmaceutique. Mais la présence de l'homme est à proscrire dans de futures « usines spatiales ». Ses moindres mouvements engendrent, en effet, des accélérations qui perturbent les processus mis en œuvre.

La seule justification qu'on puisse donner à l'intervention humaine dans l'espace est qu'il peut juger d'une situation, faire preuve d'imagination et trouver la solution pour réparer ou adapter un appareil. La station spatiale américaine est d'ailleurs actuellement conçue comme un centre d'intervention, un port d'attache où séjourneraient quelques mois six à huit astronautes, prêts à intervenir là où le besoin s'en fait sentir.

Aussi le projet d'une grande station orbitale est-il très discuté. Les scientifiques n'en veulent pas et l'Académie américaine des sciences l'a clairement dit.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 3.)

Le discours du président américain sur l'état de l'Union

Lire page 3 l'article de notre correspondant

Bernard GUETTA

M. Mitterrand et les agriculteurs

Défense et illustration du Marché commun

M. Mitterrand a tenu à faire savoir, mercredi 26 janvier, à l'occasion de la réunion du conseil des ministres, que les agriculteurs français devaient se pénétrer d'une « évidence » : on ne peut pas être à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du Marché commun. Ce rappel à « l'évidence » des règles communautaires va au-delà d'un rappel à l'ordre rituel.

Sans doute M. Mitterrand a-t-il sacrifié aux exigences de sa fonction. *La nouveauté réside simplement* dans le fait que la fermeté du discours se traduit en actes (des *poursuites sont engagées contre le* leader paysan incarcéré à Brest) et dans le ton employé : le chef de l'État *a parlé de « sottise » et de « mensonge »* à propos de la suppression des montants compensatoires. *C'est dire qu'il prend les dirigeants* agricoles à rebrousse-poil – sans encourir pour autant leurs foudres, *comme en témoigne la réaction* modérée de M. François Guillaume. Il le fait d'autant plus aisément que *les paysans ne sont pas, et n'ont* jamais été, la clientèle électorale de la gauche. Mais au-delà de la *conjoncture, la mise au point présidentielle* répond à une triple contrainte : interne, externe et électorale.

En France, il s'agit de faire en sorte, autant qu'il est possible, que la loi soit égale pour tous. On ne peut distinguer selon les catégories socio-professionnelles, demander aux préfets par la voix du premier ministre de faire preuve de la plus grande fermeté, tant en ce qui concerne les prix que l'ordre public, à l'égard du commerce et de l'artisanat, et tolérer les violences paysannes.

Le pouvoir n'est certainement pas au bout de ses peines. Qu'adviendra-t-il – sans parler des mineurs eux-mêmes – si *« ces mineurs de la vigne »* (selon l'expression de M. Raoul Bayou, député socialiste *de l'Hérault) que sont les* viticulteurs du Midi, se transforment à leur tour en casseurs ? La fermeté du gouvernement serait alors d'autant plus claire qu'elle s'exercerait en terre de gauche.

Il s'agit aussi d'un problème européen : on sait l'hostilité que rencontre dans ces régions la perspective de l'élargissement de la Communauté. Le PCF qui y compte quelques vieux bastions ne vient-il pas de réaffirmer sa propre opposition à l'élargissement ? M. Mitterrand est cependant contraint de tenir le même langage aux agriculteurs français et à Mme Thatcher. *« Les agriculteurs veulent-ils ou ne veulent-ils pas du Marché commun », a-t-il demandé ?* Les Britanniques veulent-ils ou ne veulent-ils pas de l'Europe ? Cet impératif est d'autant plus fort que M. Mitterrand préside aux destinées de la Communauté pendant six mois. Son objectif – parce que c'est l'intérêt de la France et parce que le président est profondément convaincu des bienfaits de la Communauté – est de trouver, avec d'autres, une solution à la crise européenne.

Mais il y est tenu, plus que d'autres : on touche là à la contrainte électorale. Les élections européennes seront une échéance de politique intérieure. Qu'on veuille bien simplement se rappeler que l'idée de la liste unique de l'opposition a d'abord été lancée par ceux qui voulaient faire de cette échéance un « référendum » pour ou contre le pouvoir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

La scène du Maroc à Paris

Faim, intégrisme et dérision

La Maison des cultures du monde, ouverte en 1982, s'est déjà signalée l'an dernier, dans le domaine arabe, par la présentation, avec bon succès, de la pièce *les Jours de Khiyam* du Libanais Roger Assaf *(le Monde* du 9 avril 1983). Elle offre la dernière création de la *compagnie privée marocaine* Masrah Ennass (Théâtre des gens) que dirige Tayeb Saddiki.

Au cours du lustre écoulé, l'ancien directeur du Théâtre de Casablanca avait pris un peu de champ, donnant l'impression de se consacrer enfin à lui-même – il a pris charmante femme dont il a déjà trois enfants – et tournant, comme pour passer le temps, son premier long métrage, *Zeft, (le Goudron)* que l'on doit voir bientôt en France.

Pourtant, quasiment en secret, il cherchait de nouvelles voies pour sa compagnie chez *les auteurs* arabes non conformistes. Comme cette catégorie humaine est pratiquement *inexistante parmi les contemporains*, notre chercheur opiniâtre a dû remonter... dix siècles en arrière. Là, il a pu pousser son *« laqet »* – l'eurêka arabe – en compulsant le *Livre des délectations et du plaisir partagé*, ouvrage au titre hélas ! ironique, dû à un philosophe irakien du dixième siècle, en plein âge d'or de l'islam califal. C'est lors de la représentation de la pièce qu'il a tirée du livre, donnée à Rabat le 20 janvier, sur fond de trône alaouite vacillant *sous la houle des mécontents, que* Saddiki a dû se rendre compte à quel point il avait eu, si l'on peut dire, l'œil heureux (*le Monde* du 25 janvier).

Cela dit, Saddiki n'est ni un pétroleur, *ni* un utopiste. *Il* sait *bien que*, dans son pays, il y a une montagne de réformes à réaliser, mais que le système de gouvernement, dans toute son imperfection, y est quand même plus vivable que celui de la plupart des autres Etats arabes. Ainsi mettre en scène le *Livre des délectations*, qui reste à l'index des théologiens islamiques, serait sans doute impossible dans presque tous les pays musulmans. Outre le Maroc, un seul d'entre eux, le Sénégal, a pour le moment demandé au Théâtre des gens de venir lui présenter l'œuvre d'Abou Hayyan revue par Tayeb Saddiki (celle-ci est dite en arabe classique simplifié, mais entrecoupée de tirades en français pour permettre au non arabophone de suivre).

Abou hayyan El-Taouhidi (922-1023) fut pratiquement jusqu'à sa mort, plus que centenaire, l'objet d'avanies de la part des maîtres du Bagdad d'alors, les Bouyides (945-1055) « maires du palais » venus de Perse faire la loi chez le calife abbaside arabe. Ces messieurs-là ne supportaient pas que les politiciens et autres acteurs du temps fussent tournés en dérision par le trop spirituel Abou Hayyan.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Justice

Ouria, seize ans, vient de passer, à Marseille, un mois en prison pour « complicité de tentative de vol ». Il s'agissait d'un portefeuille qui, finalement, ne fut pas volé.

Libre, elle va lire les nouvelles :

– un journaliste accusé de recel pour un vol qui a bien eu lieu a passé six jours en prison ;

– la Bretagne fait trembler la France pour la libération d'un agriculteur après le saccage bien réel d'une sous-préfecture ;

– à Lyon, des vedettes du football sortent en souriant du bureau d'un magistrat qui les inculpe pour des faits qu'ils ne contestent pas ;

– au procès de Paribas, le procureur a requis la prison avec sursis contre les principaux accusés d'une affaire qui coûta vraiment une fortune à la France.

Ouria va se demander s'il n'aurait pas mieux valu qu'elle le volât vraiment, ce portefeuille.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

LU

« JOURNÉES INTIMES », de François Bott

Le sentiment du mystère

UN mot revient souvent dans le recueil d'aphorismes que publie François Bott sous le titre *Journées intimes* : c'est celui de « mystère ». *« Vivre ou écrire d'une façon médiocre,* lit-on, par exemple, *c'est être indigne du* mystère *qui nous habite. »* Ou bien : *« Certains passants introduisent, fugitivement, un profond* mystère *dans nos journées. »* Ou encore : *« Certaines voix de femmes emportent le* mystère *du monde. »*

On pourrait citer bien d'autres réflexions tournant autour de ce thème, qu'elles évoquent le mystère des regards féminins, le secret que la nature veut, croyons-nous, nous transmettre à travers tel paysage, la terreur de l'inconnu que nous conservons, dans notre vie adulte, *« comme une bête féroce apprivoisée »,* ou, en conclusion de l'ouvrage, l'énigme que devrait représenter pour nous notre existence si nous prenions le temps d'y songer.

Est-ce à dire que l'auteur se donne pour mission d'élucider ce mystère, de *résoudre* cette énigme ? Bien au contraire. Les mots n'ont pas pour rôle de nous initier aux secrets des choses, ni la littérature de nous familiariser avec l'inconnu. *« J'écris,* nous dit François Bott, *pour ranimer le sentiment du mystère. »* Plus loin il affirme : *« Je ne prétends pas exprimer des idées, je souhaite seulement faire ressentir des mystères. »*

Ailleurs, il dit de Pierre-Albert Jourdan, autre écrivain amateur d'aphorismes, qu'*« il ne se montre pas moins soucieux de protéger le mystère que de le désigner »* et de Georges Perros que ses pensées *« nous font ressentir tout le secret des jours ».* Ainsi *Journées intimes* nous rend-il sensible l'obscure clarté de la vie.

François Bott ne cherche pas à percer les arcanes de la création. Il n'a pas pour ambition de dévoiler une vérité cachée ni de suggérer une explication du monde. Il se méfie des systèmes, ne croit pas à la vérité révélée. Aux théories il préfère l' *« usage des maximes »* qui *« contrarie les prétentions de l'esprit de système et conduit la pensée à devenir plus modeste ».* *« L'aphorisme,* ajoute-t-il, *veut exprimer seulement une vérité fragmentaire, en laissant aux jugements ultérieurs le loisir de contester celle-ci. »*

Eloge de la contradiction. Eloge de l'inconstance. Loin de regretter ses *« variations intérieures »,* l'auteur les encourage *et considère comme vertu « le dilettantisme, qui demande beaucoup de rigueur »,* au contraire du *« laisser-aller », « vice le plus ordinaire du siècle ».* Par la précision de son langage et l'austérité de sa démarche, il incite le lecteur à refuser les facilités du faux savoir.

« Ce qui a porté Cioran, Baudelaire et Chamfort à choisir le genre de l'aphorisme, dit-il encore, *c'est une morale de littérature. »* Responsable du département littéraire du *Monde,* François Bott, à sa façon, met en pratique cette morale. Contre les séductions de tous les ordres, il est de ceux qui préservent le désordre et proposent, selon l'expression par laquelle il définit sa propre recherche, *« un dépaysement supérieur à celui de tous les voyages ».*

THOMAS FERENCZI.

★ *Journées intimes,* Albin Michel, 59 F.

Réconcilions-nous

par FRÈRE ROGER, de Taizé (*)

DE larges zones du monde sont recouvertes de déserts spirituels. On y trouve, entre autres, des jeunes si marqués par des ruptures qu'ils en ont perdu cette confiance tellement essentielle à la vie. Les abandons humains sont une des plus profondes blessures de notre temps.

Qui ouvrira des chemins pour que soit réduite la souffrance à travers la Terre ? Qui donnera le meilleur de ses dons créateurs, là où il y a les abandons humains, les maladies... ? Qui comprendra l'appel des peuples qui vivent *« aux sombres pays où règne la mort »* ? Qui sera ferment de confiance et de paix, pour sortir d'une spirale de haine et de peur entre les personnes, entre les peuples ?

En chacun se cachent tant d'énergies créatrices. A tout âge, ces énergies sont les sources essentielles d'un optimisme constructif. Sans lui, nous pataugeons dans les marécages de petites morts intérieures. Loin de subir les plus durs événements, il est possible de construire avec eux.

En ces années où les sociétés passent d'une crise à une autre crise, à des rythmes toujours plus accélérés, les Eglises, elles aussi, sont secouées. Elles connaissent la maladie subtile des cassures, des désagrégations. De plus, il y a parmi les chrétiens des *accusations réciproques* parfois si graves qu'elles en font fuir.

Voici vingt-cinq ans, alors qu'il annonçait la convocation du concile Vatican II, Jean XXIII avait apporté une réponse. Le 25 janvier 1959, il disait : *« Ne cherchons pas à savoir qui a eu tort ou à savoir qui a eu raison, réconcilions-nous. »*

Au cours du concile Vatican II, il y eut le bel espoir d'une réconciliation entre les Eglises. Mais, depuis, il a bien fallu constater que cette réconciliation-là ne s'accomplira que dans un lointain avenir. Et pourtant, il y a l'esprit d'unité de nombreux responsables d'Eglise, et aussi tout ce qui a surgi de compréhensions nouvelles, d'amitiés, de remarquables documents théologiques. Mais là n'est pas encore la réconciliation.

Face aux impossibilités majeures, plutôt que d'entretenir des espoirs illusoires, mieux vaut chercher comment sortir de l'impasse. Quelle est alors, pour une période charnière, une voie de réconciliation ? Elle existe. Elle n'est pas, certes, une solution de facilité ; elle suppose une même foi, une même pensée, une même espérance. Je voudrais exprimer en très peu de mots cette possibilité.

Cette voie offerte est celle d'une réconciliation au-dedans de soi-même, sans pour autant être *« symbole de reniement ».* Il importe, alors, de réconcilier dans sa propre personne *« la soif de la Parole de Dieu, aimée aux profondeurs des Eglises protestantes »* et *« les trésors de foi des saintes Eglises orthodoxes »,* avec tous les Charismes de l'Eglise catholique, cela en se disposant, jour après jour, à faire confiance à Sa foi *commune.*

Dans cette période de l'histoire qui connaît de multiples cloisonnements, le Christ, dans la *communion* de son corps, est délaissé comme rarement. Beaucoup le cherchent, mais *sans cette unique communion* dans son corps qui est l'Eglise. S'il n'y avait pas ce délaissement du Christ, nous n'engagerions pas tant d'énergies, avec mes frères, pour rassembler des jeunes, non seulement à Taizé, mais aussi ailleurs, à travers l'Europe, de l'Ouest et de l'Est (1) : avec eux, aller aux sources de la prière, chercher à rendre la Terre habitable par un partage plus équitable des biens matériels, réduire la souffrance humaine, découvrir des voies de réconciliation. Aussi ai-je osé leur adresser cet appel :

Toi, jeune, et même toi, encore un enfant, prendras-tu le risque, selon l'invitation de l'Evangile, d'aller deux à deux chercher des réconciliations entre tous ? Quand la réconciliation est refusée, ne t'abandonne pas au tourment... Chante le Christ *jusqu'à la joie sereine.*

Quand l'Eglise devient un levain de paix et de confiance dans toute la famille humaine, pour croyants et non-croyants, elle fait de nous non pas des demi-morts, mais des réconciliés, des vivants, revêtus du pardon comme d'un vêtement de joie sereine.

(*) Fondateur et prieur de la communauté œcuménique de Taizé. Il s'exprime aujourd'hui à l'occasion de la Semaine de l'unité des chrétiens, qui s'est terminée le 25 janvier.

(1) Du 28 décembre au 1er janvier de cette année, la communauté de Taizé animait une rencontre européenne de jeunes à Paris. Y sont venus, de l'ensemble de l'Europe, vingt et un mille jeunes, auxquels se joignirent quelques milliers de Parisiens. Midi et soir, la prière était célébrée au même moment à Notre-Dame de Paris, à Saint-Sulpice et à Saint-Germain-des-Prés.

LETTRES AU Monde

Le procès de l'ordre hiérarchique

A propos des « avions renifleurs » : le rapport Giquel ouvre sans doute le procès de quelques dirigeants, mais il ouvre d'abord le procès de l'ordre hiérarchique.

L'ordre hiérarchique tue l'homme, sa liberté et sa responsabilité.

Parmi les collaborateurs, énarques ou ingénieurs, de MM. Giscard, Barre, Guillaumat et Chalandon, il est évident que certains – ceux qui n'étaient pas aveuglés par l'espoir de recueillir un éclat de la gloire d'une éventuelle réussite – ont eu plus que des doutes sur le sérieux des deux compères renifleurs.

Aucun, cependant, n'a osé alerter l'un des grands chefs et insister pour que soit consulté un expert de confiance. C'est que, dès l'école primaire, ils ont appris que l'élève ne dit pas au maître que celui-ci a un trou à son pantalon ou a fait une faute d'orthographe. Ils s'en souviendront tout au long de leur carrière.

Aussi élevé que soit leur grade, ils savent que, aux yeux des chefs qui les honorent du nom de collaborateurs, ils sont d'abord des subordonnés. Ils n'ont pas droit à la parole. Ils abritent leur conscience derrière l'« obligation de réserve » ou, au mieux, derrière l'« instruction écrite ».

A la limite extrême, le capitaine S.S. obéit aux ordres du général S.S. Et il brûle Oradour. Il arrive cependant que le colonel Picquart exige de dire la vérité. Il est jeté en prison.

Dr NOEL RIST
Professeur honoraire à l'Institut Pasteur.

Un témoignage de Louis Aragon

Un de nos lecteurs londoniens, M. Jacky Simon, nous écrit :

« Comme suite à l'affaire de la place Aragon rebaptisée « place de la Poste », à Chauvigny (Vienne), par une opposition à l'imagination fertile, veuillez trouver, ci-dessous un texte paru le 5 décembre 1944, dans le journal Ce Soir *et signé François La Colère, nom de résistance de Louis Aragon... ».*

Dans cette ville du Nord, vers la fin de mai 40, j'entrai dans une manière de villa, en bordure de la longue avenue par laquelle se prolongeait sans fin la patelin sans forme au milieu d'usines et de brusques immeubles gris et pauvres. Détaché, comme médecin, auprès d'un régiment où je ne connaissais personne, j'en avais cherché de porte à porte le colonel, dont on m'avait faussement indiqué le poste de commandement.

Je le trouvai enfin là, dans une pièce toute de guingois, étroite et haute, avec des officiers, des plans directeurs sur la table, mais, les ayant repoussés, tout absorbé par la contemplation de grandes plaques bleues. J'essayai de lui dire que j'étais mis à sa disposition, et de lui demander les ordres pour l'évacuation des blessés : car les Allemands arrivaient de tous les côtés, je ne savais sur quel hôpital diriger ces entassements de douleurs et de plaies.

Le colonel agite les mains. Qu'on ne le dérange pas ! Il n'y eut pas moyen de retenir son attention. Elle était prise par les plaques bleues : il s'agissait de choisir entre elles celles qui étaient les plus plaisantes. Elles portaient la mention : ROUTE NATIONALE, écrite de façon différente, et elles étaient destinées d'urgence à remplacer, dans cette avenue interminable où j'avais erré, les plaques : RUE JEAN-JAURÈS, qui étaient un scandale intolérable qui ne pouvait plus continuer.

Une ou deux heures plus tard, les chars de l'ennemi traversaient paisiblement la ville, empruntant la ROUTE NATIONALE purifiée de tout souvenir de Jaurès.

J'ai souvent par la suite songé à ce colonel, un bel homme. Un distingué, qui se croyait sûrement patriote. Pendant quatre ans, j'ai vu où nous avaient menés ses méthodes reprises et généralisées. Faire la guerre à Jaurès, tandis qu'Hitler s'approche...

Eh bien ! cela continue. Il y a des gens chez nous qui font aujourd'hui la guerre non pas à Hitler, mais les uns à Maurice Thorez, d'autres aux curés, d'autres à l'ensemble de la Résistance. Toutes leurs forces, leurs sarcasmes, leur machiavélisme. Mais non pas contre la Wehrmacht et ses miliciens aux arrières de nos troupes, non : contre des Français qui leur déplaisent. Contre des Français qui se sont montrés les plus irréductibles ennemis de ceux-là qui défilèrent insolemment fin mai 40 ROUTE NATIONALE. De ceux-là qu'il s'agit de vaincre aujourd'hui, et non pas Jaurès, coupable lui aussi d'avoir voulu que le peuple de France partît tout entier en armes contre l'envahisseur.

FRANÇOIS LA COLÈRE.

En prison pour erreur de jugement

Ça n'est pas la première fois que *le Monde* raconte le drame d'une victime d'un juge d'instruction trop expéditif (*le Monde* du 12 janvier 1984, affaire Vogne). Je me souviens en particulier du cas d'une femme envoyée en prison pour un chèque sans provision de quelques francs. On s'était ensuite rendu compte qu'en plus ce n'était même pas elle la coupable !

Dans ce genre d'erreur, les indemnités financières paraissent bien dérisoires en compensation.

J'aimerais savoir ce qu'il arrive au juge d'instruction s'il s'avère qu'il a agi par légèreté. Si rien n'est prévu, je proposerais volontiers qu'il soit astreint à passer en prison le même temps que sa victime. Cela l'amènerait peut-être à réfléchir un peu plus avant d'envoyer en prison un innocent ; en tout cas cela lui donnerait le temps de la réflexion !

PATRICK CHATELAIN
Melle (Deux-Sèvres).

La laïcité en péril

A qui revient-il de déterminer le *contenu de l'enseignement de l'histoire* ? La critique de M. Séguy porte (*le Monde* du 19 janvier) sur *la composition de la commission* Giraud, chargée par le ministre de l'éducation nationale de lui remettre *un rapport sur la situation de cet enseignement dans les établissements secondaires. « Parler de réforme en matière d'enseignement de l'histoire en écartant de son élaboration les représentants de la classe sociale, dont la place dans l'histoire ne saurait être contestée, reviendrait à appauvrir* a priori *le contenu même de cet enseignement »,* écrit M. Séguy.

Si l'on suit M. Séguy à la lettre, on ne voit pas pourquoi, à ce compte, devraient être écartées de cette entreprise les autres catégories sociales qui ont joué et jouent un rôle dans l'histoire : paysans, patronat, petits commerçants, sans oublier le clergé et l'aristocratie, dont le rôle passé ne saurait être négligé. A l'opposé, les enseignants d'histoire pourraient exiger d'être associés aux restructurations industrielles en cours, qui occuperont une place essentielle dans l'enseignement de l'histoire de demain. Mais soyons sérieux : le langage de M. Séguy doit être traduit ; il appartient au discours communiste, dont les clefs sont connues ; lorsque M. Séguy parle de la *« classe ouvrière »,* à plus forte raison, de *« ses représentants »,* il désigne le Parti communiste et la CGT. Cela étant entendu, la proposition de M. Séguy s'éclaire : l'Institut CGT d'histoire sociale, au nom duquel il a écrit son article, *« revendique le droit de contribuer... à la rénovation qui s'impose aussi bien en ce qui concerne le contenu que la méthode de l'enseignement de l'histoire ».* Traduisons : le Parti communiste et la CGT exigent d'avoir des représentants dans la future commission chargée de réformer l'enseignement de l'histoire...

Cette tentative, dont témoigne l'article de M. Séguy, s'inscrit dans une stratégie globale : membre de la majorité, le Parti communiste cherche à compenser le déclin continu de son influence réelle dans le pays par *un renforcement de sa présence dans* l'Etat et l'appareil socio-économique. Le secteur de l'éducation nationale n'échappe pas à cette stratégie de conquête.

Chacun doit être conscient du danger d'une telle entreprise : la question est en effet de savoir si l'histoire qu'apprendront les futurs citoyens dans les établissements scolaires publics de ce pays sera l'histoire *revue et corrigée* selon les conceptions communistes ; si les manuels d'histoire que nos élèves auront entre les mains auront subi la censure du Parti ; si les professeurs auront le droit de s'écarter de la vulgate marxiste-léniniste.

L'article de M. Séguy nous montre que, si la laïcité est en péril, le danger ne vient pas d'où l'on croit.

P.A. MEYER
Professeur d'histoire au lycée de Poissy.

Réductionnisme

Encore une illustration du réductionnisme scientifique ! M. E. Schatzmann (médaille d'or du CNRS 1983, *le Monde* du 20 janvier) compare simplement le service de l'école publique à celui des PTT ou de la SNCF... A la manière de certains analystes qui ramènent tout ce qu'ils rencontrent à des catégories « scientifiquement » déterminées, ou encore comme des biologiciens, perdus dans leur univers de chaînes *causales, oubliant que l'homme se* caractérise par ses valeurs, ses choix,... son humanité.

Ainsi, pour M. Schatzmann, service public pour service public, qu'il s'agisse de transporter des colis urgents ou de s'occuper d'éducation, c'est du pareil au même. A moins que les enfants de ce chercheur soient les premiers automates du genre ? Sacré Descartes, sacré Hume ! Vous nous avez *engendré* de drôles de machines pensantes (?).

PHILIPPE GROSS
Molsheim.

Consternant

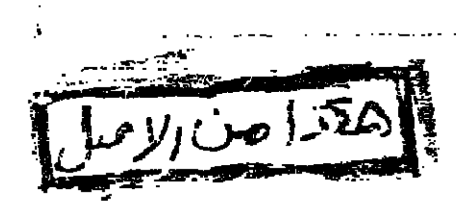
Le débat politique actuel est *consternant. Alors que le pays doit* effectuer des mutations économiques essentielles pour son devenir, *on assiste, désemparé, à des guerres* de religion politiciennes que l'on croyait à jamais enterrées. On fustige *ici,* on dénonce là, on tempête, on condamne, on porte haut l'étendard de la hargne, on adore se draper de princiers sentiments, pour sabrer l'autre : l'ennemi ! Et le débat embourbé dans ce clivage gauche/droite, qui fit jadis le régal et les délices de notre vie politique, sonne faux, sonne l'indécence...

Sous le couvert du bon droit et de la justice, on règle des comptes comme pour masquer un manque évident d'imagination à appréhender les problèmes réels et profonds de notre société. On nous ressasse de bons vieux refrains électoraux alors qu'on redécouvre aujourd'hui les vertus de la rigueur et de l'austérité hier au pouvoir. Pourquoi ne pas admettre honnêtement que les solutions ne sont pas légion compte tenu de notre environnement international ? Si le gouvernement est aujourd'hui amené à user d'un langage économique de droite, c'est qu'il n'a pas le choix devant tant d'urgences et de contraintes. Qu'il cesse alors, comme pour mieux faire oublier son revirement, de susciter de vaines passions, de dangereuses rancœurs jetées en pâture !...

On peut se demander si le clivage : opposition/majorité, droite/gauche, méchants/bons, a encore sa raison d'être. Il ne porte plus la dynamique de notre vie politique ; il s'enlise au contraire, désuet. La France est confrontée à des réalités difficiles. Peu de chemins s'offrent à elle. Au diable le langage démagogique trompeur maximaliste ! Cessons les guerres de religion inadaptées, inutiles, *néfastes...* Ne manquons surtout pas le chemin qui nous mènera au XXIe siècle !...

JEAN-YVES NOIRET
Beauchamps (Somme)





DIPLOMATIE

Pyongyang rejette l'idée américaine d'associer la Chine à des conversations sur la Corée

Le gouvernement de Pyongyang a rejeté la proposition américaine d'une conférence à quatre – c'est-à-dire avec la participation de la Chine – sur l'avenir de la péninsule coréenne. Cette réaction fait suite à une suggestion formulée par le président Reagan, qui, informé d'une proposition nord-coréenne de conférence à trois – les deux Corées et les États-Unis, – avait suggéré d'y associer la Chine *(le Monde* des 13 et 14 janvier).

L'Agence nord-coréenne de presse, citée de Tokyo par l'agence UPI, a diffusé jeudi un commentaire prenant note de « *certains points de vue selon lesquels d'autres pays, outre les États-Unis, devraient prendre part aux conversations pour le règlement pacifique de la question coréenne* ». Mais, estime l'agence, « *aucun autre pays que les États-Unis, aujourd'hui, ne s'ingère directement dans nos affaires intérieures, aggravant la tension et créant un danger de guerre* ».

Rappelons que le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, qui se trouvait à Washington au moment où la proposition nord-coréenne et celle du président Reagan avaient été rendues publiques, s'était borné pour sa part à observer que la Chine, n'ayant pas été officiellement invitée à participer à une conférence sur la Corée, n'avait pas envisagé d'y participer.

Les experts – qui ne jugent pas cette réponse entièrement négative – observent d'autre part que la Chine est, à part les États-Unis, le seul pays dont la participation à des négociations sur la Corée serait juridiquement justifiée puisqu'elle était signataire de l'accord d'armistice de 1953 et qu'elle est toujours représentée à Pan-Mun-Jom.

A LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

La Roumanie reprend à son compte la plupart des propositions soviétiques

A la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE), qui poursuit ses travaux à Stockholm, la Roumanie a présenté, mercredi 25 janvier, un projet de mesures visant à « *éliminer la suspicion et le sentiment d'insécurité causé par certaines activités militaires* ».

Il s'agit notamment d'un traité paneuropéen de non recours à la force, de la création de zones dénucléarisées, de l'interdiction du stationnement de nouvelles troupes étrangères, du blocage des dépenses militaires au niveau atteint en 1984, et de la notification des manœuvres militaires à partir d'un certain niveau. Le délégué roumain a précisé qu'il ne s'agissait pas là de la réponse des pays du Pacte de Varsovie aux propositions récemment avancées par ceux de l'OTAN, mais d'une initiative propre à Bucarest. La plupart de ces propositions ont cependant été mentionnées par M. Gromyko.

Le premier ministre canadien, M. Trudeau, est arrivé mercredi à Prague, pour y présenter son projet d'« *initiative pour la paix et le désarmement* », qui prévoit notamment l'organisation d'une conférence entre les cinq puissances nucléaires (États-Unis, Union soviétique, France, Grande-Bretagne et Chine). Le gouvernement tchécoslovaque a indiqué qu'il soutiendrait l'initiative de M. Trudeau, qui doit également se rendre à un symposium sur le désarmement en Suisse, puis à Berlin-Est et à Bucarest.

Les services de renseignement américain ont par ailleurs établi que les Soviétiques viennent d'installer en RDA de nouvelles fusées de type SS-20. Le premier de ces engins a pu être repéré à Bernsdorf, à une trentaine de kilomètres de la frontière polonaise. D'une portée d'environ 900 kilomètres, le SS-22 est considéré comme beaucoup plus précis que le SS-12, qu'il serait progressivement amené à remplacer. Il est équipé d'une seule ogive nucléaire. – *(AFP, AP.)*

Mme LOUISE BEAUDOIN EST NOMMÉE DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU QUÉBEC A PARIS

Mme Louise Beaudoin a été nommée déléguée générale du Québec en France, en remplacement de M. Yves Michaud, récemment désigné comme président de la Société du nouveau palais des congrès de Montréal *(le Monde* du 1er décembre), a-t-on appris mercredi 25 janvier à Québec.

[Agée de trente-huit ans, Mme Beaudoin est une des personnalités du Parti québécois, dont elle a porté les couleurs sans succès lors de deux élections législatives face au Parti libéral, en 1976 et en 1979. Elle a dirigé le cabinet du ministre des affaires intergouvernementales de 1976 à 1981, puis a été chargée, au sein de l'administration québécoise, des relations avec la France. Elle s'est signalée, à différentes reprises, par de vigoureuses prises de position contre les autorités d'Ottawa, notamment lorsqu'il fut révélé, en août 1981, que des diplomates français soupçonnés de soutenir le séparatisme québécois avaient fait l'objet d'une surveillance particulière au cours des deux décennies précédentes. Mme Beaudoin doit prendre officiellement ses fonctions le 5 mars prochain.]

AMÉRIQUES

LE BILAN DE M. REAGAN POUR L'ANNÉE 1983

« Les Etats-Unis sont en meilleur état et l'amélioration va se poursuivre »

De notre correspondant

Washington. – Peu d'hommes d'État dans l'histoire, sauf dans l'Antiquité peut-être, auraient pu déclarer sans sombrer dans le ridicule : « *Nous pouvons être fiers de dire : nous sommes les premiers, nous sommes les meilleurs et nous le sommes parce que nous sommes libres.* » M. Reagan le peut – il l'a fait, mercredi soir 25 janvier, dans son discours sur l'État de l'Union – parce que cet homme rompu aux manœuvres politiques possède en même temps une grande authenticité.

Il croit aux bienfaits de l'initiative individuelle et aux méfaits de l'État ; il croit à l'Amérique et, lorsqu'il lance au Congrès réuni : « *America is back* » (« L'Amérique est de retour »), il est à l'évidence aussi satisfait que s'il retrouvait une jeunesse perdue.

Avant son discours, l'indice des valeurs industrielles de Wall Street, parti pour la hausse, avait soudain faibli, pour finir en repli de onze points. Une rumeur, en effet, s'était répandue : le président ne se représenterait pas. Une telle hypothèse ne peut être écartée, puisque ce n'est que dimanche prochain que M. Reagan annoncera officiellement sa décision. Les investisseurs devraient pourtant être déjà rassurés, car le discours télévisé du président, qui était au mieux de sa forme, n'eut rien d'un testament, même glorieux.

Au contraire, ce fut, pendant trois quarts d'heure, un panégyrique de l'œuvre accomplie, une résurrection de « *l'esprit pionnier de l'Amérique* », qui doit désormais viser sa « *prochaine frontière* » : l'espace. En donnant l'ordre à la NASA de lancer « *au cours de la prochaine décennie* » une station orbitale habitée permanente, le président a montré sa foi en l'Amérique (« *Il faut jouer notre rôle d'avant-garde technologique et manifester notre capacité d'améliorer la vie sur la terre* » ; sa foi dans la science (l'exploitation de l'espace « *multipliera les emplois* ») ; sa foi dans l'industrie privée appelée à participer à l'aventure ; foi, enfin, dans l'aptitude des États-Unis à entraîner le monde derrière eux, tout en ignorant l'Union soviétique : « *Nous voulons*, dit le président, *que nos amis nous aident à relever ce défi et en partagent les bénéfices. (...) Il s'agit de renforcer la paix, de développer la prospérité et d'étendre les avantages de la liberté à tous ceux qui adhèrent à nos objectifs.* »

Le lyrisme d'un tel discours a évidemment l'avantage – néfaste – d'escamoter bien des problèmes mais derrière les ovations de rigueur, ceux-ci ont tout de même percé dans les réactions du Congrès. Par exemple, lorsque le président a dit que les « marines » « *aidaient à briser le cercle du désespoir au Liban* », qu'il y avait un « *espoir d'un Liban libre, indépendant et souverain* », et qu'il fallait avoir « *le courage de donner une chance à la paix* », il a été accueilli par un silence de marbre. Quand il a dit qu'on ne pouvait laisser « *le terrorisme soutenu par les Etats* » l'emporter sur la volonté des Etats-Unis, il n'y a pas même eu un seul républicain pour l'applaudir.

A l'inverse, quand le président a affirmé : « *Une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être livrée* », républicains et démocrates ont applaudi à tout rompre. La prospérité tranquille ou le sacrifice des « marines » pour des enjeux lointains, la quiétude ou la tension dans les relations avec l'URSS sont les sujets qui dominent déjà la campagne, et cela se sent.

« Nous n'avons jamais été des agresseurs »

Il est significatif, d'ailleurs, qu'en politique étrangère, M. Reagan se soit borné à des considérations générales sur le pacifisme des Etats-Unis (« *Nous n'avons jamais été des agresseurs* ») ; sur la suprématie morale des démocraties et la nécessité pour les démocrates et les républicains d'agir ensemble en « *Américains patriotes* ».

Le reste a été traité brièvement. Aucun fléchissement n'est apparu dans les conceptions du président. M. Reagan estime qu'en Amérique centrale, il faut appliquer les recommandations de la commission Kissinger ; il se félicite de la « *force* » des alliances européenne et asiatique. Maintenant que « *l'Amérique est plus sûre et plus forte* » (...), il entend « *saisir avec confiance les possibilités de paix* » (avec l'URSS). Pour y parvenir, il faut, dit-il, des relations « *plus stables* » avec Moscou et une « *réelle et équitable réduction du niveau des armements* ». Dans la matinée, M. Reagan avait réagi avec un prudent optimisme aux dernières déclarations de M. Andropov : « *Je les accueille favorablement*, avait-il dit, *et je suis prêt* [à établir un dialogue] *si les Soviétiques veulent parler.* » Mais, dans l'esprit de M. Reagan, c'est à Moscou de montrer maintenant sa bonne volonté. « *Si votre gouvernement veut la paix* », dit-il en s'adressant directement à la « *population de l'Union soviétique, il y aura la paix* [car] *nous pouvons ensemble construire avec foi et amitié un monde plus sûr et meilleur.* »

En attendant, et c'est là-dessus qu'insiste le président, les Etats-Unis sont « *dans une bien meilleure situation* » et « *l'amélioration va se poursuivre* ». Fort des excellents résultats de l'économie, M. Reagan oppose les années 70 aux années 80, celles qui ont débuté avec son mandat.

« L'Amérique est trop grande pour de petits rêves »

Hier, l'inflation galopait, les impôts « *réduisaient la récompense du travail, de l'épargne et des risques pris* ». « *Nous avions perdu le respect de nos amis et de nos ennemis.* » Aujourd'hui, le pays est gonflé d'optimisme et d'énergie renouvelée : « *L'Amérique est trop grande pour de petits rêves.* »

Demain, donc, c'est cette Amérique-là qu'il faudra continuer à restaurer, car elle seule (allusion à la minorité noire qui profite bien peu de la reprise) « *peut offrir à tous, sans discrimination, le maximum de sécurité* ». Oui, dit en substance M. Reagan, il faut réduire le déficit budgétaire (applaudissements des démocrates), mais il ne faut le faire (applaudissements des républicains) ni en augmentant les impôts ni en réduisant le budget de la défense, puisque seul l'État peut le prendre en charge ; seulement en diminuant les dépenses publiques, car « *l'Etat dépense trop* ».

Autrement dit, sur ce sujet brûlant, M. Reagan ne cède pas d'un pouce à la pression des démocrates, de certains républicains et même de certains de ses conseillers économiques. Habilement, il propose aux démocrates – qui porteraient la responsabilité d'un éventuel refus – de créer une commission bipartite chargée de pratiquer un minimum de coupes budgétaires, avec l'accord des deux partis. Il annonce une lutte contre le gaspillage et une refonte du système fiscal pour le rendre « *équitable* » et empêcher la fraude. Il demande aussi des amendements constitutionnels imposant l'équilibre budgétaire et lui donnant le pouvoir d'opposer son veto à un point quelconque de la loi de finances, sans avoir à rejeter la totalité du texte.

Unique concession électorale : la promesse d'une augmentation substantielle du budget de l'Agence pour la protection de l'environnement, systématiquement réduit jusqu'à présent. Pour le reste, il promet de défendre et de renforcer les « *valeurs traditionnelles de notre communauté* », c'est-à-dire la famille, l'ordre, la discipline, la liberté de prier à l'école, la qualité de l'enseignement et le droit des « *enfants non nés* », car il faut, « *dans un esprit de compréhension, trouver des solutions à la tragédie de l'avortement* ». Ce n'est pas cela qui va lui attirer le vote féminin, mais il est déjà bien compromis.

Selon le dernier sondage du *New York Times*, 57 % des Américains approuvent la politique du président et 32 % sont contre. Pourcentage à méditer : 27 % des Noirs approuvent la façon dont M. Reagan exerce ses fonctions. Si l'élection présidentielle avait lieu demain, il l'emporterait par 48 % des voix contre 32 % à M. Mondale, le candidat favori à l'investiture démocrate.

BERNARD GUETTA.

Le président annonce la construction d'une station spatiale habitée

(Suite de la première page.)

Les militaires s'interrogent : les traités sur la démilitarisation de l'espace restreignent sévèrement les usages qu'ils pourraient en faire ; de plus, la fragilité d'une station spatiale est telle qu'en cas de conflit, peut-être même de tension grave, il ne faut pas compter sur elle. Les industriels, même s'ils sont favorablement impressionnés par les résultats scientifiques des expériences faites lors du premier vol du Spacelab, ne sont pas prêts à s'engager financièrement dans un projet dont ils sont encore loin d'appréhender des profits.

Mais c'est aussi un sentiment répandu qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, installer l'homme durablement dans l'espace. Le projet de station était déjà sous-jacent à la décision, prise avant 1970, de construire la navette spatiale ; celle-ci est un préliminaire indispensable à la réalisation de la station, puisqu'il faudra de nombreux aller-retours entre la Terre et l'orbite choisie – vers 300 kilomètres d'altitude – pour transporter les modules de la future station, les astronautes qui les assembleront, puis ceux qui y vivront.

Le président Reagan a donc finalement franchi le pas et décidé de s'engager dans une entreprise qui ne se concrétisera, au mieux, qu'en 1992. D'ici là, il faudra définir le projet, lequel est encore bien vague ; lever diverses options sur l'alimentation en énergie, ou le système de transport entre la station et les satellites qu'elle desservira. Il faudra aussi convaincre le Congrès d'accorder les crédits, ce qui est loin d'être acquis et négocier avec l'Europe sur une éventuelle participation. Les Européens gardent un mauvais souvenir de l'accord sur le Spacelab, laboratoire européen qui appartient maintenant en toute propriété à la NASA. Ils ont déjà fait savoir qu'ils n'apporteront une contribution financière que si on leur donne des responsabilités et qu'on leur garantit une utilisation raisonnable du système.

MAURICE ARVONNY.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

- CENT CINQUANTE MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ A SAO-PAULO. – Au moins cent cinquante mille personnes ont manifesté, le mercredi 25 janvier, à Sao-Paulo en faveur du rétablissement du suffrage universel pour l'élection du président de la République. Trois gouverneurs de l'opposition, MM. Franco Montoro (Sao-Paulo), Tancredo Neves (Minas-Gerais) et Lionel Brizola (Rio-de-Janeiro), ainsi que le président du Parti des travailleurs, le syndicaliste « Lula », ont participé à cette manifestation, qui fait partie d'une campagne commencée au début de l'année par la principale formation de l'opposition, le Parti du mouvement brésilien (PMDB). – *(AP, AFP).*

Afghanistan

- REMANIEMENT AU SEIN DE L'ARMÉE. – Le général Nazar Mohamed, qui commandait l'armée de l'air, a été nommé, le 7 janvier, chef d'état-major, en remplacement du général Baba Jan, qui approchait de l'âge de la retraite, a-t-on appris de source diplomatique à Kaboul. Le général Ghulam Qader Miakhel, chef adjoint de la police secrète, le Khad, devient chef d'état-major adjoint, et le général Nabi Azimi, de retour d'un cours de perfectionnement en URSS, est promu vice-ministre de la défense. Ces mesures ont pour objet de donner un nouvel élan à la lutte contre la résistance. – *(Reuter).*

Cambodge

- NOUVELLE RADIO ANTI-VIETNAMIENNE. – Les deux mouvements nationalistes de la coalition antivietnamienne dirigée par le prince Sihanouk ont annoncé mardi 24 janvier à Bangkok le lancement officiel d'une radio, *la Voix des Khmers* ; la troisième composante de la coalition, les Khmers rouges, disposaient déjà de sa radio. Le même jour, le prince Sihanouk a présidé la quatrième réunion du conseil des ministres du gouvernement de coalition en territoire cambodgien au cours de laquelle les trois composantes se sont déclarées « *déterminées à maintenir leur unité dans tous les domaines* ». – *(AFP).*

Grenade

- LE RETOUR DE SIR ERIC GAIRY. – Sir Eric Gairy, l'ancien premier ministre de la Grenade, est rentré dans l'île le dimanche 22 janvier après cinq ans d'exil aux États-Unis. Il avait été renversé le 13 mars 1979 par Maurice Bihop lui-même assassiné le 19 octobre 1983. Sir Eric Gairy a déclaré qu'il ne serait pas candidat aux élections prévues avant la fin de l'année.



5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

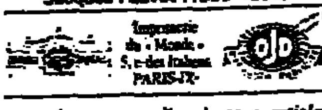
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

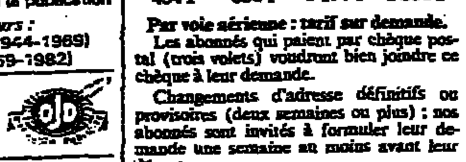
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE

Italie

M. Craxi a exposé devant le Parlement les principes du nouveau concordat

De notre correspondant

Rome. — Le Sénat a approuvé, à une large majorité, mercredi 25 janvier, un document autorisant le gouvernement italien à poursuivre ses négociations avec le Saint-Siège, en vue de la signature d'un nouveau concordat. La Chambre des députés devait se prononcer ce jeudi.

Le président du conseil, M. Craxi, n'a pas présenté au Parlement le texte de l'accord mais les principes *fondamentaux qui sont* à la base des treize ou quatorze articles du nouveau concordat. Ayant obtenu l'approbation des deux Chambres, il sera à même de poursuivre les négociations qu'il mène personnellement et qui pourraient aboutir dès le mois prochain.

Cette négociation, qui, comme l'a souligné M. Craxi, vise à donner « *une nouvelle dimension aux rapports entre l'Etat et l'Eglise mettant fin à un régime reconnu par tous comme inadapté, anachronique et non conforme à l'évolution des temps* », aura duré huit ans. « *Je suis convaincu qu'une conclusion positive est désormais possible* », a affirmé M. Craxi.

La retransmission en direct à la télévision du discours du président du conseil devant le Sénat témoigne du caractère historique d'un événement qui marque en un certain sens la fin des accords du Latran. Il s'agit, en effet, a souligné le président du conseil, de « *consolider les rapports entre l'Etat et l'Eglise dans le cadre d'une séparation de type moderne qui, en tant que telle, exige non pas des barrières anachroniques et un monopole des consciences, mais un État laïc dans lequel les citoyens, sans distinction de croyance et en pleine liberté, puissent toujours faire des choix religieux en pleine conscience* ».

L'étude d'une réforme du concordat, signé en 1929 par Mussolini et connu sous le nom des accords du Latran, est, en fait, à l'ordre du jour depuis près de dix-sept ans. Malgré la chute, seize ans après leur signature, du régime fasciste et l'entrée en vigueur d'une Constitution républicaine mettant fin à la monarchie, les accords du Latran ont continué à constituer le cadre juridique des rapports entre le Vatican et l'État italien : auparavant, en effet, le Saint-Siège ne reconnaissait ni l'annexion de Rome ni la confiscation des biens de l'Église réalisée au lendemain de l'unification de la péninsule.

Huit années de négociations

Cependant une certaine ambiguïté était apparue. D'un côté, aux termes de la Constitution, il y avait séparation de l'Église et de l'État, mais de l'autre, les accords du Latran faisaient du catholicisme une religion d'État. L'article premier du nouveau concordat doit lever toute ambiguïté : le religion catholique ne sera plus la religion d'État en Italie. D'une manière significative et afin de souligner le caractère pluraliste des rapports que l'État entend entretenir avec la foi en général, M. Craxi a présenté par ailleurs un projet d'accord avec l'Eglise vaudoise (protestante).

Au cours des huit années de négociations proprement dites se sont succédé une dizaine de gouvernements et ont été rédigés plusieurs projets de nouveaux concordats cherchant à tenir compte de l'évolution de l'Eglise et de la société italienne (le concile Vatican II, les référendums sur le divorce et l'avortement en marquant certains grands tournants), mais sans qu'on parvienne à entrer véritablement dans la phase finale des négociations : la dernière fois que fut présenté un projet au Parlement, ce fut en 1978, sous un gouvernement Andreotti. C'est, en fait, sur la sixième mouture de nouveau concordat que devra, cette fois, se prononcer le Parlement.

Les négociations entre l'Italie et le Vatican avaient été suspendues après l'affaire du Banco Ambrosiano, pendant l'été 1982, et reprises en novembre dernier. Le nouveau projet est, en substance, le fruit des efforts des gouvernements précédents. Le mérite de M. Craxi, partant de l'acquis des négociations antérieures, est d'en avoir tiré une proposition nouvelle qui paraît avoir débloqué la question : le concordat ne devant être qu'une sorte d'accord-cadre réduit aux points essentiels, aux lignes de force sur l'indépendance et la souveraineté, et laissant, en revanche, à des négociations annexes et ponctuelles le soin de régler les problèmes spécifiques. Une formule qui évite la rigidité d'un texte trop détaillé. Le second mérite de la proposition de M. Craxi, notamment aux yeux des partis laïques et, dans une certaine mesure, des communistes, tient aux dispositions concernant le statut des établissements catholiques et l'enseignement religieux dans les écoles.

La question centrale qui concerne les établissements catholiques est celle du statut fiscal particulier qui leur était reconnu par les accords du Latran. Il est prévu qu'une commission mixte devra, en six mois, recenser les établissements de l'Eglise, fixer leur statut et proposer des révisions de charges revenant à l'Etat, avant la ratification du concordat avec le Parlement.

En revanche, une autre question semble toujours posée, celle du « supplément de prébende » versé par l'Etat italien aux prêtres. Aux termes de l'accord financier (et des accords du Latran), signé par Mussolini, l'Etat italien s'était engagé à verser au Vatican 750 millions de lires et à lui remettre des bons du Trésor pour une valeur de 1 milliard. En outre est inclus chaque année dans le budget de l'Etat un certain montant destiné aux revenus du personnel ecclésiatisque. C'est ainsi qu'au budget 1984 a été inscrite une somme de 271 342 millions de lires qui servira, en partie, au paiement du « supplément de prébende ». Le second point épineux du nouveau concordat concerne l'enseignement religieux dans les écoles. Le nouveau texte le rendrait facultatif dans « *un souci de respect de la liberté de conscience et de la responsabilité éducative des parents* ».

Sur un dernier point, le mariage, un accord existait déjà depuis l'arrêt de la Cour constitutionnelle de janvier 1982, qui établit une distinction nette entre mariage civil et mariage religieux.

PHILIPPE PONS.

Grande-Bretagne

LES SYNDICATS BANNIS DU CENTRE D'ÉCOUTES DE CHELTENHAM

Londres (*AFP, UPI*). — *Le gouvernement britannique a décidé d'interdire aux sept mille employés du centre d'écoutes et de communications secrètes de Cheltenham de se syndiquer. Cette décision a été annoncée, mercredi 25 janvier, aux Communes par le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, qui a invoqué* « les intérêts de la sécurité nationale ». *Sir Geoffrey a ajouté qu'il s'agissait d'empêcher le déclenchement de grèves, comme celles qui s'étaient produites à Cheltenham entre 1979 et 1981, et il a nié que cette décision ait été prise à la demande des Etats-Unis, qui sont associés à l'utilisation du centre de Cheltenham.*

Selon certains commentateurs britanniques, les syndicats de Cheltenham auraient menacé d'appeler à la grève pour protester contre l'introduction, à titre d'essai, de détecteurs de mensonges destinés à contrôler le personnel.

Sir Geoffrey a annoncé au Parlement que les employés de Cheltenham recevraient une prime de 1 000 livres pour les dédommager de l'interdiction qui leur est faite désormais de s'affilier à un syndicat.

Le centre de Cheltenham est chargé d'intercepter les communications civiles, militaires et diplomatiques de l'Europe de l'Est, de la partie européenne de l'URSS, du Proche-Orient et de l'Afrique.

Danemark

LE NOUVEAU PARLEMENT S'EST RÉUNI EN PRÉSENCE DE M. GLISTRUP, CONDAMNÉ A TROIS ANS DE PRISON

(*De notre correspondante*)

Copenhague. — Le Parlement danois élu le 10 janvier dernier a tenu, mardi 24 janvier, sa première séance. Fait sans précédent : parmi les cent soixante dix-neuf députés présents était assis M. Mogens Glistrup, fondateur du Parti du progrès (contre les impôts sur le revenu) qui est censé purger, depuis le 31 août 1983, une peine de prison de trois ans pour fraude fiscale. M. Glistrup a en effet retrouvé le mandat qu'il détient en permanence depuis dix ans. On s'attend que, d'ici à la fin de la semaine, une majorité de membres du Folketing (la Chambre unique du Parlement danois) lèvent son immunité et le renvoient à sa geôle des environs d'Elseneur, où le personnel a cependant déclaré refuser désormais de l'accueillir (il avait accusé ses gardiens de l'avoir brutalisé et empêché de sortir alors qu'il était déjà élu).

Cette première réunion s'est, par ailleurs, déroulée sans incident, au soulagement général, les dirigeants sociaux-démocrates ayant persuadé l'un de leurs candidats malheureux, le syndicaliste Hans Joergen Jensen, de ne pas s'installer dans l'hémicycle comme il en avait initialement l'intention. M. Jensen avait, plusieurs jours après la proclamation officielle de son élection, appris qu'il devait céder la place à sa concurrente libérale, à cause d'une erreur technique d'écritures, et il conteste vivement ce verdict.

M. Schlüter, chef de la coalition quadripartite centre droit, au pouvoir depuis septembre 1982, a fermement souligné son intention de continuer la politique de redressement de son gouvernement et annoncé que, dès ce mercredi, le ministre des finances présenterait à nouveau, sans aucune modification, le projet de budget 1984 que la Chambre précédente avait rejeté le 15 décembre — ce qui avait entraîné ce scrutin anticipé.

C. O.

Malgré la démarche de M. Ahrens

LA TURQUIE TIENT A SIÉGER A L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ankara (*AFP*). — M. Karl Ahrens, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, n'est pas parvenu à convaincre le gouvernement turc de renoncer à envoyer une délégation à la session qui doit réunir des élus des vingt et un pays membres, à partir du 30 janvier à Strasbourg, a-t-on appris mercredi 25 janvier à Ankara, où il séjournait depuis le début de la semaine.

Il s'agissait d'éviter une épreuve de force entre les parlementaires turcs et leurs collègues d'Europe occidentale, qui estiment que la Turquie devrait renoncer à participer aux travaux de l'Assemblée tant qu'elle n'a pas accompli certains progrès en matière de libertés publiques, en particulier par la promulgation d'une loi d'amnistie en faveur des détenus politiques (*le Monde* du 26 janvier).

Les membres de l'Assemblée du Conseil de l'Europe estiment en outre que le mode de désignation des députés turcs, lors des élections générales du 6 novembre dernier, n'a pas été conforme aux règles démocratiques, puisque certains partis et de nombreuses personnalités ont été écartés de la consultation. Le premier ministre, M. Ozal, avait indiqué que la Turquie se retirerait du Conseil si la participation de ses députés était refusée.

• *M. Arkhipov à l'Elysée le 31 janvier.* — M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du conseil des ministres de l'Union soviétique, qui doit faire une visite officielle à Paris du 29 janvier au 3 février (*le Monde* du 24 janvier), sera reçu à l'Elysée par M. Mitterrand le mardi 31 janvier dans l'après-midi. Commentant cette visite, l'agence Tass a estimé, mercredi 25 janvier, qu'elle serait certainement de nature à relancer la coopération bilatérale et les relations commerciales entre Paris et Moscou. — (*AFP, AP*).

PROCHE-ORIENT

Israël

La Knesset a fait un accueil glacial au chancelier Kohl

De notre correspondant

Jérusalem. — Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, a continué sa visite en Israël, mercredi 25 janvier, dans une ambiance toujours aussi glaciale. Les promesses de vente d'armement faites par Bonn à l'Arabie Saoudite pesaient sur une visite qui semble laisser l'homme de la rue totalement indifférent.

Lorsque M. Kohl fit son apparition devant la Knesset, aucun député ne prit la peine de se lever ou de l'applaudir. Un député de l'opposition travailliste, M. Menahem Hacohen, a même apostrophé le président de la Chambre en lui reprochant de ne pas avoir ouvert la séance — boycottée par six élus — avec une parole « *à la mémoire des disparus* ». Il brandit une pancarte portant une prière biblique et une photo d'un camp de concentration, avant de se faire rappeler à l'ordre.

Le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, a réaffirmé, mercredi, l'opposition catégorique de Jérusalem au contrat envisagé par Bonn et à sa coopération militaire avec Ryad. « *Un pays*, a déclaré M. Arens, *qui se dit membre de la communauté libre et démocratique au même titre qu'Israël, ne peut, pour des raisons commerciales, mettre des armements modernes à la disposition d'une armée en guerre avec nous. Notre argument est simple et juste. Nous nous opposons au renforcement militaire des pays qui affirment être en guerre avec nous, et c'est le cas de l'Arabie Saoudite. Il n'y a rien de plus légitime et de plus sérieux.* »

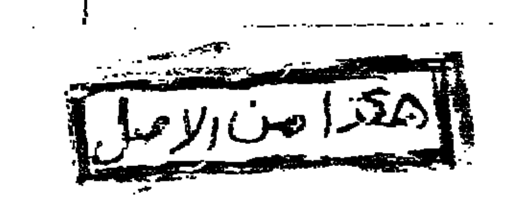
Pendant les discussions parallèles entre le ministre d'Etat allemand aux affaires étrangères, M. Alois Mertes, et le directeur du ministère israélien des affaires étrangères, M. David Kimche, ce dernier a rappelé que l'armée israélienne avait, en 1982, mis la main au Liban sur du matériel militaire d'origine américaine fourni à l'OLP par l'Arabie Saoudite. Pour Jérusalem, Ryad n'est en rien la capitale d'un « *pays modéré* » dans le conflit au Proche-Orient. On souligne ici que l'Arabie Saoudite avait, en avril 1982, accordé à l'OLP un prêt de 250 millions de dollars pour l'achat de missiles à plusieurs pays d'Europe de l'Est.

La presse israélienne ne cesse de rappeler l'Allemagne à ses responsabilités à coup d'éditoriaux et de caricatures féroces. L'une d'elles, publiée dans *Maariv*, montre le chancelier Kohl quittant l'Allemagne salué par les vétérans de la Waffen SS — dont l'organisation vient d'être légalisée à Bonn — et débarquant en Israël accueilli par d'anciens déportés revêtus de leur pyjama rayé. « *Les enfants allemands*, écrit *Maariv*, *ne sont pas coupables des péchés de leurs parents. Mais nous ne devons pas permettre au peuple allemand de rayer l'holocauste de sa conscience collective.* »

Pour sa part, le *Jerusalem Post* souligne que « *M. Kohl a rompu avec la tradition allemande qui consistait à ne pas vendre d'armes aux ennemis d'Israël. (...) L'Allemagne n'est pas obligée de dire amen à tout ce que nous faisons, mais il est un domaine, celui de notre sécurité, où elle doit s'imposer la plus grande retenue.* »

L'avenir des Palestiniens est un autre sujet de discorde entre Allemands et Israéliens. Rappelant l'attachement de son pays au principe de l'autodétermination des Palestiniens — exprimé à Venise en juin 1980, — M. Kohl a invité M. Shamir à saisir toutes les initiatives de paix. Le premier ministre israélien a répété que les accords de Camp David sont le seul chemin conduisant à la paix, et rejeté toutes les propositions de règlement formulées depuis lors et qualifiées d'« *unilatérales* », qu'il s'agisse de la déclaration de Venise, du plan Reagan ou du plan de Fès. Ce dernier, a dit M. Shamir, « *ne fait que reprendre le plan de l'OLP d'élimination d'Israël par étapes en le ramenant d'abord dans ses frontières de 1967* ».

J.-P. LANGELLIER.



AFRIQUE

LE DÉVELOPPEMENT DU CONFLIT TCHADIEN

Plusieurs rafales de SAM-7 contre deux avions à très basse altitude

Après la perte d'un avion Jaguar, mercredi après-midi 25 janvier, Paris a envoyé à N'Djamena des renforts, notamment plusieurs appareils du même modèle venus du Gabon, où ils étaient stationnés en deuxième échelon de l'opération Manta déclenchée en août dernier et même depuis une base de l'armée de l'air en France. Le dispositif militaire français au Tchad a été resserré et le déplacement de la colonne attaquante, dans le nord du pays, continuait d'être suivi, ce jeudi matin 26 janvier, grâce à des écoutes à distance qui avaient permis, précisément, aux militaires français d'être renseignés sur les résultats du raid contre Ziguey.

C'est, en effet, mardi soir 24 janvier qu'une colonne de dix-huit véhicules, transportant une centaine de combattants venus du nord du Tchad, a attaqué un poste des Forces armées nationales tchadiennes (FANT), situé à Ziguey, au nord de Mao, en arrière de la ligne « verte » Salal-Arada, sur laquelle la France a installé des détachements de sa force Manta (soit, au total, deux mille huit cents hommes). Cette position de Ziguey est tenue par les seules forces de l'armée régulière tchadienne de M. Hissène Habré. La colonne attaquante utilisait des matériels soviétiques aux couleurs libyennes sans qu'on puisse indiquer, à Paris, si ses effectifs étaient composés de « coalisés » fidèles à M. Goukouni Oueddei, de Libyens, voire de partisans de la Légion islamique recrutés par Tripoli.

En se repliant après l'attaque, la colonne a emmené avec elle treize soldats du FANT, une gynécologue et un médecin « tropicaliste » belges de Médecins sans frontières, ainsi qu'un ressortissant américain, en mission d'assistance technique militaire.

Des missiles mobiles et maniables

Mercredi 25 janvier, en fin de matinée, le général Jean Poli, qui commande la force Manta à N'Djamena, a demandé l'autorisation à Paris d'envoyer une mission de reconnaissance aérienne et de dissuasion au-dessus de la zone « rouge », cette zone de 70 kilomètres de profondeur au nord de la ligne « verte » Salal-Arada, à l'intérieur de laquelle la France a fait savoir qu'elle y protégerait des intérêts tchadiens menacés. La mission a été autorisée, et deux vagues d'avions de combat Jaguar ont été organisées.

C'est peu avant le crépuscule que les Jaguar ont repéré la colonne lors d'une navigation à basse altitude. Aussitôt, des véhicules de commandement (command-car), sur lesquels avaient été installés des missiles sol-air SAM-7 de fabrication soviétique, se sont mis en batteries et ouvert le feu sur les Jaguar, qui n'avaient pas pris l'initiative d'un tir en raison de la présence, à bord de véhicules Toyota, des seize personnes prisonnières.

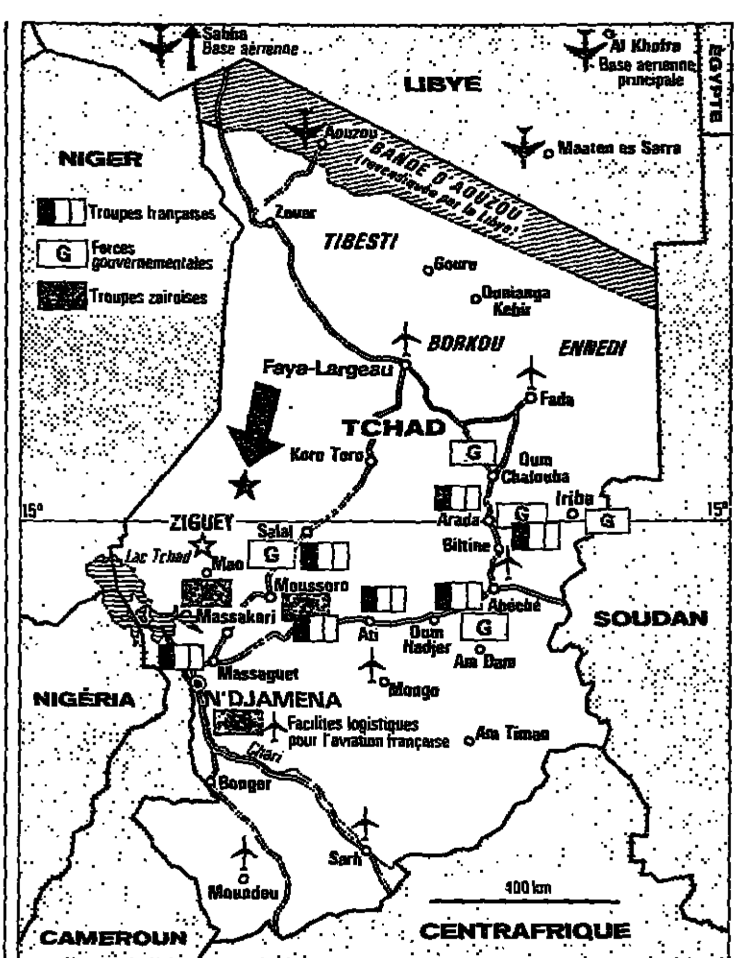
Un engagement limité a alors eu lieu entre les SAM, tirés du sol, et deux avions Jaguar. L'un des deux appareils de l'armée de l'air française a été atteint et, malgré le bon fonctionnement de son siège éjectable, le parachute du pilote, dont l'identité n'a pas encore été révélée, ne s'est pas ouvert, entraînant la mort de l'aviateur français. Lors de cet engagement, une dizaine de véhicules de la colonne ont été détruits, parmi lesquels quatre command-car porteurs de SAM et trois camions-citernes.

Selon des renseignements de très bonne source à Paris, l'attaque des SAM-7 — qui sont des missiles mobiles, maniables, contre avions à très basse altitude, et d'un emploi facile ne nécessitant pas un long apprentissage — a eu lieu en fin d'après-midi : le tireur profite ainsi des derniers rayons du soleil pour ajuster le lancement du missile, tandis que la proximité du crépuscule limite la possibilité d'organiser une contre-attaque aérienne. Un avion Mirage F-1 a également été touché, mais il a pu regagner N'Djamena.

Dans les basses couches de l'atmosphère (moins de 2 000 mètres), le SAM-7 est attiré par l'infra-rouge et, en particulier, par le réacteur d'un avion dont le pilote ne peut obtenir son salut qu'en accélérant en piqué — au besoin en employant la post-combustion dégagée par le moteur — au risque d'accroître sa vulnérabilité à basse altitude. Dans le cas présent, il semble que plusieurs rafales de SAM-7 ont été dirigées contre les deux Jaguar de reconnaissance, ce qui limite les chances de survie.

On ne s'explique pas encore, en revanche, pourquoi le parachute du siège éjectable de l'un des deux Jaguar ne s'est pas ouvert comme prévu. Il existe, aujourd'hui, peu d'incidents de fonctionnement du siège éjectable, et on conçoit volontiers, dans les milieux compétents, que la destruction de l'avion par un missile SAM ait endommagé partiellement le système d'éjection, à moins que, du fait du vol en rase-mottes du Jaguar, la séquence d'ouverture du parachute ait été exécutées de manière trop aléatoire.

JACQUES ISNARD.



La flèche désigne l'endroit (marqué par une étoile noire) où le Jaguar a été abattu ; l'enlèvement de deux Belges et d'un Américain s'est produit à Ziguey (indiqué par une étoile blanche).
La « ligne rouge » correspond approximativement au quinzième parallèle.

SOUS LA PROTECTION MILITAIRE FRANÇAISE

M. Hissène Habré est parvenu à remettre en marche les rouages essentiels de l'Etat

De notre envoyé spécial

Rentré du Tchad peu avant la perte d'un Jaguar de l'armée de l'air, notre envoyé spécial expose comment le président Hissène Habré tire parti du bouclier militaire français pour la remise en ordre d'un Etat amputé de la région septentrionale et ruiné par plus de vingt années de désordres et de combats.

N'Djamena. — Une compagnie de soldats « sudistes » ralliés a récemment pris ses quartiers dans la capitale tchadienne alors que de sévères mesures de sécurité y étaient ordonnées à la suite de renseignements faisant état de l'infiltration de commandos terroristes. Dans le Sud, la récolte de coton — principale richesse du pays — est exceptionnelle, et son ramassage s'est effectué, jusqu'ici, dans de bonnes conditions en dépit de quatre incidents. Bien qu'attendu, l'échec des pourparlers d'Addis-Abeba contribue à renforcer la lassitude générale de la guerre. Entre-temps, dans les milieux concernés, on s'inquiète du vide créé par la mort d'Idriss Miskine, l'ancien « numéro deux » du régime.

Ces faits ont beau paraître sans lien direct, leur addition montre à quel point, dans l'incertitude actuelle, il est difficile de remettre en route un Etat à la fois désorganisé et ruiné. Au sud de la « ligne rouge », la présence militaire française — cantonnée dans la zone sahélienne, centre du pays — joue également un rôle de dissuasion. Elle assure un calme provisoire et ne constitue pas, de toute façon, une garantie sur l'avenir. Les gens le savent, ce qui explique l'atmosphère d'attente que le régime de M. Hissène Habré tente, au mieux, de dissiper.

Les ralliements dans le Sud

Les ralliements, dans le Sud, de dissidents des FAT — les anciennes forces armées tchadiennes du lieutenant-colonel Kamougué — fournissent, dans leur ambiguïté, un bon exemple de ces difficultés. En août et septembre 1982, des éléments des FAT se sont sans doute ralliés aux FAN — forces armées du Nord, de M. Hissène Habré — et les ont même aidées à s'assurer le contrôle de cette partie riche et peuplée du pays.

Mais des unités entières des FAT ont fui en brousse, et certaines sont même passées en Centrafrique. « *Il y a eu un manque de tact de la part des FAN* », explique, à sa façon, M. Gouara Lassou, lui-même sudiste, ancien chef d'état-major des FAN et toujours membre du très influent CC-FAN (conseil de commandement), que préside M. Hissène Habré et qui regroupe ses plus fidèles compagnons.

En 1983, la situation s'est dégradée dans le Sud. M. Gouara Lassou reconnaît qu'il y a même eu des hameaux brûlés et pillés par les forces de l'ordre. Le 12 septembre, raconte-t-il, les dissidents ont reçu « *des livraisons d'armes libyennes qui ont sans doute transité par un pays voisin* ». Pour N'Djamena, vite au courant de ce développement, il devenait urgent de réagir. Des mesures ont aussitôt été prises pour tenter de rallier des rebelles.

Le 22 septembre, M. Djidjingar, ministre d'État chargé de l'agriculture, également originaire du Sud, a commencé à sillonner la région pour tenter de négocier ces ralliements. Des contacts ont été établis, et cinquante-cinq jours de discussions, à Bodo, petite localité située au sud-est de Doba, dans la province du Logone oriental, ont permis d'aboutir à un accord. Commandos « verts » et « rouges » se sont « ralliés à l'africaine », c'est-à-dire en unités constituées et avec leurs armes. Entre-temps, M. Idriss Debi, le jeune commandant en chef de la nouvelle armée nationale — les FANT, ou forces armées nationales tchadiennes, dont les « combattants » FAN demeurent le noyau le plus opérationnel, — a fait plusieurs voyages dans le Sud, notamment pour imposer davantage de discipline parmi les éléments des FAN en garnison dans les principales villes. Des ralliements ont eu lieu par centaines, et des officiers des anciennes FAT ont même été reçus, à N'Djamena, par le président Hissène Habré.

Dans ce type d'accommodement, rien n'est jamais définitivement acquis. « *Ces soldats*, explique M. Gouara-Lassou en parlant des ralliés, *se sont sentis humiliés.* » Il estime, en outre, qu'il reste encore quatre cents ou cinq cents dissidents dans le maquis, dans la province du Logone occidental. Pour éviter de nouveaux incidents, il va donc falloir rassurer les ralliés, destinés à être intégrés au sein des FANT. Il faudra leur faire une place, les nourrir et les payer, éviter les brimades et les incidents.

En résumé, si la priorité demeure, pour N'Djamena, l'installation de l'armée libyenne au nord de la « ligne rouge », l'élargissement de l'assise du régime est vital. La consolidation des ralliements serait le meilleur moyen de mettre un terme à la « subversion » dans le Sud, de renforcer la paix publique — notamment en mettant un frein au banditisme armé en dehors des villes — et d'assurer de meilleures récoltes. Avant l'été 1982, replié sur lui-même, le Sud a vécu deux années de gabegie et même, sur la fin, d'anarchie. La crainte de voir revenir ces jours sombres devrait jouer en faveur du nouveau régime, à condition qu'il sache l'exploiter.

La lutte contre la corruption

De façon générale, dans l'impasse actuelle des négociations, M. Hissène Habré entend profiter de la protection militaire française — qui ne sera pas éternelle — pour tenter de restaurer un État et non d'en dilapider les fonds, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, les « coalisés » de M. Goukouni Oueddei, aujourd'hui réfugiés dans le Tibesti, sous protection libyenne, ou exilés à l'étranger.

M. Ibrahim Mahatmat Etno, ministre rattaché à la présidence, contrôleur d'État, tient à son image de marque. Il s'est fait une réputation de « Saint-Just » à fouiller les comptes de l'administration et des sociétés d'État. A titre d'exemple, les deux derniers directeurs des hôtels de N'Djamena, le Chari et La Tchadienne, sont en prison. Le patron de la STEE — Société tchadienne des eaux et de l'électricité — ainsi qu'une bonne partie de sa direction ont été écartés.

Autre signe révélateur : on peut voir aujourd'hui, à N'Djamena, un petit nombre de « combattants » FAN en uniforme kaki, épaulettes vertes, bérets rouges et cravates noires. C'est une « *petite révolution* », pour reprendre l'expression d'un officier français qui les connaît bien, quand on songe à la tenue hétéroclite et aux turbans des FAN, à N'Djamena comme dans le désert. On songerait même à introduire dans leurs rangs, mais à plus long terme, une hiérarchie militaire plus classique alors qu'ils ont encore l'habitude de vivre par petits groupes autour de chefs sans galons.

D'un autre côté, certains rouages essentiels de l'État se sont remis à fonctionner. Depuis plus d'un an, un conseil des ministres se réunit le jeudi dans la capitale. Pendant les trente derniers mois de l'ancien régime de M. Goukouni Oueddei, les quelque douze mille fonctionnaires du pays n'avaient perçu que l'équivalent de sept mois de salaires. En 1983, ils ont pratiquement tous touché des demi-salaires avec, toutefois, quelques gros retards en province. Les mieux lotis sont les employés municipaux de N'Djamena, qui perçoivent des salaires pleins.

Le budget rétabli

Pour la deuxième fois consécutive, un budget a été établi pour 1984. Compte non tenu des dépenses militaires, il prévoit quelque 12 milliards de francs CFA de dépenses pour environ 10 milliards de francs CFA de recettes, correspondant au quarantième de celui du Cameroun voisin, beaucoup plus riche mais guère plus peuplé. Il demeure donc bien modeste. Mais il a d'autant plus le mérite d'exister que les archives du l'État ont été détruites entre 1978 et 1982 et que, fait exceptionnel, les organismes financiers internationaux renoncent à tenter d'évaluer le produit national brut du Tchad et l'évolution du coût de la vie.

Ce qui est vrai sur le plan politique et militaire l'est également sur le plan économique : les dés n'étant pas jetés, les investissements étrangers sont pratiquement inexistants. Un temps suspendus par les combats, des programmes de reconstruction ont repris. Les fonds du cinquième FED (1980-1985) ont été dégagés en 1983, ce qui permet d'aider le développement rural (environ la moitié des 36 millions de dollars concernés) et de remettre notamment en état l'axe principal du Sud routier de N'Djamena-Sahr-Moundou-Léré. La CEE (Communauté économique européenne) va également, en 1984, participer à la reconstruction progressive de la capitale qui avait été à 80 % détruite.

L'autre principal donateur est l'Etat français, qui fournit en particulier une aide budgétaire d'environ 3 milliards de francs C.F.A. Mais le déficit céréalier — de 260 000 tonnes en 1983 — devrait encore se situer entre 136 000 tonnes et 160 000 tonnes en 1984. Le système bancaire, de son côté, se remet en place mais l'argent circule mal et les rentrées d'impôts directs ne représentent même pas le dixième des 7 milliards de francs CFA récupérés par le Trésor l'an dernier.

L'agriculture en progrès

En revanche, la production agricole a nettement repris. Cultures vivrières, mil et sorgho ont augmenté de 8 % en 1983 par rapport à l'année précédente. La récolte de coton de la campagne 1982-1983 a été de 43 % supérieure à celle de 1981-1982, et celle de cette saison, qui bénéficie de la très bonne tenue du marché international qui suit le cours du dollar, s'annonce de 20 % supérieure à celle de l'année passée. Elle devrait se situer entre 120 000 tonnes et 130 000 tonnes de coton-graines, faisant du Tchad le deuxième producteur d'Afrique francophone, à égalité avec le Mali et derrière la Côte-d'Ivoire. Le Trésor tchadien en tirera d'autant plus profit que la taxe à l'exportation, qui n'avait pas été modifiée depuis six ans, a été relevée, début janvier, de plus de 100 %.

Deuxième source de recettes de l'Etat, l'exportation de bétail sur pied — car l'abattoir de N'Djamena est trop vétuste pour être conforme aux normes exigées — a été satisfaisante l'an dernier : 83 000 bovins, 138 000 ovins-caprins et 5 800 dromadaires ont été, pendant les dix premiers mois de l'année, exportés vers le Nigéria.

La remise en route de l'Etat et la relance de la production ne peuvent cependant pas cacher que le Tchad de M. Hissène Habré ne peut pas parier sur l'avenir. Grâce à l'interposition militaire française, le président tchadien peut espérer qu'une bonne proportion de ses « opposants » finira par se décourager de lui faire la guerre. Mais il restera toujours un noyau dur pour miser sur la carte libyenne.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

L'embarras de trois personnalités socialistes françaises en visite à Tripoli

De notre envoyé spécial

Tripoli. — La reprise des combats au Tchad a mis dans l'embarras trois personnalités socialistes françaises qui se trouvent depuis mercredi 25 janvier, en fin de soirée, à Tripoli, à l'invitation du gouvernement libyen. Il s'agit de MM. René Drouin, député et maire de Moyeuvre-Grande (Moselle), Raymond Vaillant, maire adjoint de Lille, ville dont le maire est le premier ministre, et Guy Marty, conseiller de M. Mauroy à Matignon et trésorier de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ).

Ces trois responsables français, ainsi qu'une quinzaine d'autres personnalités de diverses nationalités, dont les maires de Rome, de Turin, de Rabat, de Managua, et d'autres élus municipaux de divers pays, tous membres de la FMVJ, sont en Libye pour une visite officielle prévue jusqu'au 5 février. Ils doivent, en principe, être reçus par le « guide de la révolution islamique », le colonel Kadhafi.

Les hauts fonctionnaires faisant fonction de gouverneur et de maire de Tripoli qui ont accueilli la délégation n'ont fait aucune allusion aux affrontements au Tchad, dans lesquels les autorités libyennes se sont bornées à *nier « toute responsabilité directe ou indirecte »*. *M. Drouin nous a déclaré que, en tout état de cause, il n'était pas venu à Tripoli pour faire des déclarations politiques et que son parti avait naturellement donné son aval à son déplacement. La position d'une partie de la majorité,* notamment *dans l'entourage de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, est qu'il ne faut pas laisser les Libyens dans un « ghetto »* et qu'il faut donc maintenir avec eux des contacts multiformes en dépit de l'affaire tchadienne.

L'opposition avait refusé le voyage

Les dirigeants libyens ne donnent pas du tout l'impression, eux, qu'ils éprouvent un sentiment de solitude, forts qu'il sont du soutien politique que leur apportent notamment l'Union soviétique, l'Iran et la Syrie. En outre, la coopération économique continue avec les Etats-Unis.

Si MM. Drouin, Vaillant et Marty ne peuvent qu'être gênés par les nouveaux développements de la situation au Tchad alors qu'ils sont les invités de la Libye, en revanche des élus de l'opposition comme M. André Rossinot, député et maire de Nancy, et François Léotard, député et maire de Fréjus, doivent se féliciter de ne pas avoir répondu à l'invitation libyenne. Dans une lettre en date du 9 janvier, adressée à M. Jean-Marie Bressand, président délégué fondateur de la Fédération mondiale des villes jumelés, et qui conduit à Tripoli la délégation de son organisation, M. Léotard évoquait le *« problème à la fois politiqur et moral »* posé par le fait que *« des soldats français sont actuellement au Tchad engagés dans un conflit qui les met face à l'armée libyenne »*. Il ajoutait : *« Un parlementaire français peut-il rendre visite — fût-ce au nom du rapprochement entre les villes — à un gouvernement étranger qui est aujourd'hui ou qui sera demain dans une situation de conflit ouvert avec son armée ? »*

J.-P. P.-H.

Paris achemine des renforts

(Suite de la première page.)

Les deux médecins belges faits prisonniers sont Mme Marie-Chantal Rouckens et M. Christian Delzène, âgés de vingt-six ans. L'identité de l'Américain enlevé n'a pas été révélée.

La mort du pilote du Jaguar abattu constitue la première perte française depuis le début de l'opération « *Manta* », *annoncée début* août, à la veille de la chute de Faya-Largeau entre les mains des « *coalisés* » et de l'armée libyenne. Auparavant, les quelques trois mille hommes placés sous le commandement du général Poli avaient pu patrouiller sans trop de difficultés sur la « ligne rouge », qui s'étend de Salal, à l'ouest, à Arada, à l'est. Il y a trois semaines, deux Mirage français avaient intercepté, au-dessus d'Arada, un avion d'observation libyen qu'ils avaient reconduit au nord de la « ligne ».

Pour le commandement français, le fait qu'une vingtaine de véhicules aient pu franchir cette « *ligne rouge* » sans être repérés par les FANT — qui ont plusieurs « *sonnettes d'alarme* » dans le secteur — pose un grave problème de sécurité. Dans la « guerre du désert », plus proche d'une guerre maritime que *d'un conflit terrestre, aucune démarcation* ne peut être infranchissable, ainsi qu'on l'a vu ailleurs, notamment au Sahara occidental.

Radio-Bardai — l'émetteur rebelle qui se trouve au cœur du Tibesti — a annoncé le succès de l'opération montée par l'ALN (l'Armée de libération nationale de M. Goukouni Oueddei), *affirmant* que la garnison de Ziguey avait été « *complètement anéantie* » et que « *deux Jaguar* » avaient été abattus.

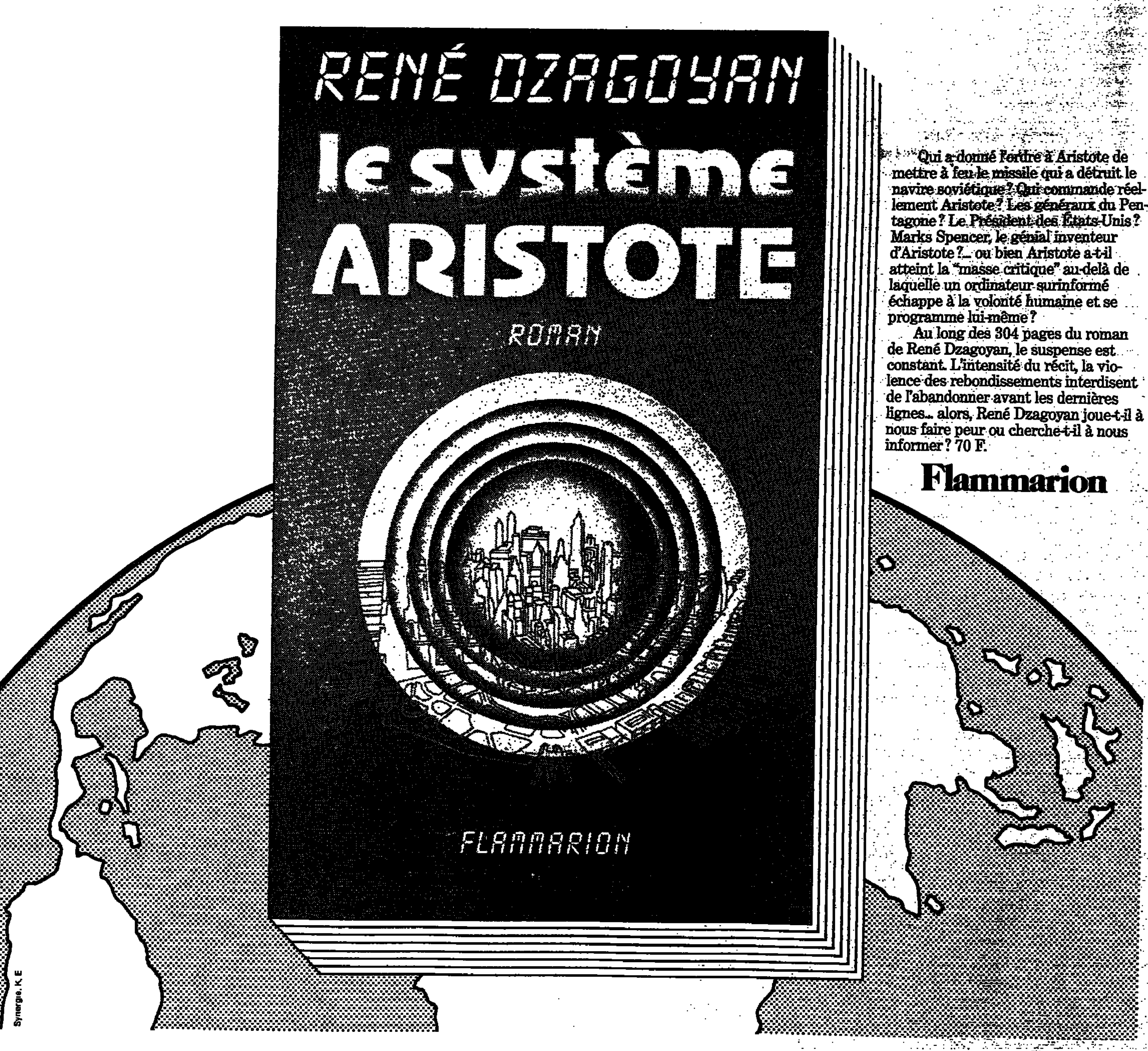
De son côté, l'agence libyenne de presse JANA, après avoir annoncé sans commentaires l'incident, a mis en garde, jeudi, « *contre toute intervention étrangère dans le conflit tchadien* ». « *En abattant des avions français*, a poursuivi JANA, *le gouvernement légitime du Tchad a démontré qu'il était capable de tenir sa place sur le champ de bataille sans l'aide de qui que ce soit.* »

A N'Djamena, l'attaque contre Ziguey ne devrait pas provoquer une grande surprise. Le président Hissène Habré a toujours affirmé, en effet, que ses adversaires ne voulaient pas négocier et que la Libye avait pour seul objectif « *l'annexion du Tchad* ». Chez les militaires français, on s'inquiétait, depuis plusieurs semaines, de voir Tripoli renforcer son dispositif militaire au nord de la « *ligne rouge* ». Le général Poli nous avait affirmé voilà une dizaine de jours — ce qui devait le contraindre ultérieurement à un démenti de pure forme — que le Nord tchadien était « *en voie d'annexion par la Libye* ».

J.-C. P.

Aristote prévoit. Aristote calcule. Aristote frappe.

Mais qui commande Aristote ?



Qui a donné l'ordre à Aristote de mettre à feu le missile qui a détruit le navire soviétique ? Qui commande réellement Aristote ? Les généraux du Pentagone ? Le Président des États-Unis ? Marks Spencer, le génial inventeur d'Aristote ?... ou bien Aristote a-t-il atteint la "masse critique" au-delà de laquelle un ordinateur surinformé échappe à la volonté humaine et se programme lui-même ?

Au long des 304 pages du roman de René Dzagoyan, le suspense est constant. L'intensité du récit, la violence des rebondissements interdisent de l'abandonner avant les dernières lignes... alors, René Dzagoyan joue-t-il à nous faire peur ou cherche-t-il à nous informer ? 70 F.

Flammarion

Synergie. K.E

Maroc

Le bilan officiel des émeutes dans le Nord est de 29 morts et 114 blessés

Vingt-neuf personnes ont trouvé la mort et cent quatorze ont été blessées lors des émeutes qui se sont produites la semaine dernière à Nador, Tetouan et El-Hoceima, a annoncé, officiellement Rabat, le 25 janvier au soir. Les autorités précisent que des médecins légistes ont examiné les corps avant qu'ils soient remis aux familles. Il s'agit du premier bilan fourni par le gouvernement marocain.

Il ajoute, dans un communiqué publié par l'agence MAP, qu'à Nador seize personnes ont trouvé la mort, et trente-sept, dont cinq membres des forces de l'ordre, ont été blessées. A Tetouan, on a enregistré neuf tués et soixante-treize blessés dont vingt membres des forces de l'ordre, et, à El-Hoceima, quatre tués et quatre blessés dont un policier. Lors des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre dans les trois villes, plusieurs dizaines de voitures ont été incendiées ou endommagées et une trentaine de bâtiments administratifs, écoles et magasins dévastés, poursuit le communiqué, selon lequel les instigateurs des émeutes ont été arrêtés et déférés devant la justice.

A Casablanca, le roi Hassan II recevant, mercredi, les élus de la ville, les a invités à aider le ministère de l'intérieur à faire disparaître les bidonvilles entourant la cité et à *« réduire au maximum les disparités »* existant dans le domaine de l'habitat.

Enfin, le journal *Al Bayane*, quotidien du Parti communiste, a été saisi mercredi pour la troisième journée consécutive.

L'opposition en situation délicate

Rabat. — Malgré la thèse officielle du complot extérieur, les autorités marocaines montrent, par leur comportement, qu'elles n'ignorent rien des causes économiques des récentes émeutes. Au journal télévisé, on voit comment des boutiques de commerçants coupables d'avoir pratiqué des prix abusifs sont fermées sous le regard des anciens chalands. La presse reprend le thème des sanctions contre les spéculateurs. Des boutiques resteront cadenassées pendant un mois, des amendes allant jusqu'à 200 000 francs sont infligées. A défaut de solution durable au problème, des palliatifs présumés populaires sont trouvés.

Sur un plan plus général, après les événements, la classe dirigeante marocaine se sent *« à la fois mal aimée de l'Occident, qui sert pourtant de modèle ici, et piégée quant au fonctionnement des institutions politiques et au rôle des partis »*, selon l'analyse d'un intellectuel.

« Une fois de plus, nous dit cet interlocuteur, *la presse européenne fait, sans rire, un carton sur un régime critiquable à bien des égards, mais qui est tout sauf totalitaire. »* La presse marocaine, poursuit-il, fait montre de *« naïveté »*, réelle ou feinte, en parlant de la population de Marrakech qui implore le pardon du roi, *« mais jamais à propos du monarque, elle n'a égalé la flagornerie des journalistes des « pays voisins » à l'égard de présidents de soi-disant républiques »*.

Plus nouvelle est la réflexion sur le multipartisme au Maroc. Actuellement, estiment certains, le pays vit sans les avantages grossiers du parti unique, à tout moment mobilisable en cas de besoin, ni ceux du pluralisme qui, quand il fonctionne normalement, joue un rôle de soupape de sécurité.

Quelque-uns ont conscience ici du fossé qui se creuse entre le pays réel et de petites formations ayant une clientèle mais pas de base populaire. Ces formations peuvent certes tempérer l'exercice du pouvoir absolu, mais pas associer efficacement de vrais courants d'opinion à la conduite des affaires ainsi que cela devrait être le cas dans un pays

De notre envoyé spécial

actuellement confié à *« un gouvernement de coalition »* représentant tous les partis à l'exception des commu-nistes.

Un haut fonctionnaire ne nous a pas caché que les récents mouvements de révolte, survenus indépendamment de la volonté des partis et des syndicats, avaient *« quelque chose d'inquiétant sur quoi il faudra réfléchir »*. Selon lui, le phénomène avait déjà été constaté lors des manifestations d'hostilité à la France à l'occasion des Jeux méditerranéens de l'automne 1983 à Casablanca. *« Aucune des explications avancées, mécontentement contre l'absence des principaux médias parisiens, ressentiment à l'égard des mesures visant à limiter l'immigration, n'est vraiment satisfaisante. Il y avait une cause à la fois plus diffuse et plus profonde. »*

L'exaspération des Rifains

Ayant accepté l'*« union sacrée »* pour la défense du Sahara occidental, les deux principaux partis, l'Istiglal et surtout l'Union socialiste des forces populaires (USFP) se trouvent dans une situation inconfortable. Leurs chefs respectifs MM. Boucetta et Abderrahim Bouabib sont parmi les huit ministres d'Etat, représentant chacun une formation distincte, installés avec leur cabinet dans la Chambre des représentants vide de ses occupants normaux jusqu'aux prochaines élections législatives.

Me Bouabib, qui était entré au gouvernement après avoir été le chef incontesté de l'opposition légale, joue actuellement une partie délicate. Les autorités locales ayant *« ratissé large »* lors des arrestations, parfois préventives, ordonnées au moment des troubles, vingt et un militants de l'USFP ont été incarcérés. Le journal de ce parti s'est contenté d'en publier la liste mardi sans faire de commentaire. Six autres militants de l'USFP ont été relâchés après avoir été interpellés.

Expression d'un mécontenteent diffus dans l'ensemble du pays, les troubles ont particulièrement mis en évidence l'exaspération d'une partie des habitants du Rif. Selon le témoignage d'un voyageur digne de foi revenu de Nador, les banques de cette ville ainsi que l'agence de Royal Air Maroc ont été saccagées. L'hôpital affiche complet sans qu'on puisse faire, hors des chiffres de source officielle, un bilan précis des victimes. L'ordre a été rétabli, l'activité a repris, mais l'armée patrouillait encore dans la ville mardi. Le passage de la frontière vers l'enclave espagnole de Melilla est possible, avec des mesures de contrôle renforcées. La circulation est libre en direction de Oujda près de la frontière algérienne.

Frappés par la sécheresse de l'été dernier, gênés dans leur activité actuelle de contrebande par les *« mesures d'assainissement »*, les Rifains ont été clairement mis en garde dans le dernier discours du roi *« qui les connaît autant qu'ils le connaissent »*. Il faudrait cependant leur trouver d'autres sources de revenu que la culture et la revente du kif.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tunisie

Le couvre-feu a été levé mais l'état d'urgence est maintenu

Tunis. — Le président Bourguiba a abrogé, mercredi 25 janvier, le décret instituant le couvre-feu et interdisant les manifestations et attroupements sur la voie publique qu'il avait signé le 3 janvier à la suite des émeutes dont la capitale et plusieurs régions venaient d'être le théâtre.

Cette mesure, qui vient confirmer le retour au calme sur l'ensemble du territoire, va permettre, notamment, la reprise, dès le prochain week-end, des compétitions sportives qui étaient suspendues depuis trois semaines. Le couvre-feu, initialement en vigueur de 18 heures à 4 heures, avait été déjà progressivement ramené de minuit à 5 heures.

En revanche, l'état d'urgence décrété également le 3 janvier est maintenu. Ses dispositions particulières vont permettre entre autres aux services de police de poursuivre leurs activités hors de certaines des règles habituelles du droit commun. En effet, la recherche des pilleurs et des auteurs de saccages durant les émeutes continue de faire l'objet d'enquêtes. De même, croit-on savoir, la police s'efforce de déterminer dans quelles conditions le mécontentement populaire provoqué par l'augmentation du prix du pain et des produits céréaliers a été exploité et attisé. C'est probablement dans ce but qu'ont eu lieu, ces derniers jours, des interpellations dans divers milieux politiques. Une trentaine de militants et sympathisants du Mouvement de la tendance islamique (MTI) seraient actuellement interrogés. Parmi eux figure

De notre correspondant

M. Habib Souissi, membre d'un comité restreint, que le MTI avait chargé — avant les troubles — de constituer un dossier en vue de déposer une demande officielle de reconnaissance en tant que parti politique. Des militants communistes ont également été interpellés puis relâchés après interrogatoire. Dans un communiqué, le Parti communiste a protesté contre *« ces pratiques contraires à la démocratie »*.

De son côté, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) demande l'organisation d'élections législatives anticipées *« avec la participation de toutes les forces vives du pays et sous l'égide d'un gouvernement neutre bénéficiant de leur approbation »*. La mission d'un tel gouvernement, qui prendrait fin après le scrutin, consisterait à *« garantir la sincérité »* de la consultation. Les dirigeants du MDS demandent, d'autre part, que le chef de l'Etat se place *« au-dessus de toutes les considérations partisanes »* et *« l'invitent à se dessaisir de la présidence du parti gouvernemental »*.

Adoptant, après un long silence, une position tranchée et un ton agressif peu dans ses habitudes, le MDS se livre à une critique systématique de la politique gouvernementale, rejetant sur le pouvoir l'*« entière responsabilité »* de la *« révolte populaire spontanée »*. Il insiste également sur la nécessité de remplacer la commission d'enquête constituée par le gouvernement (1) pour *« délimiter les responsabilités »* dans les émeutes du 3 janvier à Tunis par une *« commission nationale représentative de tous les courants et formations politiques et sociaux »*.

MICHEL DEURÉ.

(1) Présidée par un magistrat, cette commission est composée des représentants du premier ministre et des ministères de l'intérieur et de la défense nationale.

● OFFENSIVE CONTRE L'UNITA. — Les forces gouvernementales ont tué, depuis le début de l'année, 118 « insurgés » dans les provinces de Benguela et de Cuanza-Norte, a rapporté lundi 23 janvier l'agence de presse angolaise Angop. Elle précise qu'une *« grande offensive »* a été menée contre les rebelles de l'UNITAnita et que 28 d'entre eux ont été tués le 11 janvier, près de la ville de Mombolo. D'autre part, Angop annonce que son directeur général, M. José Manuel Feio Mena Abrantès, a été limogé samedi pour *« manque manifeste de volonté de collaboration franche et militante avec le département d'information et de propagande du MPLA »*. L'arrêté a été signé par M. Roberto de Almeida, secrétaire du comité central du MPLA-Parti du travail. — *(AFP, Reuter.)*

Cameroun

LE POSTE DE PREMIER MINISTRE EST SUPPRIMÉ

L'Assemblée nationale camerounaise a adopté, mercredi 25 janvier à Yaoundé, une réforme constitutionnelle prévoyant notamment la suppression du poste de premier ministre et modifiant les modalités de succession à la présidence de la République en cas de vacance. L'Assemblée a, en outre, adopté une modification de l'article premier de la Constitution aux termes de laquelle la dénomination *République unie du Cameroun* est remplacée par celle de *République du Cameroun*. Ces réformes ont été votées par les députés au cours de la session extraordinaire du Parlement, ouverte samedi 21 janvier pour la prestation de serment de M. Paul Biya élu le 14 janvier à la présidence de la République.

Jusqu'à présent, en cas de vacance à la tête de l'Etat, le premier ministre succédait automatiquement au président. Dorénavant, le président de l'Assemblée nationale assurera l'intérim de la présidence et organisera, dans un délai de quarante jours, une nouvelle élection présidentielle, à laquelle il ne pourra pas être candidat.

Le poste de premier ministre, détenu depuis le 23 août 1983 par M. Luc Ayang, était jusqu'à présent plus technique que politique.

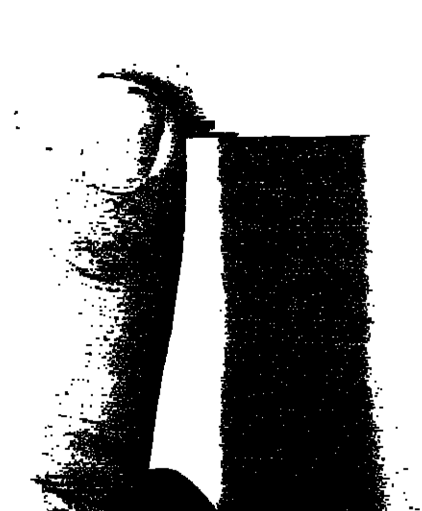
République Sud-Africaine

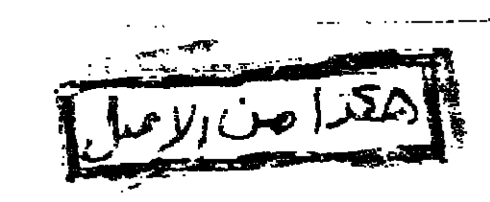
MORT D'UN DÉTENU DANS LE HOMELAND DU VENDA

Dans un communiqué diffusé mardi 24 janvier, Amnesty International annonce la mort en détention, le 20 janvier, de Samuel Mugivhela Tshikhudo, âgé de cinquante ans, un fermier arrêté il y a deux mois dans le homeland du Venda. La police du Venda a confirmé cette information, mais Amnesty International craint que la mort du prisonnier *« soit due à la torture qu'il a subie au cours de sa détention au secret pendant deux mois »*. L'organisation s'inquiète du sort de *« sept autres détenus politiques non inculpés arrêtés en même temps que Samuel Mugivhela Tshikhudo »*.

Amnesty International rappelle que le 12 novembre 1981, un prédicateur laïc luthérien, Isaac Tshifhiwa Muofhe, est mort deux jours après son arrestation des suites *« des brutalités exercées par deux policiers qui, jugés pour meurtre, ont été acquittés... »* (*le Monde* du 11 janvier).

Cette organisation indique qu'elle a réclamé *« des changements dans la procédure de sécurité et des interrogatoires pour assurer la protection des détenus »* et que *« ces recommandations ont été ignorées »*.




هكذا من الاعمال

Le Monde

politique

LA QUINZIÈME CONVENTION NATIONALE DES CLUBS PERSPECTIVES ET RÉALITÉS

M. Deniau : l'opposition doit se lier par des engagements fondamentaux

Les Clubs Perspectives et Réalités, que préside M. Jean-François Deniau, réuniront, samedi 28 et dimanche 29 janvier à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), leur quinzième convention nationale, à laquelle participera M. Valéry Giscard d'Estaing. A partir des rapports élaborés par les différentes commissions des Clubs, la convention s'efforcera, non pas d'établir *« un programme classique »*, mais *« des engagements fondamentaux qui, à la fois répondent à l'attente des Français dans les domaines qui les touchent directement (imposition, santé, enseignement, famille, sécurité, etc.), mais aussi traduisent une autre conception d'ensemble, une autre philosophie, un autre système : celui de la liberté comme condition de tout progrès économique et social, celui d'un autre rôle de l'Etat et des citoyens »*.

« Il ne s'agit plus seulement de dire que nous sommes pour une société de liberté et de responsabilité – cela ne nous engage pas beaucoup, – mais de voir comment ces options se traduisent concrètement dans tous les domaines », affirme M. Jean-François Deniau, qui insiste sur la nécessité pour l'opposition de se *« lier »* par des engagements et de *« s'engager »* devant l'opinion. Pour *« éviter toute facilité de langage »*, M. Jean-François Deniau proposera à la convention de se prononcer sur des textes rédigés sous forme de projets de lois qui pourraient, espère-t-il, apparaître comme *« une traduction spectaculaire de l'effort de réflexion des Clubs »*.

Dans un texte de synthèse, qui sera présenté samedi et qui reprend en titre le thème de cette quinzième convention : « L'alternance, pour quoi ? Comment ? », M. Paul Mentré, vice-président, chargé des commissions nationales des Clubs, explique notamment : *« L'alternance ne se décrète pas. C'est aux électeurs qu'il appartient d'en décider, le moment venu.* [Elle] *ne se planifie pas avec un luxe de détails mais elle se prépare (...). L'idéal est évidemment de rassembler autour d'un projet un large consensus permettant à une majorité stable et durable de répondre aux aspirations du plus grand nombre (...). Mais il faut aussi et surtout présenter de manière crédible une morale et une dynamique de l'action (...).*

L'enjeu de la vie politique n'est pas de se faire mandater comme gestionnaire scrupuleux d'une société immuable. Il s'agit d'opposer clairement une conception de la société à une autre conception (...). Rien ne serait plus illusoire que de multiplier les promesses catégorielles sans vision d'ensemble. Rien ne serait plus fragile – l'expérience conservatrice suédoise l'a montré – que de s'accommoder de l'héritage. Il faut utiliser pleinement la période de quelques mois où le pays, s'étant démocratiquement prononcé, tous acceptent que les options clairement présentées avant l'élection se traduisent effectivement et immédiatement par des mesures législatives et des décisions gouvernementales concrètes. »

A la question « L'alternance pour quoi ? », les Clubs, par la voix de M. Mentré, répondent : *« Pour défendre des libertés aujourd'hui nécessaires mais aussi pour affirmer des valeurs nouvelles. »* Ils considèrent notamment qu' *« une révision constitutionnelle devra assurer la protection juridique des libertés essentielles par des lois organiques qui ne pourraient être modifiées qu'avec l'accord des deux Assemblées »*. Ils se veulent les défenseurs des *« valeurs de responsabilité »* et de *« l'ouverture sur le monde »*. A ce propos, ils jugent que seule l'alternance politique en France permettra d'avancer dans la construction européenne.

A la question « L'alternance comment ? », les Clubs veulent répondre en proposant, lors de leur convention, dix grands textes fondamentaux qui *« peuvent dès maintenant baliser les choix futurs »*. Cinq d'entre eux prennent la forme de projets de lois : projet de loi organique sur l'éducation, sur l'information, sur les libertés économiques, sur les dénationalisations et mémorandum sur l'Europe. Les cinq autres textes s'attachent à décrire *« l'effort de redressement »* qui *« devra être accompli au terme de la gestion socialiste »*. Il s'agit de la mise en œuvre d'un programme d'*« assainissement économique et financier »*, avec notamment *« une charte des libertés économiques qui garantirait le retour à une économie de liberté »* et une loi sur *« la promotion de l'actionnariat privé »* qui organiserait *« simultanément une vaste opération de dénationalisation »*. Il s'agit aussi de *« mieux maîtriser les dépenses sociales en redonnant à notre système de sécurité sociale sa véritable nature »*. Cela implique, selon M. Mentré, d'aller vers *« la concurrence, les choix individuels, l'encouragement à l'épargne »*. L'effort de redressement devra aussi porter, selon lui, sur les questions de sécurité interne et externe.

En matière de justice, les Clubs proposent notamment la mise en place de mesures tendant au renforcement de l'indépendance des juges, au développement des formules de conciliation, à la rénovation de l'appareil pénitentiaire. En matière de sécurité extérieure, les Clubs notent que *« l'apparence actuelle est celle du maintien des options antérieures mais la réalité est celle d'une menace d'affaiblissement de notre place dans le monde »*.

En présentant mercredi 25 janvier le programme de la quinzième convention des Clubs, M. Deniau a évoqué la préparation des élections européennes : *« S'il y a accord sur le fond entre le RPR et l'UDF, les avantages d'une liste l'emportent sur les inconvénients »*, a-t-il remarqué.

C.F.-M.

M. Chevènement plaide pour un changement de cap économique avant l'automne

M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file du CERES, a annoncé, mercredi 25 janvier, au cours d'une conférence de presse, la création d'un nouveau *« centre de réflexion, de recherches et de propositions »*, intitulé République moderne. A cette occasion, l'ancien ministre de l'industrie a réaffirmé les positions antérieures du CERES sur la politique économique du gouvernement. M. Chevènement estime qu'il est difficile de *« déconnecter les mutations industrielles de la politique économique »*.

Selon lui, le gouvernement s'est imposé *« beaucoup trop de contraintes »*, *« certaines priorités sont plus prioritaires que d'autres »*, a-t-il dit. Il s'agit, à ses yeux, de l'indépendance nationale, qui implique l'équilibre des comptes extérieurs, et de la croissance, parce qu'elle *« commande l'emploi »*. Il estime qu'affirmer que la réduction de l'endettement suppose de *« bloquer la croissance »* est une *« hypocrisie »*. M. Chevènement s'est dit *« résolument contre les apôtres de la stagnation »* et a affirmé que l'économie recèle des *« réserves de productivité »*.

M. Chevènement estime que le contenu de la croissance – qui doit être une *« croissance nouvelle »* – est plus important que le taux de cette croissance. Il a affirmé : *« Gouverner, c'est choisir un cheminement »*. Il a ajouté qu'il reste *« six ou sept mois pour infléchir le cap »*. Pour l'ancien ministre, l'absence de décisions dans ce sens *« avant l'automne »* signifierait que le *« cap actuel sera maintenu sans changement d'ici à 1986 »*.

M. Chevènement estime toujours que, dans les circonstances actuelles, le maintien de la France dans le SME présente *« plus d'inconvénients que d'avantages »*. En revanche, selon lui, l'exigence d'un dépôt préalable par les importateurs ne se justifie pas pour le moment. L'ancien ministre a affirmé que République moderne, dont la composition ne devrait pas se limiter aux seuls socialistes, fera connaître, avant le 30 juin, ses premières propositions pour *« développer le logiciel de la réussite de la France »*.

A propos de la position du PCF sur la politique industrielle, M. Chevènement a affirmé que M. Georges Marchais avait développé une *« position protestataire »* sans *« propositions neuves »*.

M. Chevènement a justifié la création d'un club qui se veut ouvert, a-t-il affirmé, à toutes les sensibilités politiques, pourvu qu'elles soient républicaines, et à toutes les sphères de la société, en affirmant que *« les Français sont las du ping-pong traditionnel et politicien qui ne va pas au cœur des problèmes »*. *« La république moderne*, affirme le manifeste lu par M. Chevènement, *n'est pas la république radicale (...) Elle n'est pas non plus la république socialiste : ni l'état du monde, ni celui des esprits, ni le retard de l'économie sur les promesses des technologies nouvelles n'autorisent à bâtir une société où la réalité se confondrait déjà avec l'horizon »*.

M. Jacques Chirac dénonce « le caractère caricatural des stupidités commises » par la majorité

M. Jacques Chirac n'a pas mâché ses mots en s'adressant, mercredi 25 janvier, à quelque trois cents chefs d'entreprise réunis à l'invitation de l'union patronale de la région d'Ile-de-France que préside M. Maurice Groson. A ceux qui se plaignaient des réformes décidées par la gauche, le président du RPR a répondu : *« Vous n'avez pas à vous étonner que le Parlement vote des lois déconnectées de la réalité économique. C'est de votre faute s'il y a eu tant d'énarques élus à l'Assemblée nationale et aujourd'hui tant d'instituteurs. Les chefs d'entreprise et les cadres n'ont pas su prendre des dispositions pour permettre à leurs représentants de briguer des mandats politiques sans compromettre leur carrière professionnelle comme cela se passe pour les fonctionnaires. »*

A ceux qui par leurs questions émettaient des réserves sur le choix de Mme Veil comme tête de liste de l'opposition aux élections européennes, M. Chirac a répondu : *« Je soutiens la liste Simone Veil car aujourd'hui que l'unité nationale est mise en cause par les partisans de la lutte des classes, l'opposition doit s'affirmer clairement dans sa détermination, dans son légalisme et dans son union. Certains, au RPR comme à l'UDF, sont tentés de traîner les pieds, mais, au-delà des sentiments personnels, il faut montrer une volonté commune. »*

Le président du RPR a surpris son auditoire en affirmant : *« Je suis favorable au droit d'expression des travailleurs dans les entreprises prévu par les lois Auroux. Cela ne me choque pas »*, mais il l'a rassuré en ajoutant aussitôt : *« Cela, c'est l'alouette de ce pâté, mais le cheval, ce sont les droits exorbitants accordés aux syndicats. Cette loi ne tient aucun compte des intérêts nationaux mais se met au service d'une idéologie révolutionnaire. Il faudra donc éliminer le cheval et garder l'alouette. Les syndicats doivent être les garants d'une certaine concertation, mais ils ne doivent pas se substituer à ceux qui exercent la responsabilité dans les entreprises. »*

Au début de son intervention, M. Chirac a affirmé : *« Alors que la relance se manifeste à peu près partout, la France entre dans une phase de récession dont on ne voit pas comment sortir sans changer de politique économique et sociale. »* Il a ajouté, provoquant les applaudissements : *« Il faut rendre hommage aux socialistes et aux communistes : par le caractère caricatural des stupidités qu'ils commettent, ils font apparaître très clairement ce qu'il faudra faire pour sortir la France du mauvais chemin où ils l'ont engagée. »*

Le président du RPR s'est défendu du reproche de ne pas avoir de programme de rechange. Il a rappelé que celui adopté par son mouvement le 23 janvier 1983 au congrès de la porte de Versailles avait été adressé à cent mille chefs d'entreprise et il leur a reproché, sinon de ne pas l'avoir lu, du moins d'être mal venus de lui dire aujourd'hui qu'il n'en a pas. M. Chirac en a retracé les grandes lignes, soulignant notamment *« la nécessité de diminuer les prélèvements obligatoires d'un point par an. Cela est possible, malgré les objections des experts, s'il y a au sommet une volonté politique »*. Il a souhaité une réduction des impôts *« notamment sur les revenus les plus élevés, car ils paralysent l'imagination et le travail »*.

M. Chirac a dénoncé l'*« erreur capitale »*, *antérieure à 1981 mais aggravée depuis, qui consiste à donner à l'Etat et à l'administration des pouvoirs « tout à fait excessifs au détriment de la responsabilité et de l'initiative individuelles »*. Il a ajouté : *« Il a été de bon ton de se moquer de l'expérience Reagan et on m'a accusé de m'en inspirer. Eh bien, aujourd'hui, on doit bien constater que l'expérience Reagan est en train de réussir, et chez tous nos partenaires étrangers les chances de la reprise s'affirment, sauf en France. »* M. Chirac, répondant à certaines critiques visant les fonctionnaires, a affirmé : *« La fonction publique a été suffisamment traumatisée. Il ne faut pas toucher à son statut, mais on peut diminuer sa charge dans l'Etat en ne remplaçant chaque année que la moitié des emplois occupés par les fonctionnaires partant à la retraite. »*

En conclusion, le maire de Paris a formulé un double vœu sur un mode mi-ironique mi-sérieux : *« Que la sagesse illumine l'esprit de ceux qui nous gouvernent ou, à défaut, que, dans le respect des règles démocratiques, ils soient remplacés le plus vite possible. »* M. Chirac se dit, d'ores et déjà, prêt à cette alternative.

A. P.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT

Alain Boublil : dans l'ombre de Jacques Attali

Alain Boublil, conseiller technique chargé de l'industrie, de l'équipement, du logement et des transports au secrétariat général de l'Elysée. Né le 22 juillet 1947 à Tunis. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur de troisième cycle d'économie industrielle (1).

Rarement quelqu'un aura, autant qu'Alain Boublil, désiré s'occuper de la chose publique. Son échec à l'Ecole nationale d'administration, malgré trois admissibilités, aurait pu l'en détourner. Des études solides – maths, statistiques, sciences politiques et un doctorat de troisième cycle d'économie industrielle – le conduiront, après quelques années d'assistanat, à l'université de Nanterre, au Commissariat au Plan, où il sera chargé de mission et rapporteur du groupe de travail du VIIe Plan.

Un goût pour les sports de l'élite (il est classé au tennis et skie de longue date), un mariage, en 1974, avec la fille de M. Pierre Armand, le président de l'Association (modérée) de parents d'élèves, ne le prédisposaient pas forcément au militantisme. Il s'engagera pourtant totalement auprès de M. François Mitterrand, peu après le début des années 70. Dès lors, il sera l'ombre de Jacques Attali, le pragmatique, celui qui tentera de conjuguer au présent ce que l'imaginatif conseiller du prince pense à long terme. Il sera d'ailleurs responsable de la commission économique du Parti socialiste.

Sa compétence industrielle, pour être plus livresque qu'acquise sur le terrain – au Plan, l'industrie est plus abstraite encore que dans les corps administratifs de contrôle des entreprises publiques, – n'en est pas moins profonde. Lorsque, en 1977, communistes et socialistes rediscuteront des nationalisations, nul mieux que lui ne saura démêler l'écheveau des centaines de filiales des grands groupes industriels. Un livre, *le Socialisme industriel*, qualifié par Jacques Attali – toujours *lui* – de *« fondamental »*, viendra en 1977 confirmer les options du futur conseiller de l'Elysée. Un plaidoyer pour les nationalisations qui seules permettront *« une meilleure stabilité »*, un retour *« au plein emploi »*, *« une souveraineté technologique »*. Mais de la théorie à la pratique, il y a, dit-il, *« une formidable leçon d'humilité »*, des mauvaises surprises *(« le délabrement financier de l'industrie française en 1981 »)* et des bonnes *(« la qualité des dirigeants industriels »)*.

Les qualités d'Alain Boublil, on les retrouve dans *le Socialisme industriel* : une bonne connaissance des dossiers, de fortes analyses de la crise industrielle française et un clair esprit de synthèse. A cela s'ajoute une fidélité que l'on dit à toute épreuve.

Ses ennemis – et ils sont fort nombreux depuis qu'il règne de l'Elysée sur l'industrie, l'équipement, le logement et les transports – insistent plutôt sur ses défauts. Un extrême autoritarisme, un fort penchant à se laisser guider par ses passions, à s'attacher parfois plus aux questions d'hommes ou de tactique qu'à la stratégie.

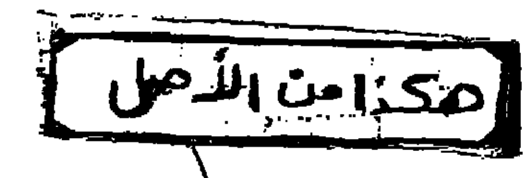
Son inimitié à l'égard de M. Chevènement comme de M. Gomez est célèbre, comme le sont son respect pour M. Dreyfus, ses amitiés pour M. Le Floch, le PDG de Rhône-Poulenc, ou pour M. Mayer, le patron de Boussac. Celles-ci l'amèneront d'ailleurs à engager l'Elysée plus que nécessaire dans l'accord passé entre la firme textile et MM. Willot contre l'avis de l'Institut de développement industriel.

Car, entre l'interventionnisme et le laisser-faire, le conseiller du président hésite sans cesse. Son autoritarisme naturel le pousserait plutôt à intervenir (voir Boussac), quand la doctrine officielle de l'autonomie de gestion des entreprises publiques l'amène parfois à trop laisser faire (l'accord CGE-Thomson par exemple). Mais cette valse-hésitation-là – bien française et qui caractérisait déjà certains de ses prédécesseurs – n'est-elle pas un bel exemple de la continuité de l'Etat ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Le Monde* publie une série de portraits des principaux collaborateurs du chef de l'Etat. Dans ses éditions précédentes, il a présenté MM. Erik Arnoult, Jacques Attali (*le Monde* du 25 janvier) et Jean-Louis Bianco (*le Monde* du 26 janvier).

● *M. François Léotard (PR) et les libertés.* – Le secrétaire général du PR qui, dans le cadre de la campagne de défense des libertés lancée par son parti, fait une « tournée » dans le sud-ouest de la France, s'est déclaré, mercredi 25 janvier, favorable au principe d'une grande manifestation unitaire de l'opposition pour *« donner un coup d'arrêt au processus de désintégration des libertés »*.



POLITIQUE

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

L'opposition tente vainement de démanteler l'agence Havas

Le débat sur la presse n'a guère avancé, mercredi 25 janvier, à l'Assemblée nationale. La stratégie de l'opposition, qui multiplie les amendements de principe, redondants ou répétitifs, ne permet guère d'entendre de nouveaux arguments. D'autant que la majorité, pour éviter de contribuer à la lenteur des débats, répond le moins possible aux longues interventions des députés RPR et UDF, qui utilisent à plein les cinq minutes que leur accorde le règlement de l'Assemblée pour défendre leurs propositions. M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) a, d'ailleurs, expliqué : *« Nous défendrons cinq sortes d'amendements : des amendements de refus du projet ; des amendements destinés à souligner l'absurdité de telle ou telle de ses dispositions ; des amendements de transparence, tendant à révéler au grand jour les intentions véritables des auteurs du projet ; des amendements visant à étendre le champ d'application du texte à l'ensemble des moyens de communication ; enfin des amendements de principe. »*

Est-ce dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger les cinquante-huit amendements que l'opposition a, d'abord, tenté d'introduire en préambule au texte et qui reprennent, pour la plupart, des dispositions garantissant la liberté de la presse et figurant déjà, soit dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789, soit dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, soit dans la Convention européenne des droits de l'homme. A chaque fois, M. Georges Fillioud, secrétaire d'État aux techniques de la communication, et M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, ont fait remarquer qu'il était inutile de *« réaffirmer dans un projet des principes inscrits dans la Constitution et dans notre droit »*.

En revanche, le RPR et l'UDF ont demandé que soit purement et simplement abrogée l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse, M. Madelin proposant d'*« éliminer ces vieux oripeaux de nos codes »* et M. Jacques Toubon (RPR, Paris) expliquant que cette ordonnance, dont il a rappelé qu'elle n'avait pas été signée par le général de Gaulle, mais par Henri Queuille (*le Monde* du 20 décembre 1983), est un texte *« daté et circonstanciel »*. Pour M. Queyranne, l'opposition *« brade l'héritage du général de Gaulle »* et de la Résistance ; quant à M. Fillioud, il a fait remarquer que le général de Gaulle était *« président du gouvernement provisoire de la France quand l'ordonnance fut prise »*, et qu'il *« en porte donc la responsabilité historique »*. Par 322 voix (PS, PC) contre 162 (RPR, UDF), cette proposition de suppression a été repoussée.

Toujours avant d'aborder l'article premier du projet, l'opposition, à travers plus de quarante amendements, s'est efforcée, bien entendu sans succès, d'obtenir le démantèlement complet de l'agence Havas, la majorité manifestant, pendant ce long monologue du RPR et de l'UDF, une patiente indifférence. M. Toubon a expliqué que, à travers Havas, *« l'Etat exerce, aujourd'hui, une influence grandissante dans le domaine de la communication »*.

M. Fillioud a simplement répondu : *« Les statuts d'Havas n'ont pas été modifiés depuis le 10 mai 1981 ; la participation de l'Etat y diminue régulièrement depuis trente mois, pour n'être plus que de 50,26 % ; l'activité conseil en publicité a été dissociée de l'activité régie. (...) le groupe s'interdit toute prise de participation dans des journaux concernés par le projet de loi en discussion ; (...) sa puissance a permis de limiter l'importance, en France, des groupes publicitaires étrangers ; son chiffre d'affaires avec les journaux du groupe Hersant est passé de 24 millions de francs en 1980 à plus de 67 millions de francs aujourd'hui. »*

Cela n'a pas convaincu l'opposition, qui a rappelé que M. Rousselet a gardé la présidence de la filiale de conseil en publicité, que l'agence contrôle *le Nouvel Économiste*, M. Toubon affirmant même que si M. Jean-Charles Lignel, le patron du *Progrès de Lyon*, a pris position pour le projet gouvernemental, c'est sous la pression d'Havas, qui lui a consenti un contrat de régie publicitaire avantageux. Le RPR et l'UDF, par une série d'amendements, demandent, notamment, qu'Havas ne puisse contrôler un journal d'informations politiques et générales, ni une entreprise de presse ou d'édition, ni mettre en place une télévision à péage, du type « Canal plus », ni détenir la régie publicitaire d'une chaîne de télévision publique, et que sa participation soit limitée à 20 % dans les sociétés de régie pour la presse régionale, etc.

Schéma de l'organigramme d'Havas à l'appui, brandi par M. d'Aubert, ce sont toutes les participations d'Havas que l'opposition a attaquées successivement, critiquant, au passage, un projet de collaboration avec l'Agence France-Presse et rappelant que M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, avait exprimé, devant la commission d'enquête sénatoriale sur la presse (*le Monde* du 21 janvier), la crainte de la reconstitution de la puissance qu'*« avant-guerre, Havas détenait en matière de publicité et d'information »*.

THIERRY BRÉHIER.

Les guillemets refermés

Il est 15 heures, le mercredi 25 janvier. La séance publique de l'Assemblée nationale ne prendrait si M. Georges Fillioud n'obtenait qu'elle soit immédiatement suspendue « pour quelques minutes ». *Le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication quitte l'hémicycle en courant et se précipite vers l'hôtel de la présidence de l'Assemblée.*

Coïncidence : M. Louis Mermaz vient d'y rentrer, lui aussi, de retour de son déjeuner hebdomadaire à l'Elysée. Et comme, réunis le matin même à l'occasion du conseil des ministres, les membres du gouvernement n'avaient pas caché leur irritation au sujet des guillemets *utilisés, la veille, par leur collègue, il y a fort à parier que le président de l'Assemblée est porteur d'un message du président de la République pour le secrétaire d'Etat.*

Un quart d'heure plus tard, M. Fillioud regagne la salle des séances, un peu plus rouge qu'à son départ. Aussitôt, à son banc, il se met à jeter quelques phrases sur une feuille de papier. Les députés socialistes ont suspendu une réunion de leur groupe pour venir, M. Lionel Jospin et M. Pierre Joxe en tête, assister à l'événement. Bien vite, M. Fillioud profite d'une réponse à une proposition d'amendement de l'opposition pour déclarer : « Ne succombons pas aux délices empoisonnées de la procédure à des fins dilatoires. Je n'ai pas voulu dire autre chose, hier (...), lorsque j'ai placé des guillemets à un endroit peut-être contestable (...). J'aurais dû me contenter de les suggérer par mon intonation car, bien entendu, je n'ai jamais considéré qu'il y eût deux catégories d'élus, les bons et les mauvais. Souffrez seulement que je préfère certains à d'autres. »

Voilà, c'est fait. Le secrétaire d'Etat a présenté des excuses, mais il lui a fallu une consigne venue de très haut. Il est vrai qu'il se trouve immédiatement des circonstances atténuantes : « Je n'ai pas entendu de guillemets qui auraient atténué la portée de certains épithètes dont on m'a gratifié : maître chanteur, dictateur, menteur, filou, analphabète, voyou, provocateur. Alors, je veux bien supprimer les guillemets, mais, de votre côté, messieurs, supprimez les mots. Notre travail y gagnera. »

M. Joxe apprécie cette démarche de M. Fillioud : « Je voudrais remercier M. le secrétaire d'Etat pour sa déclaration, peut-être tardive aux yeux de certains, mais qui a, au moins, le mérite d'avoir été prononcée, alors que d'autres excuses pourraient venir, que nous attendons toujours. La déclaration de M. Fillioud a la grande valeur démocratique d'avoir rappelé (...) que, dans cette Assemblée, il y a des élus de toutes tendances, mais qui ont tous le même mandat. »

M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) « prend acte » *de la déclaration de M. Fillioud même s'il juge ses explications* « embarrassées ». *M. Pascal Clément (UDR, Loire), lui,* « remercie le secrétaire d'Etat d'avoir présenté des excuses ». *M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) a beau expliquer que* « la liberté des représentants du peuple doit être totale dans cette enceinte, mais que celle des membres de l'exécutif ne l'est pas », *l'incident est officiellement clos. Les guillemets sont, enfin, refermés.*

Th. B.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 25 janvier, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été rendu public.

● AGRICULTURE

Depuis plusieurs années, les productions animales hors sol (porcs, volailles, œufs) traversent une crise grave accrue par l'endettement des éleveurs, l'insuffisance de l'organisation du marché et les distorsions de concurrence engendrées par l'existence de montants compensatoires monétaires.

A maintes reprises, le gouvernement s'est préoccupé de cette situation, qui appelle des mesures tant communautaires que nationales. C'est ainsi qu'il a arrêté, dès juillet dernier, des mesures d'accompagnement en faveur des agriculteurs ayant récemment investi. Il continue d'avoir comme objectif prioritaire d'obtenir de ses partenaires européens la suppression pure et simple des montants compensatoires monétaires portant sur les produits qui ne bénéficient pas d'une garantie de prix. Il rappelle à ce propos que ces montants compensatoires ont été créés en 1969 par la Communauté, avec l'accord du gouvernement français de l'époque.

Devant la dégradation récente et brutale des cours du porc en France, le gouvernement a adopté une série de mesures complémentaires :

– Pour mieux contrôler la qualité des animaux vivants et de la viande importés, le nombre des points de passage de la frontière seront réduits ;

– Afin d'atténuer pour les éleveurs les fluctuations erratiques des cours, une caisse professionnelle de régulation associant le Crédit agricole et la profession est mise en place ;

– L'office des viandes facilitera l'établissement de relations d'approvisionnement régulières entre les organisations de producteurs et les secteurs de l'abattage et de la transformation ; il consacrera de nouveaux crédits à ces actions ;

– Sous son égide, une cellule de crise associera les professionnels de la filière pour examiner la gestion du marché et proposer les mesures qui s'imposent.

Le ministre de l'agriculture recevra, le jeudi 26 janvier, une délégation des organisations professionnelles agricoles. Il abordera avec elle l'ensemble de ces questions.

Le gouvernement est décidé à maintenir la concertation avec les éleveurs. Mais il ne saurait admettre que des revendications professionnelles légitimes donnent lieu à des actes contraires à la loi, qui seront poursuivis et sanctionnés.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres du mercredi 25 janvier a adopté les mesures individuelles suivantes :

– *Mme Nicole Briot, inspecteur des finances, a été nommée président de la commission des marchés à terme de marchandises* *(lire page 28)*.

∴

M. René Ala, ministre plénipotentiaire, a été nommé directeur des politiques du développement.

[Né le 30 janvier 1938 à Thuir (Pyrénées-Orientales), M. René Ala, licencié en droit, est breveté de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer. Conseiller des affaires étrangères en 1970, puis conseiller de coopération technique (1971-1972), deuxième conseiller à l'ambassade de France à Alger (1972-1974), M. Ala devient sous-directeur (département Asie-Océanie) à l'administration centrale (1974-1978) avant d'être nommé premier conseiller à Ottawa de 1978 à 1981, puis ambassadeur au Nicaragua depuis 1982.]

∴

D'autre part, le conseil a adopté les propositions de nomination des membres, titulaires et suppléants, de la commission des sondages, telles qu'elles ont été formulées par le Conseil d'Etat, la Cour de cassation et la Cour des comptes.

Cette liste est ainsi composée :

– Pour le Conseil d'Etat : MM. Pierre Huet (président de la commission), Xavier de Christen et Claude Lasry (titulaires) ; Henri Gibert, Jean-Éric Schoetl et Michel Azibert (1) (suppléants) ;

– Pour la Cour de cassation : MM. Jacques Feffer, Arnaud Dupré de Pomarède et Léopold Bargain (titulaires) ; Jean-Jacques Simart, Mme Agnès Delaroche et M. José Chevreau (1) (suppléants) ;

– Pour la Cour des comptes : MM. Louis Saget, Jean-Lucien Langlois et Alain Chipon (titulaires) ; Pierre Richard, Pierre Lafaye et Jean-François Collinet (1) (suppléants).

(1) *Nouveaux membres.*

● LIVRE

Le ministre délégué à la culture a présenté une communication sur la politique du livre et de la lecture.

I. – Un effort considérable a été accompli depuis deux ans en faveur du développement des bibliothèques publiques :

– Le maillage du territoire a été complété pour les bibliothèques municipales (110 000 mètres carrés supplémentaires en 1982 et 1983) et pour les bibliothèques centrales de prêts des départements (dix-sept créations pendant la même période) ;

– Le personnel a été renforcé (création de cent quarante-neuf emplois d'Etat et financement, à 50 %, de six cent quarante-sept emplois qualifiés dans les bibliothèques municipales) ;

– L'ouverture en direction de nouveaux publics a été encouragée (hôpitaux et entreprises, notamment).

Ce réseau de bibliothèques, consolidé et modernisé, sera transféré aux collectivités locales dans le cadre de la décentralisation. Simultanément, l'Etat engagera une action d'ensemble, visant à donner une nouvelle impulsion à la lecture :

– Une campagne pour le développement de la lecture, animée par un comité national et des comités départementaux, sera lancée ; son premier temps fort sera constitué par l'organisation du « mois du livre » en mars 1984 ;

– L'effort pour gagner de nouveaux publics, notamment en zone rurale et dans les quartiers d'habitat social, sera accentué ;

– L'objectif national proposé consistera à doubler, d'ici à la fin du IXe Plan, le nombre moyen de livres prêtés par habitant et par an, qui devrait être porté de deux à quatre, et le taux de fréquentation des bibliothèques, qui devrait pouvoir atteindre 20 % de la population, contre 10 % aujourd'hui.

II. – Le bilan de l'application de la loi du 10 août 1981 instituant un prix unique pour le livre est, dans l'ensemble, positif. En particulier, l'activité éditoriale, qui avait diminué en 1980 et en 1981, a connu en 1982 une reprise certaine, tant en ce qui concerne le nombre de titres (+ 2,9 %) que le nombre d'exemplaires (+ 4,6 %). Le gouvernement a réaffirmé sa volonté de faire appliquer strictement les dispositions de cette loi.

En 1984, grâce à l'engagement de lutte contre l'inflation, les prix des livres ne devraient pas augmenter en moyenne de plus de 3,5 % pour les livres figurant au catalogue, et, en règle générale, de plus de 5 % pour les nouveautés. L'application de cet accord de modération fera l'objet d'un suivi attentif.

● AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Le secrétaire d'État chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés a présenté un projet de loi relatif aux droits des familles, dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance, et au statut des pupilles de l'État.

I. – Les droits des familles dans leurs rapports avec les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance seront renforcés :

– Une information précise sur les effets de l'intervention de ces services, en ce qui concerne, notamment, l'exercice de l'autorité parentale, leur sera donnée ;

– Elles pourront se faire assister dans leurs démarches d'une personne de leur choix ;

– Elles devront être associées à toutes décisions concernant l'enfant ;

– La situation de chaque enfant devra faire l'objet d'un réexamen au moins une fois par an.

Ces mesures intéressent les 220 000 familles et les 560 000 enfants dont la situation justifie l'intervention des services de l'aide sociale à l'enfance. Elles permettront aux familles d'exercer pleinement leurs responsabilités et amélioreront la protection des enfants.

II. – Le statut des pupilles de l'État s'applique aux 15 000 enfants privés de leur famille naturelle, vis-à-vis desquels les services de l'aide sociale à l'enfance exercent entièrement l'autorité parentale. Les dispositions nouvelles tendent à :

– Rapprocher le statut des pupilles de l'État de celui des autres enfants ;

– Faciliter leur adoption dans tous les cas où celle-ci apparaît souhaitable ;

– Donner aux personnes proches de l'enfant et qui souhaitent l'élever la possibilité de contester devant le tribunal de grande instance la décision qui l'admet en qualité de pupille de l'Etat ;

– Améliorer les conditions dans lesquelles la situation des enfants doit être régulièrement suivie par le ou les conseils de famille constitués dans chaque département.

● JEUX OLYMPIQUES

Le ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports a présenté une communication sur la préparation française aux Jeux olympiques de 1984.

Les critères de sélection de nos représentants traduisent le souci de réalisme et le désir d'assurer l'avenir que l'Etat et le mouvement sportif ont conjointement manifestés. En application de ces critères, le nombre de nos représentants devrait s'élever à environ quarante athlètes pour Sarajevo et à deux cent vingt à deux cent quarante pour Los Angeles.

Grâce à la coopération de l'ensemble des partenaires concernés, une aide adaptée à la situation de chaque athlète a pu être mise en place, permettant ainsi le suivi intégral des programmes d'entraînement et plaçant les sportifs dans de bonnes conditions de préparation.

En plus des crédits habituellement versés aux fédérations sportives pour préparer les compétitions olympiques, un crédit spécifique de 16 millions de francs, nettement supérieur à ceux dégagés lors de la préparation des précédents Jeux olympiques, a été prévu pour financer les derniers stages et le déplacement des athlètes.

La participation aux Jeux est un moment privilégié pour l'application de la politique du sport de haut niveau que le gouvernement met actuellement en place. Les importantes réformes de structures entreprises depuis 1981 devraient commencer à porter leurs fruits dès 1984. Mais elles ne seront véritablement efficaces qu'au cours des années suivantes.

● CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le premier ministre a présenté une communication sur la préparation de la réforme du Conseil économique et social.

L'organisation actuelle du Conseil résulte de l'ordonnance portant loi organique du 29 décembre 1958. Il s'est affirmé depuis lors, grâce à la qualité de ses travaux auxquels contribuent les forces vives de la nation, comme un élément essentiel dans le fonctionnement de nos institutions.

Toutefois, en vingt-cinq ans, la société française a profondément évolué. La réforme tirera les conséquences de cette évolution. Elle visera à mettre en harmonie la composition du Conseil avec les besoins et les structures socio-économiques actuels. Au cours des prochaines semaines, le secrétaire d'État auprès du premier ministre engagera, sur ces différents points, une concertation avec les organisations concernées. Le projet de loi organique issu de cette concertation sera soumis au Parlement lors de sa session de printemps, de façon que les dispositions nouvelles entrent en vigueur avant le renouvellement du Conseil économique et social, qui interviendra en août 1984.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant la ratification de conventions internationales :

– Les protocoles de Londres de 1983, qui prorogent l'accord international sur le blé, permettent la poursuite d'une organisation internationale du commerce du blé et fixent, notamment, le montant minimum de l'aide alimentaire que la Communauté économique européenne, les Etats-Unis et d'autres grands pays occidentaux s'engagent à fournir, jusqu'au 30 juin 1986, aux pays en développement ; cet engagement annuel minimum est fixé à 7,6 millions de tonnes de céréales ; la C.E.E. y participe à concurrence de 1,65 million de tonnes ;

– Le protocole de Luxembourg du 21 juin 1983, à la convention franco-germano-luxembourgeoise sur la canalisation de la Moselle, vise à actualiser certaines dispositions du régime juridique de la navigation sur la Moselle.

M. Mitterrand rappelle aux agriculteurs « l'évidence » des règles communautaires

Le conseil des ministres, réuni mercredi 25 janvier, a entendu une communication de M. Michel Rocard sur la situation agricole en Bretagne. A ce propos, M. François Mitterrand a souligné que *« les Français et les agriculteurs doivent connaître la vérité »*, ce qui signifie, dans son esprit, à propos du Marché commun, qu'*« on est dedans ou on est dehors »*. Si l'on est dedans, a ajouté le président de la République, tout le monde accepte les règles communautaires. *« C'est la responsabilité des dirigeants du monde agricole et des agriculteurs d'exposer cette évidence,* a-t-il dit, *et de ne pas faire croire que nous pouvons régler seuls les problèmes. »* Faire croire, par exemple, que *« le gouvernement français peut seul supprimer les montants compensatoires monétaires, c'est un mensonge et une sottise,* a-t-il ajouté. *Ceux qui diffusent de telles illusions manquent d'esprit civique et de courage. »*

D'autant plus, a remarqué le chef de l'Etat, que c'est la France qui avait proposé, en 1976, les montants compensatoires monétaires (MCM) et que par exemple, sur les problèmes des tarifs ferroviaires, à propos de la Bretagne, mais aussi du Limousin, c'est en 1979 que la Commission avait autorisé le maintien des réductions, à condition que celles-ci fussent diminuées par tiers. Le gouvernement de l'époque n'avait pas contesté cette décision devant la Cour de justice de la Communauté, a souligné M. Mitterrand. Or le délai de recours est épuisé, et cela n'est pas du fait des gouvernements qui se sont succédé depuis mai 1981.

Il s'agit, a insisté M. Mitterrand, de remonter aux sources et de prendre conscience de ce que sont les obligations du Marché commun. *« Les agriculteurs veulent-ils ou ne veulent-ils pas du Marché commun ? »* a-t-il demandé, avant d'ajouter que, au total, les dirigeants agricoles ont conscience que le Marché commun a été bénéfique pour l'agriculture française, même si toutes les catégories d'agriculteurs n'en ont pas profité de la même manière.

Seule la puissance publique, dans le cadre des règlements communautaires, peut et doit intervenir pour préserver telle ou telle production, telle ou telle catégorie. Mais, a souligné une nouvelle fois M. Mitterrand, *« si on est dedans, on doit se soumettre aux règles »*. Le chef de l'État a, de nouveau, condamné les violences, qu'il a qualifiées d'*« inadmissibles »*, et il a observé que, sur ce point aussi, chacun doit prendre ses responsablilités, les dirigeants d'organisations agricoles comme le gouvernement.

Défense et illustration du Marché commun

(Suite de la première page.)

L'intérêt de M. Mitterrand est de déplacer le débat sur le terrain proprement européen. Peut-il le faire de façon purement défensive, dans cette situation de crise ?

Il vaudrait mieux, pmur lui, daite en sorte que l'opinion soit amenée à se prononcer pour ou contre les propositions françaises de relance de la construction européenne. Pour cela, il faut, comme l'a fort bien dit récemment M. Mario Soarès, *« que M. François Mitterrand s'élève au niveau des pères fondateurs de l'Europe »*. De ce point de vue, c'est moins le discours de La Haye qu'il faut attendre (le chef de l'État se rend à la mi-février en visite officielle aux Pays-Bas) que les résultats du prochain sommet de Bruxelles, à la mi-mars : on saura alors si le chef de l'État peut ou non reprendre vraiment l'offensive.

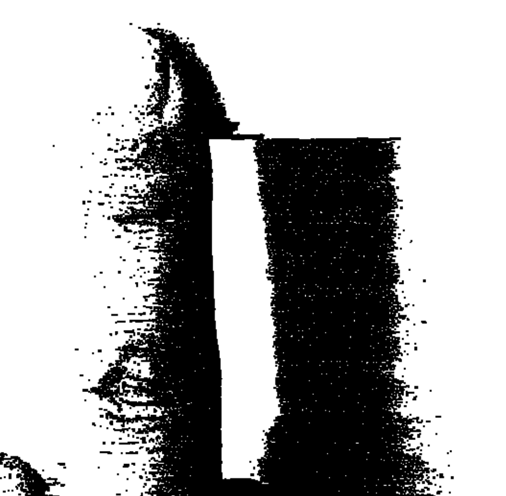
∴

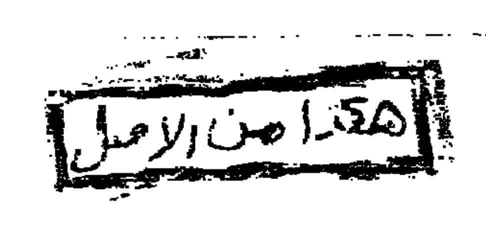
On comprend, dans ces conditions, la défense et illustration du Marché commun faite à l'adresse des agriculteurs par le chef de l'État. Cohérence oblige. Même si cette profession de foi communautaire s'accompagne de quelques contradictions sur le terrain, telle que la fermeture de la frontière avec la Hollande pour satisfaire les éleveurs de porcs.

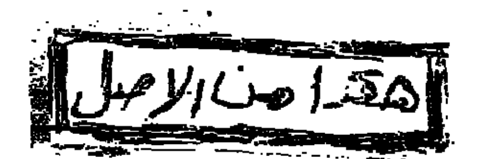
JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. BAYLET (MRG) : IL N'Y AURA QU'UNE SEULE LISTE DE CENTRE GAUCHE

Le MRG continue de porter la plus grande attention et d'apporter son soutien à l'initiative de MM. Edgar Faure et Maurice Faure en vue de la constitution d'un grand centre gauche, a indiqué M. Jean-Michel Baylet, lors du point de presse mensuel de son parti, mercredi 25 janvier. Cette initiative correspond aux objectifs fixés par le MRG lors de son congrès d'octobre, et répond au souhait exprimé alors par les militants de voir leur parti s'engager de la manière la plus autonome possible dans la bataille des élections européennes. M. Baylet, qui avait réuni autour d'un déjeuner, la veille, les parlementaires et les membres radicaux de gauche du gouvernement, assure qu'il n'y aura qu'une seule liste de centre gauche pour le scrutin du 17 juin, sinon, estime-t-il, *« l'opération est vouée à l'échec »*.







(PUBLICITÉ)

La Bretagne asphyxiée par les concurrences déloyales

Les Bretons refusent les pénalisations

L'économie bretonne tout entière croule sous la concurrence déloyale des produits des élevages hollandais et allemands subventionnés. Un comble : des porcs vivants viennent se faire abattre en Bretagne. Récemment, des foyers de fièvre aphteuse et de peste porcine ont provoqué un déferlement massif sur nos marchés de viande porcine bradée... qui peut être porteuse de germes dangereux pour nos élevages.

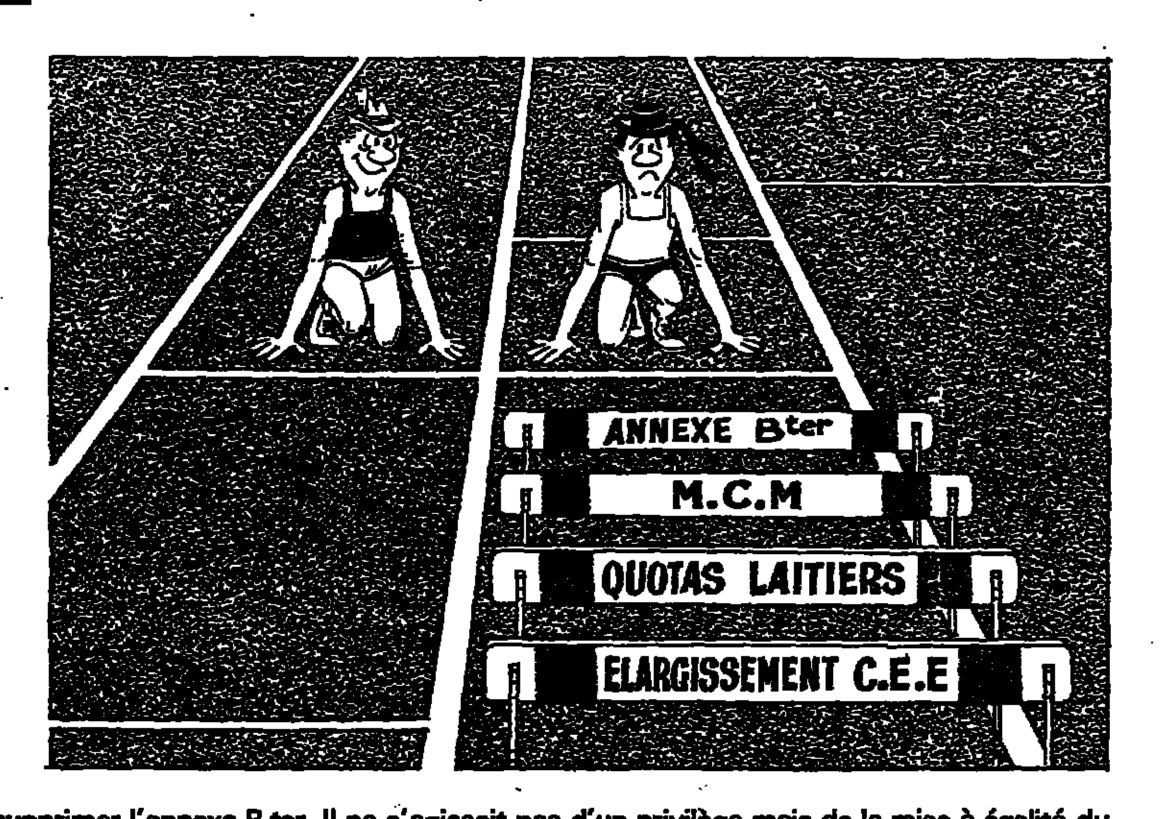
Non contents de ne pas fermer les frontières à ces agressions, les pouvoirs publics ont organisé l'arrivage de ces viandes sous escorte des CRS.

Ce n'est pas tout : nos produits laitiers taxés ne passent plus les Alpes, balayés qu'ils sont par le lait et les fromages allemands subventionnés.

Admettrait-on que Volkswagen, par exemple, soit subventionné pour nous vendre ses voitures, tandis que Renault serait taxé pour accéder au marché allemand ?

La régie Renault serait-elle alors aujourd'hui au premier rang européen ?

Comme si tout cela n'était pas suffisant, voici que l'on nous supprime les correctifs tarifaires du rail et de la route. La Bretagne refuse de payer plus cher qu'ailleurs pour s'approvisionner ou pour écouler ses marchandises.



SUPPRESSION DES CORRECTIFS TARIFAIRES

Le gouvernement vient de supprimer l'annexe B *ter*. Il ne s'agissait pas d'un privilège mais de la mise à égalité du coût du kilomètre SNCF ou du tarif routier avec celui des autres régions. Pourquoi le prix du kilomètre ne serait-il pas le même partout en France ?

La Bretagne refuse d'être doublement pénalisée, du fait de son enclavement comme de celui du surcoût kilométrique qu'on lui impose, alors que l'insuffisance des infrastructures ferroviaires ou routières est criante.

La suppression de l'annexe B *ter* représente un coût supplémentaire de 10 000 F environ pour une exploitation de mille deux cents porcs ou de 4 000 F environ par hectare en production légumière. Nous perdons des marchés éloignés, notamment dans la Communauté économique européenne, tandis que les nôtres s'alourdissent et c'est la chute des cours.

LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES

Ce sont des subventions aux exportations de nos concurrents européens (notamment allemands et hollandais) vers notre pays alors que nos propres exportations sont taxées.

Les MCM pénalisent actuellement :

- un producteur breton de porcs de 48 F par porc vis-à-vis de son homologue hollandais ;
- un producteur breton de bovins de 1 158 F par bovin à l'égard de son homologue allemand ;
- un producteur breton de lait de 31 centimes par litre vis-à-vis de son homologue allemand.

Conséquence directe : un dumping de nos concurrents qui a fait chuter les cours du porc en Bretagne de 2 F par kilo en dessous du prix de revient.

Autre conséquence : nos concurrents du nord de l'Europe nous ont pris nos marchés, d'où les faillites en Bretagne et l'accentuation du chômage.

LES QUOTAS LAITIERS

L'impact des MCM se fait davantage sentir sur les productions de porc et de volaille. Les jeunes sont donc condamnés à s'installer prioritairement dans la production laitière. Or voici qu'arrive maintenant la menace européenne d'une limitation de cette production par les quotas laitiers.

Que faire en Bretagne si toutes les perspectives de développement agricole sont bouchées ?

L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

La Communauté économique européenne, c'est presque exclusivement la politique agricole commune. N'est-il pas préférable, après le nouvel échec d'Athènes, que celle-ci fonctionne correctement à dix avant de songer à l'élargir à douze ?

Déjà le Parlement européen vient d'attaquer la Commission de Bruxelles devant la Cour de justice pour ne pas avoir mis en place une politique de transports.

Ne faut-il pas aussi prévoir, avant tout élargissement, une certaine harmonisation du coût de la main-d'œuvre et de la protection sociale ?

Réuni le 23 janvier 1984 à Plérin (Côtes-du-Nord), le Comité de salut économique de Bretagne regroupait, autour des organisations agricoles (syndicalisme, Chambres d'agriculture, organisations économiques...), les Chambres de commerce et d'industrie, les Chambres des métiers, les transporteurs routiers, l'agro-alimentaire, les expéditeurs de légumes, etc.

Tous sont conscients que la seule chance de la Bretagne, c'est la survie de son agriculture, qui constitue la moitié des emplois de la région.

Avec ces organisations, qui représentent l'ensemble des forces vives de la région, **tous les Bretons unis** veulent être entendus avant qu'il ne soit trop tard.

« Pour que la Bretagne vive, les Bretons ne demandent que l'égalité des chances. »

COMITÉ DE SALUT ÉCONOMIQUE DE BRETAGNE - 111, BOULEVARD DE-LATTRE-DE-TASSIGNY, 35000 RENNES

Le Monde

société

LES QUATRE ARMÉNIENS AUX ASSISES

Les silences du « commando suicide »

Les quatre Arméniens qui comparaissent, depuis le 24 janvier, devant la cour d'assises de Paris allaient-ils dévoiler à l'audience les mystères qui avaient résisté, après la prise d'otages du consulat de Turquie à Paris le 24 septembre 1981, à l'enquête des policiers ? Non, bien sûr. Même éloignés de la lutte depuis plus de deux ans, ces militants de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) restent « *des soldats ayant obéi aux ordres* ».

Ils ont le souci, surtout, de la sécurité de leur organisation, et même les questions faussement naïves du président, M. Guy Floch, ne leur feront lâcher que des réponses évasives. La préparation de l'opération, les mobiles des instigateurs, les détails de ce coup de main, préparé dans le quartier arménien de Beyrouth ? « *Nous ne pouvons rien dire à ce sujet* », répètent poliment Vasken Sislian, le moustachu, et Kevork Guzelian, le barbu, les chefs du commando.

C'est à peine si on apprendra que les quatre jeunes gens ne se fréquentaient pas avant leur départ pour la France, qu'ils sont arrivés séparément à Paris, cinq jours avant d'entrer en scène, l'avant-veille, la veille même pour l'un d'eux, de la prise d'otages, dûment munis, tous, de visas délivrés par notre consulat de Beyrouth.

Ils ne connaissaient pas les lieux et se sont contentés de quelques brefs repérages de l'immeuble situé au 170, boulevard Haussmann (8e), avant de se répartir les armes devant la porte : deux pistolets de marque Browning, un fusil d'assaut Kalachnikov, deux grenades défensives et un engin explosif composé de plusieurs pains de semtex, une pâte d'origine tchécoslovaque contenant de la penthrite souvent utilisée dans les attentats commis en Europe.

Les quatre Arméniens rappellent encore ce que les autorités françaises avaient su dès les premières heures de la prise d'otages. « Le commando suicide » avait pris le nom de Yeghi Kechichian, « *un combattant arménien tombé aux mains des Turcs* ». Son opération s'intitulait « *Van* », en souvenir de cette ville « *martyre, symbole de la résistance arménienne* ». Mais sur le mode d'acheminement des armes, rien ! Sur les éventuelles complicités dont avait pu bénéficier le commando à Paris, sur l'emploi du temps de Vasken Sislian, premier arrivé, pas plus. La France, à l'occasion de ce procès, en sera pour ses frais et devra se forger ailleurs une parfaite connaissance de l'ASALA.

« Police ! »

Dès lors, l'intérêt de cette audience ne pouvait que retomber. D'autant que passée au tamis de la procédure judiciaire, cette prise d'otages perd nécessairement de sa puissance d'évocation. Mise à plat, décortiquée au microscope, l'action rapportée s'étiole dans les reconstitutions et les récits. Il n'en subsiste guère qu'une opération très marquée par l'improvisation tâtonnante. Une entreprise décousue, découpée plan par plan où la justice cherche à isoler l'individu du commando afin d'établir les responsabilités de chacun, alors que les inculpés privilégient l'idée d'une responsabilité partagée.

Ainsi, l'acte d'accusation place la faute la plus grave tout à fait au début de la prise d'otages. Il était 11 h 15, ce 24 septembre 1981. Les quatre hommes venaient de pénétrer, arme au poing, dans les locaux du consulat. En turc, puis en français, ils intimaient l'ordre aux personnes présentes — une cinquantaine au total — de s'allonger sur le sol du couloir.

Un garde turc, Camal Ozen, tenta d'empêcher Guzelian d'entrer dans la salle des démarches administratives. Lutte brève. Pour réduire l'obstacle, l'Arménien tua, visant, il en convient, à bout touchant, la tête de son adversaire. Guzelian, pour sa défense, explique aujourd'hui qu'il « *avait essayé de ne pas tirer* ». « *Il y avait près de trente personnes dans le couloir*, dit-il. *En ne touchant pas le garde, je risquais de lâcher la grenade dégoupillée que je tenais dans l'autre main.* »

Ce 24 septembre, la fusillade devait paraître terriblement longue. Cinq minutes ? Un quart d'heure ? Aucun des acteurs, aucun des otages ne se rappelle la durée exacte de cet échange de tirs. Les membres du consulat étaient eux-mêmes armés. Le consul général adjoint, M. Kaya Inal, dissimulé dans un réduit proche de son bureau, blessa Agop Djulfayan, avant d'être grièvement atteint lui-même. Un policier français, le gardien de la paix Blondel, alerté par le bruit, pénétra un bref instant dans une pièce du consulat par une fenêtre. Ce téméraire lança : « *Police ! Sortez les mains en l'air* », avant de tirer sur l'un des preneurs d'otages et de quitter les lieux précipitamment par le même chemin. Sislian devait perdre à cet instant, en raison d'une blessure à l'épaule, la direction du commando.

Tout avait été dit ce jour-là, le plus grave en tout cas. La mort d'un garde et les blessures de trois personnes en quelques instants. Le reste appartenait à la négociation avec la police, à l'attente, pendant des heures, d'une conclusion pour une prise d'otages lancée imprudemment. Cette seconde partie est inscrite au programme de l'audience du 26 janvier.

PHILIPPE BOGGIO.

EN CONGRÈS INTERNATIONAL A PARIS

Mille graphologues décryptent leur métier

Ils en ont assez, les graphologues, d'être traités de voyeurs, de flics ou de sorciers. Si un millier d'entre eux sont réunis en congrès international à Paris, du 26 au 28 janvier, c'est d'abord pour démontrer le sérieux d'un métier trop souvent considéré comme une science occulte ou du charlatanisme. Mais c'est surtout pour faire le point sur cette « science de l'écriture » qui multiplie ses champs d'activité et attire de plus en plus de candidats, amateurs ou professionnels.

Thème du congrès : « La graphologie au service de l'homme ». Entendez par « service » le contraire de tout ce que pensent les gens mal informés. « *On nous soupçonne d'exercer je ne sais quel pouvoir*, remarque Mme Anne-Marie Simond, membre du conseil d'administration de la Société française de graphologie (SFG), organisatrice du congrès. *Quel pouvoir ? Nous ne sommes que des experts qu'on consulte. On nous accuse de rejeter des individus, d'être des briseurs de carrière. Notre rôle est, au contraire, d'aider les gens à se connaître et à trouver la place qui leur convient le mieux.* »

Ces évidences ne « passent » toujours pas dans les pays anglo-saxons, où la graphologie reste suspecte et marginalisée. Seuls une poignée d'Américains et de Britanniques sont présents à ce congrès international (le premier depuis 1976). Beaucoup de Belges en revanche (80 inscrits), d'Italiens (60), de Suisses (25) et, bien sûr, d'Allemands (40), devenus aussi actifs que les Français.

C'est en Charente qu'a été inventée la graphologie moderne, même si les analyses de l'écriture remontent à l'Antiquité. L'abbé Jean-Hippolyte Michon ouvrit la voie en 1870. Trente ans plus tard, un premier congrès des « sciences de l'écriture » était organisé à Paris dans le cadre de l'Exposition universelle. Entre-temps, un autre pionnier, Crépieux-Jamin, avait défini les « *sept genres* » de l'écriture (direction, dimension, forme, ordonnance, continuité, pression et vitesse) et les « *espèces* » de chaque genre. L'écriture peut être grande (orgueil) ou petite (minutie), inclinée ou redressée, disjointe ou groupée, ornée ou simplifiée, retouchée ou inachevée, fuselée ou massuée...

Une foule de paramètres, terriblement tentants pour un ordinateur — et cela n'a pas manqué : comme d'autres disciplines, la graphologie s'informatise. Du moins pour la recherche car, dans la pratique individuelle, les outils sont toujours réduits à leur plus simple expression : de bons yeux et une loupe (avec une échelle incorporée pour ceux qui font de la graphométrie).

Les limites de l'art

D'une décennie à l'autre, la graphologie s'est affinée en s'élargissant. Elle attache, par exemple, beaucoup d'importance à l'écriture de l'enfant dont on contestait jadis la signification. La porte des écoles n'est pas encore ouverte aux disciples de l'abbé Michon, mais les familles les consultent, et certains instituteurs s'initient maintenant à leur art.

Autre champ nouveau : la médecine. Des graphologues sont associés aux équipes de certains hôpitaux, principalement dans les services de neurologie et de psychiatrie. Ils interviennent à titre d'observateurs, surtout pour surveiller l'amélioration de l'état d'un malade au cours d'un traitement.

Mais c'est dans le domaine du travail que la graphologie prend un véritable essor. Nombre de grandes entreprises et de bureaux de recrutement du personnel font appel à elle. La « lettre manuscrite » réclamée dans des offres d'emploi ne trompe personne. Ce n'est jamais le graphologue qui décide d'une embauche, mais son avis compte à l'issue d'une présélection.

L'investigation judiciaire, en revanche, n'occupe qu'une petite partie des graphologues. Une trentaine d'entre eux sont experts auprès des tribunaux pour comparer des écritures. Comparer et non interpréter.

La graphologie est servie par la simplicité de son application — il suffit d'avoir un texte écrit — et par le déclin relatif d'autres disciplines, moins concrètes, comme la psychologie. Elle attire soit des amateurs, soit des candidats qui se destinent à ce métier, soit d'autres professionnels qui veulent utiliser l'analyse de l'écriture dans leur secteur (des chefs d'entreprise, par exemple). *La Graphologie*, revue trimestrielle de la SFG, compte quatre mille abonnés, trois fois plus qu'il y a dix ans. Les cours dispensés par cette société sont pris d'assaut. Le public rajeunit, mais la proportion de femmes reste écrasante, car ce métier, souvent mal rémunéré, peut être exercé à mi-temps.

Beaucoup de charlatans profitent du succès de la graphologie. Ils vendent les recettes les plus alléchantes : trouver un conjoint idéal par une analyse de lettre, ou même modifier le caractère d'un individu en changeant son écriture... Il n'a pas suffi de faire reconnaître d'utilité publique la SFG en 1971, puis de faire homologuer un diplôme par le ministère du travail en 1978, pour protéger cette profession. Ses meilleurs avocats sont encore ceux qui soulignent les limites de leur art. « *La graphologie*, précise Mme Anne-Marie Simond, *ne peut mesurer l'intelligence, ni tester les goûts, ni même déceler toutes les psychoses. Et il lui arrive de se tromper... comme la médecine* ».

ROBERT SOLÉ.

AU PROCÈS PARIBAS

Un réquisitoire plus sévère pour la banque que pour ses clients

Deux relaxes — celles de Mme Jacqueline Fayard et de Mme Avelot, — des peines de trois à six mois de prison avec sursis pour les vingt-sept autres clients de la banque inculpés mais qui ont reconnu la fraude et rapatrié leurs avoirs, six à douze mois, toujours avec sursis, mais assortis de fortes amendes fiscales pour ceux qui nient, et enfin quinze à vingt-quatre mois encore avec sursis, accompagnés d'amendes fiscales, pour les responsables de la banque, MM. Pierre Moussa, l'ancien président-directeur général, Jean Peychou et Daniel Rouchy sous-directeurs à l'époque : telles ont été, mercredi 25 janvier, les conclusions du réquisitoire prononcé au procès Paribas par M. Jean-Pierre Monestié et Mme Christine Thin.

Aux yeux des représentants du ministère public, la faute des hommes de la banque a été plus grave que celle des clients, dont la bonne foi de certains se trouva surprise et dont les infractions reprochées aux autres ont été souvent le résultat même des conseils qui leur ont été donnés.

Qu'il s'agisse, en effet, des transferts de capitaux en Suisse, des opérations de compensation réalisées clandestinement ou de l'extravagante évasion vers le Canada des trente-cinq mille pièces d'or de M. Jean-Pierre Latécoère, l'accusation a vu, dans cet ensemble, la main de ce service de la gestion privée et de son directeur de l'époque, M. Jean Richard, aujourd'hui en fuite. Car, si M. Léonce Boissonnat, fondé de pouvoir, tenait sur ses fameux carnets une comptabilité occulte très précise, M. Monestié comme Mme Thin ont réfuté la thèse selon laquelle cet homme « *désintéressé, méticuleux, dévoué à sa banque* » aurait pu agir à l'insu de ses supérieurs. Il leur apparaît, tout au contraire, que, s'il accepta de prendre tout sur lui, c'était uniquement par un ultime esprit de sacrifice. Et M. Monestié trouva à ce sujet ses accents les plus ardents et les plus véhéments.

Il n'a pas caché sa réprobation devant l'attitude des supérieurs de Léonce Boissonnat, qui tentèrent de rejeter sur lui la responsabilité de tout ce qui s'était passé. Mais surtout, cet inquisiteur éloquent a voulu expliquer les raisons de ce « *lâchage* ». Selon lui, le dossier montre clairement que, si la gestion privée de Paribas devint à Paris un guichet de la filiale de Genève, ce fut sous l'impulsion de M. Jean Richard, directeur de ce service, et qu'il s'agissait impérativement de couvrir ce dernier à *tout prix*.

Pourquoi ? Parce que M. Richard au sein de Paribas était un rouage important, un responsable qui avait ses entrées à la direction générale. Et si M. Moussa était général d'armée, M. Richard, lui, était au moins général de brigade en relations avec l'état-major. Le mettre en cause aurait abouti à mettre en cause la direction elle-même.

Or, a dit encore M. Monestié, tout accuse et accable M. Richard. La gestion privée fut son œuvre. Sa griffe y est partout. C'est lui que l'on trouve à l'origine de l'affaire Latécoère. C'est lui qui, en plusieurs occasions, conseilla directement aux clients des transferts en Suisse.

M. Moussa ne s'émeut pas

Ces opérations, qui apparurent ensuite dans les carnets de M. Boissonnat, montrent bien que ce dernier avait la seule charge de tenir un état de situation destiné à la banque elle-même. M. Richard ne disait-il pas aux clients, qui l'ont rapporté : « *Paribas-Paris et Paribas-Genève, c'est la même chose ?* » « *Non*, a dit M. Monestié, *cette comptabilité révélée par les carnets n'était pas la comptabilité du fondé de pouvoir, c'était bel et bien celle de la gestion privée et au-delà de la banque elle-même. Si tel n'avait pas été le cas, aurait-on pu dire aux clients, lorsque la fraude fut découverte, que tout serait pris en charge par Paribas, paiement des amendes comme des honoraires d'avocats ?* »

Mais s'il était facile de pourfendre M. Richard et ses anciens collaborateurs, MM. Penychou et Rouchy, M. Monestié se trouvait moins armé pour ferrer aussi bien M. Moussa, dont il devait durant ses deux heures trente d'exposé assez peu parler. Contre l'ancien président-directeur général, il invoque donc l'alinéa 1 du paragraphe 2 de l'article 399 du code des douanes pour qui le fait d'être à la tête d'une société qui a fraudé suffit pour que le dirigeant soit réputé intéressé à la fraude.

Ainsi, M. Monestié peut-il dire qu'il ne ferait pas à M. Moussa l'injure de supposer un instant que celui-ci a pu connaître les réalités de l'affaire Latécoère.

Il trouve quand même fâcheux qu'après la découverte des opérations de la gestion privée il se soit contenté d'entériner le rapport d'inspection interne qui fut bien indulgent pour M. Richard et qu'il ait lui aussi, même après la fuite du directeur de la gestion privée, pu répéter : « *J'ai toujours douté, et je doute encore, que Jean Richard ait pu avoir une responsabilité quelconque dans des opérations de ce genre.* » Après avoir écouté tout cela et beaucoup noté, M. Moussa refusait malgré tout de s'en émouvoir, alors que M. Penychou, lui, ne se remettait pas d'avoir entendu dire par M. Monestié qu'il fut l'un de ceux qui donnèrent à Léonce Boissonnat « *le coup de pied de l'âne* ».

Il reste maintenant à la défense le soin de répondre. Elle commencera à le faire le 30 janvier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Citation à l'ordre de la Nation.* — Michel Metreau, adjudant professionnel du corps départemental de sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne, mortellement blessé en service commandé le 16 octobre 1983, à Dormelles, a été cité à l'ordre de la Nation le 23 janvier.

EN BREF

Plainte contredes policiers de Mulhouse

Mulhouse. — M. Smaïl Sliman, cinquante-cinq ans, président fondateur de « Défense et assistance des Musulmans de France » vient de déposés auprès du doyen des juges d'instruction de Mulhouse (Haut-Rhin) une double plainte avec constitution de partie civile : la première contre des policiers du commissariat central de la ville pour « *coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à huit jours et injures à caractère racial* », la seconde contre un unterne de l'hôpital « *pour non-assistance à personne en danger* » et « *pour injures raciales* ». A l'appui de ces plaintes, M. Sliman a produit deux certificats médicaux : toutes les lésions que présentaient à l'époque des faits le demandeur « *paraissent*, d'après le médecin, *avoir été provoqués par des coups.* »

Selon la police, M. Sliman aurait été blessé au visage au moment de l'accident de voiture qui avait été à l'origine de l'intervention policière. M. Guy Tochon, commissaire central à Mulhouse, qui conteste formellement la version de M. Sliman se réserve la possobilité de déposer plainte pour dénonciation calomnieuse. — *(Corresp.)*

La libération de M. Jean Durieux

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné, le mercredi 25 janvier, la mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Jean Durieux, cinquante-trois ans, rédacteur en chef de *Paris-Match*. M. Durieux avait été écroué à Fresnes le 19 janvier, sous l'inculpation de vol et recel, après la publication par le mensuel *Photo* de photographies du corps d'une étudiante néerlandaise victime d'un Japonais anthropophage. On indique de source autorisée que les expertises ordonnées par le juge d'instruction ont apporté la preuve formelle que les photographies publiées par *Photo* avaient été tirées par le laboratoire du groupe Filipacchi, à partir des négatifs pris par l'Identité judiciaire, et appartenant à ce service. (*Le Monde* des 20 et 21 janvier).

M. Durieux a été libéré après le versement d'une caution de 50 000 francs. Il lui est interdit de rencontrer la personne qui lui a fourni les documents incriminés et de quitter le territoire. Sa carte d'identité et son passeport lui ont été retirés. Avant de quitter la prison, M. Durieux avait été entendu pendant plus d'une heure au Palais de justice de Paris par M. Clande Grellier, juge d'instruction chargé de l'affaire.

Mise en cause d'un livre de Pierre Péan

M. Gilbert Beaujolin, un homme d'affaires mis en cause dans le livre de M. Pierre Péan, *Affaires africaines*, a demandé, mercredi 25 janvier devant la première chambre du tribunal civil de Paris, l'interdiction de cet ouvrage, édité par la librairie Arthème Fayard, ou tout au moins la suppression des pages le concernant. M. Beaujolin qui dirige de nombreuses sociétés en Afrique se plaint d'avoir été présenté par M. Péan comme un associé de l'ancien secrétaire général aux affaires africaines et malgaches, M. Jacques Foccart, alors qu'il n'aurait eu avec ce dernier que des rencontres fortuites.

Ces relations d'après l'avocat de la défense, Me Georges Kiejman, constituent pourtant « *une hypothèse hautement plausible* » que M. Péan, « *historien du présent* » avait le droit de formuler. La personnalité de M. Foccart était en outre tout à fait respectable, l'affirmation de tels liens ne saurait, toujours d'après Me Kiejman, présenter un caractère diffamatoire.

L'expression « déporté du travail » reste interdite

Pour avoir édité un calendrier 1983 à l'intention de ses associations départementales qu'elle qualifiait d'associations de « déportés du travail », en dépit de l'interdiction de cette appellation exprimée par des décisions judiciaires devenues définitives, la Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé — ex-Fédération nationale des déportés du travail — avait été assignée devant le tribunal de Paris par cinq associations de déportés de la Résistance. Le jugement rendu mercredi 25 janvier par la première chambre civile a fait droit à l'action des demandeurs.

La Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé a été condamnée à verser trois mille francs de dommages et intérêts à chacune des associations demanderesses : l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF), la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR), l'Association nationale des familles de résistants et d'otages morts pour la France, l'Association des déportés et internés de la résistance (ADIR) et le Réseau du souvenir.

M. Louis Dauge président de la Croix-Rouge

Un diplomate de soixante-cinq ans, M. Louis Daüge, a été élu, le mercredi 25 janvier, président de la Croix-Rouge française. Il remplacera à ce poste M. Jean-Marie Soutou, soixante-douze ans, ambassadeur de France.

[M. Louis Dauge, né à Angers (Maine-et-Loire) le 13 mars 1918, a commencé sa carrière diplomatique en 1946. Il a été haut représentant de France au Congo-Brazzaville de 1965 à 1968, puis ambassadeur au Cambodge de 1968 à 1973, en Pologne de 1973 à 1977, au Japon de 1977 à 1979 et près le Saint-Siège de 1979 à mars 1983. M. Dauge était à la tête de la délégation française au dernier conseil d'administration de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) à New-York, en mai 1983.]

CHARGE EXPLOSIVE CONTRE LA SNIAS

Une charge explosive a été lancée, *mercredi soir 25 janvier*, contre deux bureaux d'études situés au premier étage de l'établissement de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), à Châtillon (Hauts-de-Seine), qui abrite notamment les moyens d'études pour la conception des missiles tactiques (Exocet, AS-15, Milan, Hot ou Roland) de la société.

L'explosion a provoqué d'importants dégâts matériels et un début d'incendie, circonscrit par les pompiers

Avant que la nouvelle ne soit diffusée, un correspondant anonyme a revendiqué, auprès de l'Agence France-Presse, la responsabilité de l'explosion pour le compte des « *martyrs de Baalbek* », allusion au raid aérien de la France, le 17 novembre 1983, contre un camp militaire à Baalbek (Liban), après l'attentat qui a coûté la vie à cinquante-huit soldats français de la force de Beyrouth.

Grâces médicales : mise en liberté de Me Fraticelli

La cour de Versailles, qui examinait depuis lundi 23 janvier l'appel interjeté par le parquet et les condamnés du jugement rendu le 16 novembre 1983 par le tribunal de cette ville dans l'affaire dite « des grâces médicales » de Marseille, rendra son arrêt le 21 février. Cependant, dès la fin de son débat, mercredi 25 janvier, elle a fait droit « sans préjuger du fond » à la demande de mise en liberté de Me André Fraticelli, ancien avocat au barreau de Marseille qui restait le seul détenu dans cette affaire.

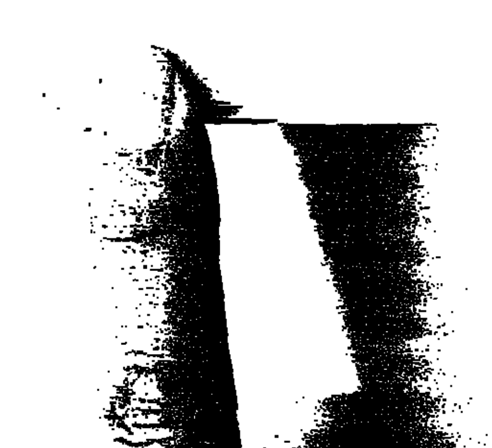
En première instance, Me Fraticelli avait été condamné, ainsi que le docteur Alain Colombani, ancien médecin-chef de la prison des Baumettes, à un an de prison dont huit mois avec sursis. Ce jugement modéré, qui avait notamment écarté le délit de « connivence à l'évasion » du trafiquant de drogue Robert Kechichian dont Me Fraticelli était l'avocat, a été critiqué en appel par l'avocat général, qui a demandé contre les prévenus « *des peines particulièrement sévères* ».

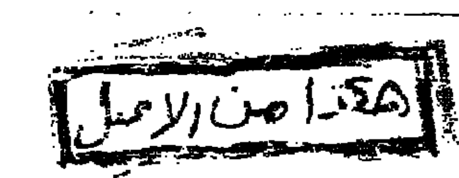
Circulation : les Français hostiles à la réforme de l'indemnisation

Les Français sont défavorables à la réforme de l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation. Telle est la conclusion d'un sondage dont les résultats viennent d'être publiés dans *la Gazette du Palais* (numéro daté 18-19 janvier). M. Robert Badinter, ministre de la justice, est à l'origine de ce projet qui permettra d'indemniser automatiquement le piéton ou le cycliste victime d'un accident, même s'il a commis une faute (*le Monde* daté 9-10 octobre 1983).

Sur mille personnes interrogées entre le 7 et le 12 décembre par la SOFRES, 59 % estiment qu'« *il n'y a pas de raison* » qu'un piéton qui a traversé au vert soit indemnisé. En revanche, 57 % trouveraient normal que l'assureur du conducteur indemnise la famille d'un enfant de dix ans qui a traversé au vert et s'est fait renverser.

58 % des personnes interrogées estiment que « *c'est une mauvaise chose (...) de faire disparaître la notion de faute* ». 33 % sont, en revanche, d'accord avec le projet du ministère de la justice.





هذا من الاصل

Le Monde

LIVRES

Kundera et le rapt de l'Europe centrale

MILAN KUNDERA – devenu français en 1981, deux ans après avoir été déchu de la citoyenneté tchécoslovaque – publie cette semaine, chez Gallimard, un grand roman au titre grave : *l'Insoutenable Légèreté de l'être*, dans lequel il poursuit et précise sa recherche sur la vie concrète de l'homme, à l'opposé de ce qu'il nomme les *« termites réducteurs »* qui rongent la vie humaine.

Ce roman, Milan Kundera a commencé de l'écrire il y a vingt-cinq ans, avant même *la Plaisanterie*, cette parabole exemplaire pour laquelle Louis Aragon avait, dans une préface retentissante, dénoncé *le « Biafra de l'esprit »* qui s'annonçait à Prague. Kundera estime toujours, et de plus en plus, que les romans ont un rôle important à jouer dans notre monde, un rôle distinct de celui des proclamations et des positions politiques. *« Depuis que j'écris*, nous disait-il la semaine passée – avant de partir pour Venise et d'y faire un pèlerinage sur la tombe d'Igor Stravinski, – *mon plus grand pari, c'est de concilier le roman avec la philosophie, de concilier le roman avec l'intelligence. Faire entrer la pensée dans le roman... »*

L'Insoutenable Légèreté de l'être est une histoire d'amour à cinq personnages principaux, dont le tragique destin nous est conté selon les règles d'une composition presque musicale. *« Mon intention*, dit encore Kundera, *c'était d'écrire sur l'amour et l'érotisme d'une façon plus profonde que dans les autres romans. Mon ambition, c'est de dire ce que les autres n'ont pas dit. Si l'on n'innove pas, on n'a pas de raison d'écrire. Le livre qui n'est pas justifié est immoral. Je ne veux surtout pas être un graphomane qui fatigue les autres avec son moi... »*

Il s'est donc attaqué à la *« douce »*, l' *« insoutenable légèreté de l'être »*. Mais qu'est-ce que la légèreté selon Kundera ? *« La légèreté, c'est aller jusqu'au bout de la conscience que le roman est un jeu, c'est accepter le caractère ludique du roman. Nous vivons à une époque où la légèreté apparaît comme un défaut. C'est dommage. »*

Lui qui ne se sent ni un dissident ni un émigré, mais qui appartient de toutes ses fibres à l'Europe, ne cesse de nous ouvrir les yeux sur cette Europe centrale, sa *« patrie multinationale »* comme il l'appelle, patrie dont la culture a été *« massacrée »*, et qui a été *« kidnappée »*, sans que l'Occident y prenne garde (1). Inlassablement, alors qu'une époque est en train de finir, Kundera se bat sur le front du roman pour défendre bien plus que le roman : *« Depuis le commencement des temps modernes*, dit-il, *le roman a exploré obstinément l'existence humaine en dévoilant, l'un après l'autre, ses différents aspects. Avec Cervantès, il découvre l'aventure ; avec Richardson, la vie intérieure de l'homme ; avec Flaubert, le quotidien ; avec Tolstoï, l'irrationnel et ses interventions dans nos vies ; avec Proust, le mystère du passé ; avec Joyce, l'énigme du moment présent, etc.*

» Il y a deux arts que les autres civilisations n'ont pas connues dans l'ampleur que leur a donné l'Europe : la musique et le roman. La musique a modelé notre sensibilité, nos sentiments, notre faculté de nous émouvoir. Le roman a inculqué à l'homme la curiosité d'autrui et la tolérance à l'égard de celui qui pense différemment. Le lecteur de Tolstoï peut être en désaccord moral avec Anna Karénine; mais il ne peut pas ne pas la comprendre. L'homme européen est impensable sans le roman, qui est, par essence, l'œuvre de l'Europe. C'est pourquoi chaque roman digne de ce nom s'adresse à l'Europe tout entière. L'Europe qui oubliera sa musique et son roman ne sera plus Europe. »

Dans une préface à la nouvelle traduction américaine de *la Plaisanterie*, Milan Kundera s'est expliqué sur ses années de formation, sur son esthétique, sur les auteurs dont il descend. Nous publions ci-dessous quelques extraits de ce texte, inédit en français.

NICOLE ZAND.

(1) *On lira, à ce sujet, deux textes dans lesquels* Milan Kundera approfondit son analyse : « En vidant une nation de sa culture, on la condamne à mort », entretien avec Amber Boussouglou dans *le Monde des livres* du 19 janvier 1979 ; et « Un Occident kidnappé », dans *le Débat*, nº 27 (novembre 1983).

Le piano de Chopin

« DEPUIS ma plus tendre enfance j'ai entendu mon père jouer au piano de la musique moderne : Stravinsky, Bartok, Schönberg. Mais le public voulait les Rhapsodies hongroises *de Liszt et pas Stravinsky. Le résultat, c'est que les salles où il donnait ses concerts étaient à moitié vides, et comme j'aimais mon père à la folie, j'adorais l'art moderne et méprisais ce public qui préférait Liszt à Stravinsky.*

» Quand j'ai eu quinze ans, j'ai essayé de composer moi-même de la musique à 12 tons, et quand j'ai eu seize ans, j'ai lu Marx. Le communisme m'a captivé autant que Stravinsky, Picasso et le surréalisme. Il promettait une grande et miraculeuse méthamorphose, un monde complètement nouveau et différent. Mais les communistes se sont emparés de mon pays et ont intauré le règne de la terreur. J'avais dix-neuf ans, J'ai appris ce qu'étaient le fanatisme, le dogmatisme et les procès politiques ; j'ai su par ma propre expérience ce que cela signifiait d'être enivré par le pouvoir, d'être répudié par le pouvoir, de se sentir coupable face au pouvoir et de se révolter contre lui.

» Expulsé de l'Université, j'ai vécu la vie des ouvriers. Plus tard j'ai joué avec un groupe de musiciens ambulants dans les tavernes d'une région minière pour faire danser les gens. Le monde inconnu que je découvrais là aiguillonnait ma curiosité : il fallait que je sache pourquoi ils se comportaient comme ils se comportaient dans ces conditions incroyablement cruelles. C'est la curiosité née à ce moment-là qui m'a mené à devenir romancier dix ou quinze ans plus tard.

» Le trompettiste de notre orchestre était un musicien brillant que les communistes avait forcé à quitter le Conservatoire pour des raisons politiques (deux ans plus tard alors qu'il travaillait comme maçon, il se tua en tombant d'un échafaudage). Dès que les danseurs avaient bu assez de vodka pour nous oublier, il me chassait du piano et, dans le vacarme général, jouait le Clavecin bien tempéré *de Bach qu'il savait en entier par cœur. J'en suis arrivé à haïr notre siècle, à haïr la politique et ses folles passions. Je rêvais du dix-huitième siècle. Je me disais que, dans le monde, seul m'inportaient les femmes et l'art.*

» Quand ma vie s'est un peu apaisée, j'ai essayé de revenir à mes deux intérêts primordiaux. Avec les femmes c'était plus facile qu'avec l'art. Je peignais, je faisais un peu de cinéma et de théâtre, j'écrivais de la poésie, mais rien ne me satisfaisait. Je me suis enfin trouvé quand j'ai écrit la Plaisanterie. *J'avais trente-trois ans.*



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

Mon esthétique du roman

» Mon esthétique du roman ? Elle est déjà dans la Plaisanterie *et j'y retrouve aujourd'hui, en germe, tout ce que j'ai tenté de faire, depuis, dans mes autres œuvres.*

» *1)* Pour moi, le roman est une exploration de l'existence. *Je ne l'ai jamais considéré comme une confession personnelle. Je déteste l'indiscrétion, dans la vie comme dans la littérature. Ma vie est mon secret qui ne regarde personne. Je n'aime pas non plus le roman compris comme description d'une société, ou comme dénonciation d'une politique. Que le stalinisme (ou le léninisme) soit criminel, tout le monde le sait. Une telle lapalissade ne mérite pas un roman. Le roman n'a de raison d'être que s'il révèle un côté inconnu de l'existence humaine. Bien entendu, nos vies sont situées dans un contexte politique et social, mais ce contexte n'intéresse un romancier que dans la mesure où il éclaire la condition humaine d'une façon nouvelle et inattendue.*

» *2)* Le roman ne proclame aucune vérité, aucune morale. *Ce sont les autres qui s'en occuperont : des chefs de parti, des présidents, des terroristes, des prêtres, des révolutionnaires, des éditorialistes.*

Le roman est lié à l'avènement des temps modernes, à ce moment où l'homme découvre le caractère insaisissable de la vérité et la relativité de toutes choses humaines. Je tâche de comprendre mes personnages, mais je ne m'identifie ni moralement, ni « émotionnellement » à aucun d'eux.

» *3)* Le roman est une grande synthèse intellectuelle. *Outre une riche expérience vécue, outre le don d'imagination, il exige un grand savoir. Pour chacun de mes romans, j'ai dû étudier beaucoup de choses.* La Plaisanterie *contient un long essai sur la musique populaire. Celui-ci n'exprime pas « une vérité de l'auteur », il révèle le monde spirituel d'un personnage (Jaroslav). Sans cet essai presque scientifique, ce personnage serait resté sans substance.*

» *4)* Le roman est « à la recherche du temps perdu ». *Mais je ne pense pas au seul mystère proustien du temps individuel, je pense encore plus au temps collectif de l'histoire. Tout ce que nous faisons est téléguidé par la profondeur du temps, par la tradition, par les mythes, par la culture. Saisir le lien entre le passé lointain et le moment présent est une des grandes ambitions du roman. L'essai sur la musique populaire de même que le décor du rite populaire de « la Chevauchée des Rois »,* dans la Plaisanterie, *visent ce but.*

» *5)* Le roman est composé comme une musique, *c'est-à-dire sur le principe des variations et sur le développement des thèmes. L'unité du roman est créée par quelques mots fondamentaux qui, au fur et à mesure, deviennent catégories de l'existence. Dans* la Plaisanterie : *l'âge lyrique, la dévastation, la vengeance, l'oubli, etc. Le roman se concentre aussi sur quelques situations ou images fondamentales : dans* la Plaisanterie, *par exemple, la mystification ou l'image du visage voilé (Jaroslav ne reconnaît pas son fils, Ludvik ne reconnaît pas Lucie, Hélène ne sait pas qui est Ludvik etc.). Comme dans une composition musicale, chaque partie du roman forme un tout autonome, possède son rythme, son temps, son articulation particuliers.*

» *6) La Plaisanterie* a sept parties. *J'ai pensé alors que c'était un hasard. Plus tard, j'ai constaté que je ne savais pas écrire un livre autrement.* (la Valse aux adieux *est une exception.) Même* Risibles amours *est composé de sept nouvelles. La base géométrique de la construction n'est pas arbitraire. L'écrivain la porte en lui comme une obsession, comme un archétype, comme l'irréductible formule de sa personnalité.*

MILAN KUNDERA.

(Lire la suite page 16.)

billet

Le rire de l'homme blanc

PIERRE MILLE, *écartant quelques poètes trop vite « métropolisés » à son goût*, constatait, dans *le Temps* du 10 août 1909, que les colonies françaises n'avaient pas donné d'écrivains spécifiques, au contraire des possessions britanniques. La littérature coloniale, *en effet, ne saurait être confondue avec cette prose à usage interne, cousue d'aventures guerrières, exotiques et de la traîtrise des « indigènes »*, qui prit alors son essor. Cependant, tout avait été déjà dit sur la réalité coloniale, si l'on en juge par les textes et les témoignages que Nicole Priollaud a réunis dans *la France colonisatrice*, préfacé par Patrice de Beer. A la lecture de cette anthologie, on a le curieux sentiment d'avoir été joué, d'assister à un débat récent dont l'essentiel aurait été prononcé au siècle dernier. L'histoire n'aurait-elle que bégayé ?

L'anthologie, en tout cas, révèle une large connivence entre gens de tous bords sur la nécessité coloniale. Le regard fixé sur l'Angleterre ou l'Allemagne, les uns estiment que l'expansion outre-mer est indispensable à la grandeur et à la gloire de la France, les autres, qu'elle apportera les bienfaits de la civilisation.

Lamartine, en 1834 déjà, prévient ses contemporains qu'abandonner Alger *« ce serait trahir la providence, qui nous a fait ses instruments dans la conquête la plus juste peut-être qu'une nation ait jamais accomplie ; ce serait mépriser le sang de ces braves que nous avons sacrifiés dans cet assaut donné à la barbarie... »* Cinquante ans après, s'adressant à ceux qui dénigrent l'intervention en Indochine, Paul Bonnetain coupera court à *toute interrogation* : le caractère *« inéluctable »* de l'*« expansion transocéanienne »* est *« scientifiquement démontré »*.

La colonisation, surtout en Algérie, n'est pas toujours une partie de plaisir. Parce que Abd-el-Kader dame le pion aux *troupes françaises*, Stendhal, fidèle à lui-même, regrette ces *« jeunes généraux de l'armée d'Italie »*. Tocqueville (1841), l'esprit plus diplomatique que jamais, déplore que toutes les alliances locales aient *« amené la destruction ou la diminution de ceux qui mettaient en nous leur confiance »*. Comme on nous le répètera plus tard, Paris ne se préoccupe pas assez de ses colonies, laisse trop le colon agir à sa guise ; ce colon, dit Maupassant (1881), *qui « ne voit dans l'Arabe que l'ennemi à qui il faut disputer la terre »*. C'était justement ce que préconisait Louis Veuillot à Guizot, en 1841, avec l'immigration d'Européens et l'installation de *« villages défensifs et agricoles »*. Veuillot se propose de négocier avec des *« catholiques suisses »*. Il importe, en effet, que *« la croix ne s'élève pas en vain sur cette terre infidèle »*. Le spectacle que donne la population européenne d'Alger, *« qui vit de la paie, du sang, et, il faut bien le dire, des débauches de l'armée »*, attriste l'âme de l'écrivain catholique.

Vingt ans après, le père de Georges, Ernest Feydeau, se demande *« comment faire comprendre à des gens qui rêvent de l'Alsace ou de la Normandie sous les palmiers que, plus ils modernisent leur ville, plus elle sera banale et vulgaire »*. D'autant que l'Arabe refuse les coutumes et les cultures européennes. Il plie *mais ne rompt pas. « On l'anéantira plutôt que de le faire abdiquer », écrit* un Eugène Fromentin, qui, chose rare, s'efforce de taire ses partis pris. Victor Hugo, qui a l'indignation de l'esthète, proteste contre le sac du merveilleux Palais d'été en Chine par les troupes franco-britanniques, pour une fois d'accord. Il montre moins de sollicitude envers le *continent noir : « Versez – votre trop-plein dans cette Afrique et, du même coup, résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires ! »*, s'écrit le poète lors d'un banquet commémorant... l'abolition de l'esclavage.

Sous l'uniforme, le prolétaire, justement, ne se porte pas bien. Lors de l'expédition de Madagascar, *la moitié des hommes sont* alitées faute de quinine, dénonce Paul Vignés, qui réprouve aussi l'exploitation féroce du personnel européen de la compagnie de chemin de fer de Dakar. Jules Vallès prévient le *« tourlourou »* : on fera de *lui* un *soudard*. Pierre Loti, qui raconte la prise de Hué (1883) et les massacres qui suivirent, s'étonne naïvement que Paris soit horrifié par un récit destiné à mettre en valeur l'héroïsme de nos *« pauvres matelots »*. Ce délicat écrivain ramène tout de même six cents kilos de chinoiseries dans ses bagages.

Car on les apprécie, nos colonies, *en dépit des « peuplades hostiles, antropophages »*. Barrès *« aime le Maroc parce qu'il nous donnera des hommes »* et que cela *« peut nous servir sur le Rhin »*. Ironie tragique : l'aventure coloniale est aussi une épopée avec ses héros, ses explorateurs et ses évangélistes désintéressés. *« Il est donc écrit*, dit Maupassant, *que nos colonies nous seront toujours fatales. »* Que faire ? sinon, comme Anatole France, réclamer *« une politique coloniale plus humaine et plus sage »*. *« Car ces peuples que nous appelons barbares ne nous connaissent encore que par nos crimes. »*

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 17.)

le feuilleton

« L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE »

Milan le fataliste

ILS nous font rire, les chantres époumonés du terroir ! Les plus grands créateurs du siècle n'auront pas été des enracinés chers à Barrès, mais des métèques, volontaires ou obligés : Joyce, Picasso, Nabokov, Beckett, Soljenitsyne...

Tchèque de Paris depuis l'invasion russe de 1968, Milan Kundera est en train de devenir un des meilleurs exemples vivants *de la fécondité du métissage en littérature. Son dernier roman porte* à la perfection la synthèse, amorcée par *la Plaisanterie, Risibles Amours et la Valse aux adieux, entre deux traditions européennes* du conte philosophique : l'orientale, qui a conduit de Goethe à *Kafka, Musil, Gombrowicz, et celle du dix-huitième siècle français*, passablement perdue en chemin et que notre hôte ressuscite, riche *de son exil forcé, puis choisi.*

Ce n'est pas sans raison que Kundera a donné récemment une version théâtrale de *Jacques le fataliste*. Il y a du Diderot chez ce compatriote de Kafka, une bouture magnifique de ces deux conteurs, jamais en reste d'un paradoxe sur nos tourments éternels ou présents. Peu d'auteurs font mentir avec autant d'esprit et de grâce le principe selon lequel les idées nuiraient aux romans. Peu

par Bertrand Poirot-Delpech

donnent à ce point, dès les premières lignes, l'impression d'être pris en main, comme irradié, par une malice et une délicatesse qu'aucun bavardage, on le sent tout de suite, ne démentira.

SOUS son titre abstrait, ses digressions nombreuses et sa construction plus thématique que chronologique, *l'Insoutenable Légèreté de l'être* se présente d'abord comme l'histoire toute romanesque de deux couples, aux alentours des événements de 1968 – les vrais, ceux de Tchécoslovaquie.

Tomas, chirurgien de Prague, frise alors la cinquantaine. Il a divorcé dix ans plus tôt, après un bref mariage dont il lui reste peu de souvenirs et un fils. C'est un polygame dans l'âme. Dans le corps, surtout. Il ne conçoit pas d'autre sentiment que l'amitié érotique, et sans exclusive.

Il fait une exception pour Tereza. Cette serveuse de brasserie *débarque dans sa vie, et s'y impose, comme Moïse dans son* panier. Elle se l'attache par deux semaines de grippe carabinée, et, *comme souvent, par ses névroses*. Elle est un *mélange* d'énergie et de faiblesse, laquelle faiblesse elle prend plaisir à exagérer, à exhiber, comme sa mère et la ville de Prague avec ses ruines. Son ventre gargouille, elle se regarde beaucoup dans la glace, elle a des cauchemars d'exclusions violentes, de noyades. Elle a besoin de tenir une main pour dormir.

Tomas, qui ne pouvait passer la nuit avec ses amies d'un soir, garde la main de Tereza dans la sienne, l'épouse, lui donne un chiot *nommé Karénine. Mais il continue de courir, c'est plus fort que lui*. Il rentre de l'hôpital avec de drôles d'odeurs dans les cheveux ; en *particulier, celles d'une artiste peintre*, Sabina, que la *perspective* d'être enterrée angoisse et qui se promène nue dans son atelier, *vêtue du seul chapeau melon de son père*, ancien maire d'un bourg de Bohême. (On peut dire d'elle bien d'autres choses moins saugrenues, vous imaginez, mais chacun retient d'un livre ce qui lui plaît et raconte de même, pas vrai ?)

(Lire la suite page 16.)

la vie littéraire

Jouhandeau intime

Pierre Monnier, qui créa les éditions Frédéric Chambriand pour publier les œuvres de Céline, alors en exil, ressort, augmenté, *En écoutant Godeau*, un recueil de notes prises pendant la trentaine d'années où il fréquenta Marcel Jouhandeau. (Editions du Lérot, Tusson, 16140 Aigre, 94 p., 50 F.) On y retrouve Jouhandeau avec ses amis, Paulhan, Léautaud, Nimier, « Robert », qui inspira *Du pur amour* et Henri Rode, l'auteur de *Marcel Jouhandeau et ses personnages*.

Jouhandeau, à soixante-dix sept ans, *« svelte comme un lieutenant »*, ou à quatre-vingt-neuf ans, toujours debout et fringant... On tourne les pages d'un album. Des phrases, joyeuses, ironiques, franches, font entendre sa voix, sa diction. *Il parlait comme il écrivait, limpidement.*

Des scènes avec Elise, ignoble, et son amour pour le petit Marc, à la franchise avec laquelle il parle de ses aventures, Monnier, qui a aussi écrit un *Ferdinand furieux* (L'Age d'homme) et *Avant Chaval* (Editions de la Butte aux Cailles), évoque un Jouhandeau familier. Comme l'excellent *Jouhandeau*, de José Cabanis (Gallimard, 1959), ce volume de souvenirs ne trahit pas celui dont Maurice Sachs disait qu'il *« avait un petit démon pendu à sa basque »*. — RAPHAËL SORIN.

Un Littré à découvrir

Pour connaître l'un des hommes les plus remarquables du XIXe siècle, nous ne disposions jusqu'ici que de l'excellent *Littré, l'humanisme et les mots* d'Alain Rey (Gallimard, 1970), consacré pour l'essentiel au lexicographe par un lexicographe.

Or Littré n'est pas tout entier dans son *Dictionnaire de la langue française*, même si celui-ci est son titre le plus sûr à passer à la postérité, et même si cette œuvre absorba près de la moitié (trente ans) de sa vie active.

C'est d'abord cette diversité des « intérêts » de Littré que reflètent les *Actes* du colloque tenu en octobre 1981 pour le premier centenaire de sa mort, et qui viennent d'être publiés par la *Revue de synthèse*. (*Actes du colloque Emile Littré (1801-1881)*, Paris 1981, présenté par le *Centre international de synthèse*, même éditeur).

Si, pour nous, Littré n'est plus guère que « le Littré », il fut pour ses contemporains, avant tout, un philosophe, un savant, un « républicain » convaincu, et un agnostique militant, pour ne pas dire un athée. Pour la France officielle des années 1830-1870, monarchiste ou bonapartiste, Fille aînée de l'Eglise, plus préoccupée de progrès capitalistes que d'un progrès « de gauche », et pour une classe dirigeante dont la devise aurait pu être « le sabre, le goupillon et les dividendes », Littré fut un adversaire d'autant plus gênant que son savoir comme sa vie privée étaient inattaquables.

Grand helléniste, il consacre à la traduction complète des *Œuvres* d'Hippocrate vingt ans de sa vie. Philosophe, il adhère sans réserve aux conceptions positives d'Auguste Comte dont il dira : *« Il m'a préservé d'être un simple négateur. »*

A travers une vingtaine de communications, les *Actes* restituent cette grande figure de la science engagée. Une biographie de quelques pages aurait complété utilement l'ouvrage, en attendant une traduction très souhaitable de *The Life and Works of Emile Littré*, de Stanislas Auquarone (Leyde, 1958). — JACQUES CELLARD.

L'art brut à Gugging

Cette photo inoubliable, pathétique, d'un homme corpulent, tenant entre ses mains une trompette, assis devant ses valises ; à côté de lui, une vieille paysanne autrichienne, sa mère. Cet homme, August Walla, a écrit en caractères énormes sur l'asphalte d'une route, à proximité de la clinique psychiatrique où il avait été interné : *« Pfleger sind keine Mütter »* (Les infirmiers ne sont pas des mères).

August Walla, comme Johann Hauser, Otto Prinz et bien d'autres, a passé quelques années dans l'asile de Gugging, en Basse-Autriche. Là, sur l'impulsion du docteur Léo Navratil, il a peint et dessiné. On sait depuis Jean Dubuffet que l'art a si peu à faire avec la normalité mentale que, plutôt que de vouloir guérir la folie en ce domaine, il vaudrait mieux l'encourager. C'est ce qu'a entrepris le docteur Léo Navratil à Gugging, invoquant l'ergothérapie comme prétexte pour libérer les impulsions créatrices de ses patients.

On retrouve ces derniers avec leurs biographies brisées, leurs photos mélancoliques, leur poids de misère, mais aussi leur créativité plastique, la fulgurance de leurs dessins, la violence de leur érotisme, la précision de leurs divagations dans le deuxième numéro de *l'Art brut* (150 p.), présenté avec un soin maniaque et une ferveur contagieuse par Michel Thévoz. (Collection de l'Art brut, av. des Bergières-II, Lausanne, Suisse.) — ROLAND JACCARD.

« Mars » reporter

Maurice Bonvoisin, dit « Mars », est oublié. Il fut, à la pointe de son crayon, journaliste et reporter. Léopold II et la reine Victoria l'appréciaient. De pullman en paquebot, il allait partout. Il fut aussi un chroniqueur des soirées de l'Opéra, des fêtes et des galas de charité. Son œuvre, reflet fidèle de la société bourgeoise d'avant 1914, est lucide et aimable.

Emmanuel de Bonvoisin, son petit-fils, lui consacre un livre très illustré et riche en anecdotes. Sur son amitié avec Nadar et avec Félicien Rops, deux contemporains illustres, il donne des informations précieuses.

Mars, qui vécut dans un tourbillon, a dissipé son talent : on le retrouve ici, en feuilletant des pages de *la Vie élégante, l'Illustration, le Charivari* ou *Comoedia illustré*. (*Mars témoin de son époque*, d'Emmanuel de Bonvoisin, Bibliothèque des arts, 300 p., 23 × 31 cm, 300 illustrations couleur et noir, relié pleine toile sous jaquette. 390 F.) — R. S.

vient de paraître

Romans

ROBERT SABATIER : *les Années secrètes de la vie d'un homme*. — L'étonnante aventure d'Emmanuel Gaspard Oth, dit « Ego », qui parcourt la planète à la recherche de la terre promise en vivant passions et péripéties. Par l'auteur des *Allumettes suédoises*. (Albin Michel, 556 p., 89 F.)

JEAN BLOT : *la Montagne sainte*. — Sur la route du mont Athos et de ses monastères dont il veut pénétrer le secret, un pèlerin vit une intense aventure spirituelle. (Albin Michel, 230 p., 65 F.)

Œuvres complètes

CARDINAL DE RETZ : *Œuvres*. — Réédition critique des œuvres du cardinal de Retz établie par Marie-Thérèse Hipp et Michel Pernot, comprenant *la Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque, les Pamphlets* et *les Mémoires*. (Gallimard/La Pléiade, 1 872 p., 290 F.)

Journal

GEORGES DUHAMEL : *le Livre de l'amertume*. — Dans ce dernier texte inédit, l'auteur de *la Chronique des Pasquier* fait revivre, non sans amertume, les milieux politiques et littéraires de 1925 à 1956. Présentation et annotations de Bernard Duhamel. (Mercure de France, 474 p., 140 F.)

Nouvelles

FRANÇOIS DAVID : *les Contes du bel impossible*. — Un recueil de contes et de nouvelles où se mêlent « les jeux d'enfant et les tristesses adultes », comme l'écrit Gilles Perrault dans sa préface. Illustrations de Christophe Rouil. (Ed. La Fenêtre ouverte du Cotentin, 45, rue François-Lavieille, 50100 Cherbourg. Tél. : (33) 53-50-00, 212 pages, 79 F.)

Spectacles

RÉGIS BERGERON : *le Cinéma chinois - 1949-1983*. — Premier des trois tomes d'une histoire du cinéma de la République populaire, la plus complète en français jusqu'à présent, écrite par un ami de longue date de la Chine. Les deux autres tomes seront publiés ce printemps. Régis Bergeron est aussi l'auteur du *Cinéma chinois -1905-1949* publié en 1977 aux éditions Alfred Eibel. — (L'Harmattan, tome 1, 280 p., 12 p. de photos, 89 F.)

Musicologie

ERIC WALTER WHITE : *Stravinsky*. — Une biographie du grand compositeur et une analyse de ses œuvres, par un musicologue anglais, ami de Stravinsky, qui a participé à l'élaboration de l'ouvrage. *Traduit de l'anglais par* Denis Collins. — (Flammarion, 624 p., 210 F.)

Essais

GLENN GOULD : *le Dernier Puritain : Ecrits I*. — Réunis, traduits et présentés par Bruno Monsaingeon, ces textes exposent les idées philosophiques du grand pianiste, brossent des portraits d'interprètes et de compositeurs et révèlent la personnalité complexe de Gould qui a su faire fi des honneurs et des plaisirs mondains. (Fayard, 286 p., 98 F.)

YVON LAFRANCE : *Méthode et exégèse en histoire de la philosophie*. — Un recueil d'articles et d'études dans lequel l'auteur expose, notamment, sa conception de la philosophie, de l'histoire de la philosophie, et définit sa méthode. (Les Belles Lettres, 95, bd Raspail, 75006 Paris, 134 p., 70 F.)

JEANNINE QUILLET : *Charles V, le roi lettré*. — Dans cet *« essai sur la pensée politique d'un règne »*, l'auteur montre comment est née, sous Charles V, l'idée de la souveraineté royale, de son autonomie et de son indépendance. (Perrin, 368 p., 110 F.)

Témoignage

FRED SAINT-JAMES : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux*. — L'auteur a recueilli de nombreux témoignages, chez des personnes d'origines et de tendances variées, à propos des atrocités du régime islamique d'Iran. Le long chapitre sur les *« minorités martyrisées »* est particulièrement éclairant à l'heure où les Arméniens et les juifs sont entrés, après les bahaïs, dans le champ de mire des ayatollahs. Un document de premier ordre. (Mercure de France, 317 p., 82 F).

Histoire

ALAIN LOTTIN : *les Grandes Batailles du Nord*. — De Bouvines à Dunkerque, de Crécy à Bapaume, autant de noms de bataille qui sont restés gravés dans la mémoire collective et autant d'épreuves qui ont contribué à façonner l'identité du Nord au carrefour de l'Europe du Nord-Ouest. (Fayard, 286 p., 82 F.)

MICHEL CHEHDAN-KALIFÉ : *les Relations entre la France et le Liban (1958-1978)*. — Une étude courte mais éclairante pour la situation actuelle des relations à la fois sentimentales et politiques ayant uni le Liban à la France, sous les trois premiers septennats de la Ve République (PUF, 93 p., 35 F).

rencontre

Diderot, le funambule et le robot

AVEC la participation des responsables de services de trois ministères — et du ministre de la culture (voir *le Monde* daté 22-23 janvier), — l'ouverture de l'Année Diderot aura été marquée à Reims, le 20 janvier, de la façon la plus officielle et la moins conformiste. Pendant toute une journée, devant (et avec) un public nombreux, proposition et interrogation se sont succédé librement pour nourrir le projet et le rêve de *l'Encyclopédie* tout à la fois dévoilée, ressuscitée, actualisée et métamorphosée. Puisqu'il était question de son grand dictionnaire plus que de lui-même, Diderot était l'absent-présent de cette rencontre inédite ; à coup sûr il aurait aimé cette façon de *« changer la manière commune de penser »*... notre rapport à sa propre entreprise.

Sous l'appellation de *l'Encyclopédie vivante*, à l'initiative de Jacques Darolles, responsable du projet (et aussi directeur de la Maison de la culture de Reims et coordonnateur national du bicentenaire), il s'agit de reproduire en vraie grandeur les machines et objets des planches de *l'Encyclopédie*, d'en confier la réalisation aux régions les mieux concernées (la bonneterie à Troyes, l'horlogerie à Besançon, la canne à sucre à la Martinique, etc.), et de confronter les techniques balbutiantes de l'Ancien Régime aux innovations les plus modernes : de la machine à calculer de Pascal aux ordinateurs, de la typographie manuelle aux imprimantes au laser, du canard automate de Vaucanson aux robots de demain.

Toutes ces réalisations régionales, déjà engagées ou en voie de l'être (une dizaine de projets nouveaux ont été annoncés au cours de la journée), convergeront en une spectaculaire exposition pour l'inauguration du musée de la Villette en 1986 (1). Des difficultés surgissent : comment, pour éviter une fétichisation de l'objet et de la technique, tenir compte de la différence entre le regard porté sur les métiers au dix-huitième siècle et le nôtre aujourd'hui ? Comme l'a montré Jacques Proust dans un magistral exposé, *l'Encyclopédie* est une monumentale utopie de l'humanisme rationaliste des Lumières, offrant au monde une image choisie, idéalisée et publicitaire de la France « éclairée ». De l'automate au robot, le contexte humain a changé au moins autant que la technologie. Autre difficulté, dont on a moins parlé à Reims : comment, à l'image de l'œuvre des Encyclopédistes, ne pas négliger les arts au profit des métiers et faire leur place à l'architecture et à la musique (qui entretiennent d'évidents rapports avec les techniques) et aussi à la littérature ?

Malgré les incertitudes qui subsistent, il n'en demeure pas moins que cette « aventure » — selon le mot de plusieurs participants — est d'un intérêt majeur. Y trouvent leur compte la décentralisation culturelle, la promotion de l'histoire des sciences et des techniques (discipline fort négligée en France), la réhabilitation de l'histoire, la mise en valeur du patrimoine et la réconciliation (espérée) de l'industrie et de la culture. Du même coup, *l'Encyclopédie vivante* rejoint *l'Encyclopédie multimédia*, animée par Dominique Lecourt et dont la Fondation sera présentée en octobre prochain. Elle « dynamise » aussi l'Année Diderot pour faire de celle-ci un point de départ plus qu'un point d'arrivée. Mais *la réussite de ce bicentenaire aux multiples partenaires ne s'en* trouve pas facilitée. Du lycée de Langres à l'arsenal de Brest, du musée du Louvre aux usines Michelin, des forges de Buffon à la Sorbonne, les fils sont assez nombreux (et parfois fragiles) pour que la coordination de cette Année relève de l'exploit funambulesque.

ROLAND DESNÉ.

★ Pour tous renseignements sur *l'Encyclopédie vivante* et l'Année Diderot : Maison de la culture, BP 1183, 51057 Reims Cedex. Tél. : (26) 40-23-26.

(1) On peut voir actuellement à la Maison de la culture de Reims les premiers éléments de quelques réalisations : sidérurgie et mécanique agricole (Bourgogne), le verre plat (Picardie), le verre soufflé (Rhône-Alpes), la pêche (Nord-Pas-de-Calais), le drap (Champagne-Ardenne).

en bref

● *POUR LA RESTAURATION* DU PRIX POPULISTE, tombé en déshérence faute d'animation et qui distingua naguère des écrivains comme Sartre, J. Romains, E. Dabit, H. Troyat, E. Roblès, Y. Gibaud, etc., un comité d'honneur vient de se constituer. Il comprend H. Bazin, C. Lépidis, D. Boulanger, F. Xénakis, E. Roblès, J.-P. Cabrol, A. Stil, C. Tolstoï-Lanoux, R. La Villedieu, P. Le Pape, P. Morelle, P. Guth, Y. Berger, C. Poulain. Avant de passer à la formation du jury, un comité fait appel aux personnes intéressées par l'aspect littéraire du prix populiste, ou en tant que mécènes éventuels. (Ecrire à Raymond La Villedieu, 1, place de la Gare, 77500 Chelles. Tél. en matinée seulement 16 (6) 008-25-36.)

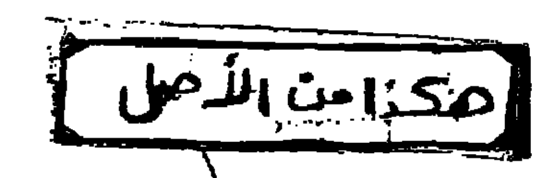
● LE TREIZIÈME PRIX CONTREPOINT DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, qui distingue les jeunes talents, a été décerné à Catherine David pour son roman *l'Océan miniature*, publié au Seuil.

● LE BULLETIN NUMÉRO 29 DE L'ASSOCIATION DES AMIS *DE JEAN GIONO* vient de paraître. Outre la reprise d'un entretien de Giono avec Yvan Audouard publié dans *Candide* en 1962, le bulletin propose plusieurs articles sur le romancier, notamment *le Rôle de l'errant dans le récit gionien*, par Georges Ricard et *Péripéties d'une recherche, avatars d'un personnage*, par Henri Godard. (Association des amis de Jean Giono, B.P. 173, 04104 Manosque Cedex.)

● DES LETTRES INÉDITES D'ANATOLE FRANCE à Jules Couët viennent d'être publiées dans le numéro 5-6 des « Cahiers franciens », édités par la Société Anatole-France (15, rue Gustave-Courbet, 75116 Paris).

● L'ASSOCIATION PRÉSENCE DE GABRIEL MARCEL (9, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris) publie son quatrième cahier consacré au philosophe et conçu par Joël Bouëssée et Anne Marcel. Il y est question, notamment, de Gabriel Marcel et des injustices de ce temps, et de la responsabilité du philosophe. (Aubier, 144 p., 60 F.)

● QUATORZE SOIRÉES POÉTIQUES se dérouleront du 1er au 29 février au Fer-Play (13, rue du Pot-de-Fer, 75005 Paris. Réservation : 707-96-99. Dîner à partir de 19 heures, spectacle à 22 heures). En voici le programme : mercredi 1er : André Laude ; le 2 : Jasmine Aubague et Frédéric Normand ; le 7 : Michel Bossier ; le 8 : Jacqueline Mériot et Christophe Guirimand ; le 9 : José-Carlos Rodriguez et Francisco Montaner ; le 14 : Armand Monjo ; le 15 : Sekouba ; le 16 : Isabelle Normand ; le 21 : Vinod Rughoonundun ; le 22 : Juliette Darle et Alain Buci ; le 23 : Jean-Philippe Elentkowsky ; le 27 : Tristan Cabral ; le 28 : Jacques Lin, et le 29 : Marc Roger.



au fil des lectures

Poésie

Claude Herviant le voyageur

Claude Herviant nous avait déjà fait partager son amour des nomades en nous offrant un superbe texte sur les peuples du Tibet (1).

Ce poète-voyageur, qui abandonne rarement les rives de l'imaginaire, tente, dans son dernier recueil, de rendre hommage aux *Gemmes*, ces pierres qui sont, pour lui, les amantes du silence.

Claude Herviant aimerait percer les secrets de ces « témoins laconiques » qui ont vu, au fil des siècles, des hommes *« éreintés de surdité »* s'abîmer dans les *mêmes égarements*. *Les errances de cet écrivain écorché* d'incertitudes sont une ultime tentative pour fuir *« des havres qui ne sont que des boucheries »* et approcher enfin des *« brûlures »* que lui impose son irréductible passion du désordre.

Claude Herviant ne voyage jamais seul. Il emporte toujours, au fond des yeux, les livres qu'il a aimés et ceux qu'il n'écrira jamais.

Pour mieux fuir un siècle où la mort palpite d'impatience, cet orgueilleux transparent s'est construit *un abri de pierres et de mots*. Il y convie tous ceux qui, comme lui, cherchent les sources du vent.

PIERRE DRACHLINE.

★ GEMMES, de Claude Herviant. Rougerie, 44 p., 30 F.

(1) Revue *Double page* n° 23 (*le Monde* du 22 avril 1983).

Les déclarations de guerre d'André Laude

Le chant d'André Laude est celui d'un desperado, d'un banni de l'espoir. Ses paysages sont des charniers ; ses rues, aux pavés luisants de brouillard et de crasse, ont des airs d'étals de bouchers. Partout des blessures, blessures de l'acier, du béton, blessures d'un universel non-sens.

Dans ces rues, dans *« ces champs féroces parsemés d'étoiles en miettes »* passent des amoureuses. Parfois, il y en eut une qui avait le don d'apaisement : viennent alors des mots diurnes, mots du début, de l'éclosion, mots d'avant la décomposition générale. Les mots magiques d'André Laude sont tous de la famille du matin. Rosée, aurore, à peine nommées, déjà enfuies, perdues ; lueurs qui rendent le noir encore plus noir, et le désastre de toute vie encore plus absolu.

Des chiens et des corbeaux hantent cet univers : seuls leurs hurlements, leurs cris disent la vérité. *« Les mots claquent comme des loques »*, écrit André Laude. Mots guenilles, faux-semblants, ne faut-il pas cracher sur leurs hypocrites douceurs ? Ici point d'assonances, foin des mots précieux, des mots rares, de la musique.

Ne dire que l'essentiel, c'est-à-dire l'horreur, *« l'increvable néant »*, *« l'horrible métier de vivre »*, telle est la gageure du poète. L'essentiel : une déclaration de guerre sans cesse recommencée,

Je vous veux du mal
ô vous les vivants de peu
je vous couds les yeux
avec mes cris de sombre soir
nous n'avons rien à nous dire
que cet espace de colère
Voyez mes ongles
la paix m'est étrangère.

L'écriture, c'est, comme le reste, pourriture. Seul gage de pureté, peut-être, la violence, la *crudité du cri*.

Dans une pochette illustrée par Robert Varlez, il y a pour chacun de ces poèmes une feuille de très beau papier au grain épais. On peut à son gré les afficher, sous forme d'appel à la démobilisation générale, à la révolte radicale, ou simplement à plus d'exigence et de lucidité.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ *ROI NU ROI MORT*, d'André Laude. La Table rase (B.P. 23, 77240 Cesson). 50 F.

Les félicités énigmatiques de Marie-Claire Bancquart

Marie-Claire Bancquart, après plusieurs recueils de formation, s'est imposée avec *Mémoire d'abolie* (Belfond, 1978) et *Partition* (Belfond, 1981). Lyrisme de définition de soi et d'acceptation du mystère, son domaine est surtout celui d'une alliance jusqu'ici inédite : à toute audace de l'écriture correspond un aveu d'élan physique. Quand l'esprit s'analyse, il tient compte de ses possibilités et de ses impossibilités biologiques. Il en résulte que le recours au réel et à l'imaginaire doit tenir compte d'une sorte de dictature inévitable des fonctions corporelles.

Cette incursion de la peau, du poids de chair, et du sang dans le poème permet à celui-ci d'être moins intellectuel que chez d'autres ; en même temps, la description de la présence charnelle peut s'intellectualiser. Ce que l'esprit conçoit, le corps le *confirme ou le corrige* ; ce que dicte le corps, l'esprit s'oblige à l'inclure dans sa fantaisie ou son ascèse. La double sollicitation se retrouve aujourd'hui dans *Votre visage jusqu'à l'os*, livre fort structuré, qui examine tous les aspects du *je*, face aux interférences extérieures. Car s'interroger sur soi revient à interroger ceux-là mêmes qu'on reflète. Ce que voit et ressent le moi fait aussitôt partie de lui. Cela se traduit ainsi : *« Dans le métro/écoutez-vous les arbres/qui parlent morts à travers les affiches ? »* Ou bien : *« Le mur est une porte à s'en aller dans notre brûlure. »* Cette entente — ou ce divorce — enregistrés, Marie-Claire Bancquart peut se consacrer à son autoportrait : *« Entre solitude et squelette :*
viscères pâles
muscles somnambules quand tu dors
Immobile
tu vis ailleurs grâce à l'autre pâleur
ton cerveau.
...
Je remonte
le tronc saurien des écorces
plus haute figure
capitale d'étrangeté
peut-être sans matière ? »

Un livre aussi volontaire et austère se doit d'éclore en une ambiguïté : telle est aujourd'hui la rançon du vrai poète, pour qui il n'est ni thèse ni couronnement possibles. Du temps de Valéry, on pouvait, au soir d'une forte analyse, se couvrir de « palmes ». Maintenant, il s'agit de prendre son envol dans les féeries à plusieurs sens, ou ce que Marie-Claire Bancquart appelle *« les félicités énigmatiques »*.

ALAIN BOSQUET.

★ VOTRE VISAGE JUSQU'A L'OS, de Marie-Claire Bancquart. Temps Actuels, 94 pages, 45 F.

Roman

Les virtuosités de Pierre Schaeffer

Le lieutenant Simon Vanderer est, en 1939, un homme de trente ans, marié, ingénieur et polytechnicien. Comme Pierre Schaeffer, l'auteur de ce *Prélude, Choral et Fugue*. On nous livre le journal de ce lieutenant, la vie qui va, la foi qui oscille, l'écriture qui doute. Les journées sont longues au front. Elles le sont aussi à la maison quand le héros retrouve sa femme, Irène, minée par une maladie.

Le journal de Simon Vanderer a été retrouvé dans une cantine. Il est *mis en forme, trié, organisé* par la Rédaction : Simon Vanderer, quarante ans après, que nous voyons au travail sur son histoire, avec une secrétaire, personnage important, qui tape sous sa dictée, sans commentaires. La Rédaction remonte le temps, à la recherche d'Irène, baptisée Marie pour certaines circonstances.

Prélude, Choral et Fugue : sur le chemin de Simon Vanderer, il y a une femme aimée, *qui est morte*, peut-être pour lui laisser de la place, et la liberté. Il y a une petite fille laissée à ses grands-parents, des copains morts, des actes de résistance douteux, les boulots, qui ne marchent pas mal.

La Rédaction est caustique, destructive, plus impitoyable que le plus sceptique des lecteurs. Devant les élans de Simon, elle ricane, montre les coulisses de la mauvaise foi, le double jeu, les envolées faciles. Elle casse le rythme. C'est un exercice de mortification laïque par l'écriture et la réécriture.

Mais alors que le héros était déjà aux trois quarts liquidé, sa vie passée aux profits et pertes du non-lieu, ou du non-sens, voilà que la Rédaction s'attaque au lecteur, au compagnon de près de six cents pages. Pour le nier à son tour. Le lecteur se révolte. Et rit. Pierre Schaeffer surgit. Il ôte ses masques. Encore plus pernicieux, corrosif, masochiste, doué d'un humour dévastateur. Qui dit enfin Je et livre des vrais secrets.

Cet ouvrage n'est pas d'une lecture facile, il refuse évidemment les pièges de la séduction, multiplie les pieds de nez à nos habitudes, sans omettre de montrer qu'il pourrait s'il le voulait, être charmant, et agréable. Dans ce roman où il s'agit d'autre *chose que de raconter* une histoire, Pierre Schaeffer a su dompter le démon du divertissement.

G. B.

★ *PRELUDE, CHORAL ET* FUGUE, de Pierre Schaeffer. Flammarion, 576 p., 120 F.

Histoire

Une chouannerie provençale

Lorsqu'il reprendra l'écriture de son ouvrage sur le coup d'Etat du 2 décembre 1851 — interrompue pour cause d'élection à l'Elysée, — M. François Mitterrand pourra ajouter à sa bibliographie l'ouvrage que *vient de faire paraître Charles Galfré* sur *l'Insurrection du Var de 1851.* L'ancien correspondant du *Monde* à Toulon a, en effet, réédité et commenté l'ouvrage publié en 1869 par un jeune avocat « républicain », Noël Blache, qui décrit presque à chaud *cette éphémère et* trop méconnue chouannerie provençale.

Lors de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, le Var, avec trois autres départements seulement (les Bouches-du-Rhône, le Morbihan et le Finistère), donne une majorité confortable à Cavaignac (35 605 voix), contre Louis-Napoléon (15 795 suffrages). Mais ce résultat n'est pas très clair : bien des ouvriers ont voté pour le neveu de l'empereur *alors que l'armée a plutôt voté* à gauche. Une sorte de résistance au nouveau prince-président s'organise avec le développement des sociétés secrètes.

C'est seulement le 5 décembre 1851 que les Varois apprennent le coup d'Etat parisien du 2, avec l'arrivée à Toulon d'un nouveau préfet chargé de reprendre les choses en main. Cependant, les villageois s'insurgent et, le 10 décembre à Aups, l'« armée *républicaine*, forte de six mille hommes, laisse sur le terrain cinquante cadavres contre deux du côté des forces de l'ordre. La répression est sévère à travers tout le département. Quelque quatre mille Varois sont emprisonnés et déportés à Cayenne ou en Algérie.

Louis-Napoléon devra attendre le 27 septembre 1852 pour visiter ce département suspect.

ANDRÉ PASSERON.

★ L'INSURRECTION DU VAR DE 1851, de Noël Blache, commentaires de Charles Galfré. 171 p., 70 F. La table rase, B.P. 23, 77240 Cesson.



actualité culturelle

portrait

Les méditations et rêveries de Jean Grenier

MORT en 1971, le philosophe Jean Grenier est demeuré, hélas ! presque inconnu de cette époque qui fait, dirait-on, métier d'oublier, malgré tous les moyens dont dispose sa mémoire. Deux petits éditeurs, amoureux de cet écrivain si subtil, si méditatif, donnent encore aux lecteurs un peu curieux l'occasion de le découvrir.

Calligrammes, qui a déjà réédité l'étude de Jean Grenier sur le mystérieux *Jules Lequier*, publie ses propos sur Saint Gens, personnage tout aussi énigmatique, protecteur, jadis, d'Avignon. Ce qu'ils furent importe moins, peut-être, que ce qu'ils sont devenus dans les méditations et rêveries de Jean Grenier.

De son côté, Fata Morgana nous permet de lire les *Prières* de cet homme si peu conforme. *Prières à la perfection*, à la beauté, à la nature, à la fatalité, à la providence, à Dieu finalement, mais surtout à soi-même pour que soi-même fasse le meilleur usage de ce qu'il possède, ou ne possède point. Olivier-Germain Thomas a fait un portrait philosophique de Jean Grenier.

F. B.

★ Jean Grenier : *SAINT GENS*. Suivi d'un texte d'André de Richaud. Ed. Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 29 000 Quimper). 122 p., 75 F.

★ *PRIÈRES*. Ed. Fata Morgana. 52 p.

★ *LA PHILOSOPHIE DE JULES LEQUIER*. Ed. Calligrammes, 254 p., 165 F.

★ Signalons aussi *LE CHANT DU VOLEUR D'AMOUR*, de Bilhana. Traduit du sanscrit et préfacé par Jean Grenier. (Ed. Calligrammes.) Ce texte avait paru pour la première fois en *1945* dans les *Cahiers du Sud*. Bilhana vécut au Cachemire « entre le onzième et le douzième siècle ».

Le vol du papillon

« *CONNAISSEZ-VOUS cette peinture chinoise appelée* le Passage des cavaliers dans la plaine ? *demandait-il. On y voit des papillons qui butinent des fleurs...* »

Dans le silence qui suivait, il fallait comprendre : les cavaliers ont traversé la plaine, le galop des chevaux a soulevé le pollen des fleurs ; ce qui a attiré les papillons. Cette manière d'exprimer une chose par ses conséquences imagées est l'esthétique même de l'iconographie extrême-orientale, mais aussi, et c'est là où il y avait de la malice dans ses propos, un choix d'écriture. L'œuvre littéraire de Jean Grenier sera donc ce papillon fantaisiste et coloré qui viendra dire de son vol léger le silence, le soleil, la solitude (« *les Trois S désirables* » (1), aussi bien que la liberté, le mal ou Dieu, mais traités par leurs manifestations indirectes. « *Voulez-vous rendre singulière une chose banale ? Regardez-la dans un miroir.* » (1)

Pas étonnant que l'œuvre de ce taoïste breton soit plus lue au Japon que chez nous qui avons pris l'habitude de ne traiter le galop des chevaux que par la fureur des fers.

« *J'adore reprendre la lecture de mes livres préférés, par exemple* les Iles, *de Jean Grenier* (2), écrivait Mishima à Dominique Aury, quelques mois avant de se donner la mort.

La face cachée du réel

C'est parce qu'il était avant tout un chercheur de vérité que Jean Grenier a toujours voulu peindre la face cachée du réel. L'arbre n'est *pas cette forme immédiate*, déclarait-il, il est l'ombre, il est les saisons, les nids invisibles, ou le vide qu'il contient. Si Jean Grenier était considéré comme paradoxal par ceux qui le rencontraient, c'est parce qu'il ne se contentait jamais des idées reçues ou de l'apparence des choses. Il lui fallait toujours voir et faire voir derrière. C'est en ce sens qu'il a été un vrai maître, non celui qui assène des concepts mais celui qui libère le regard des *a priori* et des faux-semblants, barrières de nos complaisances.

« *Mon œuvre est en gris*, me dit-il lorsque je le vis pour la dernière fois sur son lit d'hôpital, *vous voyez ce que je veux dire...* » Car il ne s'agissait pas d'un compromis, mais de rendre la couleur où le noir et le blanc sont invisiblement unis. *C'est* ainsi que cet homme, qui connaissait si bien les grandes cultures, refusait les théories, les certitudes, les cavalcades dans l'épique, pour concentrer *toute son attention* sur les petits faits de la vie quotidienne qui, bien choisis, contiennent l'ensemble du mystère de la vie. « *Pressez la vie quotidienne : il en giclera de la poésie, des jours sans commencement, des nuits sans fin, une vie lyrique, le soleil marié à l'ombre.*

« *Ne regardez pas les personnages, ils ne font que passer sur la scène, mais leurs gestes sont éternels. La fleur que jette une Carmen vulgaire à un vieux don José, elle la jettera demain encore une fois. C'est ce geste qui est la poésie.* » (3)

Il suffisait qu'on lui rapportât un petit fait de la vie quotidienne pour que Jean Grenier l'éclairât à sa manière, et ce qui était ordinaire devenait alors signe d'autre chose. Il faut avoir l'oreille — je veux dire l'âme — très fine pour apprécier cet écrivain, tant les ruptures, les envols, les correspondances secrètes, *bref tout ce qui fait l'originalité* d'une œuvre, sont murmurés et non assénés. Lui-même parlait très bas et s'amusait à étonner son interlocuteur par d'apparentes banalités qui ne prenaient leur envol que si l'on y mettait du sien. Très attentif malgré l'apparence, il guettait le moment où, *d'une phrase, il pourrait* désarçonner le cuistre, le renvoyer à l'inanité de ses certitudes.

Dans la lignée de Pascal

L'ironie était chez lui une manière élégante de prendre congé avec la lourdeur des choses ; c'était aussi une attitude devant la connaissance. Dans la lignée de Pascal, Jean Grenier pensait qu'elle était insaisissable par la seule raison. Philosophe de formation — et philosophe d'état si l'on redonne à ce terme son sens grec — il ne se sentait vraiment libre qu'avec les artistes et surtout les peintres. En fait, son œuvre témoigne du refus d'accepter la séparation entre les deux voies de la connaissance que sont la pensée et l'intuition poétique. En cela Nietzsche et Kierkegaard, sur lesquels il a écrit, avaient rouvert le chemin qui redonnerait à la philosophie moderne son poids. Il y a chez Jean Garnier le refus de toute pensée qui ne serait à la fois fruit d'une expérience et expérience de la beauté, ceci étant probablement conséquence de cela. Qu'on juge de la vivacité de son art par ces phrases tirées de son petit chef-d'œuvre totalement méconnu *la Rose sans épine (3) : « Parfois, m'arrêtant de tisser une toile d'araignée, je venais à la fenêtre de ma prison jeter un regard sur... Comment dire cela ? Les trains couraient dans la plaine, les moissonneuses abattaient un déluge de fleurs, les passants traversaient les rues, les ondes se croisaient dans le ciel. Je restais des heures à contempler ce pullulement de la vie universelle...* »

Lisez au hasard du Jean Grenier, *lisez-le à l'envers, en japonais ou en* serbo-croate, vous y découvrirez toujours une voix qui n'appartient qu'à lui. C'est justement cela avoir du style — non une fabrication mais une inimitable manière d'être, — c'est cela être écrivain.

Son refus des théories s'appuie sur une expérience fondatrice dont il eut la révélation vers six ou sept ans : celle du vide. Il la relate au début des *Iles* (4) : « *Allongé à l'ombre d'un tilleul, contemplant un ciel sans nuages, j'ai vu ce siècle basculer et s'engloutir dans le vide : ça a été ma première impression du néant, et d'autant plus vive qu'elle succédait à celle d'une existence riche et pleine.* »

Un agnostique mystique

De là découle probablement l'importance qu'il attachait à l'instant et qui est comme une harmonique vitale qu'on retrouve de livre en livre. C'est à travers l'expérience de l'intensité de l'instant qu'il découvre l'éternité et la globalité, comme un lointain écho à cette phrase étonnante de saint Augustin : « *L'éternité n'est rien d'autre que l'entière possession de soi en un seul et même instant.* » On comprend alors que l'histoire n'ait plus qu'une importance relative, ce qui ne veut nullement dire que, dans la lignée de certains mystiques, Jean Grenier ait nié la réalité du monde extérieur. Au contraire, ses sens accueillaient la générosité de la vie, la lumière et les multitudes des formes, mais il les savait *précaires et* il savait que cette extériorité des choses n'obéissait pas à une nécessité.

Il aimait évoquer cette image : vous marchez sur le sable mouillé d'une plage ; vous vous retournez, vos pas mènent à vous, vous les prenez pour une nécessité, ils auraient pu aussi bien vous conduire ailleurs. Mais puisqu'ils sont là où nous sommes, faisons de cet endroit notre maison et si possible même choisissons ou faisons semblant de choisir les lieux les plus propices à la quiétude. Pour Grenier le Breton, ces lieux furent proches de la Méditerranée : Naples, Alger, Le Caire puis Simiane en Haute-Provence, où sa maison dans les murailles du village lui ressemblait, avec des tableaux contemporains, des meubles anciens, le blanc des murs, et ce petit jardin intérieur où il avait coutume de passer des heures dans la seule contemplation du ciel et de quelques plantes.

Notre époque est-elle prête à recevoir enfin l'œuvre de cet artiste si discret qui n'a cherché à travers ses livres qu'à parler à quelques amis ? Cette fin de siècle, à la littérature de clairon, peut-elle entendre cette voix d'un croyant qui doutait parfois, d'un agnostique porté vers la mystique, d'un catholique taoïste, d'un Breton nourri de la *Bhagavad Gîtâ* (il a même traduit des textes du sanscrit), d'un Méditerranéen fasciné par les grèves du pays celte, d'un philosophe poète ? Lui qui a fui les foules et les modes, les orthodoxies et les chapelles, a quelque chose d'essentiel à nous transmettre au moment où nous prenons enfin un peu de distance avec les idéologies et les théories de l'écriture, quelque chose qui s'appelle les faces multiples de la vie et qui s'exprime comme vole un papillon.

« *Absent ? Mais non, je ne suis pas absent ; je suis présent (ailleurs).* » (1)

OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

(1) *Lexique*. Ed. Fata Morgana.

(2) Lettre publiée dans *Art vivant* de mars 1972.

(3) *La Rose sans épine*, dans *Inspiration méditerranéenne*, Ed. Gallimard.

(4) « L'imaginaire », Ed. Gallimard.

lettres étrangères

Le piano de Chopin

(Suite de la page 13.)

« *Quels sont les écrivains qui m'ont influencé ? Après* la Plaisanterie, *j'ai commencé à retrouver*, a posteriori, *mon arbre généalogique littéraire. Enumérons brièvement ces écrivains*. Platon : *Des personnages déterminés avant tout par leur pensée, par leur façon de voir le monde* ; Rabelais : *Paradis à jamais perdu de l'immense gaieté de l'imagination* ; Laurence Sterne et Denis Diderot : *La forme romanesque en tant que jeu* ; Friedrich Nietzsche : *L'art de l'aphorisme. C'est ainsi qu'un romancier doit philosopher ! Une méditation dans un roman doit devenir le lieu de la beauté la plus intense* ; Franz Kafka : *L'alchimie qui a réussi à unir l'impossible : l'imagination la plus libre du rêve avec l'analyse la plus lucide de l'essence du monde moderne* ; Hermann Broch : *L'union du roman et de la philosophie* ; Martin Heidegger : *Chaque mot de la vie quotidienne est digne d'une interrogation philosophique* ; Georges Bataille : *Philosophie de l'érotisme, pornographie métaphysique* ; Witold Gombrowicz : *La réhabilitation de l'euphorie, de la plaisanterie, du jeu, du frivole dans la prose moderne*. « Les grands écrivains sont toujours amusants » : *cette phrase de Gombrowicz a aujourd'hui le caractère d'une provocation irrespectueuse.*

Un roman change la vie

« *Un auteur écrit un roman ; le roman change sa vie. Quand, en 1965, j'ai remis le manuscrit de* la Plaisanterie *à un éditeur de Prague, personne ne pensait qu'il pourrait être publié. Son esprit même était inacceptable pour le régime communiste. Mais le communisme était importé en Europe centrale (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie) de l'extérieur, de Russie. A cause de cela, tous ces peuples refusaient de le prendre au sérieux et sautaient sur toutes les occasions de desserrer et de décomposer le système politique. C'est pour cette raison que* la Plaisanterie *parut en 1967.*

« *J'avais trente-huit ans et j'étais inconnu. Je considérais avec stupéfaction les trois éditions épuisées chaque fois en trois jours. Un an plus tard, les tanks russes traversaient la frontière. Les intellectuels tchèques et la culture tchèque en général subissent une persécution atroce. J'étais désigné par les documents officiels comme l'un des instigateurs de la contre-révolution. Mes livres furent interdits et mon nom retiré de tout, même de l'annuaire du téléphone. Et tout cela, à cause d'un roman. A cause de* la Plaisanterie.

« *A peu près à ce moment*, la Plaisanterie *fut publiée à Paris par Gallimard, et, soudain, j'eus beaucoup d'amis français, ce qui me permit de m'installer en France sept ans après.*

« *En 1981, on m'accorda la nationalité française. Depuis, ma patrie a toujours été l'Europe, j'y reste attaché avec le même amour désespéré que j'avais pour mon père quand il jouait Stravinski dans des salles à moitié vides. Pauvre Europe ! Vous rendez-vous compte que la ville de Copernic, celle d'Emmanuel Kant, de Bach, la ville de Kafka, celle de Bartok, toutes ces villes n'appartiennent plus, désormais, à l'Europe, mais au grand empire de l'Est ?*

« *Je pense souvent à Chopin. L'occupation russe l'empêche de retourner dans sa Pologne natale. Il était parti en 1830, devenant français sans cesser d'être polonais. A Varsovie, le 19 septembre 1863, quatorze ans après sa mort, des soldats russes jetèrent son piano dans la rue, par une fenêtre du quatrième étage. Aujourd'hui, toute la culture de l'Europe centrale partage le sort du piano de Chopin.* »

MILAN KUNDERA.

Livres disponibles

(aux Éditions Gallimard)

— *La Plaisanterie* (nouvelle édition).
— *Risibles amours.*
— *La vie est ailleurs.*
— *La Valse aux adieux.*
— *Le Livre du rire et de l'oubli.*
— *Jacques et son maître*, théâtre.

le feuilleton

Milan Kundera le fataliste

(Suite de la page 13.)

SABINA, j'oubliais, fait la connaissance de Tereza, non sans trouble, et l'aide à devenir photographe de presse. A ce titre, Tereza prendra, et fournira aux reporters occidentaux, des clichés de l'invasion russe de 1968. A cause de cela, et d'un article de Tomas dont nous reparlerons, le couple devra émigrer à Zurich, puis rentrera à Prague. Interdit de médecine, laveur de vitres, chauffeur routier, en butte aux ruses policières, Tomas mourra, avec Tereza, au volant d'un camion...

Sabina, elle, s'exilera à Genève, à Paris, et finira ses jours aux Etats-Unis, auprès d'une paire de vieillards paisibles, décidée à se faire incinérer pour éviter la descente sous terre qui l'a toujours terrorisée. Auparavant, elle aura vécu avec un professeur de sciences, Franz : un Don Juan, comme Tomas, non par goût du record, mais par fascination pour le petit pourcentage d' « inimaginable » que recèle toute rencontre nouvelle. Le même ira défiler au Cambodge, entre un professeur de linguistique et une star américaine de l'écran, résigné à ce que l'action, de nos jours, se limite parfois à un spectacle.

VOILA pour le roman. Reste l'essai, que je distingue pour la clarté du compte rendu, mais qui n'est pas séparable de la fiction, qui ne la quitte jamais gratuitement, qui la relance, l'éclaire : le mélange des genres atteint un sommet avec la peinture du couple Sabina-Franz à travers ses malentendus linguistiques sur le sens des mots *femme, fidélité, trahison, musique, lumière, cortège, beauté, cimetière*. Les passages où l'auteur livre ses réflexions gardent, dans notre souvenir de lecture, le même statut vivant, non didactique, jaillissant, que les scènes proprement romanesques.

De la même façon, Kundera explique que ses personnages lui sont « donnés » tantôt par une pensée (Tomas est né du dicton *Einmal ist keinmal*, — « *Une seule fois égale aucune fois* »), tantôt par un détail physique (Tereza et ses borborygmes). Ses idées générales restent enrobées de sensations. La trahison impuissante de Dubcek, au retour de Moscou, il la perçoit dans sa voix chevrotante, son souffle interrompu. L'attitude des Pragois face aux chars russes est moins raisonnée que dictée par une fête spontanée de la haine. On reconnaît les forcenés du contrôle policier à... la longueur de leur index.

Sur la responsabilité des dirigeants tchèques qui ont prétendu, après coup, ignorer ce qu'ils couvraient, Tomas a son idée, qu'il exposera dans un article fatal pour sa carrière et sa tranquillité, lors de la « normalisation ». Il estime que c'est précisément cela, le crime : ne pas savoir. Œdipe non plus ne savait pas qu'il tuait son père et couchait avec sa mère. Il ne s'en est pas moins puni en se crevant les yeux. Tomas ne demande pas aux « collabos » d'en faire autant, ce serait les rejoindre en barbarie. Mais il ne démord pas de là : l'ignorance n'est pas une excuse, jamais. (Avis à tous ceux qui ont découvert l'holocauste ou le goulag avec des retards qu'ils voudraient dus à la mauvaise information, à quelque charmante étourderie !)

Que fallait-il donc faire, à Prague, en 1968 ? Aucun des personnages ne prétend le savoir. En 1618, la résistance tchèque par la défenestration a payé. A Munich, en 1938, la concession molle n'a pas évité le désastre. Lors de la dernière guerre, seule la mort du fils de Staline a revêtu, selon Tomas, une valeur métaphysique, parce qu'il s'est jeté dans les barbelés d'un camp allemand pour une sombre histoire de latrines qui l'opposait à ses codétenus britanniques ! Je vous recommande, pages 306 à 318, les sommets de brio et d'humour des réflexions de Kundera sur la « *théodicée de la merde* » et sur le « *Kitsch* » totalitaire, cette machine à dissimuler ladite merde et la mort, à confondre histoire et cortège, à perpétuer les fêtes du cœur, de la « vie », des grandes marches fraternelles.

Que peut-on contre ces mythes ? Que peut-on, de toute manière, sur nos destins particuliers et collectifs, puisqu'ils n'ont lieu qu'une fois, qu'aucune règle d'action ne peut être vérifiée dans sa moralité ou son efficacité ? Telle est l'interrogation centrale du livre face à la faillite des idéologies, dont la marxiste. Dans un monde sans retour ni loi, tout est, d'avance, permis et pardonné. La vie n'est qu'une esquisse sans tableau. Devant ces données fantaisistes de l'existence, pourquoi s'obstiner à privilégier la gravité ? Pourquoi ne pas suivre Parménide, qui trouvait la légèreté plus positive que la pesanteur ?

L'amour, nous n'y pouvons pas grand-chose non plus. Que disparaisse l'idée sur laquelle il est bâti, idée qui n'est parfois qu'une métaphore (Tereza survenant dans la vie de Tomas tel Moïse dans son panier), et l'amour périt avec elle, comme les empires. Pour exercer notre volonté sur nos passions, encore faudrait-il savoir où passe la vieille frontière entre l'âme et le corps — autre thème du livre, repris avec gravité et comique à propos de la volupté ou de fonctions moins nobles. *Ce qui donne un sens à notre vie est toujours inconnu.* Tout au plus pouvons-nous parer les hasards qui nous régissent des prestiges de la coïncidence et de la beauté. La leçon de Kundera se résume à cela même : de l'absurde, faisons du léger, de l'amusant, du beau !

CES questions, les seules sérieuses parce qu'à la portée des enfants, et sans réponse, Diderot les posait déjà dans *Jacques*, lui aussi pérégrinant à travers l'Europe en fièvre, déjà fataliste quant à nos possibilités de gouverner nos destins.

A mesure qu'il séjourne au pays de ses maîtres Rabelais et Diderot, Kundera se dépouille de l'humour proprement tchèque qui marquait ses premiers écrits. De ses origines et de son cousin Kafka, il conserve un entêtement à suspecter les concepts volontaristes qui ont façonné la civilisation occidentale, à leur trouver des définitions moins crédules, moins meurtrières.

Dans la grande lessive que l'Europe de la fin du vingtième siècle fait subir à ses croyances en l'homme et en l'histoire, il faudra désormais compter avec le somptueux scepticisme de Kundera, qui n'exclut ni la gaité ni la tendresse.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE, de Milan Kundera, traduit du tchèque par François Kérel. Gallimard, 398 p., 85 F.

roman

Découvrir Nicolas Saudray

LE nom de Nicolas Saudray est apparu il y a cinq ans sur notre scène littéraire, d'une façon discrète quoique énigmatique. C'était un pseudonyme derrière lequel se cachait un haut fonctionnaire, un « énarque » de trente-cinq ans, et il s'attachait à un beau roman, *le Maître des fontaines*, au thème insolite : la découverte, faite de nos jours par un dominicain du Levant, d'un manuscrit révélant le texte d'un évangile inconnu. Alerté, le Vatican envoyait deux religieux enquêter sur l'authenticité du document qui demeurait douteuse. Ce « policier évangélique », mettant en scène presque uniquement des ecclésiastiques dans un vieux monastère aux confins de la Turquie et de la Syrie, opposait finement la religion romaine, le christianisme oriental et l'islam. Sans recevoir l'audience qu'il méritait, le livre fut remarqué par la critique et les professionnels (1).

Deux autres romans suivirent qui n'avaient ni la même originalité ni le même parfum. L'un racontait un périple montagnard entre jeunes, qui restait sans retour ; l'autre se passait en terre normande, dans le Cotentin, où le viol, suivi de meurtre, d'une fillette restait impuni à cause de la loi du silence observée par les paysans. Nicolas Saudray n'entendait donc limiter ni son univers ni ses sources d'inspiration, et prouvait son intérêt pour l'étude des mentalités.

Avec *la Maison des prophètes*, il revient à l'Orient, ses premières amours, et nous donne à nouveau une œuvre tout à fait remarquable. Il y affirme ses dons non seulement d'écrivain, mais de romancier capable de tenir son lecteur en haleine, de donner vie à des personnages attachants et justement typés dans leur diversité, et surtout d'évoquer d'une façon à la fois rapide et fouillée, à petites touches, un paysage, un climat, une civilisation différents des nôtres dont il nous fait fortement subir le charme.

Le rêve de la mosquée

LA Maison des prophètes *nous convie à un drame, au déchirement d'une société bigarrée dont jusqu'alors les multiples éléments — musulmans, chrétiens, juifs, populations des villes et des montagnes — vivaient en bonne intelligence, en douce tolérance. Comment ne pas penser aux* Citrons acides, *l'admirable livre que Lawrence Durrell a naguère consacré à l'éclatement de Chypre ? Mais, là, des nationalismes s'affrontaient.*



Dessin de CAGNAT.

Dans la Marsanée de Nicolas Saudray, une principauté méditerranéenne à dominante musulmane, c'est la religion, le mode de vie, la langue, qui distinguent les communautés.

Comme il avait placé un texte sacré au cœur de son premier roman, l'auteur plante un lieu de culte au centre de celui-ci et en fait le nœud de son intrigue. Ce jeune architecte issu d'une famille mozarabe, c'est-à-dire chrétienne orientale, Gabriel, qui revient au pays après des études aux États-Unis, parviendra-t-il à construire la mosquée que le gouvernement veut élever sur le vieux port ? Il en rêve comme d'un acte qui inscrirait dans la pierre l'alliance du christianisme et de l'islam. « Tu as raison, avec ta mosquée, *lui dit un autre Mozarabe.* Là-bas, très loin, les deux chemins convergent. Notre imperfection nous empêche de voir où ils se joignent. Mais il faut marcher quand-même, toujours marcher. »

Un concours est ouvert. Gabriel demande à y participer. Malgré quelque étonnement, aucune objection ne lui est faite : les artisans chrétiens n'ont-ils pas autrefois contribué à l'édification ou à l'embellissement des mosquées ? Bientôt sa maquette est prête : la « maison des prophètes » se profilera comme un grand navire blanc entre les mâts des bateaux.

Gabriel se sent sûr de lui. Il ne manque pas d'appui chez les musulmans comme chez les chrétiens influents : parmi les premiers, son ami Roane qui l'a lancé sur l'affaire et qui vient d'épouser sa sœur ; parmi les seconds, Saroun, homme d'affaires opulent, qui voit en Gabriel son futur gendre. Et les deux jeunes gens iront au moins jusqu'à leurs fiançailles. Quant au premier ministre du pays, c'est un sceptique, épris d'art. Or le projet de Gabriel dépasse de loin, par sa beauté et son audace, celui de ses concurrents.

Le sens du sacré

Comment toutes ces promesses et tous ces rêves vont être anéantis, en l'espace d'une année où, entre les communautés, se dégrade l'harmonie, monte la peur, s'instaure la violence, parce que les musulmans se raidissent dans une volonté de pureté et de révolution, tel est le cheminement du livre dont Gabriel est le narrateur. Ce cheminement est d'abord sinueux, subtil, s'égaillant en de multiples scènes, rencontres, conversations, à l'instar des atermoiements, des manœuvres, des ruses, des pressions amicales ou non, employés pour décourager l'architecte.

Ce n'est pas son plan qu'on refuse, c'est lui, en temps que chrétien. Dans son zèle et sa passion, Gabriel met longtemps à le comprendre, malgré les nombreux signes qui devraient lui ouvrir les yeux : fermeture des mosquées aux non-croyants, saccage du quartier réservé, profanation du cimetière juif, et les incidents qui se multiplient... Désabusé, il sera tenté un moment d'embrasser l'islam, comme son beau-frère Roane l'y invite. Il opte finalement pour la fidélité à sa différence.

La « maison des prophètes » sera pourtant construite comme Gabriel l'imaginait. Il a remis son projet entre les mains d'un confrère musulman qui, par hauteur de vue et amour de son art, a accepté de le réaliser. Mais ce sera après de terribles secousses : plasticages, attentats, exécutions vengeresses, chute du régime, fuite du prince, départ de Gabriel et des siens pour l'exil. Nous les traverserons ces secousses à la fin du livre, dont le rythme, soudain, s'accélère. Mais cette explosion de la violence qui nous est rapidement et indirectement rapportée reste feutrée, comme si l'horreur de la lutte fratricide devait être étouffée pour laisser la porte ouverte à l'espoir.

Ce roman mêle un drame individuel au drame collectif dont nous suivons jour après jour la poignante actualité. Tout le temps de sa lecture, j'ai cru voir le Liban d'avant le déchaînement, dans cette Marsanée. Plus averti, J.-P. Péroncel-Hugoz décèle les éléments réels qui entrent dans la composition de cet Orient imaginaire dont il atteste la véracité. Je voudrais pour ma part insister sur la maîtrise, la délicatesse, l'intelligence avec laquelle l'œuvre est menée.

Nicolas Saudray est un artiste, comme cette femme peintre, juive et émancipée, qui saisit le trait essentiel d'un paysage, d'un visage et qui est une des trois figures féminines du livre entre lesquelles Gabriel se sent partagé. Sa riche fiancée, qui entrera au couvent après leur rupture, incarne l'abnégation, la charité. Timsit, la sauvageonne qui fait danser son singe sur les places de la ville, représente le feu païen qui surgit des montagnes. Après sa rencontre, l'architecte se change en militant et espère un moment que ces tribus, hérétiques par rapport à l'islam, pourront s'allier aux chrétiens.

Mais la solution du conflit ne passe pas par la guerre. Tout le livre le dit, qui ménage l'avenir et cherche à retrouver le sens du sacré « perdu par l'Occident, gardé par l'islam et plus encore par les chrétiens d'Orient ». *De ceux-ci, surtout, Nicolas Saudray excelle à peindre l'âme, les rites, les sites et la situation précaire. Ce n'est pas tous les jours qu'un romancier, croisant poésie et sociologie, nous hisse à de tels sommets.*

JACQUELINE PIATIER.

★ **LA MAISON DES PROPHÈTES, de Nicolas Saudray. Le Seuil, 255 p., 75 F. Les autres romans de cet écrivain ont été publiés chez Denoël.**

(1) Voir *le Monde des livres* du 18 août 1978.

Un Orient imaginaire plus vrai que nature

LA marque de l'artiste, le vrai, c'est peut-être de percevoir en quelques jours, parfois en quelques heures, le ressort profond d'un peuple, la vraie nature d'une ville que des thèses et autres sommes assommantes ne sont pas arrivées à découvrir. Ainsi Delacroix ou Loti en Berbérie, Flaubert dans les ports de l'Orient méditerranéen, voire Agatha Christie *sur le Nil ou* l'Euphrate, nous restituent en quelques phrases, *quelques touches* le décor et l'âme d'un univers qui la veille leur était inconnu.

Nicolas Saudray, avec son *Maître des fontaines, avait déjà* étonné tous les lettrés francophones, de Beyrouth au Caire, en évoquant la vieille certitude islamique d'une annonce christique de la venue de Mahomet. Le roman avait été porté au crédit de quelque érudit franco-levantin, probablement en rupture de bure.

Pourtant non ! Quelques séjours, des missions sur la rive mahométane du *Mare Nostrum*, doublés par une fréquentation assidue des bons auteurs orientalistes et une observation aiguë de l'actualité politique dans le monde arabe, constituaient le secret de fabrication du *Maître des fontaines*.

Dans *la Maison des prophètes,* Saudray est allé plus loin. Il a pris le risque, pour former le décor et la trame de son roman, d'assembler des éléments appartenant à la culture, à la mentalité, à la géopolitique et à l'histoire passée ou vivante de plusieurs nations : le Liban, l'Égypte, la Syrie, une touche de Maghreb et même d'Espagne islamique. Le mélange prend, sans grumeau. *La Marsanée* est donc un Etat musulman où vivent *aussi de nombreux chrétiens autochtones « craintifs et pleins d'espoir toujours ».* Ces espoirs, l'organisation secrète islamique des Quarante Frères — de toute évidence les Frères musulmans — va les jeter à bas et détruire le fragile équilibre qui existait ente les communautés et qui, on s'en rendra compte trop tard, était finalement le moindre mal pour elles. Le moindre mal, cet autre nom du bonheur en Orient.

A coups de véritables citations du Coran ou du Livre vert *du colonel Kadhafi et de faux* proverbes locaux plus vrais que les vrais, à l'aide de noms byzantins ou islamiques judicieusement choisis, en mariant la déposition d'un archevêque « mozarabe » qui ressemble fort à celle du pape copte par Sadate à une incursion chez les énigmatiques Noussaris, frères des alaouites d'Assad ou des druzes de Joumblatt, l'auteur nous restitue un Orient plus vrai que nature et cependant transfiguré par la magie de l'écriture. Un Orient avec sa sensualité d'autant plus forte que bridée, attisée encore par l'éternel refus de l'islam de marier ses filles à des *« infidèles »* ; avec cette attirance qu'éprouvent *l'un pour l'autre le chrétien* et le musulman, sentiment presque *toujours teinté de méfiance* chez le premier, de dédain chez *le second.*

Tout y est. Jusqu'à la catastrophe finale, *sans que bronche « cette formidable bonne conscience de l'islam ». « J'ai honte pour mon pays »,* dira, mais trop tard, un musulman. La « maison des prophètes » sera celle du Prophète. *« J'ai écrit cette histoire pour qu'elle n'arrive pas »,* dira l'auteur. Pourtant...

D'Abdelkader à Barrès

Son propos qui en dit cent fois plus que tous les reportages ou études sur la tragédie actuelle des sociétés pluriconfessionnelles, de Chypre à l'Égypte, du *Levant à l'Éthiopie, n'est en aucune manière une charge contre l'islam, même si le narrateur n'a* guère d'illusion sur les béatitudes terrestres proposées par les Frères musulmans et consorts. Saudray aime trop l'Orient pour ne pas aimer l'islam, et il a, du reste, placé son ouvrage sous une invocation de l'émir Abdelkader. Il ne ménage point non plus d'ailleurs cet Occident qui *« aime les solutions tranchées »* et qui, *« après deux mille ans de civilisation, n'a rien trouvé de mieux qu'un concert d'avertisseurs »* pour célébrer le Nouvel an...

Avec une écriture à la pudeur tout orientale et qui, par sa limpidité, *s'apparente à Un jardin sur l'Oronte* de Barrès, ou, plus près de nous, au *Carnet arabe* de Matzneff (la Table ronde, réédité en 1982), Saudray nous donne le premier grand roman français inspiré par la moderne « question d'Orient ». Son émirat imaginaire, la Marsanée, *« était une œuvre d'art ».* Son livre également.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

billet

Le rire de l'homme blanc

(Suite de la page 13.)

Et, un demi-siècle avant que d'autres voix ne prennent le relais, il déclare : *« Il nous importe à nous, Français, de dénoncer avant tout les crimes commis en notre nom. » « Quelle clameur si les victimes pouvaient crier »,* lance aussi Léon Bloy.

N'est-elle pas surfaite cette indignation que de rares dépositaires de l'*« héritage de Rome »* manifestent en faveur d'*« êtres affreux »,* *« lâches »,* *« simiesques »,* pourvus de *« mufles »* ? *« L'existence de tous les Blancs ensemble,* tranche Jules Lemaître en 1887 (c'était hier), *est assez justifiée, par la production d'une tragédie de Racine ou par un acte de charité de Saint-Vincent de Paul. » « Riez »,* conseille-t-il, paternel, aux *« bamboulas »,* ces *« grands innocents ».* Au dix-neuvième siècle, seul retentit le rire de l'homme blanc...

BERNARD ALLIOT.

★ **LA FRANCE COLONISATRICE, textes réunis par Nicole Priollaud, préface de Patrice de Beer. Liana Levi, Sylvie Messinger. 254 p., 96 F.**

Le XIe Salon de la bande dessinée

DE LA GOUACHE A L'ELECTRONIQUE

La ville de l'image

LE XI[e] Salon international de la bande dessinée ouvre ses portes au public vendredi 27 janvier, après une journée réservée aux professionnels. On attend comme d'habitude cent mille visiteurs, le double de la population d'Angoulême sur le thème : « La BD, langage universel ». Cette année, le Salon recevra une quinzaine d'éditeurs italiens, allemands, américains, libanais, espagnols et même mexicains, avec pour invité d'honneur Jean-Claude Forest, le « père » de Barbarella, grand prix de la Ville d'Angoulême 1983.

En réalité, les nouveautés du Salon 1984 sont déjà à Angoulême depuis plusieurs mois. Il s'agit de la palette électronique et de l'atelier BD de l'Ecole des beaux-arts. L'album de bandes dessinées est un pur produit de la culture franco-belge. Partout ailleurs, dans le monde, il fait figure de curiosité exotique. Le marché international de la bande dessinée passe donc par le cinéma d'animation, et celui-ci passe désormais par l'informatique.

L'atelier

L'outil existe : c'est la palette électronique, qui est au tube de gouache ce que l'ordinateur est au boulier. La démonstration effectuée le 4 novembre 1983 devant M. François Mitterrand lors de son voyage officiel en Poitou-Charentes a permis d'enlever la décision, prise dans le cadre du « plan image » de M. Jack Lang. La société IO (Image par ordinateur) a donc été créée en novembre 1983 avec la bénédiction du ministère de la culture, du Syndicat mixte du Grand Angoulême et de quelques entreprises nationalisées. Elle produira ses premiers dessins animés en 1984, en visant pour commencer des créneaux protégés (FR 3) ou des produits sans grand risque commercial (un *Astérix* est déjà programmé).

La seconde nouveauté du Salon 1984 est l'ouverture depuis la rentrée d'un atelier BD à l'Ecole des beaux-arts d'Angoulême. Il n'existait en France aucune formation de ce type. Seul l'Institut Saint-Luc à Bruxelles pouvait servir de référence. Une première promotion de quinze étudiants a été recrutée après une sélection sur dossier qui fut rude, dit-on. La responsabilité de cet atelier a été confiée à Jean Chakir : trente ans de métier dont quinze à *Pilote* avec Goscinny.

L'atelier comprend peu de cadres permanents mais fait appel à de nombreux intervenants extérieurs : Uderzo, Mézières, Fred, Godard pour ne citer qu'eux, sont attendus au second trimestre. « *Nous avons voulu que la profession s'implique dans l'Ecole*, explique Jean Chakir. *C'est l'essentiel de mon travail. Nous, nous étions des autodidactes. Il nous a fallu des années pour découvrir toutes les ficelles du métier. L'atelier, avec ce qu'il permet d'échanges entre les étudiants et les professionnels ou entre les étudiants eux-mêmes, fera gagner du temps. Mais pas question d'imposer un style. Et, bien sûr, le talent ne s'apprend pas.* » Une exposition pendant le Salon permettra d'en juger.

L'une des options de l'atelier BD conduisait au cinéma d'animation. L'implantation de Image par ordinateur à Angoulême va donner un contenu nouveau à cet enseignement. Une convention permettra, dans un premier temps, aux étudiants de se frotter aux techniques de pointe. Dans un second temps, IO envisage des créations originales, qui pourraient faire appel aux jeunes professionnels de l'atelier BD.

Les élus d'Angoulême veulent en faire « *la ville de l'image* », sous toutes ses formes. Et pas seulement pendant les trois jours d'un Salon de la bande dessinée.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

Témoignage

Souvenirs d'un toxicomane

NE mettez jamais de B.D. dans les mains d'un enfant sensible ! Il y perdrait sa jeunesse, ses yeux. Ses amitiés s'en trouveraient raréfiées, sa culture prendrait du retard, la réalité lui paraîtrait terne et lointaine. Il se verrait plus hardi qu'il ne le sera jamais, ce casanier se prendrait pour un grand voyageur, ce petit-bourgeois en gestation se verrait héros, ce godelureau serait Tintin dans sa tête, pour le reste de ses jours.

Chères et cruelles années 50 ! C'est à cause de vous que la bande dessinée est entrée dans ma vie, pour n'en jamais sortir. A peine alphabétisé, lecteur bredouillant sorti des langes, je plongeai — insoucieux des conséquences — dans le monde lisse, poli et fort rose de la sécurisante « bulle ». Apprentissage classique, banal et provincial. Apprentissage très convenable et, somme toute, catholique et français. Tintin haute figure — belge mais morale — du justicier sérieux, jeune et loyal. Spirou et Fantasio, couple admissible à l'humour bien cadré. Cœurs vaillants, patronage illustré où, derrière chaque vignette, on voyait dépasser comme un bout de soutane. Et Bayard, pour tout dire, chevaleresque par essence, plus « tala » que le pape, approuvé des parents.

Rejetées dans les ténèbres extérieures, les productions de l'Amérique, de Tarzan à Mickey, œuvres inavouables, quasiment interdites, entre-lues chez les copains, glissées sous les lourds manteaux de l'époque, saisies parfois dans les cartables par la maternelle censure ! Bandes vulgaires parce que vues chez des amis pauvres, plus « simples », comme on disait de manière à mélanger le respect dû au prochain et le mépris nécessaire vis-à-vis des inférieurs immédiats. B.D. lues à courte honte, rendues aussitôt qu'empruntées, gênantes d'être populaires, gâchant le plaisir par leur vulgarité sociale. Réservées, en somme, aux enfants des ouvriers qui défilaient sous les fenêtres. Les B.D. du peuple au peuple.

De proche en proche, d'albums empilés en hebdos conservés, la manie qui vous guette envahit tout, physiquement et mentalement. Les grands frères qui ont eu le bon goût d'inaugurer la collection, de conserver tous les Tintin *— édition française — depuis le numéro 52 (!) et la générosité de vous les léguer comme un conservateur des antiques transmet à son successeur les incunables les plus précieux. Libéralisme extrême de ces parents qui, sur la foi de quelques témoignages de moralité, ont laissé, toute une jeunesse, un petit dernier s'engourdir de B.D., s'intoxiquer de lectures et de relectures, s'enivrer de collections verticales et rectilignes.*

Étrange monde où l'on tolérait la montée d'une forme pernicieuse de toxicomanie culturelle, où l'on laissait, indifférent, se shooter d'images un enfant fragile.

Et trente ans après, la même drogue, prise et reprise, au risque de la surdose, sans parents garde-fous. Passion folle qui, métier aidant, a nécessité l'augmentation incessante des lectures jusqu'à absorber, bon an mal an, plusieurs centaines d'albums et autant de journaux.

Ils arrivent par la poste sous leurs emballages cartonnés, identiques et secrets. Les préposés se lassent et les laissent à la poste. Incessantes allées et venues : mais on ferait le tour du monde pour les récupérer, les palper, les dévorer d'une faim toujours renouvelée. Pour avoir leur dose, les toxicos font des malheurs et commettent des délits.

Plaisir fugitif. Une B.D. est aux « vrais » livres ce que le court métrage est aux grands films. Elle s'avale d'un trait. Une demi-heure, trois quarts d'heure. Un peu plus pour les modernes qui ont fait exploser les « standards » du genre. Plaisir net et carré. Au lit, presque toujours. Un oreiller profond, une lampe bien ajustée pour voir les détails et faire crier les couleurs. Le monde entier, derrière l'écran de fumée des bulles dérisoires, peut crouler, appeler à l'aide, solliciter l'ami, le travailleur, l'intellectuel de gauche, pour de justes combats et d'urgentes missions : inutile, le voyage est lancé.

Douillette B.D., schizophrénie licite, désormais avouable. Rien ne vaut, en ce cas, que ces fictions, ces dessins, ces héros impossibles, ces bêtises. Tout y passe œcuméniquement. Scatos de gauche, pornos de droite, libidineux, infantiles, prétendus politiques et soi-disant génies, sang, larmes, aventures édifiantes ou scandaleuses : « Tout est bon chez elle, il n'y a rien à jeter... »

Toujours honteux

Si c'était une mode, au moins. On se dirait qu'une autre mode, un jour, la chasserait. Mais c'est un besoin permanent, une soif inextinguible. Toujours honteux, trente ans après. Honte, jadis, de négliger les « vraies » lectures et interdiction d'avouer aux maîtres méprisants la réalité d'une sous-culture lentement édifiée. Honte aujourd'hui, au contraire, d'être associé à un vent dominant, à ce discours constant, ressassé, qui fait des anciens adversaires de la B.D. ses plus zélés propagandistes. Comme les anciens staliniens devenus démocrates. Honte, naguère, d'être out *par rapport à la vraie culture de l'école. Honte, désormais, d'avoir l'air* in *alors qu'il s'agit bien de nostalgie, d'enfantillage consenti que les raseurs n'ont jamais pu comprendre. Ces mêmes raseurs qui font la promotion de la B.D. à l'école, à l'usine, au bureau. A vous en dégoûter à tout jamais.*

Dégoût ? Parfois. Un trop, de temps en temps, vient interrompre le plaisir et la joie de lire. Un remords. L'audience, alors, est suspendue pendant quelques jours. L'esprit lassé se tourne vers le reste, comme un excès de froideur pousse, de temps à autre, les maris méchants à câliner soudain leur femme.

Brève trahison. Toujours revient l'appétit de la B.D. Surgie du fond d'une enfance banale, éclairée par ces héros corrects et forts qui moralisaient l'imaginaire, dispensaient du réel, coloraient la grisaille des hivers. D'où ce goût du classique, du trait net, du récit linéaire. D'où ce présupposé éternel : Tintin ne sera jamais égalé. Tintin, c'est moi !

Mais aussi, avouons-le, cette inquiétude sourde qui grandit, mois après mois. Devant les rayonnages, des bambins stationnent, choisissent au hasard des empilements. Puis on les voit, vautrés, plonger et replonger dans les mêmes délices, s'enfoncer peu à peu dans la drogue où s'est perdu leur géniteur, happer les nouveautés, parcourir à leur tour l'itinéraire des grandes capitales de la B.D. Et décider, après trente ans de création, d'éclatements, d'expressions, que Tintin dépasse tous les autres. Allons-nous partager enfin l'imaginaire de nos enfants ? A moins qu'ils ne fassent que reproduire l'idéologie dominante de papa.

BRUNO FRAPPAT.

A PARIS

La galerie des planches

DANS une petite rue du quartier du Marais à Paris, une galerie originale vient d'ouvrir. A la Galerie du Perche sont exposées et vendues des planches, œuvres de dessinateurs de BD. « *Nous ne sommes peut-être pas les premiers*, reconnaît l'un des promoteurs, M. Patrick Anglesio, *mais, actuellement, nous sommes les seuls à nous consacrer exclusivement à l'exposition d'originaux de BD.* »

Passionné par les petits Mickeys et autres héros américains ou franco-belges, M. Anglesio collectionnait déjà les planches. « *En créant cette galerie, nous avons voulu essayer de participer à l'instauration d'une cote plus officielle* », explique-t-il. Le système choisi est celui des galeries de peinture : les dessinateurs passent un contrat ; ils fournissent des dessins originaux pendant un an ; à chaque œuvre vendue, ils cèdent un pourcentage aux propriétaires de la galerie. Ils sont libres de fixer les prix, mais les animateurs souhaitent que ces derniers restent dans des limites raisonnables. Une page originale d'un album en noir et blanc est estimée à environ 3 500 F ; pour la couleur, il faut compter 1 000 F en plus.

« *Pour les dessinateurs, pas de problème, ils ont répondu à notre appel* », précise l'organisateur. Margerin, Rochette, Liberatore, Jean-Claude Denis devraient exposer leurs œuvres dans les mois à venir. Actuellement, une trentaine de planches du livre de Marcelé, *Conte suave*, sous verre, décorent les murs. Déjà quelques pages ont été vendues autour de 4000 F. L'objectif des promoteurs de la galerie n'est pas seulement de s'adresser aux fanas de BD. Ils visent un public plus large, qui « *souhaite acheter de beaux graphismes* ». Un public dont les ressources sont supérieures à celles des jeunes passionnés. « *Un tirage de tête d'un album de BD, dans son enveloppe cartonnée, se vend 500 F à 600 F. Rapidement épuisé, il se négocie à près de 1 500 F... Autant acheter les originaux* », plaide M. Anglesio.

Pour les amateurs peu fortunés qui engloutissent déjà toutes leurs économies dans l'achat des albums de leurs héros préférés, la Galerie du Perche reste néanmoins un point de passage. Un endroit tranquille où l'on peut découvrir le format, examiner longuement le trait et deviner la façon de travailler d'un auteur.

S. B.

★ *Galerie du Perche*, 7, rue du Perche, 75003 Paris. Ouvert tous les jours, sauf dimanche, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.

SCIENCES ET BULLES

Tant pis pour la rigueur

RIGUEUR ? Rigueur scientifique ? La question a de quoi surprendre au monde de l'imaginaire d'autant que, traditionnellement, vérité scientifique et plaisir de lire ne font pas naturellement bon ménage. Quoique... Si la plupart des auteurs de BD prennent les plus larges libertés avec le fait scientifique comme ils le font avec l'histoire, quelques-uns cependant font preuve de plus de respect.

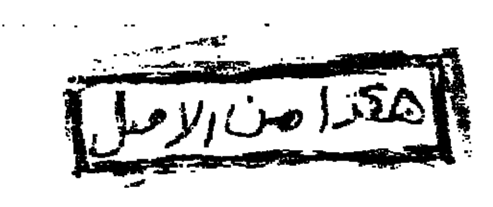
Hergé, par exemple, qui, dans les aventures de Tintin, s'est bien souvent appliqué à respecter dans ses mises en scène les contraintes d'un décor — les inscriptions en langue chinoise de certaines planches du *Lotus Bleu* en sont une preuve — et celles, moins malléables, du fait scientifique et technique illustrées avec un certain bonheur dans *Objectif Lune* et *On a marché sur la Lune*, ou dans *Vol 714 pour Sydney* avec l'avion à ailes variables du richissime Carreidas. Les ingénieurs de l'aéronautique trouveraient-ils vraiment, sur ce point précis, beaucoup à redire ?

Comment ne pas saluer non plus le souci permanent d'un auteur comme Edgar P. Jacobs, dont les décors n'ont rien à envier à ceux qui leur ont servi de modèles, même si, dans le scénario, la science est traitée souvent avec une certaine fantaisie ? Encore que les modifications artificielles des conditions météorologiques décrites dans *S.O.S. Météores* et la montre émetteur-récepteur de télévision du *Piège diabolique* ne soient pas aujourd'hui si loin que cela de certaines réalités. Il en va de même pour des auteurs plus jeunes, qui, comme Roger Leloup, puisent avec une relative honnêteté dans l'abondante littérature des revues scientifiques et techniques pour mettre en scène les satellites à énergie solaire dans *les Trois Soleils de Vinéa*, les mystères de l'holographie dans *la Proie et l'Ombre*, ou ceux de la vie artificielle dans *les Frontières de la vie*.

Toute cette rigueur est-elle si essentielle ? Au fond, qu'importe que certaines travestissent la réalité, l'histoire ou même la science, que le laser de *l'Arme absolue*, de Jacques Martin, manque quelque peu de crédibilité, que la drakkar viking ne possède pas toutes les caractéristiques du genre. Ce qui compte finalement, n'est-ce pas plutôt la fraîcheur d'un Franquin, la folie et le souffle d'un Druillet dont le *Délirius* est un monument, l'originalité d'un album de Mœbius-Giraud ou le charme d'une aventure de politique-fiction vécue par les héros de Christin et Mézières, Valérian et Laureline ? La BD, que diable, c'est encore du domaine du rêve, de l'inattendu, de l'imagination. Alors tant pis pour la rigueur des faits, et que Druillet et les autres continuent à construire leurs bandes dessinées comme des metteurs en scène (1) en se payant le budget qu'ils veulent, les décors dont ils ont envie et les personnages dont ils ont besoin.

J.-F. AUGEREAU.

(1) Propos tenus par Philippe Druillet dans : *BD 72*, Jacques Zimmer, Paris.



à Angoulême

RENCONTRE AVEC BENOIT SOKAL

Canardo, bec et plumes

LA cigarette au bec, le pistolet à portée de main et la bouteille pas trop loin, voici l'inspecteur Canardo. Policier ? Non, plutôt un privé comme ceux qui *sévissent dans les romans* policiers américains. Long imperméable, cravate défaite, au-delà de l'uniforme et de la désinvolture, même cynisme, même malchance avec les femmes. L'inspecteur *Canardo* fréquente assidûment le bar Chez Fredo. Parfois l'aventure semble le déranger, alors qu'il est accoudé au zinc, face à un serveur à tête de rat, *entouré d'ivrognes à tête de chien*, de filles au long museau.

*L'*univers de Canardo est celui des animaux. Bêtes de basse-cour, oiseaux exotiques, animaux familiers, toutes ces têtes évoluent autour du canard-policier. Des animaux habillés en humains. Ils parlent et agissent aussi violemment que des *hommes*. Elles chantent et souvent meurent aussi tristement que des femmes. Benoît Sokal, le créateur de ses personnages, avoue sa passion pour les animaux. Il aimait les cours de biologie, il a même commencé des études de vétérinaire. *Les contes de Perrault*, illustrés par René Haussmann, demeurent en bonne place dans sa bibliothèque. Un Belge, Haussmann, un concitoyen de Sokal.

« *Enfant, j'écoutais* le Mystère de la grande pyramide, *une bande dessinée d'Edgar-P. Jacobs, racontée à la radio*, se souvient-il. *Cela résonne, c'est très proche du théâtre.* » Blake et Mortimer dans le poste, la lecture de Tintin pour voyager, et Corentin ou Spirou pour rêver, le jeune Sokal apprend beaucoup des grands maîtres de l'école belge.

Alors *l'étudiant bruxellois* choisit de suivre les cours de l'institut Saint-Luc : illustration, peinture, publicité, graphisme et surtout bande dessinée. « *A l'atelier BD, j'ai appris grâce à la stimulation qui existait entre élèves* », avoue-t-il, modeste. Ses camarades de cours ont nom Goffin, Schuitten, F'Murr. Avec *eux*, il participe aux premiers numéros du *Neuvième Rêve*, beau recueil de travaux d'élèves. Après trois ans à Saint-Luc, c'est l'examen final. Dans le jury qui examine les dessins des postulants, à côté de Franquin, un tout jeune rédacteur en chef : Jean-Paul Mongin, qui s'apprête à lancer le mensuel (*A suivre*). Il propose à *quelques jeunes diplômés de publier* deux ou trois planches dans son journal, « *pour boucher les trous* », dit aujourd'hui Sokal.

En mars 1978, dans le numéro 2 de (*A suivre*), paraît *la Mort d'Hortense*, quatre pages en noir et blanc où se distingue pour la première fois l'inspecteur Canardo. Il fume déjà, mais ne porte pas encore la cravate et ses plumes dépassent de son imper. Sa première enquête le conduit dans un poulailler où Fredo essuie déjà les verres derrière le comptoir.

Clara la belle

Quelques autres histoires courtes *paraissent* au fil de *numéros* d'(*A suivre*). Canardo toujours, qui rencontre la belle Clara au fume-cigare aussi long que son bec, Canardo qui meurt, Canardo qui se venge. Il sait aussi quitter le monde des animaux pour raconter l'aventure d'un petit garçon qui souhaite qu'un avengle lui apprenne à jouer de l'harmonica. Puis viennent les planches en couleurs et les albums de quarante pages. En septembre 1981, paraît *le Chien debout, première grande* enquête de l'inspecteur Canardo. Un prix, celui de la Ville de Paris, des chiffres de vente respectables, Benoît Sokal, insensiblement, glisse de l'école au succès. A trente ans, il a déjà publié quatre albums et s'active à finir son cinquième, *Noces de brumes*, qui paraît actuellement en épisodes dans (*A suivre*).

Chanceux, Sokal ? Il avoue que débuter sa carrière aux éditions Casterman présente des avantages. Mais si le succès lui fait des clins *d'œil côté* BD, il s'étonne un peu de ne pas réussir dans l'illustration publicitaire. Quelques essais, « *dont une fois pour une marque de cigarettes* », mais aucun commerçant n'a encore jugé les *animaux* qui peuplent ses bandes dignes de vanter ses produits.

Retiré de la vie parisienne, jugée « *comme celle de Bruxelles, trop mondaine* », Benoît Sokal, au deuxième étage d'une rue du centre de Reims, poursuit la création de nouveaux personnages. « *Canardo doit être présent, mais il ne doit pas tout le temps monopoliser l'intrigue. J'aime bien inventer des figures, des caractères. Ils vivront un album et peut-être réapparaîtront-ils plus tard.* » Ainsi sont nés Fernand, le chien errant, l'ancien d'Algérie amoureux de Gilberte, le chat Raspoutine, « *par qui vient la misère et la mort* », et Lili, la chanteuse malade.

Sur le long plan de travail blanc, *quelques croquis jetés sur des* feuilles, mais surtout des cases presque tracées, et des textes qui vont précéder les dessins. « *La BD, c'est un tout. Il faut savoir modeler l'image et le texte.* » Sokal aurait du mal à travailler avec un scénariste. Il pense que l'un est toujours au service de l'autre.

Accrochées au mur en face de lui, les planches déjà terminées. Il travaille en noir puis exécute lui-même les planches en *couleurs*. Le tirage l'attriste un peu. « *Les imprimeurs ne respectent pas les couleurs demandées.* » Les jaunes, sa passion, perdent de leur force, les bleus virent au noir.

« *Les douze coups viennent de sonner à l'horloge de Big Ben...* » La voix grave sort des baffes. Sokal écoute à nouveau une cassette des aventures de Blake et Mortimer : « *Quelle force !* », dit-il en hochant la tête.

SERGE BOLLOCH.

★ *Canardo*. Éditions Pepperland, 1980.

★ *Le Chien debout*. Casterman, 1981.

★ *La Marque de Raspoutine*. Casterman, 1982.

★ *La Mort douce*. Casterman, 1983.

ÉDUCATION

UNE GRÈVE CONTRE LA RÉFORME DU STATUT DES SURVEILLANTS

Les «pions» deviendraient des maîtres

Les personnels de surveillance des lycées et des collèges sont appelés à cesser le travail, le vendredi 27 janvier, par le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES). Cette grève est destinée à protester contre le projet de réforme du statut des maîtres d'internat et des surveillants d'externat que le ministère de l'éducation nationale souhaite voir entrer en application en septembre 1984.

Les pions, aux surnoms vengeurs, peuplent les souvenirs... Officiellement, les surveillants généraux ont été remplacés par les conseillers d'éducation, les salles de permanence ont disparu dans l'après-mai 1968, faisant place aux études libres et aux Centres de documentation et d'information (CDI). Mais les pions — officiellement « maîtres d'internat » (MI) et « surveillants d'externat » (SE) — continuent de rythmer la vie des lycées. Les diminutions successives de postes opérées par différents ministres ont cependant réduit leur nombre.

En 1984, un pion n'est pas un *« agent de répression »* mais plutôt un conseiller, un adulte assez jeune pour comprendre les problèmes des adolescents. Dans les collèges, il peut même être un animateur qui participe à la vie de clubs ou qui s'intègre à une équipe pédagogique d'enseignants travaillant sur un projet commun.

Mais ce pion est aussi un étudiant. Or la réforme du supérieur qui s'appliquera prochainement risque de se traduire par l'exigence d'une plus grande assiduité pour les étudiants. Augmenter les horaires de cours, éviter un trop grand pourcentage d'échecs aux examens, oblige à revoir les horaires de service des étudiants-surveillants. De plus, la volonté du ministre de favoriser l'accès à l'université d'un plus grand nombre de jeunes devrait se traduire par une aide financière mieux répartie entre ceux qui en ont besoin.

Toutes ces considérations ont amené les conseillers du ministre à imaginer un nouveau statut des pions qui remplacerait des textes datant de 1937. *« Offrir des moyens plus substantiels qu'une bourse à des jeunes pour mener leurs études et leur faire assurer des fonctions moins répressives et plus éducatives dans les collèges et les lycées, tels sont les deux objectifs qui ont guidé notre démarche »,* assurent des conseillers du ministre. Des projets de décret et de circulaires sont depuis quelques mois en discussion.

3 400 F par mois

Ces textes prévoient des dispositions qui ne s'appliqueraient qu'aux nouveaux surveillants. Ces derniers prendraient le nom de « maîtres d'éducation » (ME), ils seraient recrutés à partir de critères sociaux et aussi de leur intérêt pour les questions éducatives. Dès l'entrée à l'université, les étudiants pourraient postuler à un emploi de ME, qui serait attribué par les instances académiques.

La durée hebdomadaire du service atteindrait vingt heures pour tous (au lieu de vingt-huit pour les SE et trente-quatre pour les MI), et le salaire se situerait autour de 3 400 F, alors qu'il est actuellement d'environ 4 300 F. Sans incidence financière sur le budget de l'éducation nationale, le nombre des surveillants passerait donc en quelques années de trente-six mille à cinquante-quatre sept cent. La durée maximale pendant laquelle un étudiant peut exercer les fonctions de maître d'éducation resterait égale à ce qu'elle est actuellement (six ou sept ans), et les mêmes conditions de satisfaction aux examens seraient exigées.

Les véritables nouveautés imaginées par les services du ministre résident dans la formation assurée par des stages lors du premier semestre, afin que les ME assurent *« des tâches éducatives, d'assistance pédagogique, contribuent à l'animation des clubs et participent à toute la vie socio-éducative des établissements ».* De plus l'éventualité d'un remboursement d'un trajet hebdomadaire aller-retour entre l'université et le lieu de travail est actuellement à l'étude. Ce dernier point ainsi qu'un droit à un crédit annuel de cinquante heures pour examens semblent répondre aux revendications de syndicats d'enseignants. Demain peut-être, si les négociations aboutissent, les élèves pourront chanter *« Adieu, les pions ! Bonjour les maîtres d'éducation ! »*

SERGE BOLLOCH.

SPORTS

La « caisse noire » des « Verts » : quatre joueurs inculpés

Quatre anciens joueurs de l'AS Saint-Etienne, Jean-François Larios, Christian Lopez, Bernard Lacombe et Gérard Janvion, ont été inculpés le mercredi 25 janvier *« de recel d'abus de biens sociaux et d'abus de confiance »* par le juge d'instruction lyonnais, M. Patrick Desmure, chargé du dossier de la « caisse noire » qui avait été constituée par l'ancien président du club, Roger Rocher, actuellement incarcéré à Lyon. Sur les 25 millions de francs détournés, 5 millions avaient été versés aux joueurs.

Les Argentins Piazza et Noguès devaient comparaître devant le juge d'instruction jeudi matin, avant l'ancien entraîneur Robert Herbin et l'ancien arrière Gérard Farizon. Absents pour *« convenance personnelle »*, deux autres anciens joueurs du club, Jacques Zimako et Michel Platini, capitaine de l'équipe de France et nouvelle vedette du « calcio » italien, seront entendus ultérieurement.

A la suite de ces inculpations, le directeur des équipes de France, Michel Hidalgo, a déclaré : *« On a donné une dimension anormale à ces inculpations. Il y a une exploitation abusive d'une affaire qui a déjà fait suffisamment de mal au football français* (...). *Les joueurs ne sont pas des voyous. »* Ces inculpations sont *« dérisoires, mais inquiétantes »*, a ajouté Michel Hidalgo, *« car les joueurs ont payé leur dette sur le plan fiscal. »*. — (Corresp.)

● *Walter Rohrl (Audi Quattro) en tête du Rallye de Monte-Carlo.* — Après les vingt épreuves spéciales du parcours commun disputées sur la neige et le verglas, l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl, qui fait ses débuts sur Audi Quattro, a pris, le 25 janvier, la tête du classement provisoire devant ses partenaires d'écurie, le Suédois Blomqvist et le Finlandais Mikkola. Les Renault 5 turbo de Thérier et de Saby étaient à plus de dix-huit minutes.

● *Yannick Noah affrontera Henri Leconte à Philadelphie.* — Le numéro un français, qui a battu, le 25 janvier, l'Américain Harold Solomon (6-3 ; 6-4), devait rencontrer, le 26 janvier, son compatriote Henri Leconte en quarts de finale des championnats des Etats-Unis en salle, disputés à Philadelphie. Ivan Lendl, John McEnroe et Jimmy Arias se sont également qualifiés pour les quarts de finale.

● *Basket-ball : Limoges battu par les Italiens de Cantu.* — Le CSP-Limoges a définitivement perdu toute chance de participer à la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de basket-ball en s'inclinant, le 25 janvier, dans sa salle, face aux Italiens de Cantu 118 à 108 après prolongations.

● *Deux conventions pour les athlètes de haut niveau.* — Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, a indiqué, le 25 janvier dans une communication au conseil des ministres, que *« la participation aux Jeux olympiques est un moment privilégié pour l'application de la politique du sport de haut niveau que le gouvernement met actuellement en place »*. Mme Avice a signé deux nouvelles convention, en faveur des athlètes, l'une avec la BNP (dix postes) et l'autre avec le bureau d'études TEV (cinq postes).



Les manifestations pour l'enseignement privé

UNE LETTRE DE M. GUY GUERMEUR

Après la publication, dans Le Monde *du 24 janvier, d'un compte-rendu de la manifestation qui a eu lieu à Bordeaux pour l'enseignement privé, M. Guy Guermeur, député (RPR) du Finistère, nous écrit :*

A propos de la manifestation de Bordeaux, je démens formellement l'information selon laquelle j'aurais été *« fermement prié de ne pas venir m'afficher comme porte-bannière dans une croisade dont on ne voulait pas* [me] *voir prendre la tête »*.

1) Je n'ai reçu aucune mise en demeure, ni dans les termes étonnants prêtés aux organisateurs, ni autrement ;

2) J'ai indiqué à Pau, le 12 janvier, devant mille personnes, que je ne serais pas présent à la manifestation — j'étais invité à l'émission de M. Polac samedi — mais j'ai souhaité que les élus de la région y participent massivement ;

3) J'ai bien l'intention de continuer à participer, chaque fois que cela me sera possible, aux manifestations pour la défense d'une liberté qui appartient à tous les citoyens.

Un nouveau secrétaire général de l'Office franco-allemand pour la jeunesse

M. Daniel Groscolas a été nommé secrétaire général de l'Office franco-allemand pour la jeunesse à partir du 1er janvier 1984 et pour une durée de cinq ans. M. Groscolas succède à M. Wilke Reinhard, en vertu de l'accord de 1963 qui prévoit une alternance à ce poste d'un Français et d'un Allemand.

[Né en 1938, à Ligny-en-Barrois (Meuse), M. Groscolas a acquis une expérience en matière d'éducation populaire d'abord au sein des Éclaireurs de France, puis à la Ligue française de l'enseignement et de la formation permanente, où il était chargé des relations internationales et dont il dirigeait l'Office central pour la coopération culturelle internationale.]

● *A l'université de Compiègne.* — M. Guy Deniélou a été renouvelé dans ses fonctions de président de l'université de Compiègne par un arrêté de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. Il est président de cette université depuis le 7 décembre 1978.

● *Nomination au Conseil d'État.* — Par décret du 25 janvier, M. Paul Coudurier, conseiller d'État, est nommé président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'État en remplacement de M. Fernand Grévisse, appelé à d'autres fonctions.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Marie-Françoise, Charles-Henri, Noémie et Colomba Flammarion, sont heureux d'annoncer la naissance de

Adrien,

le 24 janvier 1984.

— On nous prie d'annoncer les naissances de

Jacques,
fils de Mario et Zazie Léauté,

Et de

Michèle,
fille de Paul-Marie et Danny Cotta.

De la part de leurs grands-parents, Evelyne, Olivier et Jean.

« Il est né le divin enfant ».

Décès

— Nancy.

Mme Jean Barthelémy-Faure,
M. et Mme J. Lerognon,
leurs enfants Anne et son fiancé, Jérome, Florence, Pascale, Éric,
M. et Mme J.-P. Lorrain,
leurs enfants Stéphane, Claire, Édouard,
M. et Mme F. Chiffert,
leurs enfants Caroline, Virginie, Dominique,
M. et Mme G. Barthelémy,
leurs enfants Frédéric, Alain, Pierre,
M. et Mme F. Gras,
leurs enfants Amélie, Sébastien, Florent,
M. et Mme J. Amblard,
leurs enfants, petits-enfants,
Mlle F. Faure,
Mlle B. Faure,
ses enfants, petits-enfants,
Les familles Godfrin, Lamotte d'Argy, Soulié, Hubert, Faure,
Ainsi que toute la parenté,
font part du rappel à Dieu de

Jean BARTHELÉMY-FAURE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé dans sa quatre-vingt-dixième année, le 25 janvier 1984.

La cérémonie religieuse sera concélébrée le vendredi 27 janvier 1984, à 14 h 15 en sa paroisse Saint-Anne-de-Beauregard, à Nancy.

Ni fleurs ni couronne, des prières.
43, rue de Beauregard,
54000 Nancy.

— Le Doyen,
Le Conseil de gestion,
Les personnels enseignants, administratifs, techniques, ouvriers et de service de la faculté de droit et des sciences économiques de Nice,
ont l'immense peine de faire part du décès de leur très estimé ami et collègue,

le professeur Gérard BOULVERT,

survenu le samedi 21 janvier 1984.

[Né à Nice, le 28 mai 1936, Gérard Boulvert fit ses études au Lycée Masséna, puis à l'Institut d'études juridiques avant d'obtenir le doctorat en droit à Aix-en-Provence, avec une thèse sur « Les esclaves et les affranchis impériaux ».

Reçu premier à l'agrégation de droit en 1965, il fut d'abord professeur à Aix-en-Provence, puis à Nice, en 1976. Il était spécialiste des institutions de l'Antiquité. C'est à son initiative qu'a été créé à Nice un Centre de coopération franco-italienne dont il a assuré la direction. Il s'intéressa aussi à l'histoire du travail et des mouvements sociaux et à l'histoire des relations internationales. Il venait d'achever une « Histoire des relations internationales » en cours de publication.]

— M. et Mme Michel Lafosse,
ses enfants,
M. et Mme Patrick Bourain,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants, Séverine et Ludovic,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcelline CORNET,

à Silly-Tillard, le dimanche 15 janvier 1984.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 janvier, en l'église de Silly.
7, rue Neuve, à Silly-Tillard,
60430 Noailles.
Ambassade de France,
Port-au-Prince,
Haïti.

— M. et Mme Raymond Créange,
ses parents,
Claude et Brigitte Civange,
ses enfants,
Julien Civange,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline CRÉANGE.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 25 janvier 1984.

La famille ne reçoit pas.

— La Frette-sur-Seine, Paris.

Mme Paul Delcroix,
son épouse,
M. et Mme Michel Arnould,
ses enfants,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul DELCROIX,

survenu à Paris, muni des sacrements de l'Eglise, le 21 janvier 1984, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Paris.

L'inhumation au cimetière d'Asnières ancien, dans le caveau de famille, a eu lieu le 24 janvier 1984, dans l'intimité familiale.

29, rue du Tertre,
95530 La Frette-sur-Seine.
2, rue Ambroise-Paré,
75010 Paris.

— Le professeur Edgard Elbaz,
directeur de l'IPN de Lyon,
Son épouse et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mouchy ELBAZ,

leur père, beau-père et grand-père, lors de son dernier voyage en Israël.

Il a été inhumé le 25 janvier 1984, à Jérusalem.
89, rue Bellecombe,
69003 Lyon.

— La direction,
Et le personnel de la société Wingate Travel France,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre GUERY,
accompagnateur,

survenu le 23 janvier 1984.

— Mme Ernst Küppers,
son épouse,
M. et Mme Bernard Küppers,
ses enfants,
Alexis et Thomas Küppers,
ses petits-enfants,
Sa famille de Cologne et de Neumagen,
Ses amis de France, d'Allemagne et d'Écosse,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ernst KÜPPERS

survenu en son domicile, le 16 janvier 1984.

L'inhumation a eu lieu le 19 janvier 1984, au cimetière de Saint-Gratien, dans l'intimité.

Que ceux qui l'aimaient aient une pensée pour lui.
63, avenue de Ceinture,
95210 Saint-Gratien.

— Mme Georges Salvy, née Ombiyne de Richemont,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Merveilleux du Vignaux,
M. et Mme Jacques Merveilleux du Vignaux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

la vicomtesse Roger de RICHEMONT,
née Jeanne Merveilleux du Vignaux,

le 15 janvier, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Franz Schmidt,
M. et Mme Jacques Brossollet,
ses grands-parents,
M. et Mme Gabriel Schmidt,
ses parents,
Marie-Agnès et Alain Leplaideur,
Sébastien, Charlotte et Julien,
Emmanuel et Catherine Schmidt-Millet,
Dorothée,
Odile Schmidt,
Jérôme Schmidt,
Benoit Schmidt,
ses frères, sœurs, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Toute sa famille et ses amis,
ont la grande douleur de faire part de la mort brutale, le 20 janvier 1984, de

Catherine SCHMIDT,

à l'âge de vingt et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de

Louis-Auguste DEROSIÈRE,

une messe sera dite le lundi 30 janvier 1984, à 10 heures, à l'église Notre-Dame d'Auteuil.

Avis de messes

— Les amis du poète

Raymond DATHEIL

vous convient à la messe célébrée à sa mémoire, le lundi 30 janvier, à 18 h 45, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, 1, place Sainte-Geneviève, 75005 Paris.

Communications diverses

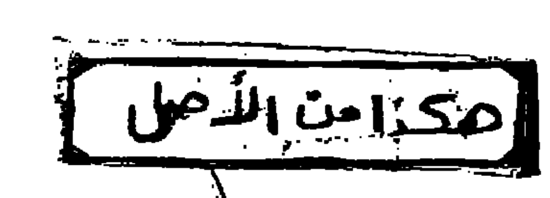
— Le Mouvement de solidarité dahoméenne organise un gala animé par le groupe Kimpa, le samedi 28 janvier, à 20 h 30, 124 *bis*, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

— L'auditorium Maurice-Ravel, le studio Grame et Musique nouvelle-4 présentent, le 27 janvier 1984, à partir de 18 heures, *« Musiques-Machines »*. Cette manifestation aura lieu à l'auditorium Maurice-Ravel, à Lyon, et non au studio Grame, comme l'annonçait *le Monde* du 19 janvier.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Faculté de Sceaux, vendredi 27 janvier, à 15 h 30, salle des Professeurs, M. Joachin Essama : « Une approche de la coopération franco-camerounaise ».



Le Monde

culture

MUSIQUE

LA KHOVANSTCHINA AU CHATELET

Comme le flot de l'histoire

L'abondance de biens pour les fervents du théâtre lyrique : après *l'Enlèvement au sérail* par Strehler, voici que la grande saison russe du Théâtre musical de Paris débute par un événement non moins considérable, *la Khovanstchina*, réalisée par Pier Luigi Pizzi. C'est la première fois, sauf erreur, qu'on peut voir le chef-d'œuvre de Moussorgski dans sa quasi-intégralité et le respect absolu du texte. On oublie le temps, comme en lisant Tolstoï ou Pasternak, devant ce spectacle d'une force et d'une visibilité exceptionnelles. Dans les représentations et les enregistrements du Bolchoï ou de l'opéra de Sofia, on ne ressentait pas une telle intensité, un tel jaillissement musical, une telle exploration de l'âme et du destin russe.

Rappelons que si Moussorgski avait à peu près achevé son œuvre, il n'avait pu l'orchestrer (à part deux fragments) ; après sa mort, Rimski-Korsakov en établit une version qui assura la pérennité de *la Khovanstchina*, mais, bien davantage que dans *Boris Godounov*, enjoliva et banalisa ce grand drame déjà mutilé par de nombreuses coupures.

La réalisation de Chostakovitch, qu'on peut enfin entendre au Châtelet, respecte au contraire scrupuleusement les volontés du compositeur, ne rajoutant que les finales des deuxième et cinquième actes (celui-ci très contestable), qui n'avaient pas été écrits. Et son orchestration sonne avec une force et une âpreté où l'on retrouve sa nature de musicien épique.

Tandis qu'on avait trop souvent l'impression de se perdre dans d'obscurs combats politiques d'une histoire bien éloignée de nous.

Pizzi donne au spectacle une puissante unité. Unité de décor, d'abord, d'une sobriété austère, avec un seul élément visuel qui condense symboliquement le drame : le grand bulbe cuivré d'une église orthodoxe derrière un mur qui enferme et surveille l'action. Devant, une aire de jeux neutre recouverte de terre ; des éclairages blêmes, sinistres ; les vêtements gris de la foule, le cuir rouge des *streltzi* sanguinaires, les robes noires des vieux-croyants.

Pizzi excelle à organiser en un instant des tableaux saisissants qui « montent » le déroulement de l'action comme un film. Sur tout le drame plane l'image de ce peuple à pas lents qui coule comme le flot de l'histoire, qui porte l'histoire sans la comprendre, fresque extraordinairement vivante, d'une fabuleuse mise au point : tourbillons des Moscovites qui forcent l'écrivain public à lire les affiches, apparition du prince Khovanski au milieu de ses protégés en un étonnant ballet de tables et de tréteaux, ripailles des *streltzi* corrigés par leurs femmes, départ en exil du prince Golitsyne au milieu des lazzi, et ces processions des vieux-croyants qui se défendent contre le tourbillon du monde en se repliant sur leur foi, jusqu'au sublime autodafé volontaire pour échapper au joug moderniste de Pierre le Grand.

Ce peuple, esclave des « princes qui nous gouvernent », transcende leurs misérables intrigues et les engloutit, nous dit Moussorgski. Il nous les montre, ces princes, dans des affrontements d'une vérité aiguë entre grands carnassiers (l'étonnant deuxième acte châtré par Rimski-Korsakov), il montre la brutalité de l'assassinat du prince Khovanski au milieu des danseuses persanes. Au-dessus plane la haute stature du guide des vieux-croyants, Dossefeï, incarnation de la sainte Russie, une sorte de Khomeiny mystique et sectaire : mais conduisant ses ouailles au suicide collectif, il est lui-même submergé par le fleuve qui porte maintenant Pierre le Grand, en attendant Lénine et Staline...

Tous les personnages ont été admirablement caractérisés par Pizzi, avec une distribution sans doute supérieure à celle de Genève, où il avait monté pour la première fois ce spectacle (*le Monde* du 29 mai 1982) : *Stefan Elenkov, qui donne à* Khovanski les traits de Boris ; l'extraordinaire Golitsyne de Robert Tear, *prince européanisé, canteleux* et crédule ; Hartmut Welkler, terrible Chaklovity ; l'écrivain public, *Florindo Andreolli* ; *Harry Dworchak*, un Dossefeï jeune, plus politique et inquiétant que l'habituel *vieillard-berger-des-âmes* ; enfin, Stefka Mineva, à la voix étrange, déchirée de sombres éclairs, mystique pécheresse qui règne sur tout le drame.

La beauté de ces soirées doit beaucoup aux choristes français et bulgares, à l'Orchestre Colonne, enfin, et surtout, au chef Woldemar Nelsson, d'origine russe, dont le lyrisme fait resplendir la musique simplement poignante de Moussorgski.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Prochaines représentations les 26, 28, 31 janvier, 2, 4, 7, 9, 12 et 14 février. Le numéro spécial de *l'Avant-scène Opéra*, d'une grande richesse, permettra de bénéficier au maximum de ce spectacle, de démêler l'histoire embrouillée de cette époque et de l'œuvre, analysée excellemment par Andreï Lischke.

LE XVIIIe MIDEM DE CANNES

Un marché assis entre le son et l'image

Le XVIIIe Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM), qui s'achève vendredi *27 janvier, s'est déroulé durant une* semaine dans un climat maussade : rien ne peut faire oublier que *l'ensemble de l'industrie phonogra*phique est plongé depuis 1979 dans une série de crises : celle que connaît l'économie mondiale et celle d'un média dont l'avenir dans l'univers audiovisuel passe par de profonds bouleversements. Au marché en récession depuis quatre ans — moins 13 % de vente du 33 tours en 1983 en France comme aux Etats-Unis et une progression de la distribution des cassettes qui ne compense pas la baisse des disques vendus — s'ajoutent la piraterie, qui représente en moyenne entre 5 et 10 % du marché dans les pays occidentaux (20 % à 40 % dans les Etats du tiers-monde), et maintenant en France la location à la journée de disques par un certain nombre de magasin de détail.

Depuis le début des années 80, tout a changé dans une industrie qui avait connu une expansion formidable et continue pendant quinze ans. La musique est de plus en plus indispensable dans la vie d'aujourd'hui, mais le besoin d'acheter le disque est moins nécessaire du fait des radios privées et des copies privées. La chute vertigineuse des ventes a contraint au regroupement plus ou moins étroit de certaines firmes discographiques, à la fermeture, dans le monde, d'usines de pressage et, bien sûr, à des suppressions d'emplois. L'année dernière, une partie de l'industrie était tout à l'euphorie du lancement du disque compact. Mais à peine 30 000 lecteurs du son laser *ont été vendus en 1983. La technolo*gie moderne se développe dans une situation économique difficile.

Le marché du disque ne se restreint pas seulement : il impose des mutations qui rendent la création de plus en plus fragile. Ainsi, il y a quelques années, un artiste au sommet de sa carrière atteignait facilement un chiffre de vente de 400 000 exemplaires pour un ou deux albums et la firme phonographique était assurée de ne pas descendre au-dessous de 100 000 exemplaires pour les 33 tours suivants. Aujourd'hui, un chanteur peut faire vendre 300 000 exemplaires d'un album et ne pas dépasser le chiffre de *30 000* pour le disque qui suit. *Il* n'y a plus fidélisation du public et donc pas de garantie de recettes. Les gens n'achètent plus un nom — d'où la chute des « fonds de catalogue » — ni un style. Mais des « tubes ». Le sol n'est plus solide sous les pieds d'un artiste de variétés ou d'un rocker.

Les grandes vedettes du MIDEM ont été MTV, la chaîne de télévision américaine qui diffuse vingt-quatre heures sur vingt-quatre des vidéo-clips de musique rock en stéréo, et Michael Jackson avec son vidéo-clip, *Beat it*, et le film réalisé autour du tournage des douze minutes de chansons mises en scène pour la bagatelle de 1 million de dollars — un quart de la somme payé, par CBS, le reste par le chanteur lui-même. Star symbole des années 80, Michael Jackson chante, danse, a le sens du visuel et possède un « look » indéniable. Son triomphe actuel (600 000 33 tours vendus en une seule semaine de décembre 1983 aux Etats-Unis, plusieurs centaines de mille en France durant le même *mois*) et celui, surtout, de son vidéo-clip soulignent de la manière la plus nette que l'image est aujourd'hui *inséparable du son pour les jeunes*, c'est-à-dire pour la majorité des clients de l'industrie phonographique.

Plus que vers le disque compact, qui constituera cependant un des *supports de la musique de demain*, notamment dans les voitures, c'est vers le vidéo-clip et le vidéo-disque *que se trouve l'avenir des formes dis*cographiques. Celles-ci vont se heurter à des problèmes de coût et de *capacité des artistes. Mais une prio*rité leur paraît d'abord s'imposer : combler un vide juridique par la *reconnaissance du droit de produc*tion phonographique. La loi sur l'audiovisuel que le ministre de la *culture souhaite déposer au Parle*ment au printemps prochain traite de cette revendication et de nom*breux autres problèmes qui* n'avaient pas été abordés pendant trente ans. Une redevance perçue *par la SACEM, auprès de fabri*cants et distributeurs de cassettes et une baisse de la TVA sont égale*ment prévues par une loi qui* s'efforce de placer les professionnels du disque face à l'avenir.

Comme toujours, le MIDEM a été l'occasion de nombreux galas, notamment avec Joan Baez, Tina Turner, Herbie Hancock et Van Morrison, dont le concert était diffusé en direct par l'émission de rock allemande « *Rockpalast* ».

CLAUDE FLÉOUTER.

NOTE

Culture

XALAM
Au Casino de Paris

La fusion des rythmes

Ils sont huit et ils viennent de tous les coins du Sénégal. Le groupe s'est formé il y a quinze ans, mais il a parcouru, depuis, un itinéraire. Après avoir joué, comme beaucoup de musiciens de sa génération, un peu tous les rythmes — rock, jazz, salsa, rhythm'n blues, reggae, — le Xalam (du nom d'une guitare traditionnelle en Afrique de l'Ouest) décide de s'arrêter pour réfléchir. Une retraite de plusieurs années pendant laquelle la « communauté » retourne auprès des grands musiciens traditionnels, et se cherche.

Elle va *réapparaître en 1978* avec une musique complètement nouvelle, qui est une sorte de fusion des *rythmes traditionnels issus des diffé*rentes ethnies du Sénégal (Wolofs, Diolas, Mandingues, Bambaras...) *et de tout ce qu'ils aiment*, les rythmes latino, le jazz..., une musique qui bouscule les étiquettes. *Rythmes ondulants et souples*, couleurs chatoyantes, percussions, guitare, clavier, trombone ou sax, le *tout est aéré, plein d'espaces calmes* comme une sieste éveillée, plein d'une grâce sahélienne. C'est le choc avec le public.

Depuis le Xalam parcourt l'Afrique, l'Europe. Il est installé en France, depuis deux ans. Il sera le 27 janvier pour un concert unique au Casino de Paris.

C. H.

★ *Xalam*, le *vendredi 27 janvier*, au Casino de Paris, 21 heures.

Patrimoine

VOL AU MUSÉE
DE BUDAPEST

Deux Grecs inculpés

La justice grecque a inculpé, mardi 24 janvier, le riche industriel Efthimios Moschaclaidis, mis en cause par la police italienne dans l'affaire du vol de sept tableaux de maîtres italiens, commis au Musée des beaux-arts de Budapest, en novembre dernier (*le Monde* du 21 janvier)

M. Moschaclaidis, qui possède une usine d'huile d'olive dans la région d'Itea (près de Delphes), est accusé d'être l'instigateur du vol commis par une bande de spécialistes du vol d'œuvres d'art italiens et hongrois. Il est, également, accusé de recel. Un ancien directeur de l'usine, M. Christos Hafoulas, est, lui aussi, poursuivi pour complicité dans le vol.

La police italienne, après avoir arrêté trois Italiens et deux de leurs complices hongrois, était persuadée que M. Moschaclaidis était le commanditaire du vol.

Il y a une dizaine de jours, l'industriel avait été officiellement mis hors de cause par la police grecque. Depuis, six des tableaux volés — un Raphaël, deux Tintoret, deux Tiepolo et un Giorgione — étaient retrouvés à Eghion (nord du Péloponnèse, sur le bord du golfe de Corinthe), la septième toile, un Raphaël, avait déjà été retrouvée près de Budapest peu après le vol.

■ **UN ORCHESTRE DES JEUNES DE LA MÉDITERRANÉE** *va être constitué l'été prochain*, a déclaré le 23 janvier au MIDEM, M. Michel Pezet, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur et président de l'office régional de la culture, avec l'aide du ministère de la culture ainsi que de diverses instances *internationales (Conseil de l'Europe*, UNESCO). Quatre-vingt-huit musiciens issus des grands conservatoires du bassin de la Méditerranée se réuniront du 15 juillet au 10 août au couvent de Saint-Maximin (Var), sous la direction du chef suisse Michel Tabachnik. Le concert inaugural doit avoir lieu au Festival d'Aix-en-Provence.

THÉATRE

La scène du Maroc à Paris

(Suite de la première page.)

Celui-ci souffrait en outre d'un *« vice » abominable* : il était sympathisant du motazélisme (rationalisme), courant de l'islam qui avait eu *son heure de gloire* — et de sang — sous le calife El-Mâmoun (813-833) avant d'être banni, car il prêchait que le Coran n'est pas *« descendu »* tel quel du ciel mais constitue une *« création terrestre »*, inspirée, si l'on veut, par Dieu.

Sybarite et athée

En 1984, vouloir défendre de *telles théories* en islam est plus que *jamais sacrilège*. Mais la pièce de Saddiki ne se perd pas dans les *fumées théologiques*. Son suc est fait de l'écume des jours, ceux de jadis et ceux, si semblables, du Maghreb et *du Levant actuels*. Le *« grand juge »* Iradatoullah, joué par Saddiki lui-même, très en verve, et le soi-disant *lettré Ghadantar, en lunettes* et turban noirs, pourraient être de sanguinaires et paperassiers mollahs du *vingtième siècle pour lesquels* la *pire* injure est *« sybarite »* ou *« athée »*. Laila Fqihi, fait penser à ces sœurs *musulmanes mi-bas-bleu, mi-*guerrières, qui, jadis à Bagdad, ajourd'hui au Caire ou à Baalbek, persécutent *ceux qui veulent vivre avec* leur siècle et prônent la guerre sainte jusqu'à l'islamisation totale de la planète. *Les costumes* turco-felliniens, mettent la touche suprême à ce spectacle de la dérision désenchantée. *Car Abou Hayyan, on s'en doute* sera abandonné de tous.

Sous les déchirements entre satrapes et philosophes, la pièce nous montre aussi dans un décor lugubre de sacs de jute le peuple éternel de la faim, qui n'a même pas le droit de se plaindre. Et les intégristes qui font leur miel de ces souffrances du ventre et de l'esprit... L'humour qui surnage sauve seul du désespoir le spectateur concerné.

On ne voit pas, en revanche, ce qui pourra empêcher le monde islamique d'absorber *le remède intégriste*, que la pièce — laquelle se termine par un point d'interrogation finalement plus effrayant que toutes les vilenies montrées — décrit comme étant pire que les maux qu'il prétend guérir...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris (6e). Tél. : (1) *544-41-42* ; du *26 janvier* au 19 février.**

Tayeb Saddiki

Quand Protée se fait arabe...

On a beau dire, le terrain ancestral, cela compte. Tayeb Saddiki est fils de Mogador — aujourd'hui Essaouira, « la petite muraille », — ce port de l'Atlantique marocain conçu au dix-huitième siècle par un captif français, Théodore Cornut, pour y attirer les négociants européens, alors que l'Empire chérifien était encore, pour un siècle et demi, l'un des pays les plus fermés du monde. Le père de Tayeb était, lui, un *fqih*, lettré musulman traditionnel, vivant parmi manuscrits et traités arabes dont il entretenait ses enfants.

A cette double hérédité d'ouverture et d'authenticité, le jeune Saddiki allait très vite donner le sacrement de l'art. Acteur, auteur, metteur en scène de théâtre et de cinéma, maître d'œuvre aussi bien de gigantesques « mystères » historiques en plein air pour le peuple que de cénacles restreints de réflexion intellectuelle, symbole harmonieux du biculturalisme arabe-français et de la rencontre passionnée, mais pour une fois sans drame, entre l'Occident et l'Islam, Tayeb Saddiki a été et continue d'être tout cela à la fois (*le Monde* daté 4-5 février 1973).

Sa bonne bouille aidant, il fait figure, à cinquante ans, d'Orson Welles des Arabes. Il en est en tout cas l'homme-Protée, avec l'éventail toujours plus ouvert de ses talents. Dans le domaine du théâtre, il faut aller jusqu'au Liban, avec Raymond Gebarra, pour trouver un créateur arabophone aussi dynamique et novateur. Il est vrai qu'au Maroc, comme d'ailleurs au Liban, les censeurs sont beaucoup moins regardants que dans les autres contrées arabes. Ainsi, au Caire, la scène a été progressivement réduite au « boulevard » et en Alger, les auteurs nationaux ne peuvent être en principe joués que s'ils écrivent en arabe...

Le facteur « tolérance » n'aurait cependant pas été suffisant si Siddiki n'avait pas aussi lutté sans relâche pour imposer chez lui un théâtre varié et de qualité, un peu comme le fait Youssef Chahine en Egypte pour le cinéma. Autant dire que Saddiki, comme Chahine, est un lutteur solitaire et, pour le moment, sans dauphin. Quoi qu'il en soit, ce qui est pris est pris, et Saddiki a permis, en vingt ans, de faire connaître en arabe parlé ou classique, au public marocain et à celui des autres pays musulmans où les autorités ont bien voulu l'admettre, des auteurs aussi divers qu'Aristophane, Molière, Marivaux, Gogol ou Beckett, sans parler d'auteurs arabes oubliés ou sulfureux de la trempe d'Abou Hayyan.

Jean Vilar, dont Tayeb Saddiki fut naguère le premier stagiaire étranger au Théâtre national populaire (TNP), serait sans doute fier de son ancien élève.

J.-P. P.-H.

PETITES NOUVELLES

■ **LE PRIX DE PORTRAIT, créé par le commandant Paul-Louis Weiller et décerné par l'Académie des beaux-arts, est consacré cette année à la sculpture. Deux prix seront attribués le 28 mars prochain, l'un de 20 000 F, destiné à un artiste sans limite d'âge ; le second de 10 000 F, réservé à un sculpteur de moins de trente-cinq ans. Renseignements : secrétariat de l'Académie des beaux-arts, 23, quai Conti 75006.**

■ **LES PREMIÈRES RENCONTRES LATINES, dont la vocation est de faire connaître par des manifestations artistiques la communauté culturelle des pays d'expression latine, se tiendront à Paris au Forum des halles du 30 janvier au 4 février. La chanteuse brésilienne Betina et la Française Marie Paule Belle ouvriront ce festival, avec l'aide des ministères de la culture et des relations extérieures. Bernard Lavillier et le Cuarteto Cedron leur succéderont. Cette manifestation se terminera par une soirée « tango », avec le Trio Mosalini, Beytelman et Caratini et Gotan, orchestre d'Argentins, établi en France.**

■ **LA REVUE TRIMESTRIELLE « CINEMACTION », éditée par Le Cerf, publie un numéro consacré à la représentation des handicapés à l'écran. Vingt-quatre textes de synthèse ou d'opinion, réunis par Mme Olga Behar, qui doivent promouvoir également des films qui traitent de ce sujet et tentent de faire évoluer l'idée que l'on peut en avoir.**

■ **CAMPAGNE POUR UN DUCCIO. — « LA CRUCIFIXION », attribuée au peintre siennois Duccio (XIVe siècle) vendue par sa propriétaire la comtesse de Crawford au Getty Museum de Californie, fait l'objet d'une campagne nationale en Grande-Bretagne afin d'éviter son transfert. Les autorités britanniques, en différant son départ, espèrent son rachat par un organisme anglais, qui pourrait être le Musée municipal de Manchester.**

■ **LES PRIX DU SYNDICAT DES CRITIQUES FRANÇAIS DU CINÉMA 1984 ont été attribués à « Pauline à la plage » d'Éric Rohmer et à « Fanny et Alexandre » d'Ingmar Bergman. D'autre part, le prix Novais Texeira, qui récompense annuellement un court métrage, a été remis à Magali Clément pour son film « Coup de feu ».**

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BONS OFFICES - Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.

GERTRUD MORTE CET APRÈS MIDI - Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30.

LA PENDULE - Epicerie (329-46-78), 20 h 30.

LES ELLES ET LES EUX - Tour-Tour (887-82-48), 21 h 45.

L'ÉTAU - Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h.

FILS DE BUTTE - Dix Heures (606-07-48), 21 h.

LE QUATRIÈME MUR - Ensatt (874-44-30), 20 h 30.

LE COUP DE GRISOU - Plaisance (320-00-06), 20 h 30.

CHAGRIN ZOOLOGIQUE - Châtillon, Salle des fêtes (657-22-11), 21 heures.

LE BABIL DES CLASSES DANGEREUSES - Beaubourg (277-12-33), 20 h 30.

LE LIVRE DES DÉLECTATIONS - Alliance française (544-72-30), 20 h 30.

BANCO - Michodière, (742-95-22), 20 h 30.

L.F.C. - Boussy-Saint-Antoine, La Ferme (900-98-37), les 26, 27, 28 à 21 h.

Les salles subventionnées

CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer, Théâtre Gémier : 20 h 30 : les Possédées.

TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : l'Oiseau vert.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats Rencontre-musée : 18 h 30 : Le couple et l'amour ; Hans Bellmer : La photographie comme révélateur de l'inconscient physique ? Concerts-Animation : Forum de la création, à 18 h 30 : Rencontre avec les musiciens ; 20 h 30 : Concert Electric Phoenix (Bedford, Brooks, Souster, Cage, Gehlhaar) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films, BPI : 16 h : J. Lacan – Psychanalyse II : 19 h : Les arts martiaux ; 15 h : Les images racontent, les auteurs vous rencontrent ; Dada-naissance et déclin (1916-1923) ; 18 h : Maurice Lemaître : inédits ; Les inconnus de la terre ; Laissé-pour-compte ; Le cinéma polonais : 19 h et 21 h : Voir Cinémathèque.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra, 19 h 30 : la Khovanstchina.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Théâtre pantomime de Wroclaw ; 18 h 30 : A. Ionatos ; S. Sakkas ; A. Myrat.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : le Voyage à Berlin.

ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 30 : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Oncle Vania.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bagarre.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Bérénice ; salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : le Passeport.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Hamlet.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : Ferdaous... une voix en enfer.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros. – Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henry IV.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h : le Suicidaire.

FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : William Ier.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 45 : Prométhée enchaîné.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Jeudi 26 janvier

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Poivre de Cayenne.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop ; 22 h : Chant du cygne.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.

POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Différence de nos cieux.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Paysage de l'aveugle.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) 20 h 30 : Images de... Kafka.

TH. PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Textes de M. Duras.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

THÉATRE 18 (226-47-47), 21 h : Mémoires d'Isles.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : le Prince éternel.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Fou, moi ? Jamais !

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, D., 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h : M. Boujenah.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : J. Barthes, 22 h 30 : H. Moubous ; II : 21 h : B. Meulien.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h. l'Impôt et les Os.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), à 21 h : S. Petronio, J. Slyde.

BASTILLE, (357-42-14), 21 h, Lolita and Cie

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Kathak.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30, Danse Buto.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30, Distorsion.

Les concerts

Lucernaire, 21 h : Quatuor Lutèce (Vivaldi, Haendel, Dhaine).

Salle Pleyel, 20 h 30 : orchestre de Paris, Dir. L. Foster (Haydn, Ravel, Stravinsky).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Messiaen, Brahms).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Orchestre de Paris Sorbonne, Chœur national, dir. : J. Grimbert (Purcell).

Salle Cortot, 20 h 30 : A.-M. Aivazian, Ch. Bianco (Tartini, Brahms, Prokofiev).

Musée Carnavalet, 20 h 30 : F. Brekelmans (Bach, Albeniz, Granados...)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Tennesse Williams (1914-1983) : le Visage du plaisir, de J. Quintero ; Festival de Rotterdam (1970-1983) ; 19 h, les Fainéants de la vallée fertile, de N. Panayatopoulos ; 20 h 15, la Course de taureaux, de P. Braunberger ; cinéma japonais (1900-1970) : 21 h, Rêves de chaque nuit, de M. Naruse ; Histoire du cinéma japonais, de la Cie Shochiku.

BEAUBOURG (278-35-37)

15 h : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h, Half Angel, de R. Sale ; panorama du cinéma polonais : 19 h, Eroica (symphonie héroïque en deux parties), d'A. Munk.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES ANGES DU MAL (A., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). – V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount, Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CANICULE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33.

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).

LES DENTS DE LA MER N° 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68)

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (257-49-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Miramar, 14e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Lumières, 9e (236-49-07).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LONESOME COW BOYS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-Américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

ADAM ET EVE, film français de Jean Luret : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (533-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CHRISTINE, film américain de John Carpenter, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Français, 9e (770-72-86) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FOIRE DES TÉNÈBRES, film américain de John Clayton (*). v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murats, 16e (651-99-75).

LE JOLI CŒUR, film français de Francis Perrin : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR D'APRÈS, film américain de Nicholas Meyer (*). V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISIANE, film franco-canadien de Philippe de Broca : Forum, 1er (233-42-26) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MI FIGUE, MI RAISIN, film yougoslave de Srdan Karanovic. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-58).

NUAGES FLOTTANTS, film japonais de Mikio Naruse. V.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

LE SPECTRE DE LA DANSE, film français de Dominique Delouche : Le Marais, 4e (278-47-86).

SEMAINE DU CINÉMA FINLANDAIS. V.o. : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : Georges-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.), Français, 9e (770-33-88).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).

P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e, (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

COMMUNICATION

AYANT CONVAINCU M. RICHEROT DE PARTIR EN RETRAITE

M. Robert Hersant fait nommer M. Charles Debbasch directeur général du groupe « le Dauphiné libéré »

Grenoble. – Les deux instances dirigeantes du *Dauphiné libéré*, le directoire et le conseil de surveillance, ont entériné, mercredi 25 janvier, la mise à l'écart définitive du fondateur et ancien P-DG du groupe, M. Louis Richerot, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Celui-ci avait pourtant, au mois d'avril 1983, largement contribué à la victoire de M. Robert Hersant sur l'ancien « patron » du journal, M. Paul Dini, notamment en se désistant de toutes les actions judiciaires qu'il avait engagées contre M. Robert Hersant et son allié, l'ancien P-DG de Carrefour, M. Marcel Fournier.

Pour « remercier » l'ancien résistant du maquis du Vercors, qui lui avait tenu tête pendant deux ans, M. Robert Hersant nomma M. Richerot à la présidence du conseil de surveillance de la SA le Dauphiné libéré. Il désigna, d'autre part, parmi les trois membres du directoire du journal son épouse, Mme Line Reix-Richerot.

Tous les deux ont été *« à leur demande »*, précisait-on mercredi à la direction du *Dauphiné libéré*, déchargés de leurs fonctions. Mais on se refusait à confirmer le montant de la somme versée par le *Dauphiné libéré* en contrepartie de leur départ et *qui pourrait, selon cer-*

De notre correspondant

taines sources, s'élever à 3 millions de francs.

M. Louis Richerot est remplacé à son poste par M. Gautier Audinot. Son père, M. André Audinot, P-DG du *Figaro* et député (non inscrit) de la Somme, est, depuis le 24 juin 1983, président du directoire de la SOFIGEP, société propriétaire de la majorité des actions du *Dauphiné libéré*.

Quant à Mme Line Reix-Richerot, qui continuera pendant deux ans encore à écrire dans les colonnes du quotidien de Grenoble, elle cède son siège à M. Charles Debbasch, qui est également nommé directeur général du groupe du *Dauphiné libéré*. La reprise d'une offensive judiciaire contre *le Progrès* de Lyon figurerait parmi les objectifs prioritaires confiés au nouveau directeur. A Veurey, siège du *Dauphiné libéré*, on ne cache plus que le but de M. Hersant est de faire « mordre la poussière » à M. Jean-Charles Lignel, en utilisant cette fois les armes de la concurrence grâce aux titres que le groupe Hersant diffuse à Lyon : *Lyon-Matin, le Figaro, le Journal Rhône-Alpes, France-Soir* et son édition lyonnaise. M. Debbasch aurait ainsi déjà suggéré que la Socpresse (groupe Hersant) rachète au *Dauphiné libéré* le *Journal quotidien Rhône-Alpes*, qui pourrait devenir bientôt une édition régionale du *Figaro*.

Pour l'heure, un hommage au fondateur du quotidien grenoblois, l'imprimerie de Veurey pourrait être baptisée Centre Louis Richerot. Une page d'histoire est tournée.

CLAUDE FRANCILLON.

[Né le 22 octobre 1937 à Tunis, M. Charles Debbasch est titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, diplômé d'études supérieures de droit public, de science politique et de droit privé, docteur en droit et agrégé de droit. Sa carrière universitaire a eu lieu presque entièrement à Aix-en-Provence, où il a été notamment président de l'université d'Aix-Marseille-III. M. Debbasch a, en outre, exercé diverses responsabilités dans les instances universitaires nationales. Il avait été chargé en 1968-1969 d'une mission d'information auprès de M. Edgar Faure, alors ministre de l'éducation nationale. De 1978 à 1981, il a été cofondateur, en 1976, de l'Association pour la démocratie française. Il a été conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. Auteur, notamment, de plusieurs ouvrages de droit administratif, M. Debbasch a publié en 1982 *l'Élysée dévoilé*. Il continuera à occuper son poste à l'université.]

LES GRANDES RADIOS S'INTÉRESSENT AUX PETITES

RMC veut vendre son expérience

Cannes. – Ouvert pour la première fois au marché des programmes radiophoniques, le 18e MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale) s'est ouvert à Cannes le 23 janvier sur un premier événement dans le monde de la radio. Entouré de l'état-major de sa station, M. Jean-Claude Héberlé, directeur général de Radio Monte-Carlo, y annonçait officiellement son intention de « rentabiliser » l'expérience acquise par RMC en matière de modulation de fréquence, en mettant dès à présent une gamme importante de services à la disposition des radios locales privées, dont l'audience inquiète les « grandes » stations (*le Monde* du 26 janvier).

L'avenir de la radio, estiment aujourd'hui les responsables de la station monégasque, passe forcément par la FM... Et la FM, fait-on remarquer, c'est déjà pour RMC, contrairement à ses deux autres concurrentes sur les ondes longues, une expérience ancienne. N'a-t-elle pas créé, dès 1978, puis en 1980, trois stations musicales très ciblées – RMC-Classique, RMC-Rock et RMC-Côte d'Azur – situées sur des fréquences FM appartenant à la Principauté et émettant toujours sur le Var et les Alpes-Maritimes pour un coût global de fonctionnement d'environ 7 millions de francs par an ! Sans compter la transmission plus locale, en modulation de fréquence, du programme intégral RMC ondes longues et les relations étroites nouées avec une trentaine de stations FM italiennes.

Une expérience sans prix, estime la direction de la radio qui se pro-

De notre envoyée spéciale

pose d'en « faire profiter » les stations locales privées. D'abord, en *leur vendant des programmes* : des émissions considérées comme produits finis, tel « l'Horoscope » quotidien de Françoise Hardy ou le « Psycho-test » du Dr Jacqueline Renaud ; des jeux ou des mécanismes de jeux (« Cherchez le disque » ou bien « Puzzle »...), des programmes musicaux conçus à l'origine pour RMC-Rock ou RMC-Classique, des émissions d'information ou des reportages sur les grands événements sportifs couverts par la rédaction de la radio. Mais aussi en leur apportant une assistance technique et des conseils de gestion.

« En fait, déclarait M. Jean-Claude Héberlé, *ceal peut aller du programme à la carte à l'installation d'une radio clés en main. Tout est possible, tout est négociable. »* Tout doit l'être en effet puisqu'aucun prix n'a encore été fixé et que les accords passés de gré à gré s'établiront en fonction de la demande – de la solvabilité ? – de chaque radio locale.

Les responsables de radios locales de passage au MIDEM ont été fascinés, devant le stand RMC, par les écrans représentant trois systèmes informatiques de traitement à distance des enregistrements musicaux (REGIS et ONDINE) et du planning d'espace publiciatire (GASPARD) que la station voudrait désormais commercialiser.

L'engin sur lequel compte RMC pour gérer, la nuit, ses stations FM et pour fabriquer à la carte des centaines d'heures d'émissions musicales coûte environ 350 000 francs. Une petite folie pour les radios locales fascinées, mais un joli coup pour RMC qui, en un éclair, vient de donner sur son image comme un grand coup de plumeau.

ANNICK COJEAN.

A Paris et en province

En présentant au grand jour son catalogue et ses projets pour la FM, RMC a coiffé ses deux concurrents sur le poteau. Pourtant Europe 1 et RTL ont, elles aussi, commencé à pénétrer sur la modulation de fréquence.

● EUROPE 1. – En créant Fréquences-services, une société filiale dite « prestataire de services » à l'égard des radios locales privées, Europe 1 affichait très tôt sa volonté de se diversifier et de prendre pied sur la FM. Ce fut d'abord la création de Paris-Fréquence-Montparnasse, devenue 95,2, installée luxueusement dans la tour Montparnasse à Paris par Fréquence-services, et dont le directeur n'est autre qu'un ancien journaliste d'Europe 1. Ce sont également aujourd'hui des prestations de services de plus en plus nombreuses, éclatés dans toute la France, de l'assistance technique apportée à la radio parisienne NRJ à la fourniture gratuite par câble de trois journaux quotidiens à Radio-Dax-Océan, dirigée par Pierre Albaladejo, collaborateur de la station.

« L'avenir d'une société comme la nôtre, dit Philippe Gildas, directeur d'antenne d'Europe 1, *réside dans la vente de programmes. Reste à définir avec exactitude les besoins, les demandes et notre statut. Agence... ou, comme je l'espère, un jour, réseau. L'idéal pour nous serait, à terme, d'avoir comme correspondantes permanentes, ou comme affiliées, les dix meilleures radios de France. »*

● RTL. – Pas question pour RTL de se lancer tous azimuts sur la FM, mais de tenter, très tôt, et avant la moindre décision engageant l'avenir, trois expériences dans des environnements différents. La première dans le Midi, hors de la zone d'écoute de la station : c'est l'alliance avec Fréquence-Marseille, la radio du *Provençal*, dans laquelle RTL a joué, lors de la mise en place, le rôle de conseiller technique. La seconde dans la région parisienne, zone d'écoute de RTL : c'est l'accord avec la radio versaillaise CVS, fortement implantée dans les Yvelines et très proche de l'opposition. Il s'agit ici d'étudier les programmes et la possibilité d'une synergie entre ceux de RTL et ceux de CVS. Une troisième expérience est envisagée, cette fois dans la zone d'écoute la plus dense de RTL, c'est-à-dire dans le Nord ou l'Est.

Trois expériences isolées et prudentes, à partir desquelles RTL décidera de sa stratégie à venir.

A. Co.

● *Le consulat de Grande-Bretagne à Bordeaux investi par un groupe d'étudiants.* – Une quarantaine d'étudiants en journalisme de l'IUT de Bordeaux ont occupé pendant un peu moins d'une heure les locaux du consulat britannique, mercredi 25 janvier en fin de matinée, pour protester contre la campagne anti-française menée par le quotidien *The Sun*. Après avoir dialogué par téléphone avec un membre de ce quotidien et interviewé le consul général, les étudiants ont été délogés sans heurts par la police.

● *Journées internationales de l'IDATE.* – Les sixièmes journées internationales de l'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE) réuniront chercheurs, industriels, responsables de l'administration, etc..., sur le thème « Le prix des nouveaux médias » (« Quelles ressources pour quelles affaires ? »), à Montpellier, du 24 au 26 octobre 1984.

★ IDATE, Bureaux du Polygone, 34000 Montpellier. Tél. : (67) 65-48-48.

OUVERTURE DU « MULTISTORE HACHETTE-OPÉRA »

M. Jean-Luc Lagardère, président d'Hachette, a inauguré, mercredi 25 janvier, le « multistore Hachette-Opéra », nouvelle surface commerciale spécialisée dans la communication : *livres, presse*, micro-informatique, vidéo, électronique domestique. *« Lieu de transition, lieu carrefour entre la page et l'écran, entre l'apprentissage et la boutique »*, ce multistore est pour le président d'Hachette un *« village multimédia »* qui préfigure la consommation des années 90. Trois ans après, presque jour pour jour, sa prise de contrôle du groupe Hachette, M. Lagardère entend faire du « multistore » le symbole des ambitions de la vieille librairie et de ses capacités à innover. Des innovations qui se situent toutefois, selon son président, dans la tradition d'Hachette : *« Sa vocation populaire et son aptitude à créer et diffuser la culture vivante de son temps. »* Ce qui fait du « multistore » l'héritier direct des bibliothèques de gare et du livre de poche.

★ Le supplément *le Monde aujourd'hui*, paraissant dans notre édition datée 29-30 janvier, consacrera une page à ce nouveau magasin, qui sera ouvert au public vendredi 27 janvier.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 26 JANVIER

– *MM. Maurice Couve de Murville*, ancien premier ministre, député RPR de Paris, *Bertrand Delanoë*, député socialiste de Paris, *Jean-François Deniau*, ancien ministre, président des clubs Perspectives et réalités, *Maxime Gremetz*, membre du bureau politique du PCF, participent à l'émission spéciale de France-Inter sur « L'image de la France dans le monde », à 19 h 15.

VENDREDI 27 JANVIER

– *M. Claude Labbé*, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, est l'invité du journal de 8 heures, sur RMC.

Jeudi 26 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Feuilleton : La chambre des dames.** Réal. Y. Andréi, avec M. Vlady, H. Virlojeux. *Sixième épisode d'une saga médiévale. Guillaume, rendu fou par la séparation imposée par Florie, rôde autour de sa maison, la harcèle, la tourmente.*
21 h 35 **Nouvelles de l'histoire.** Une émission de P. Dumayet, réal. M. Boucault. *Autour de trois livres et d'une époque* : l'Impossible Mariage, *d'E. et P. Lamaison, une enquête sur la vie paysanne sous l'Ancien Régime et au dix-neuvième siècle*; l'Enterrement des blés, *de V. Forrester, la correspondance de Van Gogh*; la Bataille de cent ans, *d'E. Rudinesco, premier volume d'une histoire de la psychiatrie.*
22 h 30 **Le jazz et vous.** De Jack Diéval, réal. A. Lombardi. *Enfin, une nouvelle série de jazz. Mais quel triste début !*
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 **Série : Marco Polo.** De D. Butler, V. Labella et G. Montaldo. Avec K. Marshall, D. Elliot, T. Vogel... *Neuvième épisode. – Marco Polo est envoyé en mission dans le sud de la Chine par Achmet*
21 h 30 **Mœurs en direct : Journal inachevé.** De Marilu Mallet. *Journal d'une femme chilienne exilée à Montréal. Film intimiste, presque indiscret, une confidence dans laquelle la Canadienne Marilu Mallet s'engage tout entière.*
22 h 20 **Histoires courtes : Autopsie.** d'Y. Marciano.
22 h 50 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma : Le monocle rit jaune.** Film français de Georges Lautner (1964), avec P. Meurisse, R. Dalban, B. Steele (N.). *Le commandant Dromard, dit « le monocle », officier du deuxième bureau, lutte à Hongkong contre une secte de fanatiques décidés à faire régner la paix... par la violence. Film d'espionnage parodique, moins réussi que les deux premiers de la même série, mais porté par l'humour très particulier de Paul Meurisse.*
22 h 10 **Journal.**
22 h 30 **Neuf-Brisach, un chef d'œuvre de Vauban.** Réal. J. Mazéas. *Une évocation de l'art militaire et de la carrière de Vauban à travers sa dernière œuvre, Neuf-Brisach.*
23 h **Prélude à la nuit.** En direct du MIDEM et en stéréo sur France-Culture : *Concerto grosso en si bémol majeur*, de Fesch, *La Folia*, de Vivaldi, par l'ensemble T. Koopmann.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **Dessin animé : Du plomb dans la neige.**
17 h 10 **Louis Jouvet, homme de théâtre.**
17 h 25 **Monsieur l'ordinateur.** *Comment réaliser un programme.*
18 h 5 **Comptes sur table** : le circuit d'un chèque à travers la visite de la Chambre de compensation à Paris.
18 h 30 **Présence du théâtre** : « la Cruche cassée ».
18 h 55 **Dessin animé : Gil et Julie.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Fortune.**
19 h 50 **Dessin animé : Le Tour du monde en quatre-vingts jours.**

FRANCE-CULTURE

20 h « Amphitryon », de Kleist ; réal. J.-P. Colas. Avec L. Terzieff, A. Reybaz, B. Giraudeau, C. Piéplu...
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE A CANNES

20 h 30 **Concert (en direct du Palais des congrès)** : « Mort et transfiguration », de R. Strauss, « Concerto pour violon », de Mendelssohn, cinquième concerto « l'Empereur », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. H.-P. Frank, sol. M. Erxleben, E. Malinine.
22 h 30 **Fréquence de nuit.**

Vendredi 27 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h 10 **Ski : Descente dames à Megève (Eurovision).**
13 h **Journal.**
14 h **Série : Jo Gaillard.**
14 h 55 **Variétés : Yves Duteil.** *En différé de l'Olympia.*
16 h **Balade en Irlande.**
17 h **Série : Enquête en direct.**
18 h **Feuilleton : Le neveu d'Amérique.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 heures moins 5.**
19 h **Météo.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : les trophées du MIDEM.** Réalisation G. Barrier. *Fabrice présente Irène Card, Crocodile Harris (Afrique du Sud), Nena (Allemagne), Bandolero, le Club, Indochine (France), The Shorts (Pays-Bas)...*
21 h 45 **L'Odyssée du commandant Cousteau.** *Le sort des loutres de mer.*
22 h 40 **Branchés-musique : 22, v'la le rock.**
23 h 25 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **Antiope.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12 h 45 **A 2 midi.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : Drôles de dames.**
15 h 45 **Reprise : Magazine Moi-je** (dif. le 18 janvier).
16 h 40 **Carnaval Caraïbe.**
17 h **Itinéraires.** De Sophie Richard. *L'évolution d'un village thaïlandais filmé par des Japonais.*
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 45 **Feuilleton : Fabien de la Drôme**, de J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, B. Avoine, S. Aznar... *Remis de sa blessure, Fabien descend vers le village accomplir sa vengeance et l'œuvre de salubrité qu'il doit au souvenir de Vassières. Dernier épisode d'un western qui se situe dans la France du Directoire.*
21 h 35 **Apostrophes.** Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème : Kafka, Orwell et Kundera. Sont invités : Milan Kundera *(l'Insoutenable Légèreté de l'être)*, Simon Leys *(Orwell ou l'horreur de la politique)*, Maurice Nadeau, directeur de *la Quinzaine littéraire*.
22 h 45 **Journal.**
22 h 55 **Ciné-club : Le ciel est à vous.** Cycle France année 40 : film français de Jean Grémillon (1943) avec M. Renaud, Ch. Vanel (N) (105 mn).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.** *Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.**
20 h 35 **Vendredi (carte blanche à Anne Gaillard) : compartiment divorces.** Le divorce des plus de cinquante ans. Magazine d'A. Campana.
21 h 35 **Journal.**
21 h 55 **Les pionniers de la photo.** Emission de J. Bardin, P. Dhostel, J. Equer.
22 h 55 **Prélude à la nuit.** *Sonate pour violon et piano*, de Brahms, par F. R. Duchâble (piano) et G. Cosset (violon) (en stéréo sur France-Musique).

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **Dessin animé : Du plomb dans la neige.**
17 h 10 **Un regard s'arrête : Cœur de béton.**
17 h 35 **Le monde à Paris : Les Yougoslaves à Paris.**
17 h 50 **Les Six de Bourgogne** : chez G. Blanc, restaurateur à Vonnas.
18 h 5 **L'auberge du silence.** *Dans l'abbaye de Cîteaux.*
18 h 30 **Autour de...** *La grande émeute parisienne de février 1934.*
18 h 55 **Dessin animé : Gil et Julie.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Fortune.**
19 h 50 **Dessin animé : Le tour du monde en quatre-vingts jours.**

FRANCE-CULTURE

12 h 5 **Agora.**
12 h 45 **Panorama.**
14 h **Sons.**
14 h 5 **Un livre, des voix : Voyage en Italie, « la Palatine » de J. Giono.**
14 h 47 **Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire : B. Groethuysen.**
18 h 30 **Feuilleton : Les Ethiopiques.**
19 h **Actualités magazine.**
19 h 30 **Les grandes avenues de la science moderne :** les variations du champ magnétique terrestre.
20 h **Emission médicale** (cette émission fait suite au magazine « Indication » diffusé sur TF 1 le mercredi 25 à 21 h 30) : dépistage précoce des tumeurs ; résonance magnétique nucléaire ; évolution dynamique des organes ; l'hémodialyse à domicile.
21 h 30 **Musique : Black and Blue.**
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 **Jazz s'il vous plaît.**
12 h 30 **Concert** (récital Franco Maggio Ormezowsky) : œuvres de Brahms, Kodaly, Debussy, par F. M. Ormezowsky, violoncelle, et C. Stigliani, piano.
14 h 30 **Les enfants d'Orphée.**
15 h **Musiciens à l'œuvre** : les concours de musique internationaux, concours « Dino Ciani ».
17 h 5 **L'imprévu.**
18 h 30 **Concert** : œuvres de Bach, Mendelssohn, Fauré, Bartok, Constantidinis, par Evnoumidou, piano.
20 h 5 **Jazz à Cannes.**
20 h 30 **Concert** : « Sonate en la majeur » de Beethoven, « Etudes sonates » de Morel, « Gaspard de la nuit », de Ravel, « Sonate pour violoncelle et piano », de Debussy, « Pezzo capricioso » pour violoncelle et piano de Tchaïkovski, « Sonnets de Pétrarque », de Liszt, par Desmond Hoebig, violoncelle, A. Laplante, piano.
22 h 30 **Fréquence de nuit.**

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le 1 mm/col.*	1 mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Adjoint H/F
chef département financier

Le **C.N.E.S.** recherche pour le **Centre Spatial de Guyane à KOUROU** l'Adjoint(e) du chef du département financier.

Vous avez une **formation supérieure** de type **Maîtrise de gestion ou école de commerce** complétée par **quelques années d'expérience en gestion budgétaire et/ou financière.**

Vous avez le sens des initiatives opportunes, un goût certain des responsabilités et des relations, une aptitude confirmée à l'analyse et à la synthèse.

Vous participerez à l'élaboration et à la gestion du budget du centre et vous adapterez les procédures de gestion budgétaire à l'évolution des missions du C.S.G.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence CSG/68 au **C.N.E.S.** - Service du Personnel - 129, rue de l'Université - 75007 PARIS.

cnes — CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

ORGANISME PROFESSIONNEL INTERNATIONAL

recherche

CHARGÉ DE MISSION INFORMATIQUE

Etude : conseil, formation.

Envoyer C.V. s/nº M 71712 *BLEU, 17, rue Lebel* 94307 VINCENNES Cedex, qui transmettra.

BANQUE

Direction Internationale
Division Grandes Entreprises
Nous recherchons pour un Etablissement Bancaire de premier plan un

Exploitant Confirmé
Cl.VI/2,VII

pour gérer et développer un Fonds de Commerce comprenant de Grandes Sociétés dont l'activité est tournée vers l'Etranger. Après 3 à 4 ans de carrière réussie, intéressantes possibilités d'évolution au sein du réseau international.

Nous examinerons avec rapidité et discrétion votre dossier de candidature.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 2674/JR à :
Monsieur ALEXANDRE
40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

URGENT

Ville de
CHEVILLY-LARUE
(VAL-DE-MARNE)
recrute

UN RÉDACTEUR

Possédant formation économique et juridique, par voie de mutation ou figurant sur liste d'aptitude, en vue de la création du Service

« ACTION ÉCONOMIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE »

Adresser candidature et C.V. à
Monsieur le Maire de Chevilly-Larue (94550).

emplois régionaux

SOCIÉTÉ DE PRESSE DE L'EURE
recherche

UN DIRECTEUR D'IMPRIMERIE

Technicien gestionnaire,
responsable des relations avec la clientèle.

Adresser curriculum vitae et première lettre à Mme MANDLE, 16, avenue Foch, 27000 EVREUX.

A.F.P.A.

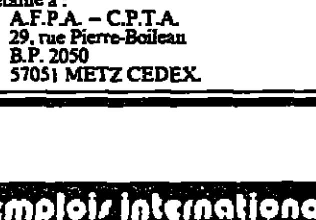
Le Centre Pédagogique et Technique de l'A.F.P.A. à METZ
recrute

UN FORMATEUR

Son profil :
- Diplôme de 3e cycle en Sciences humaines.
- Formation et expériences dans les domaines suivants :
  - processus d'acquisition des connaissances ;
  - *les relations humaines et le fonctionnement* des groupes.
- Expérience dans le domaine de la formation.

Ses missions :
1. – Etude de besoins, conception et animation de sessions de formation et de perfectionnement pour formateurs de l'A.F.P.A. ou personnels d'entreprises.
2. – Participation à des études psychologiques, à des interventions et à des groupes de travail pluridisciplinaires dans le cadre de la Formation Professionnelle des Adultes.

Envoyer C.V. détaillé à :
A.F.P.A. – C.P.T.A.
29, rue Pierre-Boileau
B.P. 2050
57051 METZ CEDEX.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

La société Ruhrgas recherche
Un(e) interprète diplômé(e)
de langue française
première langue: allemand
deuxième langue: néerlandais, anglais, russe, *espagnol ou italien*

Envoyer lettre avec C.V., photo, documents sous réf. PA No. 7 à RUHRGAS AKTIENGESELLSCHAFT, BP 10 32 52, D-4300 Essen 1, R.F.A.

Le centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. : 500-24-03 poste 42.

Organisme important rech.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- dynamiques et ambitieux,
- goût du contact ht niv.,
- excellente présentation,
- sens des responsabilités.

Tél. : 500-24-03, poste 43.

secrétaires

UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE
cherche
SECRÉTAIRE BILINGUE
français-anglais.
Tél. heures bur. : 325-83-58.

travaux à facon

RÉDACTRICE TECHN. TECHN.-COM.
Rég. S/O Paris, rédig. rappts d'ét., notices (électron, espace) ; *gestion doc., mémorisat. sur disq. soupl. et présent.* suiv. dem. T. : (6) 010-77-47.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 20 ans, bac. B.T.S. tourisme option tech. et prod. de vente. Anglais/all., dactylo. ayant effectué stages agences, cherche emploi dans agence de voyages. T.O. ou comité loisirs d'entreprise. Paris ou banlieue Est ou Nord.
Libre immédiatement.
Téléphone : 849-03-54.

J.F., secrétaire bilingue anglais (licence anglais, examen de Cambridge), huit années d'expérience, bonnes notions d'allemand, excellentes connaissances de la publicité et du marketing, cherche poste stable, éventuellement à l'étranger.
Ecr. s/nº 6.580 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Assistante de rédaction, *38 ans, maît. en droit, angl.,* all., italien, esp., exp. variée, édition, rédaction, traduction. Responsabilités, références, *cherche poste intéressant édition*, presse, publicité.
Ecrire sous le nº T 044.094 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur mécanicien, officier sup. de l'Armée de l'Air, 54 ans, ayant tenu poste responsabilités.
Disponibilité immédiate.
Ecrire sous le nº T 044.099 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

Vue ht de Sens et Beaumont *6 P., park., asc.* 354-95-10.
EXTRAORDINAIRE

5e arrdt

NEUF
IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate.
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
à partir de 15.000 F le M2. Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h sauf mercredi et dimanche.
A.W.I. - Tél. : 267-37-37.

CL-BERNARD, imm. pierre de t., 4 p., dernier ét., asc., SUD. Px : 865.000. T. : 322-61-35.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI
petit 2 pièces à rénover 2e étage. 298.000 F.
GARBI. 567-22-88.

8e arrdt

PL. DES SAUSSAIES
Elégant 5 pièces + service, cuis. équipée, soleil, ascenseur. Px : 2.000.000 F. 563-41-11.

11e arrdt

Mº VOLTAIRE
Gd 3 p., tt cft, balc., imm. p. de t. 450.000 F avec 10 % cpt
LERMS 355-58-88.

NATION
bd Voltaire, imm. p. de t., 5e ét. sans asc., balcon, 3 pièces, 58 m², confort. Px. 460.000 F. Téléphone : 374-25-82.

BD BEAUMARCHAIS (près)
2 studios de caractère, bain, kitchn., poutres. URGENT. *Tél. : 634-13-18.*

13e arrdt

ÉGLISE JEANNE-D'ARC
MAISON
Refaite, calme, 115 m² env., s/3 étage. Prix 890.000 F. Téléphone : 325-83-94.

14e arrdt

CHARMANTE MAISON
5 P. + JARD. et s/VERDURE CALME, SOLEIL. 320-73-37.

PARIS A 500 MÈTRES CASSIOPÉE

Au métro Corentin-Celton (ligne 12 - Mairie d'Issy), découvrez une résidence très privilégiée.
Studios - 2 - 3 - 4 pièces, terrasses, balcons; locaux professionnels à vendre ou à louer
Livraisons échelonnées de janvier à mai 84
Prêts conventionnés sur certains appartements.
Appartement décoré.
Ouvert : lundi et mardi de 14 h à 19 h, jeudi, vendredi et samedi de 11 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.
557.84.65
33, rue Ernest-Renan 92 Issy-les-Moulineaux.
copra
15, rue des Sablons Paris 16e. Tél. (1) 505.13.50.
Nom
Adresse
Tél. Domicile — Tél. Bureau

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3 PCES

Studio	435.000 F
2 p. à part. de	690.900 F
3 p. à part. de	912.700 F

LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 19 h
Samedi de 11 à 18 h.
T. : 575-62-78 ou 557-82-55.

Mº BALARD, imm. pierre de t., *briques, ravalé, liv. + chbre, tt cft, chff. centr. à rafraîchir.* Px intéressant. 634-13-18.

STUDIOS, 2, 3, 4 p. tt équipés, neufs, dans petit imm. rénové. Près Pont Mirabeau. 590-86-06.

16e arrdt

MUETTE, près place Passy. 2 p. 55 m², tt cft. 495.000 F. A rénover, 2e ét. 520-13-57.

17e arrdt

Mº VILLIERS, imm. stand., DUPLEX 110 m² + terr. 50 m². RARE 1.250.000 F. *Téléphone : 387-96-97.*

AV. NIEL 220 m²
Gd stand., r.-de-ch. très beau 5 p., prof. libr., chbre de serv. 1.800.000 F. 605-10-08.

18e arrdt

Mº GARIBALDI
très bel imm. pierre de t. 2 P., entrée, cuis., w.-c., débar. à rénover, 40 m². 140.000 F. GROS CRÉDIT INTÉRESSANT A.C.O.P.A. Tél. 251-10-60.

RUE LAMARCK, 42 m²
très bel imm. pierre de taille 2 p., cuis., w.-c., s. de bns, ch. cent., asc., 3e ét. 310.000 F. A.C.O.P.A. Tél. 251-10-60.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIO 2, 3 P., PARK.

Studio à partir	319 100 F
2 P. à partir	459 300 F
3 P. à partir	682 000 F

Renseignements : 575-62-78.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE - BECON
4 p., box. 5 mn gare, tt cft. Px 580.000 F. T. 637-05-31.

Province

LA CIOTAT
F 3 dans immeuble *proximité* plages. Prix : 320.000 F. Ecrire VERGEZ, *B.P. 349 PAPEETE, TAHITI.*

Part. à part vend à Draguignan F 2 tt cft, standing. *Près centre ville. 250.000 F.* Téléphone : (94) 38-89-59.

NIMES RÉSIDENTIEL
Au soleil du Gard
UN IMMEUBLE-JARDIN
Livrable immédiatement.
STUDIO 33,5 m² + JARDIN : 289.000 F
2 PIÈCES : 389.000 F à 425.000 F
3 PIÈCES : 459.000 F à 549.000 F
PRÊTS CONVENTIONNÉS
SACI - LE PRIEURÉ
(66) 62-14-18
40, r. H.-Revoil, 30000 Nîmes.

automobiles ventes

de 8 à 11 C.V.

Peugeot 505 STi
27.000 km, 1983, boîte auto, T.O. pneus Trx, grise, 59.000 F. Tél. : 233-08-15.

A VENDRE GIULIETTA 1.8
ALFA ROMEO ANNÉE 1980
prix très intéressant à débattre. Tél. soir ap. 20 h : 530-07-59.

de 12 à 16 C.V.

OPEL SENATOR
Gris métal. 50.000 km.
Excellent état.
Tél. : 655-71-24, Mº Clairet.

• INFORMATICIENS •
la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier. Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans *l'industrie informatique* ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière *informatique* est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses. *Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques* sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, *Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier :* les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, *le recrutement*, les annonces, leur lecture, l'*informatisation des P.M.E....*

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 *bis, rue Réaumur* 75002 PARIS.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
APPTS 200 à 300 m²
ACHAT OU LOCATION
CENTRE ET OUEST PARIS
Téléphone : 624-93-33.

SAINT-PIERRE
RECHERCHE
TRÈS BEAUX APPART.
CENTRE et OUEST PARIS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e).

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES
Appartements et Maisons bien placés dans Paris.
Classique ou original.
ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE
SERGE KAYSER - 329-60-60.

locations non meublées offres

Région parisienne

Mº LOUISE-MICHEL
95, RUE LOUIS-ROUQUIER
à LEVALLOIS
Gd 2 p., cft, refait à neuf 2.812 F, ch. compr., s/pk., vendredi, de 12 à 13 h. 30 ou 251-10-60.

locations non meublées demandes

Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

J. F. recherche appartement 50 m² environ, limitrophe Parc Monsouris (rue Nansoutys, rue Gazan), confort. Téléphone : 588-58-25.

RECHERCHE LOCATIONS Pour Cadres et Employés IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE appts ou villas toutes catégories. PARIS BANL. 504-01-34 poste 16.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL *recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus.* 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS - 227-44-44.

immeubles

ACHETONS ET PAYONS COMPTANT
IMMEUBLES PARIS
DÉCISION SOUS 48 H.
ÉTUDE BOSQUET
705-06-76.

MICHEL BERNARD
42, AV. V.-HUGO, PARIS 16e
502-13-43
GRAND CHOIX
IMM. CCIAL A VENDRE
LOUÉ 10 % INDEX. ANNUEL
PARIS, DEFENSE
DE 3,3 A 20 MILLIONS.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. T. 227-44-44.

BOIS D'ARCY
s/366 m², construct. neuve, séj. dble, 3 chbres, cuis., 2 bns, nomb. rang., garage. Prix Notaire réd. - prêt conventionné 750.000 F. - I.N. 045-2909.

villas

STE-MAXIME vue panoramiq. GOLFE ST-TROPEZ, villa meub. 7 P., pptaire. 590-86-06.

Montpellier, vd gde villa, séj., 6 chbres, r.-de-ch. aménag. 5.000 m² ou moins. Tél. : (67) 42-54-76.

maisons de campagne

CŒUR CORBIÈRES
PAYS CATHARE
vends moulin sur Béal, eau, électricité, 110 m² plancher, dépend., prairie, bois, 45 ares. Prix : 290.000 F vendeur + 110.000 F travaux toiture *sur devis.*
Téléphone : (67) 42-82-52.

fermettes

CRÉDIT 100 %
190 KM PARIS SUD
FERMETTE 4 P., salle d'eau, w.-c., dépendances. 1.800 m² TERRAIN PRIX : 180.000 F. THYRAULT ST-FARGEAU 89170 TÉL. : 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h. (38) 31-13-93.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. nº 202093 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

ST-NOM splend. villa neuve s/2.900 m², 8 P., 235 m² habit. Vue panor. Forêt Marly. 3.000.000 F. — 522-81-24.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire nº 202089 à ORLET Avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALHERBES, 8e
266-32-35 Spécialiste 44 ans d'expérience, étude gratuite discrète, rente INDEXÉE.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e.
Px rentes indexées - garanties. Etude gratuite discrète.

bureaux

Locations

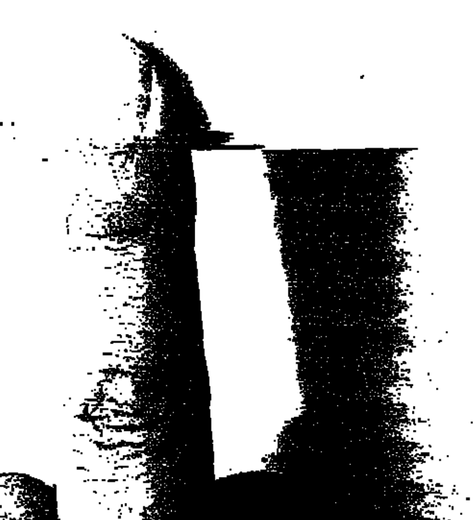
VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

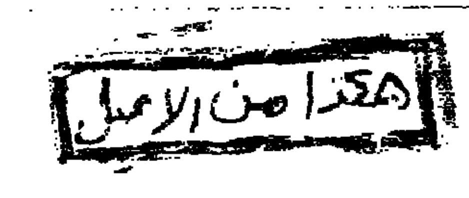
JE RECHERCHE
Dans 8e - 16e - 17e
LOCAUX 150 A 200 m²
CESSION POSSIBLE.
Offre 267-34-51.

fonds de commerce

Ventes

Xe ARDT, cède cause maladie
STÉ COMMERCIALE
beau bail petit loyer, activité ne nécessitant aucune spécialisation. Rens. : 647-40-44.





INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Vive le marine

Le marine est la couleur dominante dans les collections de printemps, seul ou agrémenté de *blanc, suivi du noir à toute heure,* du gris perle et du rose pêche, en tête des tons pastels qu'on retrouve partout. De multiples jaunes font penser aux parterres *fleuris.*

Guy Laroche travaille dans le style zazou avec ses *tailleurs* à vestes longues et jupes droites au genou, ses cardigans étirés, ses longs paletots remplaçant le manteau, ses ensembles de trois tons vifs heurtés, aux *blouses* élaborées et jupes tubes. D'amusants blazers en *pied-de-poule* de soie marine ou rouge et blanc sont cloutés de strass. Ce genre de soie étoilée donne son éclat aux meilleures robes habillées, enroulées et croisées, à dos blousant, toujours sur jupes droites.

Peu de nouveautés chez Yves Saint Laurent. Il adopte, cette saison, les *ourlets au genou.* A *côté* des jupes-portefeuilles, les tailleurs à pantalon compensent par leur volume confortable dégageant la cheville celui des *vestes courtes, modérément* épaulées, s'ouvrant sur les merveilleuses blouses imprimées qui sont propres à son talent. Un accessoire important adoucit la *silhouette : l'écharpe de soie* nouée en ceinture sur le côté, à longs pans flottants. Le noir succède au marine pour le soir avec des cardigans perlés ou brodés, des robes princesses en satin jaune aux épaules voilées de tulle point d'Esprit. Mais l'ensemble à pantalon domine : jusque dans les costumes de mariées.

Givenchy, lui, découvre le genou dans ses tailleurs marine et blanc. *De belles robes-*chemises à grandes emmanchures en toile de lin unie ou soie imprimée, *blousent* au bas du dos. Je leur préfère les robes-chemisiers en soie à petits dessins ceinturées de blanc et les *fourreaux à grands motifs* en hommage à Miro, ainsi que les broderies en mosaïque et les superbes guipures découpées et rebrodées de Mme Brossin de Méré.

Paco Rabanne, pour conjurer les mauvais *sorts* de 1984, nous fait endosser l'armure et la cote de mailles en carrures élargies aux manches gonflées sur jupettes et pantalons gainant la *jambe. Tout cela* est coupé en damassé, cuir, tulle de métal froissé, écailles de plastique articulées où dominent le noir et le gris, avec des tons intenses et du *lamé-or.*

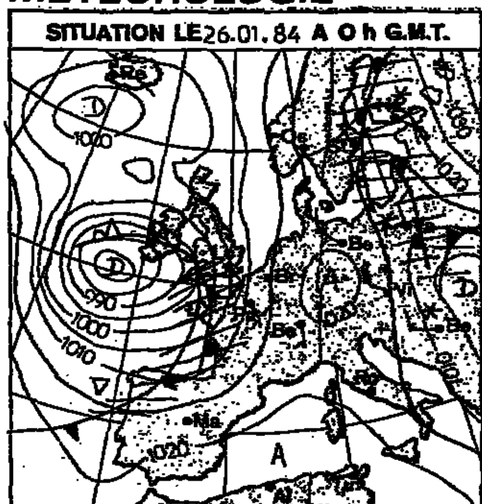
NATHALIE MONT-SERVAN.



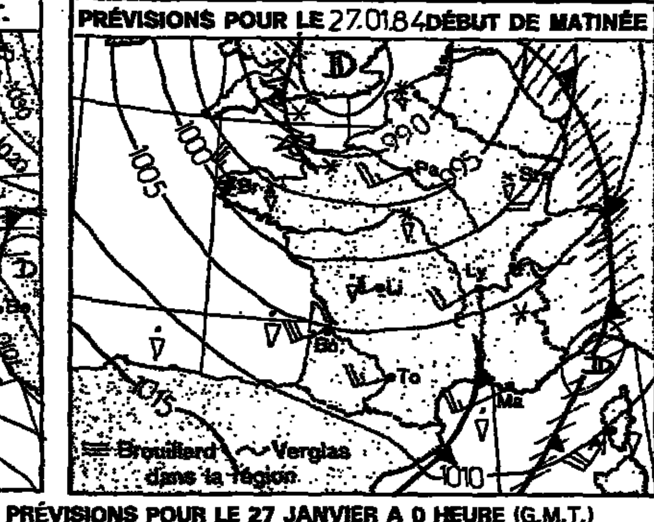
(Dessin d'YVES SAINT LAURENT.)

YVES SAINT LAURENT : ensemble en gabardine de laine marine à blouse de soie rayée assortie à l'écharpe nouée en ceinture, à boutons dorés.

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 26.01.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.01.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 janvier à 0 heure et le vendredi 27 janvier à 24 heures.

Vendredi matin, une large zone de mauvais temps s'étendra sur les régions au nord de la Loire, sur le nord et le nord-ouest et des Vosges au Jura aux Alpes à la vallée du Rhône et au pourtour méditerranéen. Pluie ou neige à basse altitude. Ces précipitations seront généralement abondantes et aggraveront la situation des rivières qui ont souvent dépassé les cotes d'alerte. En Manche et sur les régions côtières la tempête *soufflera encore.*

Au sud de la Loire jusqu'au Massif Central et aux Pyrénées, temps variable avec éclaircies et rares averses.

Au cours de la journée, la zone de *mauvais temps se localisera plutôt* des Ardennes, des Vosges et de l'Alsace au Jura et aux Alpes avec pluie ou neige sur le relief. *Ailleurs, accalmie relative* avant l'arrivée en soirée de nouvelles pluies sur l'Aquitaine.

Complément montagne :

D'importantes chutes de neige s'étant produites depuis plusieurs jours, tant sur les Alpes que sur les Pyrénées, ces chutes étant accompagnées de fortes rafales de vent, une situation propice aux avalanches s'est installée.

Samedi, neige sur les Pyrénées vers 1000 mètres et l'après-midi sur le Massif Central vers 600 mètres.

Dimanche : dans la nuit et une partie de la journée, chutes de neige même en plaine sur les Vosges, le Jura et les Alpes.

La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était,* à Paris, *le 26* janvier à 7 heures de 1005,7 millibars, soit 754,3 millimètres de mercure.



PRÉVISIONS POUR LE 27 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 janvier; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 janvier) : Ajaccio, 11 degrés et 0; Biarritz, 13 et 10; Bordeaux, 11 et 7; Bourges, 7 et 2; *Brest, 7 et 3; Caen, 6 et 5;* Cherbourg, 2 et 3; Clermont-Ferrand, 9 et –1; Dijon, 4 et –3; Grenoble-St-M-H, 7 et –3; Grenoble Saint-Geoirs, 5 et –3; Lille, 6 et 0; Lyon, 6 et –1; Marseille-Marignane, 9 et 1; Nancy, 3 et –5; Nantes, 7 et 6; Nice-Côte d'Azur, 14 et 4; Paris-Le Bourget, 6 et 1; Paris-Montsouris, 7 et 2; Paris-Orly, 3 et 2; Pau, 14 et 4; Perpignan, 14 et 3; Rennes, 6 et 5; Strasbourg, 5 et –6; Tours, 7 et 4; Toulouse, 12 et 6; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 degrés; Amsterdam, 3 et –2; Athènes, 14 et 6; Berlin, 2 et –3; Bonn, 4 et –4; Bruxelles, 3 et 0; Le Caire, 21 et 13; îles Canaries, 21 et 16; Copenhague, 1 et –1; Dakar, 25 et 18; Djerba, 17 et 5; Genève, 4 et –7; *Jérusalem, 14 et 4;* Lisbonne, *14 et 6;* Londres, 6 et 1; Luxembourg, 0 et –5; Madrid, 10 et 1; Moscou, –4 et –12; Nairobi, 27 et 13; New-York, 6 et 1; Palma-de-Majorque, 16 et 1; Rome, 13 et 0; Stockholm, –5 et –8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 26 janvier 1984 :

DES DÉCRETS

● Portant création du comité *interministériel des programmes* prioritaires d'exécution du Plan.

● Portant publication de l'accord complémentaire à la convention générale entre la République française et la République d'Autriche sur la Sécurité sociale du 28 mai *1971, signé à Paris le 9 juin 1980.*

UN ARRÊTÉ

● Portant interdiction de la pêche des salmonidés dans une partie du port de Fécamp.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 JANVIER

«Les petites écoles de Port-Royal», 15 heures, 123, boulevard de Port-*Royal, Mlle Lemarchand.*

«Hôtel de Sully», 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Zukovic (Caisse nationale des monuments historiques).

«L'île Saint-Louis», 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«*L'Académie et l'Institut*», 15 heures, 23, quai Conti (Mme Lasnier).

«Musée Rodin», 15 heures, 77, rue de Varenne (P.-Y. Jaslet).

«La place Dauphine», 15 heures, métro Pont-Neuf (Paris autrefois).

«Quartier Saint-Sulpice», 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

«Raphaël», 11 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

SALON

FÉLINS POUR LA MAIN. – Sept cents chats et chatons venus de plusieurs pays seront présentés au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) samedi 28 et dimanche 29 janvier pour le IIIe Salon du chat. Vedette de cette manifestation : le chat *Sphinx appelé aussi chat Nu car il* est dépourvu de pelage. Sa peau a la douceur du daim. Entrée : 20 F. Tarif réduit : 10 F.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TACO-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/83)

Le numéro 209430 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 009430, 109430, 309430, 409430 gagnent 100 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
219430	200430	209030	209400	209431	50 000,00 F
229430	201430	209130	209410	209432	
239430	202430	209230	209420	209433	
249430	203430	209330	209440	209434	
259430	204430	209530	209450	209435	
269430	205430	209630	209460	209436	
279430	206430	209730	209470	209437	
289430	207430	209830	209480	209438	
299430	208430	209930	209490	209439	

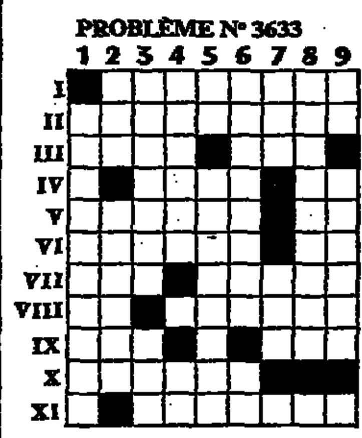
Tous les billets se terminant par		gagnent	
	9430		20 000,00 F
	430		1 000,00 F
	30		300,00 F
	0		100,00 F

LOTO 7 12 22 36 42 47 – 43 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

84 TACOTAC TIRAGE DU 25 JANVIER 1984 6e

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3633



HORIZONTALEMENT

I. Est plus appréciée avec un verre qu'avec un ballon. – II. Petites poupées faites au moule. – III. C'est en étant pleine qu'elle s'exprime avec le plus de clarté. Parti au Canada. – IV. Ont donc perdu leur situation. Note. – V. Font donc venir ou font partir. Cité légendaire. – VI. Suit ses fils. Précède en doublant. – VII. Le premier amour, en quelque sorte. Sorti du bain pour être mis au lit. – VIII. Participe passé. Piquai sur le *fait.* – IX. Fait passer le courant entre l'Autriche et l'Allemagne. Lieu de cure. – X. Qu'on ait ou non du charme, elle est mordante. – XI. Fait le mur en se taillant.

VERTICALEMENT

1. Paroles d'honneurs. – 2. Toujours plus pour le maître. Américain dont les essais furent souvent des coups de maître. – 3. Ni vue, ni connue. Propre quand il est petit. – 4. Actions qui sont faites à la corbeille. Sa transformation ne fut pas réussie. – 5. Ville. Panneau de signalisation. – 6. Fut très en avance au point de vue physique. Article étranger. – 7. Fait souvent appel à la troupe. Tire en l'air sans sommation. – 8. Ours bien léché. – 9. Forme d'être. Dieu ressuscité en Egypte.

Solution du problème n° 3632

Horizontalement

I. *Frivolité.* – II. Eole. Aveu. – III. Rues. Cran. – IV. Ré. Te. Emu. – V. Tapis. – VI. Ni. Lin. Au. – VII. Note. Vexe. – VIII. Ascète. – IX. Eté. Are. – X. Relent. Or. – XI. Es. Geisha.

Verticalement

1. Ferronnière. – 2. Roue. Io. Tes. – 3. Ile. Taël. – 4. Vestales. EG. – 5. Epi. Cane. – 6. Lac. Inverti. – 7. Ivres. Eté. – 8. Team. Axe. Oh ! – 9. Eunuque. Ara.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

LA CRISE PORCINE EN BRETAGNE

Les représentants syndicaux agricoles sont satisfaits de leur rencontre avec M. Rocard

Tandis que les dernières négociations se poursuivent à propos de la composition de la délégation bretonne qui sera reçue vendredi 27 janvier par M. Pierre Mauroy, M. Michel Rocard, qui s'est entretenu mercredi en compagnie des collaborateurs du premier ministre, avec les parlementaires socialistes bretons, rencontre jeudi matin les représentants des organisations agricoles. *Ces derniers se sont déclarés satisfaits.*

M. François Guillaume, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), a répondu à Digne, où il présidait l'assemblée générale de la Fédération départementale des Alpes-de-Haute-Provence, à deux déclarations de M. François Mitterrand lors du conseil des ministres : *« Nous sommes bien conscients qu'il y a actuellement une politique agricole commune, un traité de Rome qui règle la vie des agriculteurs et de l'économie agricole dans toute l'Europe. »* *« Ce que nous demandons justement,* a-t-il poursuivi, *c'est le respect de cette politique agricole commune qui repose sur trois grands principes. Tout d'abord les prix communs : or les prix communs il n'y en a plus, à cause des montants compensatoires monétaires. Il y a la préférence communautaire : or la préférence communautaire est sans arrêt bafouée par des entorses permanentes. Et il y a la solidarité financière : or cette solidarité financière est actuellement rejetée par l'Angleterre. »*

» Les agriculteurs français, notamment la FNSEA et le CNJA* (Centre national des jeunes agriculteurs), a conclu M. François Guillaume, *défendent la logique communautaire, défendent la règle communautaire, et nous demandons que les pouvoirs publics français défendent cette règle communautaire. C'est notre seule revendication. Elle est tout à fait nécessaire et suffisante à elle-même. »

A Rennes, les représentants des syndicats agricoles bretons ont lancé mercredi soir un appel à la levée des barrages sur le réseau ferroviaire, indiquant toutefois qu'*« ils demeuraient mobilisés »* et qu'ils reprendraient leur action si leur entrevue avec le ministre de l'agriculture se révélait négative.

Le trafic ferroviaire est redevenu normal jeudi matin sur la voie Rennes-Paris, et la réfection des voies dans le Finistère et le Morbihan est en cours. Les employés de la S.N.C.F. ont protesté contre ces actions *«qui les empêchent de faire leur travail et mettent en cause la sécurité des voyageurs».*

Mais en dépit de la trêve décidée par le Comité de salut économique, des incidents ont éclaté dans les Côtes-du-Nord : des locaux d'une subdivision de l'équipement ont été saccagés à Trémuson, le chargement d'un wagon incendié, le contenu d'un autre déversé sur la voie.

Les difficultés ne sont pas toutes résolues sur le terrain. Si le premier ministre accepte de recevoir trois membres de la délégation bretonne, si M. Rocard reçoit ce jeudi les syndicats agricoles, après avoir annoncé une série de mesures en faveur des éleveurs de porcs, en revanche, le gouvernement refuse toujours que M. Alexis Gourvennec, leader paysan, président de la SICA (Société d'intérêt collectif agricole) de Saint-Pol-de-Léon, fasse partie de la délégation qui devrait être reçue par les services du premier ministre.

En ce qui concerne M. Jean-Jacques Riou, le vice-président du C.D.J.A. du Finistère, écroué après la mise à sac de la sous-préfecture de Brest, le procureur de la République de Brest a précisé que *« la procédure normale serait suivie dans cette affaire »*. On ne peut donc savoir la date du procès, mais l'avocat de M. Riou a indiqué qu'il allait demander la mise en liberté provisoire de son client.

SELON LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

L'État ne doit pas intervenir plus qu'il le fait

Des mesures annoncées le 25 janvier en conseil des ministres pour résoudre la crise porcine, trois sont véritablement nouvelles. Il s'agit de la réduction des points de passage aux frontières par lesquels les viandes étrangères pourront être importées, de l'attribution de nouveaux crédits pour l'Office des viandes qui serviront à harmoniser les relations entre producteurs et acheteurs de porcs, de la création d'une cellule de crise.

Une autre mesure pourrait être prise dans le futur. M. Michel Rocard, ministre de l'agriculure, a précisé, en effet, qu'il étudiait le possibilité *« de mettre un plancher aux baisses possibles sur le marché du porc »*. La formule est encore sibylline. Il a rappelé les mesures précédentes, à savoir la limitation des importations en provenance des zones réputées dangereuses du fait de la peste porcine, l'aide communautaire au stockage privé, la création de la Caisse professionnelle de régulation, dotée de 100 millions de francs, dont le mécanisme, selon M. Rocard, devrait être plus efficace que les caisses de péréquation qui existent déjà. Il a rappelé également qu'un « plan porc » avait été mis en place au printemps dernier par Mme Edith Cresson, qui prévoyait des aides à l'investissement pour les jeunes. Son application a été retardée par des blocages venant des milieux professionnels, a précisé le ministre.

La crise porcine s'inscrit dans un contexte qui fait dire à M. Rocard que *« l'inquiétude des agriculteurs bretons est compréhensible mais n'excuse en rien les violences de propos délibéré »*. Depuis dix ans, le revenu agricole moyen est en baisse. Dans cette moyenne, les productions animales (c'est le cas de la Bretagne), sont plus atteintes et, dans les productions animales, les élevages hors sol (la Bretagne encore) plus *touchés*.

Intervention ou libéralisme

Fallait-il pour autant attendre les violences pour agir, M. Rocard s'est retranché derrière le caractère cyclique de la production porcine que, depuis des dizaines d'années, personne n'a jamais pu maîtriser. *« C'est vexant, mais c'est ainsi »*, a-t-il dit. De là à prévoir la *« surprenante baisse »* de 33 centimes par kilo de porc enregistrée au marché au cadran du Finistère... Surprenante car, à tort ou à raison, les pouvoirs publics d'aujourd'hui, comme l'avait pensé un moment M. Pierre Méhaignerie quand il était ministre de l'agriculture, soupçonnent, sans le dire trop fort, ce marché au Cadran d'être monopolisé. En tout cas, la coïncidence entre la chute brutale et inexpliquée des cours, la mise à sac de la sous-préfecture de Brest et la venue à Paris de la délégation du Comité de salut économique pour la Bretagne en trouble plus d'un dans les allées ministérielles. M. Rocard s'est contenté *« de souhaiter que les éleveurs se posent les bonnes questions qu'il convient de poser »*.

Le ministre de l'agriculture a tenu à souligner aussi les limites de l'action gouvernementale. S'il reconnaît que les crises porcines ont un effet sur la structure des élevages, en ce sens qu'elles éliminent les plus faibles, il pense que les mesures gouvernementales doivent être neutres à cet égard. Les corrections à apporter sont, en fait, d'ordre professionnel (par les groupements de producteurs) et interprofessionnels (par les accords contractuels au sein de la filière). L'Etat, selon M. Rocard, ne doit pas intervenir plus qu'il le fait.

Il est vrai qu'il y a quelque paradoxe à voir les partisans déclarés de l'économie libérale réclamer l'intervention des pouvoirs publics dans cette crise de marché. M. Rocard n'a pas manqué de relever cette contradiction. Mais il dit encore que, si l'Etat intervient peu, le libéralisme absolu est impossible. D'où un plaidoyer pour la politique contractuelle.

Celle-ci fonctionne ailleurs qu'en Bretagne, et dans d'autres productions aussi : le sucre, la dinde, le poulet de chair. Dans le porc et l'œuf, qui sont des spécialités bretonnes, certains professionnels sont hostiles à cette « politique de filière » au nom de la concurrence. Le clivage entre libéraux et tenants de l'économie contractuelle est au cœur de la contradiction bretonne. Il s'est illustré sur le terrain par l'opposition entre le CDJA du Finistère, dont des membres ont participé à l'attaque de la sous-préfecture de Brest, et la FDSEA, plus favorable à l'analyse gouvernementale.

JACQUES GRALL.

LES RELATIONS «FRANCO-BRETONNES»

Acte X, scène Y

L'Hôtel MATIGNON, LE COMITÉ (de salut économique pour la Bretagne) :

– LE COMITÉ : Si vous ne nous recevez pas avant vendredi nous bloquerons la circulation des trains.

– MATIGNON : D'accord. On vous reçoit le 20 janvier, mais auparavant vous vous désolidariserez des casseurs de Brest.

– LE COMITÉ (hésitant) : Pas question. On voudrait bien, mais...

– MATIGNON : Dans ce cas, on ne vous reçoit pas. c'est dommage car on avait des propositions à vous faire sur les tarifs ferroviaires.

– LE COMITÉ (menaçant) : Nous, on bloque les trains à partir du mardi 24 janvier.

Plus tard...

– MATIGNON (après réflexion) : Je vous recevrai le 27. Trois d'entre vous seulement.

– LE COMITÉ : Nous voulons y aller tous.

– MATIGNON (à part) : Si Marcellin voulait bien élargir sa délégation...

– LE COMITÉ (doucereux) : Si vous nous recevez tous, on lève les barrages des trains.

– MATIGNON : Hum !...

J. G.

LA COMMISSION DEMANDE A LA FRANCE DE ROUVRIR SES FRONTIÈRES AUX IMPORTATIONS DE VIANDE DES PAYS-BAS

(De notre correspondant)

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne a demandé, le 25 janvier, à la France de rouvrir, à compter du 30 janvier, ses frontières aux importations de porcs en provenance des Pays-Bas. Les expéditions à partir des régions néerlandaises contaminées par la fièvre aphteuse restent toutefois interdites. Aux termes de la législation communautaire, le gouvernement est tenu de modifier sa décision du 22 janvier dans le sens souhaité par Bruxelles.

Avant de formuler sa demande, la Commission a consulté le Comité vétérinaire de la CEE (où siègent les représentants des Etats membres) qui, à l'exception de la délégation française, a estimé que les mesures prises (isolation des régions affectées avec des zones-tampon d'une profondeur de 15 kilomètres) par les autorités de La Haye donnaient toutes les garanties sanitaires.

Le premier foyer de fièvre aphteuse s'était déclaré aux Pays-Bas à la fin de décembre dernier. Le 9 janvier, la Commission approuvait les dispositions arrêtées par les Pays-Bas. Depuis, l'épidémie a progressé. Au début de l'année, l'apparition de la peste porcine dans ce pays a conduit, le 17 janvier, les ministres de l'agriculture des Dix à interdire les achats de produits originaires des zones affectées. – M. S.

● **Les routiers contre la suppression de l'« annexe B-ter ».** – La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) s'élève, dans un communiqué, *« contre la suppression des correctifs tarifaires bretons qui permettent de compenser les réductions de prix de transport indispensables pour l'acheminement par route et par fer des produits agricoles de cette région »*.

Marché commun : dedans ou dehors ?

« Les agriculteurs veulent-ils ou ne veulent-ils pas du Marché commun ? » En posant cette question – à laquelle il répond *par avance que les dirigeants* agricoles ont conscience que le Marché commun a été bénéfique pour l'agriculture française, – le chef de l'Etat a lancé, au conseil *des ministres du 25 janvier* 1984, un appel à la raison : si l'on accepte le Marché commun, il faut en respecter les règles. Il a lancé aussi un appel à la responsabilité des dirigeants et des agriculteurs. M. Mitterrand était dans son rôle. Mais la question qui se pose, en fait, est de savoir quelle perception ont les agriculteurs aujourd'hui de la réalité communautaire. Il y a quelques mois, l'hebdomadaire *la France agricole,* pour fêter son deux millième numéro, a procédé à un sondage (1), qui portait principalement sur l'image qu'ont les citadins du monde agricole. Il apparut, comme par surprise, que cette image était globalement bonne. Mais, en question subsidiaire, il était demandé aussi aux agriculteurs ce qu'ils pensaient de l'Europe verte. La surprise est aussi forte. Sur cent paysans, cinquante-neuf pensent que l'agriculture française souffre *du Marché commun agricole* et trente qu'elle en bénéficie peu. Huit seulement estimaient qu'elle en tirait des avantages. A titre de comparaison, sur cent Français non agriculteurs, trente-deux croient qu'elle en bénéficie beaucoup, quarante qu'elle en bénéficie *peu et vingt-deux qu'elle en* souffre.

M. Mitterrand demande aux dirigeants professionnels d'exposer à leur troupe cette évidence : *on est dedans ou dehors. Mais si* les troupes refusent d'admettre *qu'être dehors serait une catastrophe, quel sera le discours des* dirigeants ? On peut se demander *aussi s'ils ont été élus pour* « éclairer » leurs mandants ou pour les suivre. Seuls ou à peu près dans la société française, les paysans savent ce que Marché commun veut dire. Ils sont intéressés par l'Europe verte parce qu'elle fut bénéfique pour leurs productions et leurs exportations, comme elle fut bénéfique pour l'ensemble des agricultures européennes. Aujourd'hui l'évidence, *c'est que, tous ayant bien* profité du système communautaire, les concurrences s'exacerbent. Aussi la question n'est pas tant de savoir si l'on est dedans ou *dehors, mais si l'on peut être* dans la Communauté autrement.

J. G.

(1) Sondage réalisé du 20 juin au 10 juillet 1983 par BVA et portant sur 1 576 exploitants agricoles et 929 hommes et femmes non agriculteurs.

« Les CRS ne plaisent pas aux femmes »

De notre envoyée spéciale

Pleyber-Christ. – *« S'il le faut, on reviendra demain. »* Face au cordon de gendarmes mobiles qui gardent sous a pluie la voie de Pleyber-Christ, c'est une femme qui parle. Le visage engoncé sous un bonnet de laine, Christiane Philipot, trente-neuf ans, est une des rares agricultrices présentes au piquet du Relais du Finistère. Robuste, calme, elle fait le coude à coude avec des centaines d'hommes qui sont, pour la plupart, des voisins. Aujourd'hui, on suit les informations heure par heure sur Radio-Bretagne-Ouest. On n'en finit pas d'attendre. A Paris, les ministres proposent. A Rennes, le comité régional de salut économique, qui siège en réunion « non-stop », dispose... Va-t-on vers la levée du blocus ou le durcissement des actions ? Ou encore vers la trêve, pour le temps de la réflexion ?

Flottements divers dans le piquet. Le café tout proche ne désemplit pas. La bière coule à flot. Trop, peut-être... Christiane Philipot, narquoise, se contente de café. *« Dans la journée, ça va. C'est le soir que cela se gâte. »*

Il est environ 18 heures, le moment est venu de la relève. *« J'ai les vaches à rentrer,* annonce Christiane. *Elles n'aiment pas, les vaches, la nuit, elles n'y voient pas clair »*. Mariée, deux garçons de treize et dix-huit ans, l'agricultrice travaille en GAEC avec ses parents dans la ferme natale de Plouzane – dix mille habitants. Soixante-dix truies, quarante vaches laitières. *« Mon mari a fait le piquet hier. Aujourd'hui, c'est mon tour »*, explique Christiane Philipot. *« Quand les hommes sont là, il faut bien que le femmes restent à la maison pour le travail. »* C'est le sort de la mujorité d'entre elles. Elles ont, de plus, souvent des enfants en bas âge, ou parfois une activité *salariée à l'extérieur.* Selon Christiane, *« c'est la répartition du travail pour la cause commune »*. Les rares agricultrices présentes au piquet restent discrètes. *Aux hommes de commander, ici, à Pleyber. « On n'est pas là pour la bagarre, on n'aime pas ça. On veut que les jeunes puissent continuer à s'installer. En ce moment, ils sont sur la paille. »*

Christiane Philipot, responsable des groupes de vulgarisation de la Chambre d'agriculture, conseillère municipale d'opposition, est depuis vingt ans *« de tous les mouvements »*. Elle se bat pour le statut des agricultrices et la reconnaissance des six heures de travail qu'elles font en moyenne sur l'exploitation. *« Si les femmes ne sont pas assez nombreuses, les CRS le sont trop. Les CRS ne plaisent pas aux femmes »*, lâche, goguenarde, Christiane, avant de reprendre la route.

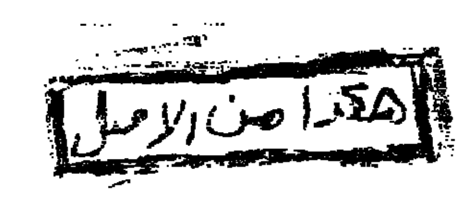
Dans le café survolté, on s'indigne des accusations des cheminots CGT : *« Quand il font grève, nous, on ne peut pas expédier. Pas d'agriculteur, pas de trafic ! Il faudrait le comprendre. »*

Peu après 21 heures, arrive enfin la décision du comité : *« Grève ! »* La voie de Pleyber se vide aussi vite.

DANIELLE ROUARD.







DÉMOGRAPHIE

Nouveaux éclairages sur la population mondiale

II. — *La planète s'est rétrécie*

par LÉON TABAH

Dans un premier article (*le Monde* du 26 janvier), Léon Tabah a tracé l'état du monde, sur le terrain démographique. Effondrement de la natalité à l'Ouest, contrastes dans le tiers-monde : baisse en Chine, et même dans certains pays d'Amérique latine, mais forte croissance en Afrique, si bien que, tous comptes faits, l'on a enregistré en 1983 la plus forte augmentation de la population mondiale de l'histoire.

Quatre thèmes principaux feront l'objet de la conférence de Mexico : la famille et la fécondité ; les migrations et l'urbanisation ; les interrelations entre la population, les ressources, l'environnement et le développement ; et, enfin, la santé et la mortalité.

Pour ce qui est de la famille et de la fécondité, les experts estiment qu'il est possible d'aller plus loin dans la régulation des naissances pour l'hémisphère Sud. Et ceci, sans que la famille, cellule de base par excellence, perde ses fonctions affectives et sociales. De nouvelles mesures devraient être prises par les gouvernements pour sensibiliser, *informer, éduquer, provoquer* des prises de conscience sur la nécessité de *modifier les comportements* traditionnels, faire adopter des recom*mandations sur la qualité des* services délivrés, leur gestion, leur coût, *l'information donnée aux usa*gers sur les avantages et les inconvé*nients des méthodes de régulation* des naissances et s'assurer de leur variété.

Mais les experts restent très prudents sur les mesures d'encouragement (distribution d'un avantage matériel à ceux qui se sont « bien comportés ») et de dissuasion (séparation des couples en cas de fécondité trop élevée) concernant la formation des unions et la reproduction.

On insiste davantage sur la responsabilité des couples dans l'exercice de leur droit au nombre et à l'espacement des naissances, qui doit rester un principe sacro-saint. Si les gouvernements ont bien la responsabilité d'assurer le plein exercice de ce droit, par contre, les couples ont, eux, la responsabilité d'en user dans les limites de l'intérêt collectif, c'est-à-dire avec modération. Lorsque les désirs des couples et les objectifs des gouvernements ne coïncident pas, une campagne d'information doit alors être faite dans la population pour expliquer de façon démocratique le bien-fondé des objectifs des gouvernements et éviter toute pression.

Sur le problème délicat, mais essentiel, de la formulation d'objectifs chiffrés et datés sur le nombre d'enfants souhaitable (par exemple, deux enfants à la fin du siècle), les experts considèrent que la conférence de Mexico devrait faire preuve d'une grande modération. Certes, de tels objectifs présenteraient l'avantage de mobiliser les esprits, et de suivre constamment la distance qui sépare à chaque moment des buts que les gouvernements se sont fixés, et au besoin de les réviser. Mais il apparaît que fixer les normes pour les pays asiatiques et les pays africains, par exemple, a peu de sens. Ce qui, par contre, serait hautement souhaitable est que les gouvernements se fixent eux-mêmes des objectifs quantitatifs sur une base aussi rationnelle et réaliste que possible, et, sur ce point, plusieurs formulations sont possibles, tenant compte des formes culturelles variées.

L'avortement remue les consciences

*La conférence de Mexico ne sau*rait manquer d'évoquer le problème *grave de l'avortement, toujours aussi* controversé. L'avortement, qui est le *plus souvent interdit dans le* tiers-monde, y est cependant souvent répandu sous forme *clandestine*. Selon un document de la Fédération internationale sur la parenté *planifiée*, huit décès sur dix de la mère ou de l'enfant dus à l'avortement pourraient être évités si l'avortement était pratiqué dans des conditions médicales satisfaisantes. Il est subi par *les femmes qui, en général, le* redoutent, et il est plus cruellement ressenti par les femmes les plus pauvres. La question ne cesse de remuer les consciences.

Un point sur lequel un consensus a été aisément atteint entre experts concerne l'importance que l'on doit attacher à l'intervention des corps intermédiaires, c'est-à-dire, outre la famille, les communautés de village, les corporations, les associations religieuses. Ces corps intermédiaires restent encore très vivants dans les sociétés traditionnelles à forte majorité rurale, alors que l'évolution des sociétés modernes tend à les faire éclater. Les politiques démographiques ou celles qui concernent la protection de l'environnement ou de la santé les plus réussies jusqu'ici se sont appuyées sur des institutions locales capables de mobiliser les énergies. Le meilleur exemple que l'on puisse encore citer est celui de la Chine.

On ne manquera pas d'évoquer à Mexico *la condition des femmes*. Beaucoup d'entre elles pensent *qu'on a trop longtemps abusé d'elles* en les utilisant pour atteindre des *objectifs démographiques au* mépris de leur bien-être. Entre le moment où commence la fécondité et le moment où elle se termine s'écoule en moyenne *quatorze à dix-huit* ans dans le tiers-monde, contre cinq ans *dans les pays riches. C'est une lon*gue période, pendant laquelle les femmes sont tenues au foyer, soumises à la domination masculine, *écartées d'autres activités, ce qui ne* les empêche pas d'accomplir près de *deux tiers des heures de travail.*

La poudrière

Autres thèmes de discussion à Mexico : la distribution des populations, la migration et le développement : 45 % de l'accroissement urbain sont dus à l'immigration et 55 % à la croissance naturelle en milieu urbain. Il faut contenir les mouvements migratoires et si possible les diriger. L'action dans ce domaine ne saurait se limiter à endiguer les migrations vers les très grandes villes ; elle devrait surtout tendre à diriger les flux migratoires vers les villes de petite ou de moyenne taille en agissant sur les facteurs qui sont à la fois cause et conséquence des migrations.

Il ne peut être question de subordonner le développement du milieu rural aux impératifs des choix industriels en milieu urbain. Combattre l'hypertrophie grandissante des villes du tiers-monde passe par une politique de réanimation rurale. Empêcher les migrants provenant des zones rurales d'aller chercher du travail dans les grandes villes sans en même temps créer des raisons de rester *dans les campagnes, ou sans* les attirer plutôt vers les zones rurales *sous-peuplées par une politique* d'emploi rural, ferait finalement *plus de mal que de bien. Les grandes* villes, même si elles paraissent saturées, *offrent plus de possibilités*, sinon d'espoir, qu'une campagne inerte *par manque de développe*ment. Les politiques tendant à promouvoir les villes de petite *ou* de moyenne dimension devraient mettre l'accent sur leur *potentiel écono*mique, par exemple en encourageant les *entreprises industrielles de* moyenne dimension et les activités agro-industrielles.

Et la migration internationale ? Le grand brassage de population qui ne manquera pas de résulter à la fois des différences de croissance démographique et des différences de progrès économique pourra contribuer à faire de ce monde une véritable poudrière. L'histoire montre, en effet, que lorsque plusieurs groupes ethniques coexistent en nombre important sur un même territoire à la suite de mouvements migratoires, des conflits apparaissent tôt ou tard. Pour les travailleurs étrangers, leur condition d'« infra droit », le déracinement culturel, l'insécurité de l'emploi, et même parfois l'insécurité physique, la solitude linguistique, et malheureusement le rejet xénophobe, posent des problèmes de droit de la personne de plus en plus controversés. Les migrants sont plus souvent désignés comme responsables de la crise que comme les victimes.

Pays pauvres, vie brève

Un troisième groupe d'experts a étudié les problèmes de la santé et de la *mortalité. Comment réduire* l'écart qui existe entre les pays riches et les pays pauvres ? Il faut distinguer d'abord l'action sur le système sanitaire proprement dit et celle relative au développement. En effet, pour certaines maladies comme le paludisme, la tuberculose, la variole, la rougeole, c'est l'amélioration du système sanitaire qui joue un rôle décisif à travers des interventions directes, et relativement peu coûteuses, comme les vaccinations, alors que pour d'autres maladies, comme la diarrhée et nombre de maladies infectieuses, c'est le changement économique et social qui est déterminant, à travers une meilleure alimentation, des systèmes d'adduction d'eau et des égouts, une amélioration de l'éducation, notamment des femmes, etc., qui demandent du temps, et des investissements.

Le problème de stratégie sanitaire qui se pose au tiers-monde est entièrement différent de celui qui se pose aux pays riches non seulement parce qu'il y a une pathologie propre à chaque hémisphère, mais encore parce que les besoins à couvrir y sont beaucoup plus grands avec des moyens plus faibles. Ainsi les technologies des pays industriels fondées sur du matériel « lourd » ne sauraient être transférées au tiers-monde, car elles ne sont pas applicables à une proportion suffisante de la population, surtout lorsque celle-ci comporte beaucoup de pauvres.

Des techniques plus simples, et capables d'épargner plus de vies humaines, adaptées aux conditions économiques, sociales et même culturelles du tiers-monde, doivent être trouvées, et c'est précisément le but de la formule des « soins de santé primaires » lancée par les Chinois, et avec succès, puisque leur espérance de vie à la naissance est comparable à celle de bien des pays industrialisés, avec cependant un revenu par tête infiniment plus bas. Mais il faut bien voir qu'une politique de soins de santé primaires ne peut être mise en œuvre sans un minimum de ressources et d'engagements de la part des gouvernements. *Or, dans les pays pauvres*, la part du revenu consacrée directement à la *santé est de l'ordre de 5 à 10 dollars* par personne et par an contre envi*ron 550 dollars dans* les pays industriels.

Optimistes et pessimistes

Un dernier groupe d'experts avait la lourde charge d'une synthèse devant traiter de la population et du développement compte tenu des ressources et de l'environnement, alors que la logique souterraine qui relie *ces quatre* groupes de facteurs est encore mystérieuse. Les optimistes pensent qu'aucune évolution n'est *ir*rémédiable et que les dommages causés à l'environnement biophysique peuvent être corrigés par des ac*tions qui se situent surtout au niveau* institutionnel, social et politique. *Après tout, disent-ils, il faut considé*rer la population à la fois comme sujet et objet de *la détérioration* de l'environnement et de l'épuisement des ressources, mais aussi comme l'agent de la correction des déprédations et des gaspillages. *La pollution* n'est pas une catastrophe naturelle. elle résulte de la main de l'homme, et il n'y a pas de raison qu'elle ne trouve pas son antidote.

D'autres, sans forcer la dose de pessimisme, trouvent dans l'avenir maintes raisons d'inquiétude. Pour eux, les pays en développement ont des problèmes d'environnement et de ressources bien plus difficiles à résoudre que les pays insdustriels, parce qu'ils sont exaspérés par la croissance inexorable de la population et sa mauvaise distribution par rapport aux ressources. *Les techno*logies nouvelles qui économisent de *la main-d'œuvre finiront par y péné*trer alors que leurs populations sont appelées à doubler ou même à tripler. Pendant les dix dernières années, *l'étendue de terres défrichées* n'a cessé de baisser. En Asie, presque *toutes les terres potentiellement* cultivables sont déjà productrices.

Ce qui est inquiétant c'est qu'au cours de ces dix dernières années la population du tiers-monde s'est accrue de 20 % alors que l'on a assisté dans le même temps à une dégradation sans précédent de son environnement, notamment du fait du déboisement, de l'érosion des sols et de la désertification. La planète donne l'impression de s'être rétrécie par rapport à une population croissante. Les atteintes au milieu naturel prennent dans le tiers-monde une tout autre dimension que dans les pays industriels et les moyens d'y remé*dier y sont beaucoup plus limités.*

FIN

● RECTIFICATIF. — Des incidents techniques ont fait apparaître dans le premier article de Léon Tabah (page 2, première colonne, *le Monde* du 26 janvier) d'incongrues notations d'ordinateur. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. *D'autre part, il fallait lire*, quelques lignes plus bas : *« Seuls quelques îlots... »* et non *« seuls quelques flots »*.





SOCIAL

CGC : UN « CONGRÈS EXTRAORDINAIRE » EN CATIMINI POUR RENFORCER L'EXÉCUTIF

Presque en cachette, la CGC tient le 27 janvier au Club des ingénieurs des arts et métiers, avenue d'Iéna à Paris, un congrès extraordinaire, appelé officiellement « *assemblée générale extraordinaire* », avec plusieurs centaines de délégués, pour procéder « *à une réforme partielle des statuts* » entrant en vigueur au prochain congrès ordinaire du 18 au 20 mai à Versailles. Cette assemblée n'a été annoncée par aucune conférence de presse, aucun communiqué *et se tiendra à huis clos*. Il est vrai que la CGC est peut-être échaudée par l'expérience de son précédent congrès extraordinaire, le 28 octobre 1978, qui avait déjà réformé les statuts. Lors des débats alors publics, les journalistes avaient assisté au spectacle pitoyable de délégués en colère s'exprimant en brandissant leurs chaussures...

Cette assemblée extraordinaire passée sous silence par le mensuel officiel, est annoncée seulement par *une déclaration du président de la* CGC, M. Jean Menu, à paraître dans *la Lettre confédérale* du... 27 janvier. M. Jean Menu indique que l'adoption de cette réforme revêt à ses yeux une « *grande importance* » : « *elle vise à nous donner plus de compétence dans notre réflexion, plus d'efficacité dans notre action, plus de rapidité dans nos réactions* » par un « *renforcement sensible et une structuration rationnelle de l'exécutif* » et une « *concentration du législatif et du contrôle dans les mains d'un comité confédéral* ». Initiateur de cette réforme, M. Paul Marchelli, délégué général, qui se prépare pour mai une élection de *maréchal* à la *présidence*, entend faire passer l'exécutif d'une structure pyramidale « militaire » à une structure de « *concertation* » horizontale.

Jusqu'à présent le bureau national de la CGC comprenait un président, un délégué général, un secrétaire général (poste vacant depuis le départ à la fin 1982 de M. Menin à la direction de l'APEC, MM. Marchelli et Mandinaud s'étant répartis ses attributions « par intérim »), cinq secrétaires nationaux et huit délégués nationaux. Avec la réforme statutaire, le poste de délégué général occupé depuis mai 1981 par M. Marchelli et avant lui par M. Jean de Santis, président de la Fédération des V.R.P., et par M. Corentin Calvez, va être supprimé. Le nouveau bureau national sera désormais composé d'un président, d'un secrétaire général et de six secrétaires nationaux, et sera assisté par un « comité exécutif » comprenant dix-huit délégués nationaux. Comme pour le bureau national, les membres du *comité exécutif seront directement* élus par le congrès ordinaire.

Une telle réforme va renforcer la « présidentialisation » de la CGC, le futur président n'étant plus doublé en permanence par *un délégué général* apparaissant quasiment comme un *alter ego*. L'ironie est que M. Marchelli supprime le délégué général après en avoir exercé les *fonctions comme s'il ne voulait pas* subir les mêmes inconvénients que M. Menu. M. Marchelli donne l'impression de ne pas vouloir être un « *Menu bis* » ayant sur le dos un « *Marchelli bis* ». *Le nom le plus* souvent avancé pour le poste de secrétaire général est celui de M. de Santis, le comité exécutif étant une sorte de vivier de futurs responsables (*pouvant ainsi un jour se mettre* sur les rangs pour la succession). Cette modification statutaire ne devrait guère provoquer plus qu'une bataille d'amendements, l'opposition ultra minoritaire ne pouvant même pas utiliser un cheval de bataille politique, la confédération ayant plutôt *mis, à propos des mutations*, un bémol à ses critiques contre le gouvernement (M. Mitterrand recevra M. Menu le 10 février). Mais en procédant en catimini, M. Marchelli renforce le *sentiment* — fâcheux — qu'il se taille un appareil confédéral « sur mesures ».

MICHEL NOBLECOURT.

AUTOMOBILE

FACE A LA RÉDUCTION DE LEUR PRODUCTION

Les usines du Nord recourent au chômage technique

De notre correspondant

Lille. — Renault-Douai (huit mille trois cents salariés) mettra son personnel en chômage technique pendant sept à dix jours au cours du premier semestre de cette année. Cette période de chômage devrait coïncider avec les vacances scolaires de février.

Comme l'ensemble des constructeurs automobiles, Renault-Douai est affecté par la conjoncture difficile, mais surtout par le rééquilibrage de charges de travail entre les *différentes usines du groupe*. De mille deux cent cinquante véhicules par jour (surtout des R 11), on est passé à mille quarante, chiffre qui correspond au seuil industriel au-dessous duquel l'usine ne peut descendre sans ennuis économiques. La production, qui avait été de deux cent quatre-vingt-dix neuf mille voitures en 1982, a été limitée à deux *cent quatre-vingt-dix mille en 1983*.

Mais on se refuse tout à fait à parler de *sureffectifs* à *Renault-Douai*. Il est vrai que l'entreprise, qui a employé jusqu'à mille deux cent intérimaires, n'en compte aujourd'hui que deux cents. Les contrats d'un millier d'entre eux n'ont pas été renouvelés. On précise que, s'il devait y avoir des pointes de production, on aurait recours de nouveau à des intérimaires, mais on estime que ce n'est guère probable en raison des perspectives qui s'annoncent difficiles pour 1984. Le mot d'ordre est de maintenir à tout prix la compétitivité.

On tient bien sûr le même langage à l'usine Peugeot de Lille, où l'on travaille à 70 % pour l'exportation. Spécialisé dans la fabrication des moteurs Diesel haut de gamme pour Peugeot, mais aussi pour Ford (on y construit notamment les moteurs turbo qui équipent la 505 et la 604 GTD), l'établissement lillois n'a tourné en 1983 qu'aux deux tiers de sa capacité : moins de 120 000 moteurs sont sortis de l'usine en 1983, contre plus de 160 000 l'année précédente. La récession qu'a connue le marché du Diesel en France (10,7 % des immatriculations en 1982, 9,4 % pour les onze premiers mois de 1983) ne saurait suffire à expliquer une telle chute de production. Il faut aussi prendre en compte l'abandon de la fabrication à Lille de l'ancien moteur des 305, dont le nouveau est désormais construit à *Tremery*, *en* Moselle.

Ce recul de la production ne va pas sans conséquences pour le personnel. *La direction estime* à 500 *sur* 2 100 salariés le nombre de personnes en sureffectif depuis un an. Cent quarante-deux personnes de plus de cinquante-cinq ans devraient prochainement partir en préretraite à la faveur de contrats F.N.E. Pour *le reste, l'usine poursuivra en* 1984 sa politique d'« *ajustement des effectifs* » déjà engagée en 1983 : recours au chômage partiel (quarante jours pour le personnel ouvrier en 1983), prêt de personnel à d'autres usines du groupe, encouragements aux *mutations*. *Cette politique* sera complétée par un important effort de formation aux techniques nouvelles (électronique, pneumatiques, hydraulique).

JEAN-RENÉ LORE.

MONNAIES

SELON LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

La maîtrise des déficits internes commande les équilibres extérieurs

Du temps où la droite était au pouvoir et la gauche dans l'opposition, il était de bon ton, en France d'opposer les rigueurs d'une politique monétaire, qu'on supposait inspirée par un attachement fétichiste à la valeur de la monnaie, aux charmes négligés d'une politique d'expansion économique. Alors que les socialistes au pouvoir ont changé de cap, il a paru opportun au gouverneur de la Banque de France, dans l'exposé qu'il vient de prononcer à l'Académie des sciences morales et politiques sur « Les aspects extérieurs de la politique monétaire française », de dissiper des illusions toujours prêtes à renaître. Pour M. Renaud de la Génière, la politique monétaire *ne s'oppose* pas à la politique économique, car les déséquilibres monétaire et financier ne sont pas autre chose que la traduction de déséquilibres entre les *ressources réelles* du pays et les dépenses qu'il engage. Le gouvernement Mauroy, s'il a amorcé un spectaculaire et remarquable redressement de la balance des paiements, *n'en* est pas quitte pour autant. Le gouverneur rappelle qu'il convient maintenant de dégager sur les comptes extérieurs un surplus, afin de rembourser l'endettement *contracté*. Quant à l'origine du déficit de la balance des paiements, elle se trouve tout simplement dans le besoin de financement de la nation. C'est parce que l'épargne dégagée *par les Français* est insuffisante pour financer à la fois les déficits des administrations publiques (dont celui du budget de l'État) ainsi que les déficits des entreprises publiques et *privées* que la France doit emprunter la différence à l'étranger.

« *En France*, dit le gouverneur, *au cours des cinq dernières années (1979-1983), les besoins de financement des entreprises et des administrations ont presque triplé, passant de 105 à 285 milliards de francs. En 1979 et 1980, la quasi-totalité des besoins était le fait des entreprises ; à partir de 1982, les besoins des administrations ont commencé à croître, de sorte qu'en 1983 ils se sont rapprochés de ceux des entreprises (respectivement 115 et 160 milliards). Quant aux capacités de financement des ménages et des institutions financières, elles n'ont fait que doubler, passant de 105 à 200 milliards, l'essentiel étant le fait des ménages. Pratiquement égaux en 1979, les besoins et les capacités de financement des agents intérieurs ont dégagé des soldes extérieurs négatifs croissants, c'est-à-dire un besoin de financement de la nation qui a atteint plus de 100 milliards de francs en 1982, pour revenir à environ 80 milliards en 1983. (estimation remontant à quelques mois, et probablement trop forte)* ».

Une idée consolante, longtemps avancée par la Rue de Rivoli et ses inspecteurs des finances, était que, si l'encadrement du crédit pouvait bien présenter des inconvénients inhérents à toute méthode de contingentement, il présentait un avantage considérable parce que, en limitant la quantité de crédits distribués, on évitait de contrôler la masse monétaire par l'élévation des taux d'intérêt comme cela s'est pratiqué en Angleterre et aux États-Unis. « *C'est le contraire qui est vrai*, dit M. de la Génière, *ce sont les taux d'intérêt trop bas qui nous ont obligés à maintenir et à renforcer l'encadrement du crédit malgré ses effets secondaires néfastes* ». Quant au maintien artificiel des taux à un niveau trop bas, il n'a pas non plus les effets bénéfiques que les tenants de l'*expansion à tout prix croient* lui trouver. Des taux d'intérêt trop bas (par rapport à l'inflation régnant dans le pays) permettent, dit M. de la Génière, la « *sélection d'investissements moins rentables* ». En définitive, ils « *affaiblissent la croissance* ». Et le gouverneur de renchérir : « *Une autre manière de commettre la même erreur consiste à étendre le champ des bonifications d'intérêt, c'est-à-dire des crédits subventionnés (près de la moitié des crédits distribués en France). Le contrôle de la masse monétaire peut alors être retrouvé par des restrictions quantitatives telles que l'encadrement du crédit, mais la sélection des investissements demeure fautive* ».

Quant à l'idée chère à de nombreux experts de la gauche, consistant à déconnecter les taux internes et les taux externes, elle ne peut avoir que les mêmes effets négatifs. Les partisans d'un franc flottant sont pareillement invités à mieux réfléchir sur les implications d'une solution qualifiée de « laxiste » et qui, de toute façon, ne convient pas « *à un pays de dimension moyenne* ».

Certes, le vocabulaire le plus souvent rigoureux du gouverneur sacrifie parfois lorsque l'ensemble des crédits internes croît plus vite que les « *besoins de monnaie* », l'excès de *monnaie ainsi créé sera* effectivement résorbé de deux manières, soit par une hausse des prix « *dès que les capacités de production compétitive seront saturées* », soit par des importations de biens *et* des *exportations* de capitaux. En réalité, l'octroi de crédits est exactement déterminé par les besoins de monnaie. La question est de savoir quelle est la nature de ces besoins. *S'agit-il d'une* demande de monnaie, déterminée par l'activité économique ou par des déficits à combler ? C'est un fait que lorsque la monnaie est créée pour financer des déficits, la hausse des prix n'attend pas pour se manifester que les « *capacités de production compétitive* » soient saturées, comme l'atteste la coexistence actuelle de l'inflation et de capacités de production inutilisées.

Ce n'est pas la première fois que M. Renaud de la Génière, nommé gouverneur de la Banque de France, en novembre 1979, use d'une liberté de langage insolite parmi les hauts *fonctionnaires français*. *Il l'avait* déjà fait cette année dans le chapitre introductif du rapport annuel de l'institut d'émission adressé au président de la République.

C'est un fait que le maintien de M. de la Génière à son poste a été interprété, en France et à l'étranger, comme un des signes de la continuité après le 10 mai 1981 pour ce qui était l'essentiel, à savoir, l'ouverture de l'économie française sur le monde extérieur.

PAUL FABRA.

EN BREF

Conjoncture

Régime des prix assoupli pour les industries chimiques

Après deux mois de discussions serrées, les industriels de la chimie se sont finalement mis d'accord avec l'administration sur l'instauration pour 1984 d'un nouveau régime des prix. *Dans le cadre de la lutte contre* l'inflation, ils se sont engagés à modérer leurs augmentations de tarifs. L'Union des industries chimiques (UIC) est signataire de cet accord.

Ce n'est pas encore le retour à la pleine liberté des prix ardemment souhaitée par la profession. Mais le nouveau régime est moins restrictif que le précédent.

Les industriels ont ainsi obtenu de *pouvoir fixer librement* les prix d'un certain nombre de spécialités classées dans la chimie fine, à condition que ces prix excèdent déjà 12 francs le kilo.Sont concernés les produits *appartenant aux familles suivantes* : biochimie, chimie organique de synthèse, halogènes, tensio-actifs, détonateurs d'explosifs, noir de carbone, matières plastiques. En outre, une *clause de l'accord autorise la répercussion* automatique de la hausse des matières premières (dans la limite de 85 % de ces hausses) à partir du moment où les coûts de ces *matières dépassent* 25 % *du prix de* vente hors taxes.

S'agissant des prix des produits de la chimie de base et de la parachimie, ils pourront en moyenne être majorés de 2,25 % à compter du 1er février prochain, puis encore le 2 % à partir du *1er février* et encore de 2 % le 1er août avec la possibilité de moduler à l'intérieur de la gamme de produits jusqu'àa 50 %.

L'activité commerciale a baissé de 1 % en 1983

L'activité du commerce a diminué d'environ 1 % en valeur en France l'an dernier, selon un premier bilan établi par l'INSEE pour la Commission des comptes commerciaux de la nation. Il s'agit de résultats encore provisoires, mais ils confirment le retournement de la tendance conjoncturelle qui a été relevée depuis le début de l'année, la récession s'accentuant au fil des *mois*. En 1982, grâce aux mesures de relance de la consommation décidée à l'automne de 1981 par la nouvelle équipe gouvernementale, l'activité commerciale avait progressé de 2 %.

Les résultats avancés dans le bilan de l'INSEE sont différents selon les secteurs. Pour le commerce non alimentaire, la récession est assez nette : – 2,3 % en volume et, si on exclut la pharmacie, – 3,3 %.

En revanche, le commerce alimentaire a mieux résisté, notamment celui de détail, qui a même bénéficié d'une légère croissance : + 0,2 %. Le chiffre d'affaires du commerce de détail a été l'an dernier d'environ 1 060 milliards de francs (+ 7,3 % en valeur).

« *Il est assez probable*, remarquent les comptables nationaux, *que, pour la première fois depuis de nombreuses années, la population active totale (salariés et non salariés) employée dans les différents types de commerce aura baissé en moyenne annuelle en 1983.* » En 1982, cette activité économique avait créé environ vingt-sept emplois.

Nomination

Mme Briot à la présidence de la COMT

Le conseil des ministres du 25 janvier a nommé Mme Nicole Briot président de la Commission des *marchés à terme de marchandises*.

Née le 8 mai 1938 à Paris, ancienne élève de l'ENA, Mme Nicole Briot a été la première femme nommée inspecteur des finances (1974). Elle avait auparavant dirigé le bureau du budget et du Plan au ministère des affaires culturelles.

Mme Briot avait été (1979) directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ; elle était depuis septembre 1982 directeur des *politiques de développement* au ministère de la coopération et du développement.

[La Commission des marchés à terme de marchandises (COMT), instituée par la loi du 8 août 1983, assure la tutelle de ces marchés, dispose de pouvoirs d'investigation très étendus, donne son visa à toute publicité en matière d'opérations à terme sur les marchandises et a qualité pour prononcer des *sanctions à l'encontre des intermédiaires*, commissionnaires, démarcheurs et banques. Composée de sept membres, elle est analogue, dans son principe, à sa grande aînée, la Commission des opérations de Bourse (COB). Mme Briot est la première à assurer la présidence de la COMT.]

Social

Le rétablissement de l'allocation aux vieux travailleurs

M. François Mitterrand, qui a reçu le *lundi 23 janvier des représentants* des associations et syndicats de retraités, a annoncé à ses interlocuteurs que le bénéfice de l'allocation aux vieux travailleurs salariés (A.V.T.S.) *serait rétabli pour* certains titulaires de retraites à taux réduit (dont le nombre est évalué à soixante-dix mille).

Il s'agit de ceux qui avaient pris leur retraite avant l'âge de soixante-cinq ans à un taux réduit (femmes ayant une carrière incomplète ou titulaires d'une pension d'inaptitude) avant le *1er avril 1983*. Selon l'ancienne réglementation, ils auraient vu, à soixante-cinq ans, leur pension relevée et portée au montant de l'A.V.T.S. Le nouveau système ne prévoyant plus de disposition de ce genre — ceux qui ne peuvent obtenir leur pension au taux plein bénéficient simplement, au moment de leur départ, du minimum vieillesse (sous condition de ressources), — ceux qui avaient pris leur retraite plus tôt ne pouvaient plus bénéficier à soixante-cinq ans d'un relèvement de la pension depuis le 1er avril 1983. *Le système antérieur sera rétabli* pour eux.

● **RATP : la CGT veut consulter *le personnel avant un arrêt de travail* le 9 février.** — L'union syndicale CGT de la RATP organise une consultation du personnel, du 23 au 27 janvier, en vue de décider d'un arrêt de travail, le *9 février*, « *de deux heures pour tous adaptées au service* ». Selon la direction, il n'y avait pas encore eu à la date du 25 janvier de dispositions en vue d'assurer l'organisation matérielle de cette consultation. Pour la CGT, les *personnels de la RATP* « *n'ont eu que 9,70 % d'augmentation des salaires à la date du 1er janvier 1984, alors que la hausse des prix est de 10 %, selon l'INSEE, et de 12 %, selon l'indice de la CGT* ». L'Union autonome RATP a *annoncé, le 25 janvier, qu'*« *à sa demande* », les syndicats CGT, CFDT, CFTC, CGC, indépendants et autonomes, se réuniront, le 7 février, pour déterminer les formes d'une action unitaire commune.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U	8,5910	8,5935	+ 160	+ 190	+ 330	+ 375	+ 950	+ 1060
$ can.	6,8904	6,8941	+ 115	+ 160	+ 255	+ 305	+ 770	+ 875
Yen (100)	3,6722	3,6748	+ 170	+ 190	+ 345	+ 370	+ 1010	+ 1115
DM	3,0570	3,0596	+ 155	+ 165	+ 310	+ 330	+ 900	+ 945
Florin	2,7174	2,7190	+ 130	+ 145	+ 265	+ 285	+ 795	+ 840
F.B. (100)	14,9786	14,9869	+ 110	+ 200	+ 130	+ 285	+ 370	+ 665
F.S.	3,8399	3,8427	+ 275	+ 300	+ 557	+ 585	+ 1580	+ 1655
L. (1 000)	5,0237	5,0416	– 285	– 165	– 490	– 350	– 1225	– 1120
£	12,0875	12,0971	+ 265	+ 320	+ 550	+ 640	+ 1580	+ 1770

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U	9 3/8	9 7/8	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	9 9/16	9 15/16
DM	5 3/8	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6 1/16	6 1/16	6 7/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/8	6	6 3/8
F.B. (100)	10	10 1/2	10 5/8	11 3/8	11 1/8	11 7/8	11 3/8	12 1/8
F.S.	1/2	1	2 15/16	3 5/16	3 1/16	3 7/16	3 3/4	4 1/8
L. (1 000)	16	17	16	17 1/4	16 1/4	17 1/4	16 7/8	17 7/8
£	9 1/8	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16
F. franç.	12 1/4	12 1/2	12	12 7/16	12 3/8	12 7/8	13 7/8	14 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

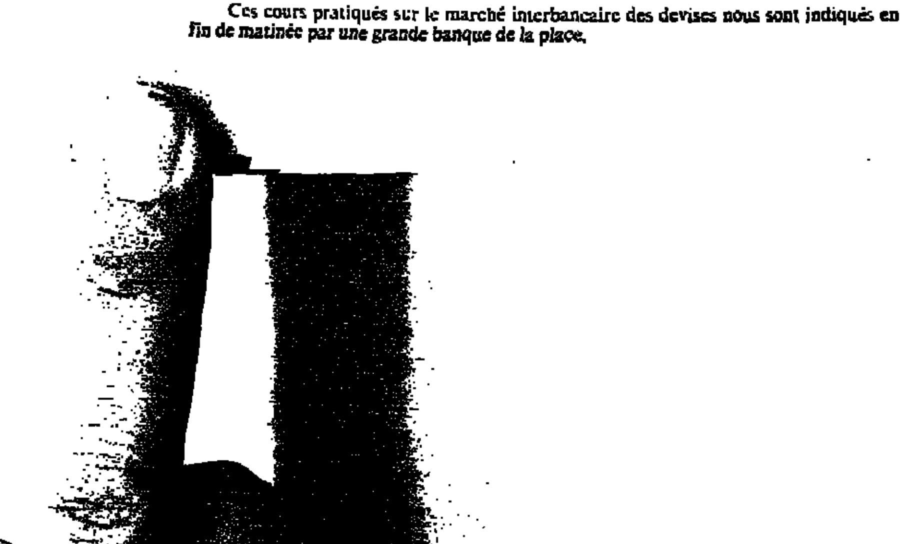
La Banque Commerciale Privée, société anonyme au capital de 30.600.000 F ayant son siège social à Paris 75008, 89/91, rue du faubourg Saint-Honoré, informe le public qu'elle ne procède pas au renouvellement des garanties financières qu'elle accordait à la SARL *Cherrier et Denis, 6, rue Duvivier*, 75007 Paris, au titre de ses activités de gestion immobilière et de transactions sur immeubles et fonds de commerce.

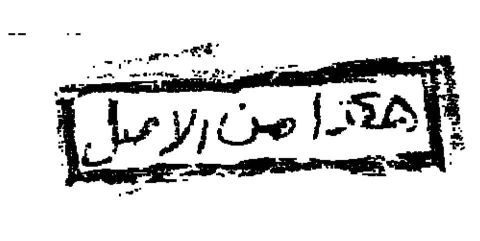
En conséquence, cette garantie prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication conformément aux dispositions de l'article 44 du décret d'application 72-678 du 20 juillet 1972 de la loi 70-9 du 2 janvier 1970.

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, les créances ayant pour origine un versement ou une remise, effectués pendant la période de garantie, à l'occasion d'une opération prévue au 1er à 5e et au 6e de l'article premier de la loi du 2 janvier 1970, restent couvertes par la Banque Commerciale Privée à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de cette insertion, au siège de la Banque Commerciale Privée.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement de sommes dues et ne peut en *aucune façon mettre en cause la solvabilité* et l'honorabilité de la SARL Cherrier et Denis.

Le nouveau garant devrait être désormais la Banque Sudameris, 12, rue Halévy, 75009 Paris.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 janvier

L'envolée

Décidément, la Bourse de Paris tient la grande forme. Encore la hausse mercredi et quelle hausse ! Il y eut beaucoup d'achats, mais aussi beaucoup de ventes. Autrement dit, le transfert de papier s'est bien opéré, ce qui, dans la pratique, aurait dû se traduire par un certain plafonnement des cours. Dans ce cas-là, le marché est dit « coiffé ». Il l'a peut-être été, mais d'une curieuse façon puisque après un démarrage sur les chapeaux de roue sous la conduite de Dassault (+ 9,1 %), avec trois valeurs réservées à la hausse d'entrée de jeu (Schneider, Nord-Est, Legrand) et le relais dans la course en avant, puis, ensuite, par un nombre croissant d'actions, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle et forte avance de 2,4 % environ, un moment porté à près de 2,7 %.

Le fait est là. La Bourse monte à toute allure. Depuis le début de l'année, sa progression avoisine maintenant 15 %. Les capitaux se bousculent au portillon.

« Normal » disent certains analystes, selon lesquels Paris est sous-évalué avec un rapport cours-bénéfice de 10 contre 15 pour Düsseldorf, 23 pour Tokyo, 11,5 pour New-York, 12,5 pour Londres. Mais cela ne veut rien dire quand, sur les places étrangères, ce genre de statistique est généralement établi sur des centaines, voire des millions de valeurs, et qu'à Paris le marché se fait sur vingt, au mieux cinquante actions d'entreprise. « Cela me rappelle 1929 », assurait un vieil habitué. L'histoire ne se répète jamais. En attendant, la Bourse a déjà, pour ainsi dire, parcouru en un mois la distance que, selon le nouveau syndic, elle devait couvrir en 1984.

La devise-titre a fléchi et s'est échangée entre 11,49 F et 11,60 F contre 11,50 F-11,67 F. Nouvelle et légère progression de l'or à Londres : 366,375 dollars l'once contre 365,10 dollars. A Paris, cependant, le lingot a reproduit son précédent cours de 101 750 F. Le napoléon a reperdu 2 F à 646 F.

NEW-YORK

Nouvelle chute

Une nouvelle fois, Wall Street a tenté, mercredi, de se redresser. Mais cet essai, comme les précédents, a échoué. Non seulement tout le terrain regagné fut reperdu mais, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une assez forte baisse, en revenant à 1 231,89 (– 10,99 points), son niveau le plus bas depuis le 8 novembre dernier.

Le bilan de la séance a néanmoins été moins mauvais que le précédent. Sur 1 995 valeurs traitées, 886 ont baissé, 698 ont monté et 411 n'ont pas varié.

Ce brutal retournement de tendance, après un assez bon départ favorisé par la spéculation en développement dans le compartiment des valeurs pétrolières, a été, en très grande partie, dû à des rumeurs qui se sont mises à circuler autour du « Big Board » sur la décision que le président Reagan aurait prise de ne pas briguer un nouveau mandat à la Maison Blanche.

Mais le marché a aussi été découragé par les révisions à la baisse des résultats de plusieurs grandes entreprises, comme Motorola et Delta Airlines, faites par certains analystes.

Enfin, des initiatives d'achats ont été reportées dans l'attente du discours sur l'état de l'Union que le président Reagan devait prononcer le soir même.

Une très forte activité a régné, et 113,92 millions de titres ont changé de mains, contre 103,46 millions.

VALEURS	Cours du 24 janv.	Cours du 25 janv.
Alcoa	44 5/8	44 1/4
A.T.T.	66 3/8	65 5/8
Boeing	47 5/8	46 7/8
Chase Manhattan Bank	49 1/4	49 5/8
Du Pont de Nemours	51 1/8	50 3/4
Eastman Kodak	73 1/8	72 7/8
Exxon	38 3/4	39 1/8
Ford	43 7/8	43
General Electric	55 1/2	54 1/4
General Foods	54	54
General Motors	76 3/8	75 5/8
Goodyear	28 5/8	27 3/4
I.B.M.	116 3/4	115 1/4
I.T.T.	45 5/8	45 1/4
Mobil Oil	30 1/2	30 1/2
Pfizer	37 1/8	36 3/4
Schlumberger	47 5/8	47 5/8
Texaco	37 3/4	37 3/4
U.A.L. Inc.	39	37 1/4
Union Carbide	58 1/4	57 1/4
U.S. Steel	31 3/4	31 1/2
Westinghouse	53 3/4	53
Xerox Corp.	48 5/8	48 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LEGRAND. – ERRATUM : la société versera, le 1er février, un acompte sur dividende de 31,25 F par action ordinaire et de 50 F par action privilégiée, et non de 5 F comme indiqué par erreur dans nos éditions datées du 25 janvier.

MATSUSHITA. – Pour l'exercice clos le 20 novembre 1983, le bénéfice de la société mère atteint 97 484 millions de yens, contre 95 668 millions.

CIMENTS DE LA LOIRE. – Filiale à 50-50 des Ciments Lafarge et des Ciments français, cette société (124 millions de francs de chiffre d'affaires) va, désormais, rejoindre ce dernier groupe, qui rachète au premier sa participation. Cette opération devra être réalisée, au plus tard, le 30 juin prochain.

Ciments Lafarge acquiert, de son côté, les centres de distribution de Lorient et de Landerneau, appartenant à Ciments français.

SIEMENS. – Le dividende pour 1983 est maintenu à 8 DM.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES. – Le directeur financier du groupe évalue, pour 1983, à 5,3 milliards de francs la marge brute d'autofinancement, contre 4 milliards en 1982 et 7,3 milliards en 1973 (en francs constants 1983). Quant aux résultats consolidés, ils devraient être, selon lui, proches de l'équilibre.

TALCS DE LUZENAC. – Les résultats de la société mère pour 1983 seront très proches de ceux dégagés l'année précédente, qui avait été un bon cru (10,02 millions de francs de bénéfice net). La marge brute d'autofinancement consolidé devrait atteindre 66,25 millions de francs, contre 62,83 millions.

PROCTER AND GAMBLE. – Pour le premier semestre de l'exercice 1983-1984, le bénéfice net atteint 487 millions de dollars, contre 467 millions pour un chiffre d'affaires de 6,41 milliards de dollars, contre 6,23 milliards.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	24 janv.	25 janv.
Valeurs françaises	111,2	113,2
Valeurs étrangères	108,1	108,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 janv.	25 janv.
Indice général	171,8	175,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 26 janvier .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 janv.	26 janv.
1 dollar (en yens)	234,35	234,12

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 JANVIER

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comince	538	....
Commerzbank	740	....
Courtaulds	21 40	21 05
Dart and Kraft	780	780
De Beers (port.)	81	....
Dow Chemical	380	370
Dresdner Bank	742	746
Entrep. Bell Canada	290	292
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	247	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	21 35	21
Vieille Montagne	650	....
Wagons-Lits	405	400
West Rand	73	73 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1251	1380
C.D.M.E.	531	540
Dafsa	380	380
Dauphin O.T.A.	1500	1440
Merlin Immobilier	1850	1830
Métallurg. Minière	132 90	132 10
M.M.B.	298	300
Novotel S.I.E.H.	1794	1850
Peux Bateau	417	....
Petrofigaz	550	554
Poron	595	595
S.C.G.P.M.	240	237
Far East Hotels	1 49	1 49
Sodexho	3200	3264
Sofibus	220	219

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 60	12 70 d
Alser	173	....
Cellulose du Pin	31 10	31 10
C.G.Maritime	7 10	....
CMM-Mar Madag.	....	....
Coparex	520	540
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 50	1 50
Imp. G.-Lang	1 15	1 80 d
La Mure	60	....
Pronuptia	169	182 50
Rorento N.V.	740	732
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	150
Total C.F.N.	51 50	54 60 d
Ufinex	245	248

SICAV 25/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	697 89	666 24
Laffitte-France	214 86	205 10
I.M.S.I.	395 65	377 71 ◆
Indo-Suez Valeurs	656 72	626 94 ◆
Ind. française	11779 63	11548 66
Interoblig.	11110 63	10606 81
Intersélect France	292 69	279 42
Intervaleurs Indust.	457 87	437 11 ◆
Invest. net	10611 40	10590 22
Invest. Obligataire	12391 81	12367 08
Invest. St-Honoré	726 44	693 50
Laffitte-cri-terme	120005 84	120005 84
Undoncier	721 51	688 79 ◆
Unigestion	710 18	677 98
Uni-Japon	1257 49	1200 47 ◆
Uni-Régions	1417 58	1353 30 ◆
Univers	1848 75	1787 96 ◆
Univar	13227 77	13227 77 ◆
Valorem	420 12	401 07
Valorg	1104 70	1103 60
Valsaï	120905 38	120784 60
Worms Investiss.	746 10	712 27

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

e : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1835	4,5 % 1973	1850	1840	1842	– 0 43
780	Euromarché	780	750	750	[illegible]
186	Anglo Amer. C.	182 50	188 50	188 50	+ 3 28
1180	Amgold	1152	1173	1173	+ 1 82
920	B. Ottomane	980	945	980	....
735	BASF (Akt)	728	734	740	+ 1 64
760	Bayer	750	765	768	+ 2 40
555	Buffelsfont.	546	546	545	– 0 18
41	Charter	41	41	40 95	– 0 12
565	Chase Manh.	569	569	569	....
340	Cie Pétr. Imp.	339 10	336	336	– 0 91
93	De Beers	91 60	92 30	92 50	+ 0 98
1530	Deutsche Bank	1514	1525	1510	– 0 26
145	Dome Mines	143	145	146	+ 2 09
365	Driefontein Cld	356	360	359	+ 0 84
590	Du Pont-Nem.	602	601	601	– 0 16
850	Eastman Kodak	857	855	856	– 0 11
149	East Rand	149	154 40	154 40	+ 3 62
540	Ericsson	545	531	531	– 2 66
435	Exxon Corp.	444	449 90	449	+ 1 12
505	Ford Motors	512	510	513	+ 0 19
390	Free State	379	384	390	+ 2 90
260	Gencor	256	260	260	+ 1 56
360	Gén. Belgique	363	365	364	+ 0 27
660	Gén. Electr.	662	659	663	+ 0 15
880	Gen. Motors	882	877	879	– 0 34
83	Goldfields	81 50	81 70	81 80	+ 0 36
205	Harmony	207	210 50	210 50	+ 1 69
41	Hitachi	40 95	42	42	+ 2 56
810	Hoechst Akt.	800	808	808	+ 1
101	Imp. Chemical	104 90	100 50	101 50	– 3 24
167	Inco. Limited	169 30	165	165 10	– 2 48
1350	IBM	1356	1371	1374	+ 1 32
104	Ito-Yokado	104 60	105 90	106	+ 1 33
530	ITT	536	535	535	– 0 18
94	Matsushita	93 95	96	96 20	+ 2 39
1040	Merck	1038	1037	1029	– 0 86
910	Minnesota M.	918	900	900	– 1 96
350	Mobil Corp.	350	353 50	356	+ 1 71
26560	Nestlé	26300	26180	26180	– 0 45
810	Norsk Hydro	815	826	825	+ 1 22
1340	Petrofina	1360	1362	1360	....
860	Philip Morris	860	859	858	– 0 23
174	Philips	170	174	175	+ 2 94
405	Pres. Brand	391	398	398	+ 1 79
465	Président Steyn	460	459 20	459	– 0 21
1150	Quilmès	1165	1175	1175	+ 0 85
1450	Randfontein	1428	1435	1435	+ 0 49
545	Royal Dutch	547	571	580	+ 6 03
103	Rio Tinto Zinc	104	105 70	105 90	+ 1 82
380	St Helena Co	365 10	369 70	370	+ 1 34
535	Schlumberger	540	552	558	+ 3 33
98	Shell transp.	98 50	105	105 50	+ 7 10
1620	Siemens A.G.	1602	1605	1610	+ 0 49
177	Sony	176	180	182	+ 3 40
280	T.D.K.	284	305	305 50	+ 7 57
1010	Unilever	1010	1009	1009	– 0 09
820	Unit. Techn.	828	823	829	+ 0 12
1160	Vaal Reefs	1160	1165	1175	+ 1 29
650	West Deep	531	531	535	+ 0 75
475	West Hold.	460	451	451	– 1 95
565	Xerox Corp.	569	560	562	– 1 23
2 55	Zambia Corp.	2 57	2 59	2 61	+ 1 55

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 643	8 641	8 380	8 780
Allemagne (100 DM)	305 720	305 880	293	313
Belgique (100 F)	14 980	14 985	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 770	271 700	259	279
Danemark (100 krd)	84 350	84 410	80	88
Norvège (100 k)	109 470	109 560	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 096	12 095	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 356	8 359	6 500	8 250
Italie (1 000 lires)	5 037	5 036	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	384 850	384 780	371	392
Suède (100 krs)	105 730	105 750	101	108
Autriche (100 sch)	43 350	43 400	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 407	5 419	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 340	6 355	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 925	6 921	6 680	7 020
Japon (100 yens)	3 690	3 687	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/1
Or fin (kilo en barre)	101400	102000
Or fin (en lingot)	101750	101750
Pièce française (20 fr)	648	646
Pièce française (10 fr)	441	.....
Pièce suisse (20 fr)	630	631
Pièce latine (20 fr)	615	613
Souverain	770	770
Pièce de 20 dollars	4105	4105
Pièce de 10 dollars	1875	1900
Pièce de 5 dollars	1075	.....
Pièce de 50 pesos	4095	4070
Pièce de 10 florins	634	631

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



LE CONTENTIEUX DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Folle nuit à Limeil-Brévannes !

La décision du Conseil d'Etat d'inverser les résultats des élections municipales à Limeil-Brévannes mais de maintenir le maire, M. Berjal (PC) à son poste, à la suite des fraudes constatées lors du scrutin de mars, a créé une situation sans précédent et inextricable. Avec la réunion du conseil municipal organisée le mercredi 25 janvier, cette paisible commune du Val-de-Marne a vécu une de ses nuits les plus agitées.

Tout a commencé vers 22 heures avec une manifestation des partisans de l'opposition nationale qui, banderole en tête, ont emprunté la rue principale pour se rendre à la mairie. La salle du conseil, le hall, les escaliers étaient combles. Plusieurs maires de l'opposition – MM. Dell'Agnola (Thiais), Nungesser (Nogent), Faïsse (Villeneuve-Saint-Georges)... – étaient venus apporter leur soutien à M. Bessière (RPR). A 20 h 30, la séance est ouverte, et immédiatement M. Maurice Lagarrigue (opposition) prend la parole en tant que doyen d'âge et déclare : « *J'exerce désormais les fonctions de maire et je prends la présidence de l'assemblée municipale.* » M. Berjal répond qu'il ne peut y avoir deux maires dans une commune. M. Bessière demande une réunion du conseil en comité secret. M. Berjal lève la séance.

Tout cela, qui ne dure que quelques minutes, se déroule dans un brouhaha indescriptible. M. Berjal, en compagnie des élus de gauche, tient une conférence de presse dans son bureau. Il dit regretter « *l'attitude de l'opposition, qui aboutit à un blocage du conseil municipal* ». Répondant aux question de la presse, qui s'étonne de le voir, lui, maire communiste, à la tête d'un conseil municipal de trente-trois élus comptant vingt-cinq représentants de l'opposition, il déclare : « *J'ai invité l'opposition à prendre sa place, toute sa place.* » Et il ajoute aussitôt qu'il n'est pas question pour lui de laisser son poste de maire. Pendant ce temps, les vingt-cinq élus de l'opposition siègent dans la salle du conseil et procèdent, le quorum étant atteint, à l'élection du nouveau maire, M. Gérard Bessière, et de ses adjoints.

Sitôt le scrutin terminé, M. Bessière annonce que les questions à l'ordre du jour de la séance sont reportées à une prochaine réunion. En revanche, le dossier le plus urgent et le plus important pour la ville, qui ne figurait pas à l'ordre du jour – l'urbanisation de la zone des Grands Champs, avec la construction de cinq cents appartements – est aussitôt évoqué, et M. Bessière demande de surseoir à sa construction.

A 22 heures, la réunion est levée une seconde fois. Les élus de l'opposition et certains de leurs supporteurs restent en mairie, qu'ils entendent occuper par roulement jusqu'au 27 janvier, dans l'attente de la proclamation de la décision du Conseil d'Etat concernant la situation de Villepinte qui doit faire jurisprudence. A 3 h 30, M. Berjal, resté dans son bureau, demande au préfet de faire évacuer la mairie. Les forces de l'ordre trouvent en face d'elles des élus portant l'écharpe tricolore sur la poitrine, dont M. Jean-Marie Poirier, maire de Sucy, ancien porte-parole de l'Elysée, et elles n'insistent pas.

Le préfet, M. Maurice Theys, va saisir le tribunal administratif. Selon lui, l'élection de M. Bessière et de ses adjoints pourrait ne pas être prise en compte, cette élection n'ayant pas été mentionnée, et pour cause, sur la convocation du conseil municipal. Il fait remarquer : « *M. Berjal a clos la séance, ce qu'on dit après est-il encore valable ?* » A moins d'un miracle administratif, il semble que l'on se dirige vers une dissolution du conseil.

FRANCIS GOUGE.

223,6 millions de francs auraient été détournés dans l'affaire des « avions renifleurs »

Selon *Libération*, qui s'est procuré auprès de la Centrale des bilans belge les comptes de deux des sociétés des « *inventeurs* » des « *avions renifleurs* », la Compagnie européenne de recherches (CER) et le Centre de recherches fondamentales (CRF), une partie importante des fonds versés par le groupe ELF-ERAP entre 1976 et 1978 a été détournée. Cette somme est évaluée par le quotidien à 223,6 millions de francs. Des « experts » consultés par *Libération* estiment à 201,81 millions de francs les dépenses totales des deux sociétés.

Ces estimations contredisent largement les évaluations fournies jusqu'à présent par M. De Weck, ancien président de l'Union des banques suisses, sur l'utilisation des fonds et les dépenses réelles des inventeurs (70 % de 555 millions de francs, soit 388,5 millions de francs). Permettent-elles d'affirmer à coup sûr que plus de 200 millions de francs ont été détournés ? Cela semble un peu hâtif.

La CER et le CRF n'étaient pas les seules sociétés créées par les deux inventeurs. Selon M. De Weck, quatre autres sociétés au moins avaient été créées pour mettre en œuvre le procédé : la société Extral (Liechtenstein), créée en juillet 1976, liquidée en 1980, qui assurait le financement des voyages ; la Société pour la promotion et le financement de la recherche scientifique, qui gérait des immeubles (logements du personnel, laboratoire, etc.), et dont une filiale, Promotion et Investment Cie, en Irlande, devait assurer le financement d'autres recherches ; la société Experts General et Cie (Panama), fondée en 1977, liquidée en 1980, qui assurait le traitement du personnel ; et enfin la Fondation Antinea pour la promotion et l'autodéveloppement (Liechtenstein), créée en décembre 1976, liquidée en juillet 1982, qui, avec sa filiale Air Aid, finançait des opérations d'aide au développement.

Le nombre des sociétés et la complexité des liens existants entre elles, sans compter les sociétés créées par ELF-ERAP ou celles créées en commun avec les inventeurs (Iomic notamment), rendent quasiment impossible l'estimation des dépenses réelles correspondant à la mise en œuvre du procédé.

V. M.

Le MRG souligne « le droit absolu de la population mahoraise à l'autodétermination »

Le secrétariat national du MRG, réuni mercredi soir 25 janvier, s'est déclaré « *attentif* » à l'avenir de l'île de Mayotte dont la possession est revendiquée par les Comores (*le Monde* du 25 janvier).

M. Jean-François Hory, député de cette collectivité territoriale, secrétaire exécutif du parti, a souligné, comme il l'avait fait dans la matinée devant la presse, que le rattachement de Mayotte aux Comores « *serait une triple erreur : une erreur juridique, parce que ce serait mépriser la Constitution et que la revendication de Mayotte par les Comores n'a pas de fondement en droit international public, une erreur politique, parce que cela inquièterait l'ensemble des populations d'outre-mer très sourcilleuses en ce qui concerne leur attachement à la France et une erreur morale, surtout si le marchandage consistait à donner cinquante mille Français aux Comores en échange d'une base militaire dont la fragilité serait certaine* ».

Les appréhensions du député de Mayotte sont d'autant plus fortes que les échanges de vues qu'il a eus mardi 24 janvier, en compagnie de MM. Marcel Henry, sénateur centriste, et Younoussa Bamana, président du conseil général, ancien député UDF, avec M. Guy Penne, conseiller technique auprès du président de la République, se sont conclus par un désaccord total.

Le président du MRG, M. Jean-Michel Baylet, a rappelé, au terme de la réunion du secrétariat national, que « *de façon quasi unanime, les Mahorais, Français depuis 1841, souhaitent le rester* ». Il a « *exprimé sa confiance dans le fait que le président de la République et le gouvernement assureront, dans cette affaire, le respect de la Constitution, c'est-à-dire du droit absolu de la population de Mayotte à l'autodétermination* ».

Le numéro du « Monde » daté 26 janvier 1984 a été tiré à 457 030 exemplaires

A B C D F G H

En RFA

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ANNONCE UNE RÉDUCTION DE 17 % DE LA PRODUCTION D'ACIER D'ICI A 1986

La production d'acier de la RFA sera réduite de 9 millions de tonnes à *l'horizon 1986 par rapport* à celle enregistrée en 1980, et devrait être ramenée, alors à 45 ou 46 millions de tonnes environ, en baisse de 17 %, a annoncé le 25 janvier 1984 à Bonn, le ministre fédéral de l'économie, le comte Otto Lambsdorff.

Le nombre des emplois dans cette branche sera amputé de 21 000 et réduit à 146 000 dans le même laps de temps. Les sidérurgistes allemands investiront 7 milliards de marks (21 milliards de francs) en 1984 et 1985, ce qui leur permettra d'améliorer leurs structures et de renforcer leur compétitivité.

Les pouvoirs publics les aideront à hauteur de 3 milliards de marks (9 milliards de francs) dont 1,2 milliard pour les investissements (20 % du total) et 1,18 milliard au titre d'un plan social destiné à accompagner les suppressions d'emplois. La Commission budgétaire du Parlement a donné son accord à une subvention de ce montant dans le cadre d'un plan de restructuration de la sidérurgie allemande que le gouvernement fédéral présentera le 31 janvier prochain à la Commission de Bruxelles.

Le ministre n'a pas voulu donner des détails précis sur ce plan, se bornant à indiquer que de futures concentrations n'étaient pas exclues.

Le ministre a rappelé, enfin, le souhait de son pays de voir prolonger le système des quotas de production dans la CEE, la part de la RFA *s'élevant à 31 % de la production* communautaire.

On sait que le conseil des ministres des Dix, qui se réunit jeudi 26 janvier dans l'après-midi à Bruxelles doit statuer sur la reconduction éventuelle du système des quotas, prorogé pour six mois, du 31 juillet 1983 au 31 janvier 1984. Une décision à ce sujet n'avait pas été prévue au deuxième semestre *1983 en raison de l'attitude de l'Italie*, qui veut obtenir un quota supplémentaire de 1,2 million de tonnes.

Sur le vif

Naufrages

Vous allez voir, vendredi, sur FR 3, vous devez voir – c'est un document accablant – une enquête coup de poing d'Anne Gaillard sur le divorce entre cinquante et soixante ans. Vous allez rencontrer des femmes ravagées, *naufragées*, inondées de larmes, échouées, seules, le soir de Noël, devant leur toile cirée, jetées avec leurs affaires, leurs meubles entassés dans de sinistres studios-cuisines-w.c. Des femmes cassées. Des femmes plaquées par leur mari. A cet âge-là, trois fois sur quatre, c'est lui qui se tire. Pour une autre, l'Autre, la secrétaire, l'employée, la « jeunesse » qui accuse votre vieillesse.

A peine a-t-il fait la malle que tout le monde le suit – c'est ça le pire, – tout le monde vous fuit : les enfants, les voisins, les amis. Même le chien cherche à prendre la porte. Normal : vous n'existiez que pour lui, par lui. Vous *n'existez plus*. On ne va pas rester là, à veiller une morte. En revanche, s'il était mort, lui, si *vous étiez veuve, vous existeriez* encore, c'est ça le plus fort ! Mais là, non, fini, terminé, pas question *de refaire votre vie*, vous en êtes persuadée. Vous n'avez plus qu'à crever.

Vous me direz, oui, mais tout ça, c'est de l'histoire ancienne. Il y a eu le MLF, la révolution sexuelle. Nous, les filles, nous ne serons pas demain dans la situation de nos mères aujourd'hui. Sans doute. Méfiez-vous quand *même*. Prenez garde aux idées reçues, entretenues par les hommes depuis des siècles. A *partir de la cinquantaine* – Montand le proclamait encore l'autre soir à la télé – la femme perd et l'homme garde toutes ses chances de procréer, donc de séduire. Alors là, excusez-moi, mais pas de la façon qu'il croit. Pas pour ses beaux yeux fripés. Pour son expérience, son aide, sa protection, son compte en banque ou sa célébrité. Le jour où vous me montrerez un viel O.S. convolant en secondes noces avec la jeune PDG de l'entre*prise, je changerai peut-être d'avis.*

En attendant, un bon conseil : au lieu d'écouter Montand, regardez Sophia Loren *ou* Simone Veil. Et prenez-en de la graine. La nature n'exige plus que nous soyons jetées après usage. A *nous de le prouver en nous mon*trant, le temps venu, aussi sûres de nous, aussi bien dans notre *peau, aussi riches dans tous* les sens du mot, que nos compagnons de route. A séducteur, séductrice et demi.

CLAUDE SARRAUTE.

● *M. Jospin « candidat à la candidature » pour la tête de liste socialiste.* – Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 25 janvier, a décidé, à l'unanimité, de proposer à la prochaine réunion du comité directeur la candidature de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, pour conduire la liste socialiste aux élections européennes du 17 juin (*le Monde* du 29 janvier).

● *Forte baisse de la productivité d'EDF le 26 janvier.* – Le temps fort de la semaine d'action de la CGT pour appuyer ses revendications salariales – et le mouvement de grève lancé par la CFDT dans les *centrales thermiques ont provoqué* une forte chute de la production dans la matinée du 26 janvier.

NOUVEAU RECUL DU DOLLAR 8,59 F

En léger repli mercredi 25 janvier à 8,64 F contre 8,65 F la veille, le dollar a enregistré un recul plus accentué jeudi 26 janvier 1983, revenant à 8,59 F environ sur la place de Paris. A Francfort, il est passé de 2,8230 DM à 2,8075 DM. Ce recul est attribué à la contraction de 1,1 % des commandes américaines de biens durables, en décembre 1983, et à de nouvelles rumeurs déjà démenties, mercredi soir, à Washington, suivant lesquelles le président Reagan ne se représenterait pas à la fin de 1984.

A Paris, le franc français, qui s'était raffermi mardi, et surtout mercredi, à l'annonce du maintien de M. Delors à la Rue de Rivoli, a fléchi légèrement sur des valeurs de l'étranger.

